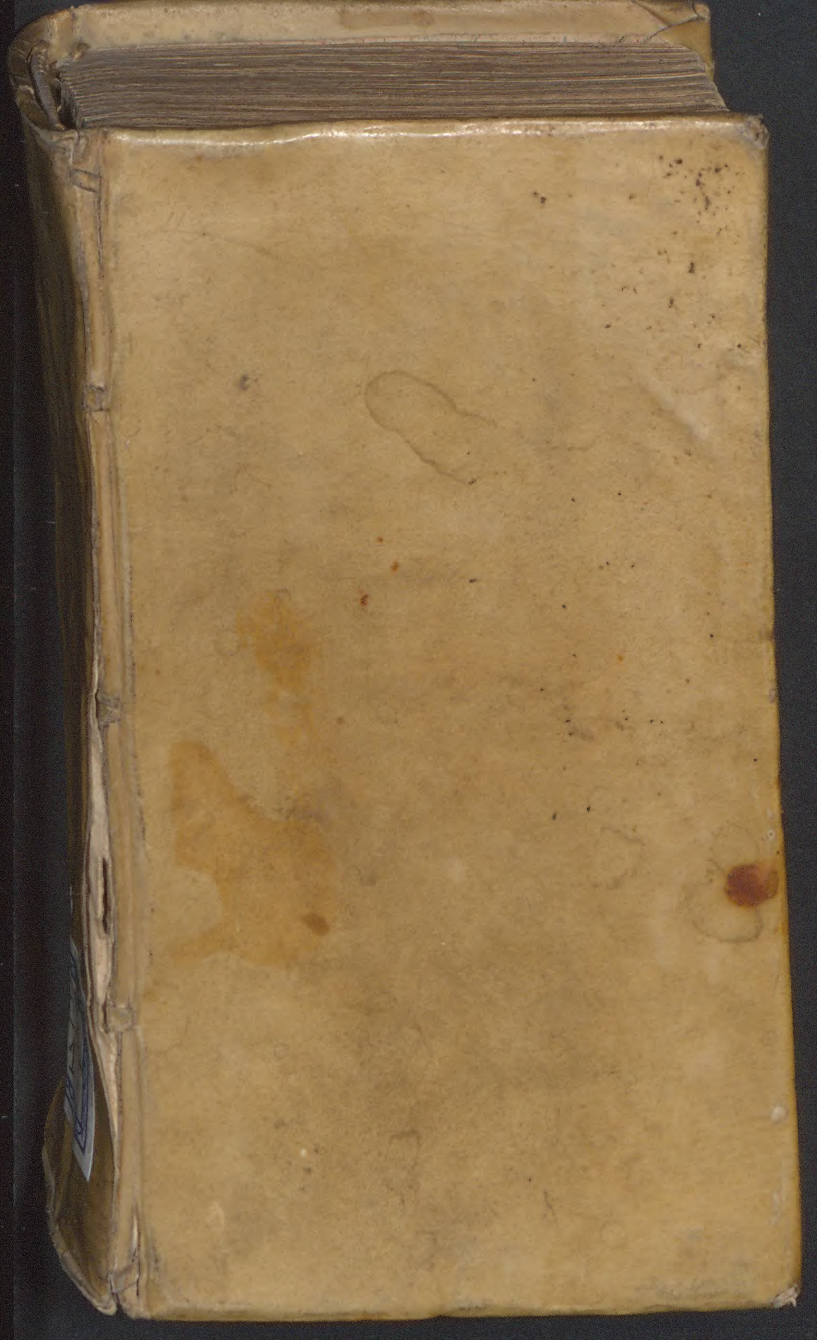
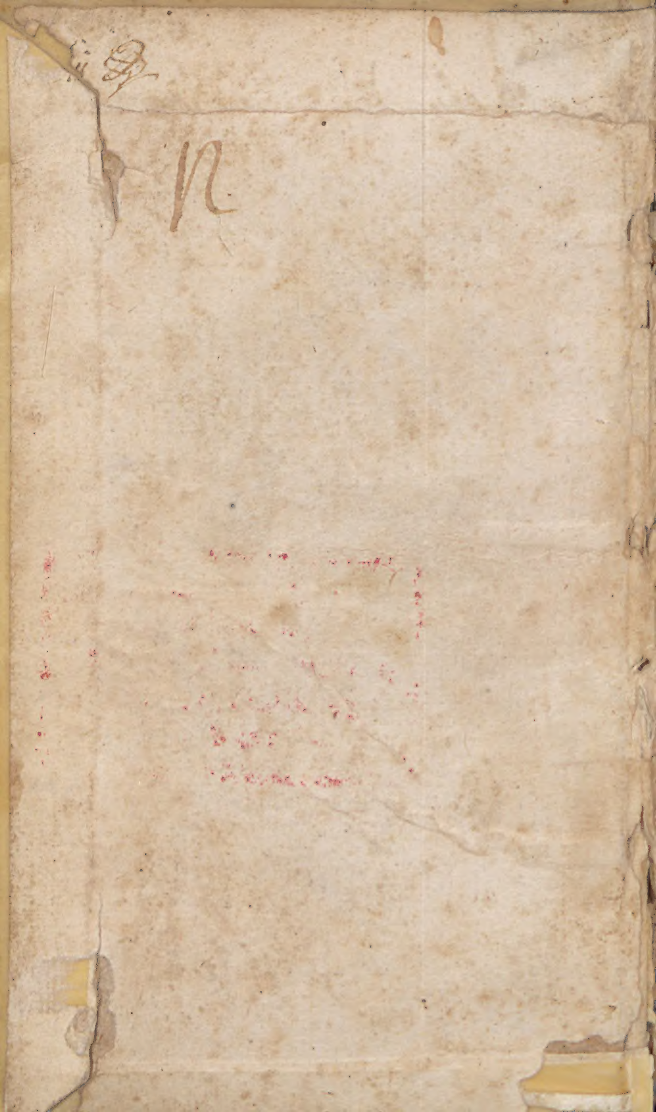
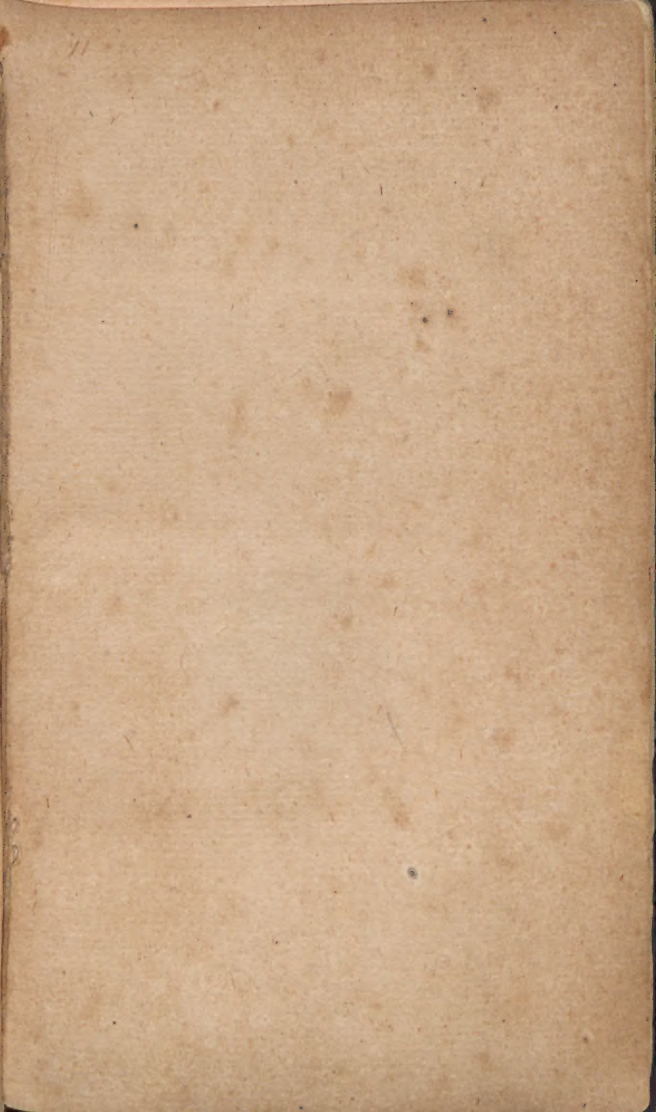
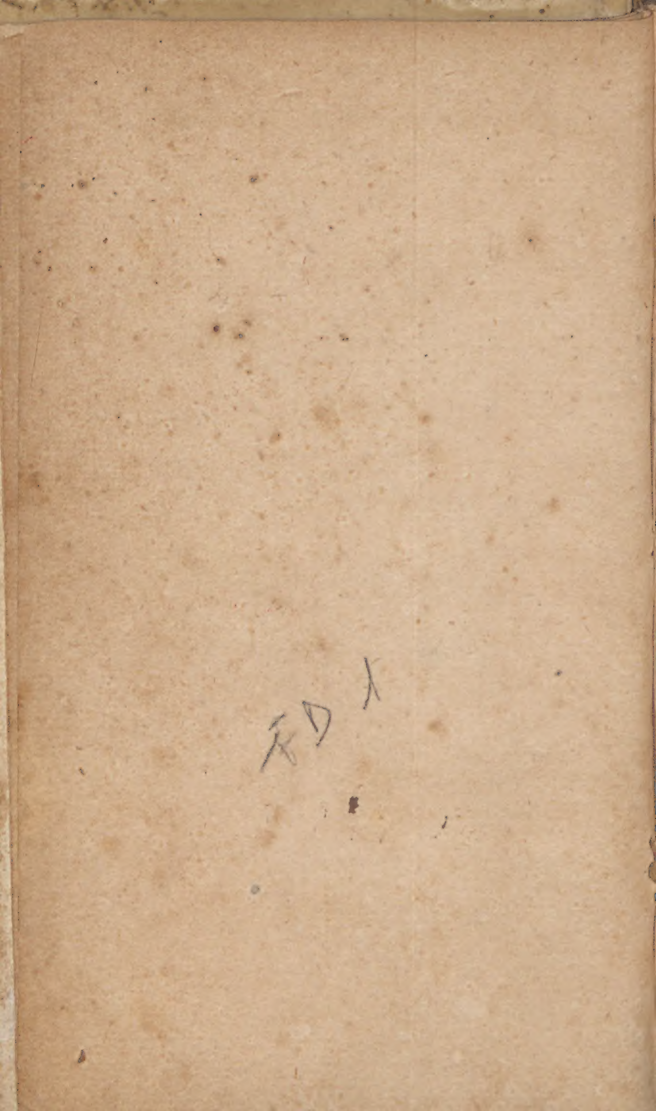




LEGADO
DEL DOCTOR
D. MIGUEL ROYO MARTÍN
Catedrático de D.º Civil
— 19[illegible]1 —





872

INTRIGVES GALANTES DE LA COVR DE FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie.

TOME PREMIER.



LEGADO
DEL DOCTOR
MIGUEL ROY
Catedrático de D.º Civ
— 1961 —

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAV.

M. D. C. XCIV.

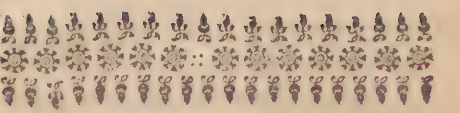
~~Res. 1035 bis~~
R. 52494

Form. 2. p. 2a pag.

1446

22 –

2 vol. – 5



INTRIGVES GALANTES DE LA COVR DE FRANCE,

Depuis le Commencement de la Monarchie.

Amours de Faramond, Premier Roy de France.

POur lire l'hiſtoire avec quelque fruit, il faut connoître les veritables cauſes des principaux evénemens ; & c'eſt ce qu'on ne peut ſçavoir à moins qu'on ne ſoit parfaitement Inſtruit des Intrigues des Cours où ils ſe ſont

passez souvent ce qu'on atribuë à la politique, n'a eu pour fondement que l'aveugle complaisance des Roys pour leurs maîtresses, ou pour leurs favoris : & lors qu'on les à cru n'avoir en tête que le bien de leur Etat , ils ne songeoient qu'a vanger des querelles d'amour. C'est ce qu'on verra dans la suitte de cette histoire, ou J'ay tâché autant que j'ay pû d'éclaircir des faits qui paroissoient obscurs; parce que les historiens contemporains avoient ou ignoré ou voulu cacher les foiblesses des Princes sous le regne desquels ils vivoient. J'auray peu de choses à dire de nos premiers Roys ; non seulement parce que les auteurs ne sont pas bien d'acord entre-eux sur la plus part des évenemens ; mais encore parce que ces Princes , qui êtoient toujours obligez d'être à cheval pour afermir leurs nouvelles conquêtes, ne prenoient l'amour que comme un amusement , & ignoroient la délicatesse de cette passion, qui fait le rafinement du plaisir.

Tous

* Tous les Hiſtoriens conviennent, qu'il faut commencer par Faramond, à conter cette longue ſuite de Rois, qui ont regné ſur le floriſſant Roiaume de France ; Ce qui ſe juſtifie par une Medaille, qui repreſente la céremonie de ſon couronnement. Nous ne dirons rien des actions de ce Prince qui ont du raport à l'hiſtoire de ſon Regne, parce que cela n'eſt pas de nôtre ſujet. Nous ignorons ſes amours, & même le nom de ſa femme ; & quoy qu'il y ait aparence que ce Prince peut avoir eu des avantures amoureuſes, qui ſeroient dignes d'être écrites; comme les Hiſtoriens n'en font aucune mention, nous n'en pourrions rien dire de certain. Perſonne ne doute que tout ce qu'en dit l'auteur du Romant qui porte le nom de Faramond, ne ſoit fort ingénieuſement invanté; nous y renvoyons ceux qui ayment les fictions. On tient que c'eſt Faramond qui établit la Loi Salique qui exclut les femmes de la ſucceſſion à la Couronne; enfin apres avoir afermi ſon Empire par beaucoup de conquêtes, & apres

* *Ann. 418.*

avoir regné environ quatorze ans, il mourut laissant Clodion son fils pour son Successeur.

Amours de Clodion.

* CLodion fils de Faramond fut apelé par les François pour succeder à son Pere. Il fut surnommé le Chevelu, parce qu'il portoit les cheveux fort longs; ce qui étoit en ce tems-là la marque d'une puissance libre. Nous ne sommes pas plus informez des intrigues amoureuses qu'il peut avoir euës, que de celles de Faramond. Les Historiens raportent seulement que la Reine son Epouse se promenant un jour sur le bord de la mer, fut surprise par un monstre qui sortit des flots, & quelle en eut un fils qui fut nommé Meroüée & qui fus son Successeur. On croit que cette fable fut inventée par Meroüée même pour couvrir les Galanteries de sa mere, & pour imprimer du respect dans l'esprit des siens en s'atribuant une origine si extraordinaire.

* *Ann. 428.*

Amours de Childeric.

* CHilderic dans le cõmencement de ſon Regne, n'imita pas les vertus de ſon Pere Meroüée. Il ſe mit à débaucher les femmes & les filles de ſes ſujets, d'une maniere qui luy atira bien tôt toute leur haine ; &, les obligea de le dépoſer. Il ſe retira en Turinge, aupres du Roy Baſin. Comme il étoit de complexion fort amoureuſe, &, que ſa diſgrace n'avoit pas éteint en luy le déſir de chercher à ſe ſatisfaire, il devint bien tôt amoureux de la femme du Roy de Turinge, qui étoit une tres belle Princeſſe. Pour lui il étoit bien fait de ſa perſonne, & avoit l'entretien fort agreable ; auſſi ne ſoupira t-il pas long tems inutilement. La Reine Baſine répondit à ſon amour d'une maniére fort tendre : de ſorte qu'il paſſa le tems de ſon exil, avec beaucoup de douceur : Mais enfin ſes ſujets l'ayant rapellé pour le rétablir dans ſon Royaume, il falut faire ceder

* *Ann. 459. ou 460.*

l'amour à l'ambition, &, se separer de sa belle Reine ; qui ne pouvant éfacer de son cœur le souvenir de Childeric, le vint trouver en France lors qu'il fut rétabli, sans se soucier ni de son honneur, ni de son mary. Childeric bien étonné de la voir, luy demanda quel sujet luy avoit fait quiter Basin, pour le suivre ? *Ta modestie répondit-elle, ta valeur, &, ta gentillesse, m'ont incitée à te venir chercher pour mary. Je ne suis amoureuse que de ta vertu ; & si je sçavois qu'il y eût quelque plus grand homme que toy, je n'épargnerois aucune peine pour le posseder.* Childeric charmé par ce discours, & par sa propre passion, oublia les devoirs de l'amitié & la protection que le Roy Basin luy avoit si genereusement acordée dans ses malheurs. Les plaisirs qu'il espera dans la possession de la Reine Basine, ne luy permirent pas de balancer un moment à faire à ce Prince le plus sensible des outrages, en épousant cette Princesse. On dit qu'ayant prié Childeric de ne pas coucher avec elle, la premiére nuit de leurs noces, elle l'envoya, par trois

fois

fois dans la cour de ſon Palais, le priant d'obſerver ſans s'éfrayer, les viſions qui ſe preſenteroient devant luy, & que par ſa ſcience oculte, elle luy fit voir la premiére fois des Licornes, des Lions, & des Léopards; la ſeconde des Ours, & des Loups; & la troiſiéme des Chiens, & des Chats: d'ou elle conclut que ces divers animaux préſageoient la diverſité dés mœurs de la Race qui devoit naître de leur Mariage. On ſera d'autant plus perſuadé que ce recit n'eſt qu'une fable inventée à plaiſir, qu'on a remarqué l'empreſſement de cette Reine pour Childeric, qui ne lui permit pas aparamment, d'employer ſi mal un tems qu'elle pouvoit paſſer plus agréablement, que de reſter ſeule dans ſon lit tandis que ſon Amant étoit ocupé à voir ces pretenduës aparitions.

Amours de Clovis, Premier Roy Chrétien.

* CLovis qui ſucceda à Childeric ſon Pere, voulant afermir ſon autorité par des enfans légitimes,(car il avoit eu déja d'une de ſes Maitreſſes un bâtard nommé Thierry) jéta les yeux ſur Clotilde fille d'un autre Childeric & niéce de Gondebaut Roy de Bourgogne, qui étoit une fort belle Princeſſe, & dont le mariage luy pouvoit être d'autant plus avantageux qu'il luy donnoit le moyen d'agrandir ſes Etats du côté de la Bourgogne. Gondebaut aprés avoir défait ſes freres & fait égorger leurs femmes, & leurs enfans mâles, laiſſa vivre les filles, & retint Clotilde à ſa cour, où elle fût ſi bien éclairée qu'on obſervoit juſqu'à ſes ſoûpirs & à ſes moindres actions, ſans permettre qu'aucun homme l'aprochât. L'amour & l'ambition de Clovis ſeurent pourtant bien tromper ſes gardes. Au-

* *Ann.* 481.

relien confident de Clovis ſon maître prit ſon tems pour aler en Bourgogne, que Gondebaut étoit en Italie prés de Thierry, & pour avoir le moyen de parler à la Princeſſe, il ſe déguiſa en gueux, l'atendit à la porte d'une Egliſe & luy demanda l'aumône. Comme elle la luy donnoit il luy preſſa la main & la luy baiſa d'une maniére ſi paſſionnée, qu'elle ſe douta d'abord qu'il y avoit quelque ſecret caché là deſſous. Ayant donc trouvé moyen, de s'entretenir avec luy, elle écouta ſes propoſitions, & reçût l'aneau nuptial qui luy fut donné de la part de Clovis à condition qu'il ſe feroit Chrêtien. Le Prince aſſuré de l'afection de ſa maîtreſſe envoya à Gondebaut une ambaſſade magnifique pour le féliciter de ſes bons ſuccés, & luy demander ſa niéce. Il s'en défendit par le prétexte de la Religion; mais Aurelien Ambaſſadeur de Clovis promit de lever cet empêchement; ainſi Gondebaut n'eut point de raiſon pour s'empêcher de luy acorder ſa demande.

Deuterie Maitreſſe de Theodebert Roy d'Auſtraſie.

LEs enfans de Clovis ayant partagé entr'eux le Royaume de France, l'Auſtraſie échût à Theoderic Prince cruel. Ses Etats avoient beaucoup d'eſtenduë, & comprenoient non ſeulement la Lorraine, mais encore, les Pays-bas, & cette partie de l'Allemagne, qui étoit l'ancien patrimoine de nos Roys & s'étendoit juſqu'à la Baviere. Theoderic n'avoit qu'un fils unique nommé Theodebert, Prince brave & ambitieux, & qui ne méditoit que de grands deſſeins, il ſongea à le marier de bonne heure, & à luy donner une aliance qui pût luy aider à ſe maintenir dans les Etats qu'il devoit luy laiſſer aprés ſa mort. Il jetta les yeux ſur Wiſſgarde fille de Wachon Roy des Lombards. Wachon étoit un Prince puiſſant, qui poſſedoit une partie de l'Italie, & qui auroit pû aiſément luy

aider

aider à soûtenir la guerre contre les autres enfans de Clovis, si quelqu'un d'entreux ne se contentant pas de son partage, avoit osé ataquer l'Austrasie. Theoderic ayant pris cette résolution envoya des Ambassadeurs à Wachon pour luy demander sa fille, & l'ayant obtenüe, il la fit fiancer à son fils, mais le mariage ne s'acheva pas; soit que Theodebert y eut quelque repugnance, ou que Theoderic prenant ombrage de son ambition ne voulût pas luy donner le moyen de se rendre plus puissant par cette aliance. Tous les peuples d'Austrasie étoient charmez des vertus de Theodebert, & ils en disoient tant de bien que le Roy en eût quelque inquiétude & se resolut de l'éloigner de la Cour. Il s'en ofrit une ocasion que Theoderic fut bien aise de ne pas laisser échaper. Les Sueves qui possedoient une partie de l'Espagne se voyant extrémement pressez par les Gots, qui vouloient entierement les chasser de ce Royaume, firent solliciter le Roy d'Austrasie d'ataquer la Gaule Narbonnoise, afin d'obliger les enne-

DOCTOR MIGUEL MARTINEZ
Catedrático de D. Civil
— 1961 —

mis à repasser les Pirenées pour aler défendre cette Province qui léur apartenoit encore. Theoderic aprit à son fils la proposition qui luy avoit été faite, & luy demanda s'il vouloit aler commander l'armée qu'il prétendoit envoyer en Languedoc. Le jeune Prince fut ravy que son Pere luy donnât moyen d'exercer sa valeur, & luy témoigna qu'il étoit prêt à partir lors qu'il le souhaiteroit. Peu de jours aprés Theodebert se mit en campagne à la tête d'une puissante armée ; & ayant traversé la Bourgogne & le Dauphiné, passa le Rhosne pour entrer dans la Gaule Narbonnoise. Il se rendit maître de toutes les places devant lesquelles il se presenta ; & aprés avoir mis de fortes garnisons dans Nîmes & dans Montpellier, il vint camper sur le bord de la Riviere d'Orb, proche de Beziers.

Deuterie femme du Gouverneur de cette place étoit dans son Château de Capraric, que les uns apelent Cabrieres, & les autres Capestan avec plus de raison, puis que ce vilage est proche de

Beziers

Beziers, & que Cabrieres est du côté de Nîmes. Elle voulût se retirer auprés de son mary avec sa fille âgée de dix ans, mais elle n'en eût pas le loisir. Elles furent toutes deux prises par les coureurs de l'armée de Theodebert & présentées à ce Prince. Il fut charmé de leur beauté, & aprés leur avoir fait des excuses du mauvais traitement qu'elles avoient reçû, il leur céda sa tente, & les pria de s'y reposer. Le soir il ala rendre visite à Deuterie & luy déclara qu'elle étoit libre, & qu'il la feroit conduire à Beziers quand elle le souhaiteroit. Deuterie qui n'étoit pas demeurée insensible à la bonne mine & aux vertus de Theodebert, ne pût se resoudre à s'en separer si tôt, & luy répondit qu'elle ne vouloit pas abuser de sa civilité, n'étant pas juste qu'il se privât d'un gage qui luy pourroit valoir la conquête de Beziers. Ce discours fut acompagné d'un regard si passionné, que Theodebert n'eut pas de peine à connoître qu'un motif plus touchant que la générosité, luy faisoit refuser un bien qui semble préferable à tous les

ſoins de la guerre, il ſe diſpoſa à ataquer Beziers ; Deuterie en ayant eu avis, luy témoigna qu'elle ne pouvoit voir ſans chagrin répandre le ſang d'un peuple qui l'avoit veu naître, & que pendant le ſiege elle craindroit toûjours pour la perſõne de sõ mary, qui dãs toutes les ocaſions ſe hazardoit autant que le moindre ſoldat. Ces raiſons paroiſſoient ſpécieuſes ; & Theodebert s'y rendit. Quoi que Deuterie agît par un motif bien diferent, elle craignoit moins la mort de ſon Epoux que les éfets de ſa colére. S'il eût découvert ſon amour, il auroit pû ſe porter à quelque action violente; ce qui fit ſouhaiter à Deuterie que Theodebert s'en éloignât, pour luy ôter la connoiſſance de leur intrigue. Elle ſeut ſi bien profiter de la complaiſance de cet amant paſſioné, qu'elle l'obligea non ſeulement à s'éloigner de Beziers, mais encore à ſortir du Languedoc & a entrer en Provence. Ils s'arrêtérent à Arles, où les Bals, la Chaſſe & les Tournois firent leur principale ocupation. L'amour ayant endormy la valeur du

jeune

jeune Prince, Witigez Roy des Gots, ne laissa pas de prendre l'alarme des Conquêtes qu'il avoit faites, & luy envoya un Ambassadeur pour luy ofrir la Provence toute entiére, s'il vouloit joindre ses armes aux siennes contre Bélisaire, que l'Empereur Justinien envoyoit en Espagne pour l'en chasser, Theodebert répondit à l'Ambassadeur, que son Pere étant vivant, il ne pouvoit de son chef se déterminer sur cette proposition; mais qu'il aloit luy depécher un courrier pour aprendre ses intentions. Ce courrier au lieu d'aporter à Theodebert la réponse qu'il atendoit, luy fit sçavoir que le Roy étoit mort, & qu'il étoit à craindre que ses oncles ne s'emparassent de ses états, s'il ne s'y rendoit promtement, pour s'oposer à leurs desseins. A cette nouvelle, Theodebert partit incontinent d'Arles, emmenant avec luy Deuterie, qui étoit grosse du Prince, Theobalde qui succéda à son Pere, & la fille que cette Dame avoit eû du Gouverneur de Beziers. Avant que de partir, il assura l'Ambassadeur de Witigez, qu'aussi tôt

qu'il

qu'il auroit pris possession de son Royaume, il feroit ce que son Maitre désiroit.

A peine eut il eté couronné Roy d'Austrasie, que les peuples le presserent d'épouser Vissgarde, & luy représentérent que dans le dessein qu'il avoit de faire la guerre à Iustinien. Il avoit interest d'avoir le Roy des Lombards dans son parti, puis qu'il pouvoit ouvrir ou fermer les passages aux troupes de l'Empereur. Ces raisons étoient fortes, & auroient persuadé Theodebert s'il avoit été moins amoureux: mais il étoit tellement entêté de Deuterie, que son amour luy fit fermer les yeux à toute autre consideration, & pour se délivrer des importunitez de ceux qui le pressoient d'achever son mariage avec Vissgarde, il épousa publiquement Deuterie, cachant avec un grand soin qu'elle eut encore un mari vivant.

Lors que sa passion ne fut plus combattue, elle commença de s'affoiblir, & il se rendit aux pressantes instances de Vitigez, qui le sollicitoit de passer les

Alpes pour aler faire la guerre aux Romains. Il partit de Mets, quoi que Deuterie eût employé tous ses artifices pour l'arrester; & ayant passé en Italie avec dix mille Bourguignons, il joignit ses troupes à celles de Doraja qui commandoit l'armée des Gots. Ils reprirent ensemble Milan; & cette guerre eut divers autres évenemens que je passeray sous silence, parce qu'ils ne sont pas de mon sujet. La peste ayant ruiné la plus grande partie de l'armée de Theodebert, il repassa les Alpes & retourna à Mets.

Pendant son absence, les traits de Gossevinde fille de Deuthere, s'estoient si bien formez, & son teint avoit pris un coloris si vif, qu'il en demeura ébloui en la voyant, Il ne put cacher sa surprise aux yeux pénétrans de Deuterie, qui s'aperçut que leurs yeux se rencontroient, & que sa fille s'aplaudissoit en secret de la conquête qu'elle avoit faite. Elle observa avec soin ces deux amans, & demeurant convaincue que Gossvinde répondoit à la passion de son infidele Epoux, elle résolut de

s'en

s'en vanger, mais d'une maniere qu'on ne pût l'acuser d'avoir contribué à la mort de cette jeune Princesse.

La Cour étoit alée passer quelques jours à Verdun, & la promenade étoit ordinairement sur le bord de la Meuse, qui est fort profonde en cet endroit. Les Roys ignoroient alors l'usage des carrosses & des caleches magnifiques : Ils ne se servoient que de petits chariots couverts, tirés par des Bœufs ou il ne tenoit qu'une seule personne. La Jalouse Deuterie en fit preparer un pour Gossvinde, auquel on atela des Taureaux furieux, qui n'avoient jamais senti le joug & qu'on avoit laissé plusieurs jours sans boire. La jeune Princesse n'y eût pas plûtost pris sa place que ces fiers animaux l'emportérent d'une course rapide vers le fleuve, pour l'étancher leur soif, & s'y étant précipitez avec elle, l'emmenérent dans un lieu ou il n'y avoit point de fonds & où elle fût noyée.

Theodebert ignora pendant quelque temps que la mort, de Gossvinde fût l'ouvrage de sa Mere : mais lors qu'il

qu'il en eut connoiſſance , Il eut tant d'horreur pour un crime ſi noir qu'il ne pût plus ſoufrir celle qui l'avoit commis. Ses principaux Miniſtres profitans d'une ſi favorable diſpoſition,luy répreſenterent ſi bien le tort qu'il avoit eû de préferer une impudique à Wiſgarde , dont la patience & les autres vertus donnoient de l'admiration à tout le monde , qu'il ſe rendit à leurs Conſeils. Il obligea Deuterie à ſe retirer dans un Convent & épouſa Wiſſgarde qui ne joüit pas long temps de ſa nouvelle dignité étant morte ſix mois aprés. Theodebert fut touché de ſa perte & n'eût aucun retour pour Deuterie, qu'il laiſſa dans ſa retraite ſans ſe ſouvenir d'elle:la chaſſe étoit ſa ſeule ocupation & fut la cauſe de ſa Mort. Un Taureau ſauvage échapé des Toiles , le bleſſa mortellement comme s'il eût voulût vanger la mort de Goſſvinde dont il avoit cauſé la perte par ſon amour inceſtueux.

Amour

Amour Inceſtueux de Clotaire.

* CLotaire réünit le Royaume de France, lequel avoit été diviſé, aprés la mort de Clouis. Il avoit épouſé Ingonde, dont les hiſtoriens ne raportent ni la famille ni le pays. Elle avoit une ſœur beaucoup plus belle qu'elle, nommée Haregonde, à qui elle pria le Roy de choiſir un époux, & la fit pour cet éfet venir à la Cour: Clotaire la trouva ſi aimable, qu'il ne pût ſe reſoudre à l'éloigner de ſon Palais. Il prit tant de plaiſir à ſa converſation, qu'il s'aperceut enfin qu'il avoit pour elle des ſentimens plus tendres qu'il ne devoit avoir pour une belle ſœur. Il combatit quelque tems cette paſſion inceſtueuſe: mais enfin voyant qu'elle ne faiſoit que croître par la réſiſtance, il réſolut de parler. Haregonde fremit à la premiere ouverture qu'il luy en fit, & évita pendant quelque tems ſa rencontre, mais avec le tems elle s'acoûtuma à l'écouter: Et en amour quand

* *Ann.* 560.

on écoute, on n'est pas loin d'aimer: dés qu'elle eut cessé de voir dans l'amour du Roy, toute l'horreur du crime qui l'acompagnoit sa pudeur fit peu de résistance, elle se laissa vaincre & devint mere de Chilperic, qui régna aprés son Pere en Normandie & a Paris. Lors que l'amour de Clotaire fut satisfait le dégoût, qui suit ordinairement la possession, luy désilla les yeux, & luy fit connoître le tort qu'il avoit eû de violer la foy qu'il avoit donnée à Jngonde, pour s'atacher à sa sœur: il se rendit aux remontrances du Pape Jean III. qui obligea Haregonde à prendre l'habit dans un Convent. Quelque tems aprés ce Prince ayant perdu la Reyne sa femme, il épousa Chinsine ou Chinsene: les historiens ne sont pas bien d'acord de son nom.

Amours de Cherebert Roy de Paris.

* APrés la mort de Clotaire, le Royaume de France fût encore partagé

* Ann. 561.

partagé, & Paris écheut à Cherebert qui étoit l'aîné. Il avoit épousé Ingoberge Princesse d'une grande vertu, & qui l'aimoit tendrement : elle voyoit à regret le Roy passer presque toutes les journées à la chasse, & ne revenir auprés d'elle que bien avant dans la nuit : elle en faisoit souvent ses plaintes à Meroflede & à Marcouefe seules de ses filles d'honneur qu'elle avoit honorées de sa confidence. Elles étoient sœurs, & quoi qu'elles ne fussent filles que d'un cardeur de laine, la Reine ne laissa pas de les prendre auprés d'elle, parce qu'elles avoient des talens particuliers. Marcouefe avoit passé ses premiéres années dans un Convent, & y avoit méme fait ses vœux, mais comme elle prétendoit y avoir été forcée, elle s'étoit retirée auprés de la Reine pour obtenir sa protection. Elle avoit apris dans le Cloître à faire toutes sortes d'ouvrages à l'éguille, & avoit poli son esprit par la lecture : elle étoit sérieuse, mais elle avoit tant de charmes dans la conversation, qu'il

qu'il étoit dificile de s'ennuyer avec elle. Meroflede au contraire étoit enjoüée, danſoit de bonne grace, chantoit agréablement, & joüoit de pluſieurs inſtrumens. Ces deux filles propoſérent à la Reine de faire des fêtes galantes qui puſſent divertir Cherebert & le retenir plus long tems dans ſon palais. Elles étudiérent une eſpéce de paſtorale où Meroflede réüſſit ſi heureuſement qu'elle s'atira mille loüanges de la bouche du Roy : Il prit tant de plaiſir à ſa converſation, & en trouva le tour ſi aiſé qu'il ne pouvoit plus la quiter, & n'aloit preſque plus à la chaſſe à moins qu'elle ne fût de la partie. Meroflede qui étoit ambitieuſe, oublia ce qu'elle devoit à la Reine ſa maîtreſſe & fit tant d'avances pour ſe conſerver le cœur du Roy, qu'à la fin elle ne luy laiſſa plus rien à déſirer. Cependant comme elle étoit coquette elle ne pût s'en tenir à ſa ſeule conquête, & ſes yeux fripons tendoient à toute heure des piéges à ceux qui étoient aſſez hardis pour la regarder.

Marcouefe

Marcovefe qui n'auoit ni moins de beauté ni moins d'esprit que sa sœur, malgré son humeur retirée, vit avec regret une préférence qui sembloit luy faire injure : elle renferma néantmoins pendant quelque tems son chagrin dans son cœur, sans en faire confidence à personne ; mais lors qu'elle s'aperceut que Meroflede cherchoit à plaire à d'autres qu'au Roy, elle fit remarquer à ce Prince ses infidélitez ; & d'une maniére si adroite, qu'il sembloit que ce n'étoit que pour l'interêt de sa sœur qu'elle vouloit la corriger de ses égaremens. Cherebert s'acoûtuma à faire confidence à Marcovefe des chagrins que luy donnoit l'humeur coquete de Meroflede, & trouva tant de bon sens dans ses raisonnemens & dans ses conseils, qu'il crut pouvoir être plus heureux avec elle qu'avec sa sœur. Il essaya de s'en faire aimer & n'eût pas de peine à y réüssir. Marcovefe ne ménagea rien, & elle avoit tant d'envie d'ôter à sa sœur le cœur de Cherebert qu'elle prévint même les désirs de ce Prince pour en venir à bout. Meroflede s'aperceut

bientôt

bientôt de ſon changement & fit ce qu'elle put pour regagner ſes inclinations. Cherebert écouta ſes reproches & tâcha de ſe juſtifier. Il trouvoit des charmes dans toutes les deux & ne voulant perdre ni l'une ni l'autre il eſſayoit de perſuader à chacune qu'il n'aimoit qu'elle.

Cependant il étoit tellement atachè auprés de ces deux belles, qu'il en négligeoit la conduite de ſon Etat & n'avoit que du mépris pour Ingoberge. Cette malheureuſe Reine connut bien tôt la faute qu'elle avoit commiſe en rendant le Roy ſenſible à l'amour, & ſe trouva beaucoup plus malheureuſe qu'elle n'étoit lors que ce Prince ne la quitoit que pour aler faire la guerre aux bêtes dans les forêts. Aprés avoir tenté inutilement de le ramener par ſes careſſes & par ſa complaiſance, elle eut recours à S. Germain Evêque de Paris, qui s'étoit rendu recommandable par ſa pieté, elle le pria de repreſenter au Prince le tort qu'il avoit de répondre ſi mal à ſa tendreſſe. Les remontrances de ce Prélat bien loin de

le toucher, ne firent que luy rendre la personne d'Ingoberge plus odieuse. Il la regarda comme une jalouse qui cherchoit à troubler ses plaisirs, & dont la vengeance étoit à craindre: Il redoubla ses mépris pour elle, & l'obligea à se retirer dans un Convent. Aprés la retraite de la Reine, la jalousie de l'ambition se mêlant à celle de l'amour, les deux sœurs voulurent posseder chacune seule les inclinations du Roy, & disposer de toutes les graces. Leur aigreur augmenta tellement qu'elles se portérent à une querelle d'éclat qui partagea toute la Cour. Le Roy tenta inutilement de les acommoder, & les obliger à vivre ensemble, au moins dans une civilité aparente, si elles ne pouvoient plus s'aimer comme sœurs. Enfin rebuté de leurs emportemens il recommença d'aler à la chasse & les laissa se quereller tout à leur aise.

* Un jour s'étant éloigné de tous ceux de sa suite & se trouvant alteré, il mit pied à terre au pied d'une fontaine : il n'avoit point de tasse pour boire, & il aloit puiser de l'eau avec la main lors

* Ann. 570.

lors qu'une jeune bergere qui s'en aperçut s'aprocha de luy & luy en presenta une de terre. Le Roy la prit & ayãt jetté les yeux sur elle, trouva sur son visage tous les agrémens que la nature peut donner sans le secours de l'art. Il luy demanda son nom, & elle luy répondit qu'elle s'apelloit Dandelinde, & qu'elle étoit fille d'un fermier qui demeuroit à la maison prochaine. Cherebert luy déclara sa condition & luy dit qu'il la vouloit mener à la Cour. Elle s'en défendit, avec une ingénuité qui le charma, sur l'obeïssance qu'elle devoit à son Pere, & sur le chagrin qu'elle auroit de s'éloigner de luy Alez donc le chercher, luy repartit le Roy, & je vous emmeneray tous deux, la bergere y courut à l'instant, & revint peu de tems aprés avec un paysan qu'elle disoit être son Pere. Ce bon homme qui avoit apris de sa fille que c'étoit le Roy, se jetta à ses pieds & luy demanda ce qu'il souhaitoit de luy. Je veux, reprit le Roy, faire vôtre fortune & celle de vôtre fille; venez me trouver demain à mon lever, Le paysan ne manqua pas

de s'y rendre, & Cherebert le fit Concierge de son Palais. Ce Prince ne croyoit trouver aucune resistance dans l'esprit de la bergere, mais elle luy fit paroître tant de vertu & de sagesse qu'il se fit un scrupule de luy faire violence, & la crut digne de porter une couronne. La mort d'Ingoberge, qui arriva peu de tems aprés, luy donna moyen de satisfaire son envie. Il épousa Dandelinde & maria ses deux Maîtresses à des Seigneurs de sa Cour. Cherebert neantmoins ne put être fidelle à sa nouvelle épouse, & eut tant de Galanteries que la jeune Reine qui l'aimoit de bonne foy en mourut de déplaisir, deux ans aprés son mariage. Cherebert épousa ensuite Theogedilde, qui bien loin de se mettre en peine des infidélitez de son volage Epoux ne songea qu'a luy rendre la pareille. Son désordre ala si loin que ce Prince ayant employé inutilement priéres & menaces pour le faire cesser, il en conceut un mortel chagrin qui mit fin à sa vie dans le Château de Blaye ou il s'étoit retiré.

Amours de Gontran Roy d'Orleans.

GOntran frere de Cherebert, qui avoit eu le Royaume d'Orleans pour son partage, étant encore fort jeune quand le Roy son pere mourut, se déchargea du gouvernement de son Etat sur Rotharic qui avoit exercé la charge de premier Ministre sous le Roy Clotaire. Rotharic avoit deux filles qui pouvoient passer pour l'ornement de la Cour : l'aînée s'apelloit Venerande, & n'étoit alors âgée que de quinze ans tout au plus. Famerosle la Cadette qui n'en avoit pas encore onze promettoit beaucoup, mais elle n'étoit pas encore faite. Elles n'avoient plus de Mere & vivoient chez Rotharic sous la conduitte d'une vieille Gouvernante. Le Roy qui aloit souvent visiter ce Ministre, fut charmé de la beauté de Venerande & ne passoit jamais auprés d'elle qu'il ne luy fit connoître par un regard tendre & passionné qu'elle avoit fait la conquête de son Cœur,

* Anno 572

Venerande n'entendoit pas ce langage, ou feignait de ne le pas entendre, ce qui chagrina d'autant plus ce Prince amoureux qu'il ne pouvoit luy parler, sa Gouvernante la gardant toujours à veüe. Il auroit bien voulu gagner la vieille & ne croyoit pas la chose impossible, mais il ne sçavoit à qui en donner la commission, de peur qu'on n'en avertit Rotharic, qui disposant de toutes les graces avoit aussi pour Créatures toutes les personnes de la Cour. Pendant qu'il étoit dans cet embarras, la fortune luy fit naître une ocasion d'en sortir. Rotharic luy donna pour page un neveu de cette Gouvernante & ce jeune garçon témoigna être si afectionné à son service, qu'il crut pouvoir se découvrir à luy sans rien hazarder : Il luy en parla & le trouva disposé à seconder ses desseins. Le Page fit entendre à sa tante tout ce que le Roy désiroit & les avantages qu'elle pouvoit esperer si elle luy rendoit ce service. La vieille se laissa gagner, & comme elle connoissoit l'humeur de Venerãde qui étoit assez portée à l'ambition

bition. Elle luy dit qu'il ne tiendroit qu'à elle d'étre Reine, si elle vouloit répondre à l'amour de Gontran; mais que comme il vouloit étre assûré de son cœur avant que d'en parler à Rotharic, il faloit qu'elle se resolut à le voir en secret. Venerande crut ne pouvoir faillir en suivant les conseils d'une femme à qui son pere avoit confié sa conduite, & qui ne luy avoit jamais fait que des leçons de vertu. Elle vit le Roy par son moyen, l'écouta & prit avec luy de si forts engagemens qu'elle devint Mere du Prince Gondebaut.

* La beauté de Fameroſſe qui croissoit avec l'âge, parvint à une si grande perfection, qu'elle donna de l'amour à Gontran, lors qu'il commença de se lasser des faveurs Venerãde. Fameroſſe qui n'avoit pas ignoré l'engagement de sa sœur, connut par son éxemple qu'elle ne devoit pas trop se fier aux protestations de Gontran; & prenant mieux ses mesures, elle défendit le terrain pied à pied. Elle oposa sa retenuë aux transports de ce Prince, & luy fit comprendre adroitement qu'il n'en obtien-

* *Ann*, 574

droit rien que par les voyes légitimes. Ce Prince dont l'amour augmentoit par la résistance, y consentit enfin & l'épousa. S. Germain qui avoit eu connoissance des premiers engagemens du Roy, luy fit plusieurs remontrances sur ce mariage criminel, & luy representa que l'Eglise ne pouvoit aprouver ce commerce incestueux : il l'exhorta ensuite à le rompre & à se separer de Immerosie ; & comme il n'en put rien obtenir, il eut recours aux Anathémes, & bannit ces deux amans de la communion des fidéles.

Venerande quoi que sensiblement touchée de l'infidélité de Gontran, avoit long tems soufert son malheur avec patience, n'osant porter sa vengeance ni sur son amant volage, puis qu'il étoit son Souverain, ni sur sa rivale qu'elle ne pouvoit perdre sans violer les droits de la nature. Elle changea neanmoins de sentiment, quand elle la vit excommuniée, & ne la regardant plus comme sa sœur, mais comme une personne abominable à qui elle pouvoit ôter la vie sans crime, elle s'en défit par le poison. Elle n'en fut pas

pas plus heureuse,& ne put faire revenir le Roy, dont la passion étoit entiérement éteinte. Elle eut méme le chagrin de luy voir prodiguer ses soins auprés de Theogedilde, qui aprés la mort du Roy son époux étoit venuë chercher un azile à la Cour de Gontran. Cette Princesse luy fit des propositions de mariage qu'il écouta d'abord, plus par ambition que par amour, dans l'espérance de joindre par ce moyen le Royaume de Paris à celuy d'Orleans. Néanmoins ayant fait reflexion sur les affaires que luy avoit atirées le mariage de Famerofle,il ne voulut pas s'engager à un second cõmerce incestueux,de peur de porter ses sujets à la revolte, & de fournir à ses freres un prétexte de s'emparer de ses Etats. Il se contenta de profiter de la confidence de sa belle sœur pour mettre la main sur ses tresors ; aprés quoy il la relégua en Provence & l'obligea à s'enfermer dans un Cloître. Aprés la retraite de Theogedilde, il épousa Marcatrude fille du Duc Magnacaire. La nouvelle Reine avoit pris auprés d'elle une jeune fille

nommée Austrigilde, d'une beauté distinguée; Gontran devint sensible pour elle & ayant gagné ses afections, il en eut deux fils qui moururent avant luy.

Fredegonde Maîtresse de Chilperic Roy de Neustrie & de Paris.

* CHilperic frere de Cherebert & de Gontran, à qui le Royaume de Paris & de Neustrie étoit écheu en partage, épousa en premiére noce Audoüaire, dont on ne sçait pas bien l'origine; mais seulement qu'elle étoit fille d'un de ses sujets. Il en eut trois fils Theodebert, Meroüée & Clovis avec une fille apellée Basine qui prit le voile dans le Convent de S. Croix à Poitiers, dont S. Radegonde étoit supérieure. On avoit mis auprés de la Reine Audoüaire une fille d'une naissance obscure, née dans le vilage d'Avancourt en Picardie, mais dont la beauté, l'esprit & les autres talens la rendoient di-

* *Ann. 574.*

gne de quelque distinction; on la nommoit Fredegonde. Elle eut assez d'adresse pour gagner en même tems les afections de son Maître & de sa Maîtresse, & elle sçut si bien cacher le commerce qu'elle avoit avec Chilperic, que personne ne s'en aperceut à la Cour. La passion de ce Prince pour être secrette ne fut pas moins violente; & Fredegonde qui ne manquoit pas de pénétration, jugea bien qu'il ne luy seroit pas impossible de monter sur le trône, pourveu qu'elle se pût maintenir dans l'ascendãt qu'elle avoit pris sur l'esprit de la Reine. C'étoit une Princesse d'un esprit simple & qui ne se défiãt point des artifices de Fredegonde donna aisément dans les pieges qu'elle luy tendit. Chilperic étant party de Paris pour aler faire la guerre à son frere Sigibert Roy d'Austrasie, laissa Andoüaire grosse, Quelque tems aprés son départ la Reine acoucha d'une fille, qu'elle tint elle même sur les fonts de batême par le conseil de Fredegonde, qui luy persuada que c'étoit le moyen de se rendre plus agréable au Roy son époux. Chilperic

étant de retour, l'adroite Fredegonde piqua son amour par des refus afectez, & le voyant un jour à ses pieds luy protester qu'il n'aimoit qu'elle, & que rien ne pouvoit égaler la délicatesse de sa passion, elle luy répondit froidement que si ces protestations étoient sincéres il ne partageroit pas comme il faisoit tous les jours ses caresses entre elle & une Princesse que les loix luy défendoient de regarder comme sa femme, puis qu'elle avoit contracté aliance avec luy en devenant marraine de la jeune Basine. Chilperic demeura d'abord surpris de ce discours; mais enfin se laissant prévenir aux artifices de Fredegonde, il crut commettre un inceste en satisfaisant aux devoirs du mariage; & pour éviter les ocasions de commettre un crime qui luy paroissoit si noir, il relegua Audoüaire dans un Convent.

Fredegonde aprés avoir levé cet obstacle, crut que rien ne pouvoit plus l'empêcher de devenir Reine: mais une raison de politique traversa ses desseins. Sigibert venoit d'épouser

Brunehaut

Brunehaut fille d'Athanagile Roy d'Eſpagne. Chilperic craignant que cette aliance ne le rendît trop puiſſant, fit demander pour luy Galſuinde ſœur de cette Princeſſe, & pour obliger Athanagilde à y conſentir plus aiſément, il luy fit ofrir Baſine pour le Prince ſon fils. Il ne put neanmoins faire conſentir les Etats de ſon Royaume au mariage de ſa fille avec le Prince d'Eſpagne parce qu'il étoit Arrien. Quoi que ce refus dût irriter Athanagilde, il ne temoigna neanmoins aucun reſſentiment contre Chilperic, & luy accorda Galſuinde, parce qu'il étoit informé de ſa bonne foy & ſçavoit qu'il n'avoit pas tenu à ce Prince qu'il ne ſe fût aquitté de ſa promeſſe. Chilperic ne trouva pas dans ce mariage toutes les douceurs qu'il avoit eſperé d'y rencontrer. Galſuinde étoit fiere comme le ſont toutes les Eſpagnoles, & n'étoit pas d'humeur à ſoufrir que ſon Epoux partageât avec une autre un cœur & des ſoins qu'elle croyoit meriter tous entiers. Elle s'aperçut bien tôt de l'amour que ſon in-

fidelle

fidelle avoit pour Fredegonde & fit paroître son ressentiment avec éclat. Chilperic acoûtumé à la patience d'Andoüaire, ne put s'acommoder des emportemens de Galsuinde; & Fredegonde n'oublia rien pour l'aigrir d'avantage contr'elle. Comme, elle voyoit sa perte certaine, à moins qu'elle ne perdit la Reine, elle ne balança point à prendre la résolution de la prévenir; & elle sçut si bien profiter des indignes foiblesses dont ce Prince luy avoit si souvent donné des marques, qu'elle luy persuada de se défaire de Galsuinde. Chilperic aprés avoir pris cette résolution témoigna à la Reyne plus de complaisance qu'à l'ordinaire & ne vit Fredegonde qu'avec de grandes précautions pour luy ôter tout sujet de défiance; & lors qu'il la vit entiérement guérie de ses soupçons jaloux, une nuit étant couché avec elle, il l'êtrangla avec ses propres cheveux.

Sigibert ayant apris la mort de sa belle sœur crut la devoir vanger, & en forma le dessein, sans considerer que le

meurtrier

meurtrier étoit son frere. Il engagea même Gontran à joindre ses armes aux siennes. Chilperic leva des troupes pour se mettre en état de leur résister, & avant que de se mettre à leur tête, épousa Fredegonde. Il ne fut pas heureux dans cette guerre, son armée ayant été défaite ; & Theodebert son fils aîné ayant perdu la vie dans ce combat, il se sauva avec peine à Tournay, où Sigibert le vint incontinent assiéger. Fredegonde à qui les crimes ne coûtoient rien à commettre, suborna des assassins qui tuérent ce Prince dans sa tente, & délivra par ce moyen le Roy son Epoux. Chilperic eut tant de reconnoissance de ce service qu'il crut devoir pour le payer, assurer la Couronne aux enfans de Fredegonde au préjudice de ceux qu'il avoit eu d'Audoüaire. Meroüée à qui le Royaume apartenoit, comme êtant l'aîné, ayant appris ce qu'on négotioit contre ses interêts, prit les armes contre son Pere & se retira à Roüen, où Brunehaut veuve de Sigibert avoit été reléguée par ses

deux

deux beaux freres. Il y vit cette Princesse & la trouva si aimable, quoi qu'elle eût déja plus de quarante ans, qu'il résolut de l'épouser. Il luy en fit la proposition & n'eut pas de peine à obtenir son consentement, parce que cette Princesse regarda ce mariage comme un moyen d'obtenir sa liberté. A la premiere nouvelle que Chilperic en receut, il marcha droit à Roüen avec ce qu'il put assembler de troupes. La ville fit peu de résistance, & Chilperic par sa prise se rendit maître des deux nouveaux mariez. Il fit déclarer nul leur mariage comme fait sans son consentement; & aprés avoir fait enfermer Brunehaut dans le vieux Palais de Roüen, il s'en ala à Soissons emmenant avec luy son fils. Il n'y fut pas plûtôt arrivé qu'il s'y vit assiegé par les Champenois qui tenoient le parti de Childebert fils de Sigibert. Fredegonde pour se délivrer d'un siege sortit de la ville avec Clovis dernier des enfans d'Audoüaire, & n'y revint qu'aprés que la guerre fut terminée par la défaite des Champenois. A son retour l'irruption

tion de ces peuples fut la premiére matiere de conversation, & Fredegonde insinua adroitement à Chilperic qu'ils n'étoient entrez dans ses Etats qu'à la solicitation de Meroüée, qui avoit prétendu avec leur secours s'emparer du trône. Quoique mille raisons dussent justifier la conduite de ce Prince, Chilperic se trouva coûpable, parce que Fredegonde l'acusoit, & l'ayant fait raser l'enferma dans un Cloître. Cette cruelle Reine ne fut pas contente de cette punition, qui n'étoit que trop sevére pour un crime imaginaire, & jugeant qu'elle ne pouvoit assurer la couronne à ses enfans, tant que ceux d'Audoüaire vivroient, elle crut devoir s'en défaire entiérement. Pour en venir à bout, il faloit engager Meroüée à commettre quelque nouvelle action qui luy atirât l'indignation de son Pere. Elle luy envoya dans sa prison Gontran Boson qui étoit entiérement devoüé à ses interêts. Ce jeune Prince le connoissoit pour luy avoir veu commander les armées de Sigibert; mais il ignoroit ses liaisons secrétes avec sa belle Mere, & ainsi

ainsi il donna aisément dans le piége que ce traître luy tendit, il luy proposa de sortir de son Convent pour se déclarer le chef d'un parti qu'il avoit formé sous son nom, & luy donna moyen d'échaper & de s'aler mettre à la téte des troupes: mais il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il y fut assassiné par celuy la méme entre les bras duquel il s'étoit jetté; ce que Chilperic regarda comme un grand service, parce qu'il n'étoit pas informé du détail de cette négotiation.

*Il ne restoit plus que Clovis des enfans d'Andoüaire, & Fredegonde ne desesperoit pas de trouver les moyens de s'en défaire, comme elle avoit fait de ses deux aînez, dans le dessein de faire régner ses enfans aprés la mort du Roy: mais le ciel qui ne vouloit pas la laisser joüir du fruit de tant de crimes luy enleva par la peste en moins de six mois les trois Princes qu'elle avoit eu de Chilperic. Le Roy n'ayant plus d'enfans que Clovis, luy donna toutes ses afections & le rendit par ce moyen, plus odieux à Fredegonde. Ce

* *Ann. 577*

jeune Prince n'avoit pas moins de haine pour sa belle Mere, & quoi qu'il eu grand interêt de cacher ses sentimens, qui pouvoient le perdre, il ne put s'empêcher d'en faire confidence à une des filles d'honneur de cette Princesse avec qui il étoit en intrigue. Les amans ne pouvant avoir rien de reservé pour leurs maitresses; il dit un jour imprudemment à cette fille, que s'il pouvoit parvenir à la couronne il ne laisseroit pas la mort de ses freres sans vengeance, & qu'il feroit punir Fredegonde suivant la rigueur des loix. Ce discours ayant été raporté à la Reine, comme elle avoit sujet d'en craindre l'éfet, elle songea à prévenir Clovis, elle l'acusa auprés de son Pere d'avoir fait perir les trois enfans nez de leur mariage par des charmes qu'avoient composez sa Dame & sa fille, qui étoit la méme à qui le Prince avoit fait cette dangereuse confidence. Le Roy donnãt dans ce piege quoi que grossier, fit arrêter ces deux malheureuses, qui furét apliquées à la question & n'en pouvant suporter les tourmens, elles avoüerent

avoüerent pour s'en délivrer tout ce qu'on voulut & méme plus qu'il n'en faloit pour convaincre Clovis. Le Roy aprés avoir veu le procez verbal de question, commanda à Didier & à Boson capitaines de ses gardes & créatures de Fredegonde de se saisir de la personne de son fils, ce qu'ils éxecuterent avec beaucoup d'inhumanité. Ils conduisirent ce Prince par ordre de son Pere à Chelles, de là à Noisy au dela de la Marne où ils le poignardérent,& au retour persuadérent au Roy qu'il s'étoit tué luy méme pour éviter le suplice que son crime meritoit. Quelques jours aprés la Dame d'honneur & sa fille, furent condannées à étre brulées vives & éxecutées à Paris dans la place publique. La cruauté de Fredegonde n'en demeura pas là De peur qu'il ne restât quelcun qui pût vanger la mort de tant d'innocens, elle se défit encore d'Audoüaire & de Basine sa fille, quoi qu'étant toutes deux enfermées dans un Cloître, elles ne dûssent luy donner aucun ombrage. Il ne manquoit plus à cette ambitieuse Princesse pour

pour se voir contente, que d'avoir un fils qui pût succeder aux Etats de Chilperic. Le ciel qui n'avoit pas encore resolu de punir ses crimes luy en donna un, qui eut nom Clotaire, & qui réünit encore en sa personne le Royaume de France qui n'a pas été divisé depuis. La cruauté n'étoit pas le seul vice de Fredegonde; elle y joignit aussi l'impudicité. plusieurs amans eurent part à ses faveurs, & entr'autres Didier & Boson dont nous avons déja parlé & Belerane Archevêque de Bordeaux. Mais celuy qui possedа plus long tems son cœur & avec plus d'atachement fut Landry de la Tour, Maire du Palais, Comme il étoit plus jeune & mieux fait que les autres, il les obligea à luy ceder la place. Cependant quoi que cette intrigue fut publique à la Cour, le Roy n'en avoit aucune connoissance, les maris étant ordinairement ceux qui sont le plus tard informez des désordres de leur maison. Il découvrit néanmoins à la fin ce mistére, & cette découverte luy coûta la vie.

*Vn jour ayant fait une partie de

* *Ann. 584.*

chasse, ils se leva fort matin, laissant Fredegonde encore endormie dans son lict. Le tems ne se trouva pas favorable & l'obligea à revenir beaucoup de meilleure heure qu'il n'avoit acoûtumé. Il étoit venu à toute bride suivi d'un page seulement; il mit pied à terre & montant par un escalier dérobé entra sans être veu dans la chambre de la Reine qui étoit alors à sa toilette; il passa derriére sa chaise, il luy frapa sur l'êpaule avec une baguette & cette Princesse qui étoit atentive à sa coifure, & qui n'avoit l'imagination remplie que de l'idée de son favori, dit sans se tourner, Landry, un galant homme ne doit jamais prendre les Dames par derriére. Le Roy surpris d'un discours si peu atendu, sortit de la chambre sans proferer une seule parole & laissa Fredegonde qui s'étoit aperçue de sa méprise dans un grand étonnement; plus il avoit témoigné de moderation plus cette Princesse crut qu'il y avoit à craindre pour elle & ne douta point qu'elle ne résentit bientôt les éfects de sa vengeance. Chilperic étoit remonté à che-

val & étoit alé rejoindre ſon équipage qui n'étoit pas encore revenu. Fredegonde profita de cet intervale pour resoudre ce qu'elle avoit à faire dans une conjoncture ſi délicate. Elle envoya incontinent chercher Landry & luy ayant conté ce qui venoit de luy arriver, elle luy demanda ce qu'il faloit faire. Landry luy conſeilla de ſe retirer promtement auprés de Gontran & de ſe mettre ſous ſa protection. La Reine le regardant avec des yeux qui quoi que paſſionnez, marquoient quelque dépit, pour un Cavalier, repartit elle, qui s'eſt aquis quelque reputation par les armes, vous formez une réſolution bien peu genereuſe. Toute femme que je ſuis, laiſſez moy prendre mon parti; il faut perdre Chilperic où nous ſommes perdus & dans cette ocaſion tous les momens nous ſont précieux. Si nous l'épargnons aujourd'huy, il ne nous épargnera pas demain. Il eſt preſque ſeul à la chaſſe, ſongez à vous en défaire où reſolvez vous à porter la téte ſur un échafaut. Landry demeura d'abord interdit à cette propoſition,

mais

mais enfin aprés avoir révé quelques momens, il reprit la parole avec assez de fermeté ; il mourra, luy dit il, Madame & vous serez obéïe. Il sortit en méme tems de la chambre sans parler d'avantage, & étant retourné chez luy, il envoya chercher six hommes dont il connoissoit l'intrépidité & qu'il sçavoit étre entiérement dévoüez à ses interets, ausquels il dit son intention, & leur ayant fait donner les meilleurs Chevaux de son écurie avec de l'argent pour se sauver où ils voudroient, il les envoya au lieu ou le Roy étoit à la chasse. Ces assassins s'y rendirent incontinent, & l'ayant suivi le reste du jour l'aprochérent à la faveur des ténebres, lors qu'il rentroit dans la ville presque seul; & l'ayant percé de plusieurs coups, se jettérent dans la forest voisine. Fredegonde ayant apris que le coup étoit fait, se mit sous la protection de l'Evêque de Paris, & envoya en suite ofrir la régence du Royaume & l'éducation de son Fils à Gontran, qui l'acepta & prit leur défense contre Childebert & sa Mere Brunehaut, qui

vouloient disputer la Couronne au jeune Clotaire. Fredegonde se voyant indépendante, continua sa vie licentieuse avec tant de scandale, que Pretextat Archevéque de Roüen, ne put s'empêcher de luy en faire des remontrances. Cette liberté déplût à la Reine, qui ne pouvant souffrir qu'on blâmât sa conduite, fit assassiner ce Prelat pendant qu'il celebroit la Messe. Gontran étant mort quelque tems aprés, Fredegonde eut assez de credit pour faire donner la Regence du Royaume à Landry. Childebert qui y avoit pretendu en fut si indigné qu'il porta la guerre, dans les Etats de Clotaire. La Reine ne s'étonna point à l'aproche de son armée, & voulut elle même marcher contre ses ennemis; & menant avec elle son Fils, elle le porta de rang en rang pour le faire voir aux soldats: Elle donna ensuite la bataille avec tant de valeur, de conduite & de succez qu'elle défit entiérement les troupes de Childebert. Aprés cette victoire elle entra dans l'Austrasie où elle fit de grandes conquêtes; mais une fiévre

maligne

maligne termina ses jours & ses ambitieux desseins.

Amours de Dagobert.

* DAgobert Fils de Clotaire avoit épousé du vivant de son Pere, Gomatrude Princesse Austrasienne, parente de Cunibert & de Pepin. Il y avoit entr'eux une si grande antipatie qu'ils n'avoient pû la surmonter ; soit qu'il n'y eût aucun raport dans leurs humeurs, ou qu'ils eussent herité de la haîne de leurs familles, y ayant toûjours eû beaucoup d'aversion entre les Princes du sang de Meroüée, d'où Dagobert sortoit, & ceux de la branche de Clodion, à qui la Reine devoit son origine. Dagobert qui aimoit assez la Musique étant alé un jour à l'Abaïe de Romilly auprés de Paris pour assister aux Vêpres, y entendit une voix qui luy plut extrémement. Aprés que l'office fut achevé il entra dans le Convent & demanda à voir celle qui avoit

* *Ann. 626.*

ſi bien chanté. L'Abeſſe la fit venir & la lui aiant préſentée, lui dit qu'elle s'apelloit Nantilde. Le Roi ne fut pas moins charmé de ſa beauté qu'il l'avoit été de ſa voix, & l'ayant tirée à part, lui dit que c'étoit dommage qu'une ſi agréable perſonne fût renfermée dans un Cloître. Nantilde lui répondit qu'elle n'avoit pris le Voile que par obéïſſance; que ſes parens l'avoient contrainte à quiter le monde, & que ſi ſa Majeſté vouloit lui acorder ſa protectiō elle reclameroit contre ſes vœux. Le Roi fut ravi de la trouver dans une diſpoſition qui flatoit ſes eſpérances, ſentant déja pour elle une violente paſſion. Dés qu'il fut de retour à Paris, il chercha les moiens de rompre les nœus qui l'atachoient à Gomatrude, & aiant trouvé des Prélats aſſez complaiſans pour aprouver ſon deſſein, il fit déclarer nul ſon mariage. Dés qu'il ſe vit libre, il fit ſortir Nantilde de ſon Convent & l'épouſa publiquement.

* Dieu ne benit pas ce mariage & ne donna point d'enfans à la nouvelle Reine ce qui refroidit inſenſiblement

* *Ann. 630.*

l'amour de Dagobert & lui fit naître l'enuie d'aler tenir les grands jours dans les principales viles de ſon Roiaume, ſuivant la coûtume des Rois de la premiére race. Pendant qu'il étoit à Blois une jeune perſonne vint lui preſenter un placet & lui demanda juſtice contre le Comte, qui abuſant de ſon autorité s'étoit emparé de quelques terres qui apartenoient à ſon Pere. Elle fit ſon compliment avec tant de grace que le Roi en demeura charmé & luy promit de lui faire rendre juſtice. Aprés qu'elle fut partie, il envoia chercher le Comte & s'étant informé du détail de cette afaire, lui commanda de ſatisfaire Raguetrude (c'étoit le nom de cette belle.) Elle vint le lendemain avec ſon pere remercier le Roi qui leur ordonna de ſuivre la Cour. Pendant le voiage Dagobert donna tant de marques d'amour à cette fille qu'elle n'y put demeurer inſéſible, & enfin au retour, elle acoucha à Orleans d'un fils qui fut nommé Sigebert par Aribert Roi d'Aquitaine frere de Dagobert. La cérémonie du baptême fut faite par S.

Amant Evéque d'Vtrecht. On dit que cet enfant qui n'avoit alors que quarente jours lors que l'Evêque prononça ces paroles, VIS BAPTISMARIS, répondit VOLO ; ce qui surprit extrémement toute l'assemblée. Raguetrude conserva pendant plusieurs années le cœur & les inclinations de Dagobert, qui lui demeura fidelle : mais aiant revû Nantilde, il ne put résister à ses caresses & eut d'elle un fils qui fut nommé Clovis, qui lui succeda. La naissance du jeune Prince raluma ses premiers feux, il demanda pardon à Nantilde de ses égaremens & lui sacrifia Raguetrude qui se voiant méprisée, se retira dans un Convent.

Alpayde Maîtresse de Pepin Maire du Palais sous le Regne de Childebert II.

*SUr la fin de la premiere race, les Rois suivans s'abandonnant entiérement à la volupté se déchargeoient

* *Ann. 706.*

 telle

tellement du ſoin de leur Etat ſur leurs Maires, qu'ils ne ſe mêloient d'aucune afaire. Pepin éxerçoit cette dignité ſous le régne de Childebert ſecond. C'étoit un de ces grands genies, que le Ciel ſemble n'avoir formez que pour commander aux autres. Tous les François avoient pour luy une ſi grande déférence, qu'ils regardoient ſes volontez comme autant d'Oracles. Il eſt vray que ſes vertus le rendoient extrémement digne de la puiſſance abſoluë où il s'étoit élevé. Il étoit ennemi de la molleſſe : & pendant les premieres années de ſon Miniſtere, il avoit paru inſenſible à l'amour. Il avoit toûjours fort bien vécu avec ſa femme Plectrude, quoi qu'elle fût aſſez âgée, & d'une humeur impérieuſe ; mais il y a des momens où les plus grands Heros ſe laiſſant ſurprendre à cette dangereuſe paſſion qui les égale aux autres hommes. Vn Seigneur François nommé Dodon avoit eu querelle contre un de ſes voiſins, & l'avoit tué : les parens du mort le pourſuivoient avec chaleur, & ſelon toutes les aparences, il ne pou-

voit éviter de soûfrir la peine portée par les Loix, à moins qu'il n'obtînt sa grace du Prince. Sa sœur Alpayde l'ala demander à Pepin: c'étoit une des plus belles personnes du Royaume, & elle avoit des maniéres si engageantes, qu'il étoit difficile de lui refuser quelque chose. Pepin la vit avec admiration & sentit à sa veüe, quelque chose qu'il n'avoit jamais senty. Il se reprocha en secret sa foiblesse, & fut sur le point de renvoyer Alpayde brusquement: néanmoins il ne put se résoudre à la perdre pour jamais, & pour avoir un prétexte de la revoir, il luy dit qu'il vouloit éxaminer les informations; que si l'action s'étoit bien passée & qu'elle meritât grace, il l'acorderoit à son frere. Il fit ensuite le dificile, forma de grands obstacles, & enfin, aprés avoir receu plusieurs visites d'Alpayde, luy déclara que la vie de Dodon dépendoit des complaisances qu'elle auroit pour son amour. Cette fille demeura surprise du discours du Maire, auquel elle ne s'étoit pas atenduë, elle rougit, elle pâlit; mais enfin Pepin

acompagna cette propoſition de termes ſi paſſionnez & de ſi grandes promeſſes qu'Alpayde ne put plus ſe défendre : elle céda à ſes empreſſemens, & s'étant rendue à ſes careſſes devint Mere de Charles Martel, qui s'eſt depuis rendu ſi fameux dans l'hiſtoire. Pleſtrude ayant découvert ce commerce, fit un grand vacarme, & s'emporta tellement contre ſon époux, qu'elle le porta par ſon extravagance à chercher les moyens de s'en défaire. Il étoit fâcheux à un homme de ſon rang & de ſa reputation de voir que ces troubles domeſtiques le rendoient l'objet de la raillerie publique : cependant il ne pouvoit quiter Alpayde, & croyoit méme qu'il y auroit de la foibleſſe de la ſacrifier à ſa femme, parce qu'elle avoit fait du bruit. Il ſe ſervit alors de la licence que prenoient les François de repudier leurs femmes contre les défenſes de l'Egliſe & contre les ſacrez Canons. Il ſe ſépara de Pleſtrude, & continua ſi publiquement ſon intrigue avec Alpayde, que Lambert Evêque de Liege, aprés luy avoir fait ſouvent

souvent de sevéres reprimandes en particulier & en public, le menaça de l'anatheme. Alpayde en fut alarmée & en fit ses plaintes à son frere Dodon, qui étant un homme violent assassina le S. Evêque. Le Ciel ne tarda guére à l'en punir, il fut ataqué de la maladie pédiculaire, qui le porta à un si grand désespoir qu'il se précipita dans la Meuse. Peu de temps aprés Pepin mourut, & Plectrude s'empara du Gouvernement & de la personne de Charles, qu'elle fit enfermer dans le Château de Cologne, où elle faisoit son séjour ordinaire. Charles néantmoins trouva moyen d'échaper de la prison & ayant formé un puissant party se fit élire Maire du Palais & obligea Plectrude à renoncer à toutes ses pretensions.

Amours de Charlemagne.

* QUoi que Charlemagne ait eu plusieurs Maîtresses du vivant [illegible] quatre femmes, on ne sçait le nom [illegible]

* *Ann.* 771.

de Reginie & d'Adelonde ; & on ignore méme comment s'apelloit la mere de Pepin, l'aîné de ses enfans naturels.

Cet Empereur ayant passé par Mayence, lors qu'il aloit faire la guerre aux Saxons, le Comte Ganclou qui tenoit un rang considerable dans cette partie de l'Alemagne, le pria de recevoir Reginie, sa parente assez proche, au nombre des filles d'honneur de l'Imperatrice. Luygarde, qui l'avoit acompagné dans ce voyage. Charles y consentit volontiers, & trouva cette fille si aimable qu'il prenoit souvent plaisir à l'entretenir pour se délasser de ses pénibles ocupations. Ce Prince qui n'avoit crû d'abord faire de ses entretiens qu'un amusement, s'aperceut qu'il étoit devenu sensible pour Reginie, & désira qu'elle répondit à sa passion. Comment résister aux empressemens d'un Prince qui étoit déja l'admiration de toute l'Europe ? Reginie se laissa vaincre & devint grosse. Charles craignant que l'Imperatrice ne s'aperçeut de cette intrigue, la laissa à Aix la Cha-

pelle, où elle mourut bientôt aprés, cependant Reginie acoucha de Frogon, qui fut depuis Evêque de Mets; & l'année suivante d'un autre Prince qui fut nommé Hugues. Reginie qui devoit toute sa fortune à Ganclou, n'en fut pas ingrate: Elle lui procura des charges & des employs qui l'obligérent à suivre la Cour. Pendant ces voyages comme il étoit souvent avec sa parente, il vit dans sa chambre une de ses compagnes nommée Adelonde pour laquelle il conceut une passion si violente qu'il resolut de l'épouser. Il en demanda la permission à l'Empereur lors qu'il fut de retour à Aix la Chapelle, & ce Prince y consentit d'abord: mais depuis ayant mieux goûté l'esprit d'Adelonde, il ne put se resoudre de la voir entre les bras d'un autre, & ayant trouvé quelque prétexte de retirer sa parole, il s'engagea entiérement avec cette fille & abandonna Reginie. Cette seconde Maîtresse ne fut pas plus cruelle que la premiére, & le fit Pere du Prince Thierry. L'amour ne l'occupoit pas si fort qu'il ne songeât aux

afaires de ſon Etat : ayant apris qu'Al-
fonce Roy de Leon avoit fait une li-
gue contre luy avec Fortun Garſil Roy
de Navarre, & avec Marſille Roy
Maure de Cordoüe, il paſſa les Pyre-
nées pour les aler combatre. Ganelon
crut l'ocaſion favorable pour ſe vanger
de ce que l'Empereur lui avoit enlevé
ſa Maitreſſe, & deshonoré ſa parenté.
Il ala trouver les ennemis & les ayant
avertis de la route que l'armée Impé-
riale devoit prendre, il fut cauſe de la
perte de la bataille de Roncevaus, où
perit l'Eſlite de la Nobleſſe Françoiſe.
La trahiſon du Comte fut découverte
& il en reçut une punition proporti-
onnée à l'énormité de ſon crime, on en
voit encore des marques aux tours de
Montlhery & de la Queüe en Brie, qui
luy apartenoient : elles furent à moitié
raſées, & ſont toûjours demeurées de-
puis en cet état. Reginie qui n'avoit
point eu de part à la conjuration de ſon
parent, n'en eut point auſſi à la peine
& fut toûjours conſiderée par Charle-
Magne, qui employa méme ſes enfans
dans ſon teſtament. Mais les grands

du Royaume & les Etats dépendans de l'Empire ne voulurent pas permettre qu'ils partageassent avec les légitimes.

* Les Galanteries de Charles avoient été si publiques qu'elles donnérent lieu aux Princesses ses filles, qu'il n'avoit pas voulu marier, de se chercher aussi des amans : & quoi que l'Empereur reccût des avis de leur conduite déréglée, il ne faisoit qu'en railler & les laissoit vivre à leur fantaisie. Aprés sa mort, Loüis son fils aîné, qui étoit d'un caractére tout diferent voulut remédier à ce désordre, & commit les Princes Walon, Warner, Lambert, & Tagobar pour en informer & faire punir ceux qui se trouveroient coupables. Il les envoya devant à Aix la Chapelle, & les suivit peu de tems aprés avec une puissante armée, pour apuyer l'éxécution de ses ordres & s'oposer aux prétensions de ses sœurs qui avoient formé un puissant party contre lui, & vouloient demander les armes à la main leur part de la succession de leur Pere. Les prisons d'Aix la Chapelle furent bien tôt remplies de ceux qui avoient

* *Ann.* 814.

abusé

abusé de la facilité de ces Princesses, ou qui avoient favorisé leurs amours impudiques, ils y furent punis suivant que leurs fautes méritoient. Harvin qui avoit été assigné pour venir répondre sur les informations qui avoient été faites contre lui, comparut à l'assignation, mais armé & bien acompagné; & lorsque Vamer & Lambert voulurent luy faire préter l'interrogatoire, il mit l'épée à la main, tua le premier & blessa l'autre dangereusement à la cuisse. Il ne put néanmoins éviter la mort, & fut massacré avec tous ceux de sa suite par les gardes & par les Officiers des Princes. Lors que Loüis fut arrivé à Aix la Chapelle, il y manda ses sœurs, & aprés avoir fait faire en leur présence la lecture du testament de son Pere, il leur reprocha leur mauvaise conduite, & les relégua ensuite dans les terres dont Charlemagne leur avoit donné l'usufruict, pour leur tenir lieu d'apanage.

Valdrade Maîtresse de Lotaire Roy de Lorraine.

* APrés la mort de Loüis le Debonnaire, ses Etats furent partagez entre ses enfans. Lotaire fut Empereur & Roy d'Italie; Loüis obtint la Germanie; Charles la Bourgogne avec la Neustrie; & Pepin l'Aquitaine. Lotaire s'étant fait Moine laissa trois enfans mâles, Loüis, Lotaire & Charles. Loüis eut pour son partage l'Italie avec l'Empire; Lotaire le Royaume de Lorraine; & Charles la Provence avec une partie du Royaume de Bourgogne. Le jeune Lotaire avoit épousé du vivant de son Pere Thietberge fille d'Huebert Comte de la Bourgogne Transjurane, qui contenoit ce qui fait aujourd'huy la Savoye. Il étoit tendrement aimé de cette Princesse & avoit pour elle toute la complaisance que meritoit sa vertu; mais cette union ne

* Ann. 862.

dura

dura pas longtems. La chasse faisant le principal divertissement de ce Prince, un jour étant surpris d'un violent orage pendant qu'il relançoit un Cerf assez proche de Mets, il se retira dans un Château voisin & y fut receu d'une maniére fort obligeante par Valdrade fille de celuy à qui apartenoit cette maison. Il ne fut pas moins charmé de son esprit que de sa beauté & s'estima heureux de ce que le mauvais tems luy avoit procuré une rencôtre si agréable. Il rendit depuis de si frequentes visites à Valderade, que la Reine surprise de le voir si éloigné d'elle, voulut sçavoir quels pouvoient étre ses amusemens. Elle le fit suivre & découvrit par ce moyen qu'elle avoit une rivale. Cette princesse ne put dissimuler sa jalousie. Elle en fit à Lotaire des reproches si aigres que pour s'en vanger, il ne garda plus aucunes mesures. Il fit venir Valdrade dans son Palais & luy donna autant d'Officiers que si elle eût été déja sa femme. Valdrade abusant du pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit du Roy, luy persuada de se défaire de

Thietberge

Thietberge, dont les chagrins venoient troubler leurs plaisirs, & de faire casser son mariage. Lotaire proposa à Gontier Archevêque de Cologne son grand Aumônier le dessein qu'il avoit de repudier la Reine; & pour l'engager à le favoriser, il luy fit espérer que quand il seroit libre, il épouseroit sa niéce Hermengarde. Gontier flaté de cette douce espérance convoqua à Mets un Concile Nationnal composé de tous les Prelats du Royaume & ayant gagné Thietgaud Archevêque de Treves qui luy promit de le servir avec tous ses amis, il proposa dans l'assemblée la dissolution de ce mariage, fondé sur ce que Thietberge avoit commis inceste avec son propre frere & que Lotaire avoit fiancé Valdrade avant que d'épouser la Reine. Il produisit même de faux témoins pour soûtenir cette calomnie, & ménagea si bien les esprits qu'il y obtint tout ce que le Roy souhaittoit. On adjourna Thietberge; on l'intetrogea sur les cas qui luy étoient imposez & on lui confronta les témoins qui persistérent dans leurs dépositions.

positions, ce qui donna lieu à l'assemblée d'ordõner qu'elle seroit separée du Roi, son mari & reléguée en tel lieu qu'il plairoit à sa Majesté. Quoi que cette sentence mit Lotaire en liberté de joüir de ses amours, il n'en fut pas néanmoins entiérement satisfait. Valdrade vouloit porter la couronne & assurer la succession du Royaume aux enfans qu'elle auroit de lui; & dans cette vëue elle le pressa de faire en sorte que le Clergé de Lorraine s'expliquât plus clairement sur l'invalidité de son mariage avec Thietberge. Lotaire convoqua une seconde assemblée à Aix-la Chapelle, où il representa aux Prelats qu'étant nécessaire pour le bien public qu'il eût des enfans qui pussent hériter de sa Couronne, il les prioit d'examiner si son mariage étoit valablement contracté avec Thietberge, afin qu'il la reprit si elle étoit sa femme légitime, & qu'il en épousât une autre si ces premiers liens étoient rompus. Il témoigna tant de sincérité à l'assemblée, qu'elle ne fit aucune dificulté de luy permettre de contracter un second ma-
riage

riage; & il fit incontinent publier ce jugement par tout ſon Royaume. Il témoigna enſuite à Gontier qu'il étoit dans le deſſein d'acomplir la parole qu'il lui avoit donnée, & l'engagea à luy envoyer ſa Niéce Hermengarde: mais aprés en avoir obtenu tout ce qu'il en déſiroit, il la renvoia à ſon Oncle & épouſa publiquement Valdrade à Saverne.

* Thietberge ſe voyant traitée avec tant d'ingnité ſe retira auprés de ſon frere qui implora le ſecours de Charles le Chauve Roy de France, & de Loüis le Germanique, qui furent bien aiſe d'avoir ce prétexte pour envahir les Etats de leur Neveu Lotaire. Le Pape Nicolas VI. aiant eu avis de la guerre qui s'aloit alumer entre ces Princes leur dépêcha Arſenius en qualité de Legat, pour tâcher d'acommoder ce diferent & prendre connoiſſance de cette afaire. Aprés qu'Arſenius ſe fut pleinement informé il s'en retourna à Rome acompagné des deux Archevéques, Gontier & Thiergaud, qui prétendoient faire confirmer à Rome la ſentence

* *Ann.* 863.

rendue

rendue contre Thietberge. Mais le Pape aiant connu leur prévarication, la cassa dans un Concile assemblé exprez à S. Jean de Latran, déposa ces deux Prélats, & les excommunia. Au lieu de se soûmettre à ce jugement, ils se retirérent auprés de l'Empereur Loüis frere de Lotaire & écrivirent à sa Sainteté une lettre fort insolente par laquelle ils la déclaroient excommuniée elle même. Ils se liguérent ensuite avec Jean Archevêque de Ravenne, & avec Photius Patriarche de Constantinople, & furent sur le point de former un schisme dans l'Eglise: mais Dieu protégea la justice de la cause de Nicolas & obligea tous ces Prelats à se soûmettre à son autorité.

* Le Pape renvoia à Mets Arsenius pour obliger Lotaire à reprendre la Reine sa femme. Le Legat ne voulant rien faire de son chef dans une matiére si délicate assembla tous les Evêques de France, & aiant fait reconnoître à ces Prelats l'innocence de Tietberge, il les pria de lui prescrire la conduite qu'il devoit tenir pour reparer le scan-

* *Ann.* 864.

dale que Lotaire avoit commis. Il fut résolu dans cette assemblée qu'Arsenius exhorteroit le Roi au nom du S. Siége à reprendre sa femme légitime, & à rompre tout commerce avec Valdrade sous peine d'excommunication. Le Legat s'aquita de cette commission avec tout le respect dû à la Majesté Royale; mais aussi avec toute la fermeté qu'éxigeoit le caractére dont il étoit revétu. Lotaire surpris de cette menace, rapella Thietberge, & éloigna Valdrade qui étant citée à Rome chargea Angeltrude sa confidente fille du Comte Mainfroy d'obtenir son absolution. Angeltrude étoit obligée de faire ce voyage avec le Legat pour ses propres interets, aiant éte excommuniée par ce qu'elle avoit quité Boson son Mari pour épouser Auger son Vassal. Lors qu'Angeltrude partit de Mets, elle paroissoit pénétrée d'un vif repentir, & fortement résolue de faire pénitence de ses désordres passez, mais à peine fut elle arrivée au pied des Alpes que ne pouvant vivre éloignée de celui qu'elle aimoit, elle partit secrettement sans en rien dire au

Legat

Legat, & vint retrouver ſon Amant. Lotaire ne fut pas plus conſtant dans ſa réſolution : dés qu'il vit Arſenius parti, il chaſſa encore une fois l'innocente Thietberge, & renouvella ſes engagemens criminels avec Valdrade ; il pouſſa méme la violence ſi loin qu'il voulut atenter à la vie de cette Princeſſe.

* Thietberge ne ſe trouvant plus en ſeureté dans les Etats de ſon époux, ſe retira auprés de Charles le Chauve qui la prit en ſa protection, & fit ofrir au Roy ſon Neveu un Champion pour ſoûtenir les droits de cette Princeſſe, ſuivant l'uſage de ce tems-là : mais le Pape ne voulut pas ſoufrir qu'une afaire qu'il avoit déja jugée fût remiſe au hazard d'un combat, & fit repreſenter à Charles qu'il ne pouvoit paſſer outre ſans entreprendre ſur ſon autorité. Ce Prince ne voulant rien faire qui pût déplaire à ſa Sainteté ſe contenta d'exhorter Lotaire à rapeller auprés de luy Thietberge, mais il n'en put rien obtenir.

* *Ann.* 865.

* Cette Princesse voiant qu'elle n'avoit plus rien à atendre de ce côté-là retourna auprés de son frere Heubert, qui n'ayant plus de moyens pour soutenir les interets de sa sœur que la force & les armes, mit sur pied une armée, avec laquelle il entra dans les Etats de Lotaire, où il fit de grands ravages. Ce Prince assembla des troupes pour s'en vanger, & s'étant mis à leur tête passa le Mont Jura, mais la fortune ne lui fut pas favorable ; il y perdit trois armées sans pouvoir prendre aucune place dans la Bourgogne Transjuranne. Lotaire rebuté de tant de pertes entra dans les Etats du Prince rebelle à Conrard pere de Raoul, qui fut plus heureux que le Roy son maître, car il découvrit des passages mal gardez, & surprenant Heubert défit entiérement ses troupes & le tua de sa main. Thietberge ayant apris la mort de son frere se retira à Rome ou elle prit le voile, & s'enferma dans un Cloître laissant le Roy son mari jouïr paisiblement de ses amours, mais la mort mit bien tôt fin à sa vie, & à ses désordres.

* *Ann. 866*

Richilde Maitreße de Charles le Chauve Empereur & Roy de France.

* CHarles le Chauve avoit épousé Ermentrude petite fille d'Adelart, qui avoit éxercé la charge de Tresorier de l'Epargne sous le régne de Loüis le Débonnaire son pere, & qui s'étoit extrémement enrichi aux dépens de son maître. Ce Prince vivoit fort bien avec la Reine, & avoit autant de complaisance pour elle que s'il n'y eût point eû d'inégalité dans leurs conditions. Aprés que Thietberge eut quité le monde, Richilde sa Niéce se retira auprés de la Reine Ermentrude, qui tâcha de la consoler de cette disgrace : Elle la recommanda si souvent au Roy son époux & luy en dit tant de bien qu'il voulut connoître si les loüanges qu'on lui donnoit n'étoient point flatées. Il s'entretint plusieurs fois

* Ann. 869.

fois avec elle, & luy trouva dans l'esprit un tour si aisé, & si délicat, qu'il ne put se défendre de l'aimer. Il fut long-tems sans oser lui découvrir sa passion, parce qu'il lui trouvoit des sentimens si vertueux qu'il craignoit de s'atirer sa colére. Il ne put néantmoins conserver long tems cette retenüe: Sa dignité & la reputation qu'il avoit aquise par mille exploits glorieux, lui firent espérer qu'il seroit écouté avec quelque indulgence. Il parla, & trouva beaucoup de résistance dans l'esprit de Richilde. Elle emploia toute son adresse pour le guerir de son amour, & lui dit avec beaucoup de fermeté, qu'ayant vu le désordre qu'avoient causé dans sa famille la passion de Lotaire pour Valdrade, elle ne vouloit pas donner le méme chagrin à la Reine Ermentrude sa bien-factrice, & atirer la malédiction du Ciel sur un Prince qu'elle estimoit. Richilde persista long tems dans cette résolution, mais enfin, quel moyen de résister à un Roy bien fait, & fort amoureux? Cette Princesse se laissa vaincre. Elle

garda néanmoins tant de mesures dans cette intrigue que la Reine n'en eut jamais aucune connoissance: ce qui donna tant d'estime à Charles pour sa vertu, qu'il l'épousa, aprés la mort d'Ermentrude.

Ansegarde Maîtresse de Loüis le Begue, Empereur & Roi de France.

* PEndant les longues guerres que Charles le Chauve eut contre Loüis le Germanique, & ses enfans, Loüis le Begue son fils aîné demeura auprés de Richilde sa belle mere, qui étoit demeurée regente du Royaume, pendant l'absence de l'Empereur son Mari. Et comme il avoit interêt de vivre bien avec elle, puis qu'elle étoit maîtresse de toutes les graces, il avoit de la complaisance pour toutes les personnes que cette Princesse consideroit. Il avoit remarqué qu'Ansegarde étoit celle

* *Ann.* 876.

celle de ses filles d'honneur qui avoit le plus de part à son afection, ce qui fut cause qu'il lui rendit des soins avec beaucoup d'assiduité. La longue fre-quentation fit naître entr'eux une pas-sion plus tendre, & Loüis le Begue en eut deux enfans, Loüis & Carlo-man, dont Ansegarde acoucha sans que personne eût connoissance de sa gros-sesse. Aprés que l'Empereur fut de re-tour de son voyage d'Italie, où il étoit alé recevoir la Couronne Impériale de la main du Pape, il songea à marier son fils, & lui dit qu'il lui avoit destiné pour femme Richarde fille d'Estred Roy d'Angleterre. Il est aisé de juger quel fut le déplaisir des deux amans à cette nouvelle. Loüis eut recours à Richil-de, & employa tout son crédit pour faire agréer à son Pere son mariage avec Ansegarde, mais la raison d'Etat l'em-porta sur la complaisance que l'Empe-reur avoit pour sa femme, & Loüis fut contraint de se conformer aux volon-tez de son Pere.

Aprés la mort de Charles le Chauve Richilde qui avoit beaucoup de cré-

* Ann. 878.

 dit,

dit, & un puissant parti à la Cour essaya de faire tomber la Couronne entre les mains de son frere Boson, à qui elle avoit déja fait donner par l'Empereur son mari les Comtez de Provence, de Milan, & de Paris, sous le tiltre du Royaume d'Arles : mais les François ne voulurent pas faire ce préjudice au veritable heritier, & reconnurent Loüis pour leur Roy. Richilde se voyant déchuë de ses espérances employa le crédit d'Ansegarde pour faire sa paix avec ce Prince. Sa passion n'avoit point diminué pour cette fille, & il eut toûjours pour elle de grands égards, quoi qu'il vécût fort bien avec Richarde. Richilde promit à Ansegarde d'employer tous ses amis pour assurer la succession du Royaume à ses enfans aprés la mort du Roy ; & pour luy montrer qu'elle ne vouloit jamais se separer de ses interêts, elle luy proposa le mariage de son fils Carloman avec Ingoberge fille de Boson. Ansegarde ayant goûté cette proposition, les deux Princesses resolurent de la faire à l'Empereur dans un répas que Boson luy

devoit donner. Elles s'y prirent avec tant d'adresse qu'elles y firent consentir Loüis, & pour empêcher qu'il ne changeât de sentiment, elles firent faire les cérémonies des nopces peu de tems aprés, l'Empereur étant mort la méme année. il y eut de grandes contestations pour la succession du Royaume; parce que Richarde qui étoit demeurée grosse acoucha de Charles le simple. Les Etats s'assemblérent à Meaux pour régler ce diférent, & Boson n'oublia rien pour faire exclurre le posthume dans cette assemblée, mais il n'y put réüssir, & se contenta d'obtenir la régence pour Loüis & Carloman pendant la minorité de Charles. Il est vrai que lors qu'ils furent en possession du Gouvernement, ils seurent si bien afermir leur autorité par les intrigues de Boson qu'ils se firent reconnoître pour Roys, & partagérent le Royaume entr'eux à Amiens.

Amours de Blanche femme de Loüis Clotaire III. Roy de France.

* LOtaire aprés avoir heureusément terminé la guerre de Lorraine, & pris prisonnier Godefroy Comte de Verdun, associa son fils Loüis à la couronne, & le maria avec Blanche fille de Rothbaud Comte d'Arles. Cette Princesse avoit le courage élevé, l'esprit vif, & l'humeur portée à la galanterie. Loüis au contraire étoit un Prince foible, & dont le genie étoit extrémement borné. Blanche qui connut ses défauts eut du mépris pour luy, & se laissa toucher aux soins que lui rendit Godefroy. Elle cacha néanmoins son intrigue avec soin, & se conduisit avec tant d'adresse qu'elle obtint sa liberté du Roy Lotaire. Dans ce méme tems Ancelin Dalberon Evêque de Laon conceut de l'amour pour cette Prin-

* *Ann.* 985.

cesse, & quoi qu'il eût déja plus de cinquante ans, elle ne laissoit pas de l'écouter, parce que la Ville de Laon dont il étoit maître absolu, passoit pour la meilleure place du Royaume, & elle étoit bien aise de s'y assurer un asile. Godefroy devint jaloux des complaisances qu'elle témoignoit à ce Prelat, & Blanche pour faire cesser la jalousie du Comte engagea Loüis à aler avec elle passer quelque tems en Provence, & se défit par ce moyen de l'importun Evêque. Peu de tems aprés elle partit secrettement sans en avertir Loüis, & ala trouver Godefroy à un rendez vous qu'elle lui avoit donné. Le Roy Lotaire voulut remédier à ce désordre, mais il lui en coûta la vie, & il fut empoisonné par Blanche, Ancelin se voiant trompé par cette Princesse la quita pour s'atacher à Emme Mere de Loüis qui avoit encore assez de beauté, quoi que dans un âge déja avancé. Cette Princesse pretendoit gouverner l'Etat, quand son fils fut parvenu à la couronne, mais Loüis par le conseil de Blanche, la fit enlever avec Anselme par

Charles de Lorraine, les Imperatrices Adelaide, Theophanie, & tous les Evêques du Royaume s'employérent en vain pour obtenir leur liberté. Il craignoit tellement Blanche qu'il n'osa les relâcher, parce que cette Princesse ne le vouloit pas. Il fut néantmoins mal recompensé de sa complaisance: Blanche l'empoisonna comme elle avoit fait son Pere, & l'obligea en mourant de déclarer pour son successeur Hugues Capet, à condition qu'il épouseroit cette impudique.

Almafrede Maîtresse de Robert Roy de France.

* CApet avoit été trop ocupé à reformer les abus de son Royaume, qui s'étoient introduits sous le régne des Roys de la seconde race, & à s'en assurer la possession pour s'abandonner à l'amour: mais son fils Robert qui n'avoit pas les mémes ocupations

* *Ann. 996.*

tions,passoit avec plaisir les heures dont il pouvoit disposer, auprés des Dames qu'il jugeoit dignes de ses soins. Il avoit choisi du vivant de son Pere pour son favori Hugues de Beauvais. Ce jeune seigneur lui fit un jour confidence de la passion qu'il avoit pour Amalfrede fille du Comte de Nogent, & le pria d'obtenir du Roy la permission de l'épouser. Robert voulut voir Almafrede, & ala exprez à Nogent. Il la trouva si agréable, que bien loin de vouloir favoriser le dessein de son favory, il le pria de lui ceder sa Maîtresse. Hugues eut d'abord quelque peine à s'y resoudre, mais enfin l'ambition l'emporta sur l'amour. Il découvrit lui méme à Almafrede la passion que Robert avoit pour elle, & servit si bien son maître qu'il eut sujet de se loüer de la complaisance d'Almafrede. Elle le receut la nuit dans sa chambre, & n'ayant pû se défendre de ses empressemens devint grosse d'un fils qui fut nommé Amaury, & duquel sont sortis les Comtes de Montfort. Cependant comme les mariages des Princes ne se font ordinaire-

ment que par politique, quelque atachement que Robert eût pour Amalfrede, il fut obligé par les ordres de son pere d'épouser Constance fille de Guillaume Comte d'Arles & sœur de Foulques Nera Comte d'Anjou. Il cacha à cette Princesse ses premiers engagemens, & n'eut plus aucun commerce avec Amalfrede tant que son Pere vêcut. Dés qu'il fut parvenu à la couronne, il cessa de se contraindre & pour recompenser son favory du sacrifice qu'il luy avoit fait, il luy donna la charge de Comte de son Palais ou de grand Maître de sa maison, & se reposa entiérement sur lui du Gouvernement de son Etat. Les affaires dont Hugues étoit chargé ne l'empêchoient pas de prendre part aux plaisirs de son Maître. Ils aloient souvent ensemble à Nogent se divertir chez Amalfrede, soit que le Roy eût toûjours conservé pour elle la méme tendresse, ou qu'ils y vissent d'autres femmes. La Reine ayant été avertie de ces parties tourna toute sa haine contre le favory qu'elle regardoit comme l'autheur de ce désordre.

Elle

Elle envoya un Oficier de confiance à son frere pour luy faire part de son déplaisir, & le prier de la vanger. Le Comte d'Anjou entra tellement dans le ressentiment de sa sœur qu'il promit à son envoyé de faire ce qu'elle souhaitoit. Il en donna la commission à douze Gentils hommes qu'il connoissoit pour gens determinez & devoüez à ses interêts. Il leur donna de l'argent & des chevaux, & les envoya à la Cour de Robert. Ils virent la Reine en secret, & concertérent avec elle les moyens de servir sa jalousie. Un jour que le Roy avoit fait une partie de chasse avec Hugues pour aler ensuite chez Amalfrede, ils suivirent ce Prince de loin, & lors qu'ils le virent s'écarter avec son favory, & prendre le chemin de Nogent, ils gagnerent le devant par des routes détournées, & vinrent fondre sur Hugues qu'ils percérent de plusieurs coups en presence du Roy, quoi qu'il se fût fait connoître pour arrêter leur fureur par le respect dû à sa personne. Aprés quoi ils se perdirent dans une forêt dont ils n'étoient

pas fort éloignez. Il se passa plusieurs mois sans que le Roy pût découvrir les autheurs d'une entreprise si hardie; mais enfin il aprit que ce meurtre avoit été commis par ordre de la Reine, & bien loin de luy en témoigner du chagrin, il l'en aima encore d'avantage, & abandonna entiérement Almafrede qui de désespoir se retira dans un Convent, où elle prit l'habit. Foulques fit une sévére penitence pour avoir contribué à cet homicide, étant à Jerusalem où il avoit acompagné Godefroy de Boüillon, & les autres Croisez. Il se fit traîner tout nud sur une claye, la corde au col, se faisant foüetter jusqu'au sang & criant à haute voix, ayez pitié, Seigneur, du traître & parjure Foulques.

Bertrade Maîtresse de Philipe

* Foulques Rechin, Comte d'Anjou, étant alé rendre visite à Amanoy Seigneur de Montfort, pour lui faire compliment sur la mort de sa me-

* *Ann.* 1086.

re devint amoureux de sa sœur Bertrade. Il mit tout en usage pour s'en faire aimer pendant le séjour qu'il fit dans Montfort, & n'ayant pu en obtenir aucune faveur, il resolut de l'épouser quoi qu'il fût déja marié avec Ermengarde fille d'Archambault Seigneur de Bourbon, & qu'il en eut un fils qui depuis fut apellé Geoffroy Martel. Il fit pour cet éfet déclarer nul son mariage avecErmengarde sous prétexte de la parenté qui étoit entr'eux, & prit pour femme Bertrade dont il eût un fils qui porta le nom de son pere, & qui ayant passé à la terre Sainte fut Roy de Jerusalem. Cependant Foulques Rechin ayant eu querelle avec son frere Geoffroy pour le partage de la succession de leur pere Foulques Nera, ils en vinrent aux mains auprés de Brochelac, où Geoffroy fut vaincu & demeura prisonnier. Sa detention luy causa tant de chagrin qu'il en perdit l'esprit. Le Pape Gregoire VII. ayant apris le mauvais traitement que Foulques avoit fait à son frere, & le mariage illégitime qu'il avoit contracté avec Bertrade,

l'excom-

l'excommunia. Geoffroy Martel qui étoit déja grand, prenant avantage de l'excommunication fulminée contre son pere, prit les armes pour vanger sa mere, & délivrer son oncle. Bertrade voyant qu'elle avoit tout à craindre de ce jeune ambitieux qui avoit déja formé un puissant parti chercha les moyens de s'en défaire, & le fit empoisonner. Le Pape Gregoire étant mort, Foulques envoya des Ambassadeurs à Urbain VI. qui luy avoit succedé pour obtenir son absolution, offrant de mettre son frere en liberté, & d'abandonner Bertrade. Le Pape donna pouvoir à Hugues Archevêque de Lyon de lever la censure pourveu que ce Prince executât ce qu'il avoit promis.

* Cependant Philipe étant venu à Tours pour rendre visite à Foulques, & pour régler avec luy les afaires qu'ils avoient ensemble au sujet de la Comté de Gatinois que ce Comte luy avoit engagée pendant la guerre qu'il avoit contre son frere, vit Bertrade qui lui parut toute charmante quoi qu'elle eût

* Ann. 1093.

beaucoup

beaucoup de chagrin de ce que son époux étoit sur le point de l'abandonner. Le Roy l'ayant obligée de luy faire confidence du sujet de ses peines, luy ofrit son service, & luy promit de l'épouser, ayant déja fait casser son mariage sous prétexte de parenté avec la Reine Berthe fille du Comte de Frise, qu'il avoit releguée à Montreüil sur mer. Bertrade se laissa surprendre à cette douce espérance, & consentit à se laisser enlever. Le Roy aprés avoir pris avec Bertrade les mesures nécessaires pour son enlevement partit pour se rendre à Orleans, & laissa à Tours pour executer cette entreprise un Gentilhomme nommé Guillaume Rechin. Bertrade ayant concerté avec ce cavalier la conduite qu'elle devoit tenir, ala entendre la messe à S. Martin, la veille de la pĕtecôte, & aprés s'étre défaite par diferentes commissions des personnes qui l'avoient acompagnée, se rendit dans une ruë écartée ou Rechin l'atendoit avec deux chevaux. Elle monta sur le plus doux, & ils sortirent ensemble de la Ville. Ils trouvérent des relais

relais de six lieues en lieues, & firent tant de diligence qu'ils arrivérent sur la fin du jour à Orleans, où le Roy qui étoit averti de tout, les receut avec des transports de joye qu'il seroit difficile d'exprimer. Il mena Bertrade à son Palais, & tâcha par mille caresses de luy faire oublier les fatigues de ce petit voyage. Foulques se consola aisément de la perte de sa femme, qu'il regardoit comme un obstacle à sa reconciliation avec le S. Siege, & se trouvant dans un âge déja assez avancé, il se retira entiérement de la débauche. Quelque tems aprés Philipe épousa publiquement Bertrade, & la fit couronner avec beaucoup de magnificence. Il en eut deux fils, Philipe à qui il donna la Baronnie de Mang sur Loire, & qu'il maria avec la fille de Gontier Seigneur de Monthery, Fleury qui fut destiné à l'Eglise, & une fille nommée Cecile qui épousa en premiéres nopces Tancrede fils de la sœur de Bremond Prince d'Antioche, & depuis Ponce fils de Bertrand Comte de Tirol en Stirie issu des Comtes de Toulouse. Plusieurs

Evéques qui s'étoient trouvez à ces nopces, aufquelles ils avoient été conviez fuivant l'ufage du Royaume, répréfentérent au Roy que l'Eglife ne pouvoit aprouver un mariage directement contraire à tous les Canons, tant à caufe de la parenté qui étoit entre luy & Bertrade qu'a caufe que la Reine Berthe étoit encore vivante, auffi bien que le Comte Foulques. Yves Evêque de Chartres fut un de ceux qui luy en parla avec plus de liberté, ce qui aigrit tellement le Roi contre luy qu'il le fit arrêter. Il lui rendit néanmoins peu de tems aprés la liberté, à la follicitation du Clergé qui lui en fit faire de preffantes inftances par fes députez. Le Pape Urbain VI. ayant été informé de ce défordre envoya exprés un Légat en France qui affembla un Concile à Autun où l'on décerna excommunication contre Philipe; mais le Pape en fufpendit l'éfet jufqua l'année fuivante, qu'il la fulmina lui méme dans le Concile de Clermont. Le Roi épouvanté de ces cenfures fe fepara pour quelque tems de Bertrade, mais il la rapella peu
de

de tems aprés, méme du consentement de Foulques son mari, sur l'esprit duquel elle avoit pris tant d'ascendant qu'il soûpiroit à ses pieds comme l'amant le plus passionné. Les Légats du Pape voyant que le Roi avoit renoüé ce commerce criminel, convoquérent un Concile à Poictiers, où ce Prince fut excommunié tout de nouveau. Philipe toûjours constant dans ses afections fit agir tant de résorts auprés du Pape qu'il envoya d'autres Legats pour revoir la cause. Ils assemblérent un Concile à Baugency ou ces deux amans comparurent, & promirent de se separer jusqu'a ce qu'ils eussent obtenu une dispense de sa Sainteté. Elle leur fut enfin acordée aprés de longues solicitations par le Pape Pascal II. qui fut plus indulgent que son prédecesseur. Le mariage ayant été célebré de nouveau en vertu de cette dispense, le Roy, & Bertrade alérent rendre visite à Foulques qui les régala à Angers de tous les divertissemens dont il put s'aviser. Philipe étant mort peu de tems aprés, Bertrade se retira à Angers au-

prés du fils de Foulques qui avoit aussi terminé ses jours, & ayant renoncé à la galanterie, elle s'apliqua à embellir le château de cette Ville, & fit reparer l'Eglise de S. Maurice qui étoit en fort mauvais état. Enfin elle employa le reste de ses jours à des actions de pieté pour obtenir le pardon de ses fautes passées.

Eleonor d'Aquitaine femme de Loüis le Ieune.

*LE Roi Loüis le Jeune avoit épousé Eleonor fille de Guillaume V. Duc d'Aquitaine, Princesse d'une beauté distinguée, & d'un esprit vif & brillant, mais d'une humeur extrémement coquette. Le Roi qui n'avoit pas encore connu ce défaut en elle l'aima si tendrement qu'il ne put se résoudre à la laisser en France, lors qu'il fit le voyage de la terre Sainte, & l'enga-

Ann. 1148.

gea à le suivre dans cette expédition. Ils s'embarquérent ensemble à Ayguemorte, & aprés plusieurs traverses, ils arrivérent enfin à Antioche, dont Hugues Raymond oncle de la Reine, & frere du Duc Guillaume avoit obtenu la Principauté. Il fit au Roi une reception magnifique, & n'oublia rien pour l'obliger à s'y arêter. Il lui representa que Noradin Soudan de Damas faisoit faire souvent des courses jusqu'aux portes de la Ville, & qu'il étoit à craindre que cette place importante ne tombât entre les mains des infidéles, s'il n'étoit puissamment assisté par sa Majesté. Ce n'étoit pas le seul interêt de l'Etat, & de la Religion qui portoit Raymond à souhaiter que la Cour de France fit quelque séjour à Antioche. Il avoit été élevé avec Eleonor, & quoi qu'il fût son oncle, il n'avoit guéres plus d'âge qu'elle. Cette grande frequentation avoit fait naître entr'eux une passion plus tendre que n'en devoient avoir deux persônes si proches; & Raymond n'avoit fait le voyage de la Palestine que pour se guerir de cette

passion

paſſion, lors qu'il avoit vû ſa niéce mariée avec le Roi de France. La preſẽce de l'objet aimé raluma ſes premiers feux, & comme il trouva la Reine auſſi favorable à ſes deſirs qu'elle l'avoit été à Bordeaux, il ne put ſe reſoudre à s'en ſeparer ſi promtement. Cependant tous ces artifices furent inutiles, il ne put retenir le Roi que peu de jours à Antioche. Ce prince qui avoit impatience de ſe rendre à Jeruſalem pourſuivit ſon voyage malgré toutes les raiſons qu'on put luy aleguer, & Eleonor n'en fut pas auſſi afligée que Raymond. Elle n'aimoit que les objets preſens, & oublia le Prince d'Antioche, auſſi tôt qu'elle l'eut perdu de veüe. Pluſieurs autres la conſolérent de ſon abſence, & comme elle ne rebutoit aucun de tous ceux qui ſoûpiroient pour elle, ſa Cour étoit toûjour fort groſſe. Les ocaſiõs de la guerre faiſoient la matiere la plus ordinaire de leur converſation; & comme on parloit de tous ceux qui ſe faiſoient diſtinguer entre les Turcs par leur naiſſance ou par leur valeur, on ne manqua pas de l'en-

tretenir

tretenir des grandes qualitez de Saladin neveu du Soudan de Damas. On lui dit que ce Prince étoit bien fait de sa personne, adroit dans tous les éxercices, vaillant, genereux, liberal, galant; enfin qu'il avoit toutes les maniéres Françoises. Il y en eut méme qui ajoûtérent qu'il étoit décēdu du Comte de Ponthieu dont la fille ayant été prise sur mer avoit été presentée au Soudan d'Alep frere de Moradin, qui l'ayant mise au nombre de ses femmes en avoit eu ce Prince. Quoi que cette histoire fût fabuleuse, elle ne laissa pas d'augmenter la curiosité que la Reine avoit déja de voir Saladin. Elle en chercha les ocasions, & pour commencer d'entrer en commerce avec lui, elle lui écrivit pour luy demander la liberté de Sandebreüil Seigneur de Sauzay, qui avoit été pris depuis quelques jours par un parti que ce Prince Mahometan commandoit. Saladin acorda à la Reine tout ce qu'elle demandoit, & renvoya ce prisonnier sans rançon. Eleonor eut plusieurs conversations avec Sandebreüil pour s'informer de plusieurs

sieurs circonstances qu'elle désiroit sçavoir touchant la personne de Saladin. Elle se servit méme de luy, pour avoir une entrevue avec ce Prince. Elle fit pour cet éfet une partie de chasse à deux lieues de Jerusalem, où Saladin se rendit à la tête de trente Maîtres seulement. Dés qu'il vit paroître la Reine il se détacha de sa troupe, & s'étant avancé vers elle au petit galop il mit pied à terre pour la saluer. Il lui fit un compliment en langue Italienne que cette Princesse entendoit fort bien, & d'une maniere qui ne ressentoit point la barbarie de la nation. Elle ne fut pas moins satisfaite de son esprit que de sa bonne mine; elle l'obligea à remonter à cheval, & ils passérent ensemble dans un bois de palmiers d'où ils étoient fort proches, où ils eurent une longue conversation. Eleonor le remercia d'une maniere forr obligeante de ce qu'il avoit fait pour Sandebreüil à sa priére, & détachant une écharpe en broderie qui luy servoit de ceinture la luy donna, le priant de la garder comme une marque de son estime & de sa re-

connoissance

connoiſſance. Saladin la porta toûjours depuis dans les ocaſions les plus perilleuſes. Elle fut reconnüe par quelques courtiſans qui le raportérent au Roy, & méme d'autres luy aſſurérent que la Reine avoit dõné pluſieurs autres rendez-vous à Saladin. Quoi que dans ce cõmerce il y eut plus de vanité de part & d'autre que de paſſion, le Roy ne laiſſa das p'en avoir de l'inquiétude, & ne voulut plus demeurer à Jeruſalem. Aprés avoir pris congé du Roi Baudoüin, il ſe mit à la voile avec toute ſa flote, & il fut obligé de relâcher en Sicile pour faire radouber ſes Vaiſſeaux, qui avoient été fort mal traitez par l'armée navale de Manuel Empereur de Conſtantinople. Il y a aparence que la Reine y fit ſa paix; parce qu'elle devint groſſe, & acoucha, lors qu'elle fut de retour en France, d'une fille nommée Alix, & qui depuis fut mariée avec Thibault Comte de Blois. Quelque tems aprés le Roy ayant été informé de toutes les galanteries d'Eleonor, réſolut de faire déclarer nul ſon mariage avec elle. Il convoqua pour cet éfet une aſſemblée du Clergé de France

à Boisgency ou Alegrin: son Chancelier exposa les raisons qu'il avoit de demander çette séparation, & y obtint aisément tout ce que son maître désiroit, parce que la Reine ne s'y oposa pas: Louïs pour s'en tirer avec honneur, lui abandonna le Duché d'Aquitaine, & la Comté de Poitou qu'elle lui avoit aportée en dot, & retint auprés de luy les deux filles qu'il en avoit eües.

Eleonor aprés ce divorce se retira à Poictiers, où elle fut visitée par Henry Duc de Normandie fils du Roy d'Angleterre, qui demeura charmé de sa beauté & de son esprit. Quoi que ce Prince n'eût aucun agrément dans sa personne, & qu'il eût les cheveux d'une fort vilaine couleur, elle ne laissa pas de recevoir ses soins, & d'écouter les propositions de mariage qu'il lui fit, parce qu'il étoit héritier présomptif de la couronne d'Angleterre. Henry étoit informé de tous les désordres de sa vie passée, mais l'envie de joindre la Guyenne & le Poitou aux autres Etats dont il devoit hériter, le fit passer par dessus

cette consideration. Il épousa cette Princesse; dequoi Loüis eut un si grand dépit qu'il ne laissa échaper aucune ocasion de s'en vanger: la guerre s'aluma entre ces deux Princes, aprés qu'Henry fut parvenu à la Couronne, & ne se termina que par le mariage d'Henry fils aîné du Roy d'Angleterre avec Marguerite fille de Loüis, & d'Elisabeth de Castille sa seconde femme. Et quoi que cette Princesse n'eût pas plus de cinq ans elle fut remise entre les mains du Roy d'Angleterre pour assurance de cette aliance. Lors qu'elle fut paruenuë à l'âge de consommer le mariage, le Roy d'Angleterre refusa sous divers prétextes de la remettre entre les mains de son fils, dans la crainte qu'il ne devint trop puissant, & qu'il ne luy prît envie de le détrôner avec le secours de la France. Le Prince Henry impatient de posseder son épouse qui devoit luy assurer la succession de l'Angleterre, cette Princesse étant destinée à l'heritier de la Couronne, l'enleva, & se retira en France auprés du Roy son beaupere, Dela il écrivit à son pere pour

luy

luy demander le Royaume d'Angleterre ou la Duché de Normandie en avancement de succession, & sur le refus qu'on lui en fit, il résolut d'obtenir ses prétentions par les armes. La Reine Eleonor engagea dans le parti du Prince, Richard Duc d'Aquitaine & Geoffroy Duc de Bretagne ses freres, & Loüis obligea Guillaume Roy d'Ecosse à ataquer l'Angleterre d'un côté pendant qu'il envoyoit dans cette Isle Robert Comte de Lincestre avec une puissante armée. Il sembloit que le Roy d'Angleterre deût être acablé par une si grande puissance, mais Dieu protégea son bon broit, & luy donna moyen de vaincre ses ennemis. Son fils Henry mourut peu de temps aprés, & la paix fut concluë entre la France, & l'Angleterre. Le mariage de Richard qui étoit devenu l'heritier présomptif de la Couronne par la mort de son frere Henry avec Alix fille de Loüis fut le sceau de cette union. Comme la Princesse étoit encore fort jeune, elle fut remise entre les mains du Roy d'Angleterre, ainsi que l'avoit été sa sœur,

 en

en atendant qu'elle fut en âge de se marier, & la Reine Eleonor fut enfermée dans une étroite prison pour l'empêcher d'éxciter de nouveaux troubles à la Cour. Le Roy Henry eut de si grandes complaisances pour la Princesse Alix, qu'on les attribua à l'amour; cette Princesse y répõdoit avec une ingénuité pardonnable à son âge: Cependant Richard ne laissa pas d'en prendre ombrage, & ne put se resoudre à l'épouser, lors qu'il fut parvenu à la Couronne. La Reine Eleonor qu'il avoit mise en liberté dés qu'il s'étoit veu sur le trône, le confirma dans cette aversion, & méme négotia son mariage avec Beranguelle fille de D. Garcie Roy de Navarre qu'elle emmena à Richard dans la Palestine, où il l'épousa. Philipe Auguste Roi de France qui avoit fait aussi dans le méme tems le voyage de la terre Sainte, ne voulut témoigner aucun ressentiment de l'outrage fait à sa sœur, de peur de donner moyen aux infidéles de profiter de la division des Chrétiens; mais lors qu'il fut de retour en France, il porta la guerre

guerre dans les Etats du Roy d'Angleterre pour s'en vanger. Enfin Eleonor aprés avoir causé de grands maux dans les deux Royaumes, où elle avoit porté la Couronne, finit ses jours à Poictiers âgée de quatre vints quatre ans,

---

Marie de Moravie Maîtresse de Philipe Auguste.

*PHilipe Auguste aprés la mort d'Isabelle de Haynau sa premiére femme épousa en secondes noces Isembourg ou Endelberge fille de Valdemar le grand, Roy de Danemarc, & trouva si peu de plaisir dans sa possession, qu'aprés la premiére nuit il ne put plus la soufrir. Il tâcha long temps de combatre cette aversion, & ne pouvant venir à bout de la surmonter, il fit confidence de son chagrin à Guillaume Evêque de Beauvais qui luy dit qu'y ayant

* *Ann.* 1192.

quelque parenté entre luy, & la Reine, il ne lui seroit pas dificile de faire déclarer nul son mariage, s'il vouloit convoquer une assemblée des Prelats de son Royaume. Le Roi goûta cette proposition, & ayant mandé tous les Evêques de France, & entr'autres l'Archeque de Reims qui presidoit à l'assemblée, prononça la sentence de séparation. Le Roy avoit veu un portrait de Marie *Agnes* fille de Bertol Duc de Moravie, & elle lui avoit paru si charmante, qu'il en avoit toûjours conservé depuis l'idée. Lors qu'il se vit libre, il la fit demander en mariage, & l'aiant obtenue il épousa avec beaucoup de magnificence.

* Isembourg ne voulut pas étre presente à cette cérémonie, & partit secrettement de la Cour dans le dessein de se retirer en Danemarc : mais lors qu'elle fut arrivée sur la frontiere, elle connut la faute qu'elle aloit commettre en abandonnant la partie, & retournant sur ses pas s'ala renfermer dans un Convent, d'où elle fit sçavoir sa disgrace au Roi Canut son frere. Ce

* *Ann.* 1198

Prince étonné de la legéreté de Philippe manda à l'Ambaſſadeur qu'il tenoit à Rome, d'en porter ſes plaintes au Pape Celeſtin, & de lui en demander juſtice. Celeſtin dépêcha incontinent en France deux Cardinaux, un Prêtre, & l'autre Diacre pour s'infotmer de ce qui s'étoit paſſé dans la d ſſolution de ce mariage, & ſe ſervir de toute l'autôrité du S. Siege pour obliger le Roi à reprendre Iſembourg en cas qu'il n'eût pas eu de cauſe légitime de ſéparation. Auſſi tôt que les deux Légats furent arivez à Paris, ils y convoquérent une aſſemblée du Clergé dans laquelle on éxamina éxactement les moyens de nullité du mariage du Roi avec la Princeſſe de Danemarc. Quoi que les Prelats aſſemblez viſſent bien que la ſentence de ſéparation avoit été rendue ſur d'aſſez foibles fondemens, ils n'oſérent y donner ateinte de peur de s'atirer l'indignation du Roi. Le Pape Celeſtin étant mort, Innocent III. ſon ſucceſſeur à la ſolicitation de l'Ambaſſadeur de Danemarc, envoya en France le Cardinal de Ste. Sabine avec ordre

dre

dre d'employer les moyens les plus éficaces pour obliger le Roi à se reconcilier avec Isembourg. Dés que le Legat fut arrivé, il convoqua un Concile à Lyon, & fit citer le Roi pour y comparoître avec tous ceux qui avoient rendu la sentence de séparation. Philipe au lieu de s'y rendre envoya un Heraut à l'assemblée pour protester de nullité de tout ce qui pourroit être fait à son préjudice, & en apeller comme de juge incompetant devant le Pape ou au prochain Concile General. Le Légat ne laissa pas de passer outre, excommunia le Roi, & mit son Royaume en interdit, de l'avis des Prelats assemblez. Philipe indigné d'une procedure si violente fit casser ce décret par arrêt de son Parlement de Paris, sur la requête du Procureur General; & pour punir les Evêques qui avoient eu la temérité de le traiter si indignement fit saisir leur temporel. Cependant comme il connoissoit que tous ces troubles lui étoient suscitez par Isembourg, il la relégua dans le château d'Estampes qui lui avoit été donné pour apanage

avec défenses d'en sortir, à peine d'être déclarée criminelle de Leze-Majesté.

* Marie de Moravie qui avoit beaucoup de vertu, & des sentimens fort délicats, craignoit que toute l'Europe ne la regardât comme la cause de ce divorce, parce que le Roi luy avoit donné souvent en public des marques éclatantes de son amour. Elle n'en étoit pas ingrate, & auroit volontiers donné sa propre vie pour faire cesser ces troubles, pourveu que par l'acommodement l'autorité du Roi son Mari ne fût point blessée. Elle pria plusieurs fois ce Prince de lui permettre de se retirer dans un Convent; Mais sa passion étoit trop violente pour lui permettre d'y consentir, & il avoit trop de fierté pour donner lieu à ses ennemis de soupçonner qu'il se fût laissé vaincre par quelque sentiment de crainte. Comme il est impossible aux Rois de cacher long tems les mouvemens les plus secrets de leur ame, les partisans d'Isembourg pénétrérent que la procédure violente du Légat n'avoit pas peu contribué à l'aversion que Phi-

* *Ann*. 1200.

lipe témoignoit pour sa reconciliation avec cette Princesse. Ils en donnérent avis au Pape, qui se laissant persuader par ces raisons, envoya en France deux nouveaux Legats, Octavien Evêque d'Ostie, & Jean Evéque de Veletry, avec ordre de prendre des voyes plus douces. Ces deux Legats aprés avoir convoqué une autre assemblée à Soissons levérent l'excommunication, qui avoit été fulminée contre Philipe. Marie se servit de cette ocasion pour prier le Roi de reprendre Isembourg, & luy dit des choses si touchantes, & si judicieuses qu'elle l'y fit enfin consentir. Il fit revenir cette Princesse dans son Palais, mais plus Marie luy avoit paru genereuse, plus il eut de regret de s'en voir séparé; & aprés avoir demeuré quarante jours avec Isembourg, il la fit conduire dans un Monastére. Les deux Legats aprés avoir apris un changement si promt, convoquérent de nouveau l'assemblée à Soissons. Marie craignant les embarras ou le Roi s'aloit précipiter ne voulut pas retourner auprés de luy, & le pressa tellement de

lui

luy permettre de se retirer qu'il consentit enfin qu'elle entrât dans l'abaye de Boissy. Ce ne fut pas sans se faire une extréme violence qu'elle prit cette résolution : elle aimoit Philipe de bonne foy, & elle ne se résolut à le perdre pour jamais que dans la veüe de luy procurer un repos dont elle aloit se priver. Les combats qu'elle rendit pour obtenir cette victoire sur elle méme altererent tellement sa santé qu'elle sucomba enfin sous le poids de son afliction, & mourut un mois aprés qu'elle se fut retirée de la Cour. Au dernier moment de sa vie elle écrivit à Philipe pour le prier de reprendre Isembourg, & de bien vivre avec elle. Ce Prince ne pouvant lui refuser cette complaisance dans un tems ou elle venoit de lui donner de si fortes marques d'amour, monta à cheval & se rendit seul au Cõvent où étoit Isembourg : Il la fit sortir, & l'ayant prise en trousse derriére lui la ramena dans son Palais. Il vécut depuis avec elle dans une parfaite intelligence ; & elle ne mourut que long tems aprés sous le Regne de S.
 Loüis

Loüis. Le Pape fut si content de cette réconciliation que pour consoler Philipe de la perte de Marie, il légitima les deux enfans qu'il en avoit eûs.

Intrigues de la Cour de France, sous le Regne de Philipe le Bel.

* PHilipe le Bel eut trois enfans mâles, qui régnérent successivement aprés lui Loüis. qu'il fit de son vivant Roy de Navarre, épousa Marguerite fille de Robert Duc de Bourgogne, Philipe Comte de Poitou se maria avec Jeanne fille d'Othelin Comte de Bourgogne, & Charles Comte de la Marche avec Blanche fille du méme Comte. Ces trois Princesses avoient toutes les graces du corps, & de l'esprit ; & comme elles étoient d'une humeur gaye, leur Cour étoit toûjours fort grosse : Elles atiroient auprés d'elles tous les jeunes gens d'un rang distin-

* Ann. 1313.

gué, & faisoient leur divertissement le plus ordinaire de la chasse, où elles aloient quelquefois avec les Princes leurs Maris, & le plus souvent seules avec les Oficiers de leur maison, & avec les Dames qui avoient acoutumé d'être de leurs plaisirs. Philipe & Gautier de Launoi dont l'un étoit écuier du Roy de Navarre & l'autre du Comte de la Marche, ne les quitoient guéres dans ces ocasions. Ils pouvoient passer pour les deux Seigneurs de la Cour les mieux faits, & leur esprit étoit si brilant qu'on ne pouvoit s'ennuyer dans leur conversation. Les deux Princesses Marguerite & Blanche goûtérent tellement leurs humeurs enjoüées, qu'elles passérent bientôt de l'estime à l'amour. Ces deux Seigneurs qui avoient beaucoup d'expérience dans cette passion, & qui avoient trouvé peu de cruelles s'aperceurent aisément du progrez qu'ils avoient fait dans le Cœur de ces Princesses; &la conquête étoit si illustre que sans reflèchir sur les suites fâcheuses que pouvoient avoir des intrigues de cette nature ils ne songérent qu'a la

conserver. Ils firent parler adroitement ces Princesses, & ayant tiré de leur bouche ce secret important, ils les engagérent à leur faciliter le moyen d'être heureux. Il ne leur fut pas difficile de gagner l'huissier de la Chambre, & les Dames d'honneur des Princesses, qui les introduisirent dans leurs chambres dans le tems que tout le monde étoit retiré. Tout favorisoit leurs désirs, leurs Maîtresses firent toutes les avances, & ainsi il est facile de juger comment se passérent de semblables rẽdez-vous. Ces Princesses qui craignoient d'être surprises par leurs maris leur demandérent la permission d'aler passer la belle saison à Maubuisson auprés de Pontoise : elles n'y receurent que des personnes qui étoient de leur confidence, & s'abandonnérent entiérement au plaisir d'aimer&d'être aimées. Ces deux amans passoient toutes les nuits par dessus les murailles du Jardin qui n'étoient pas fort hautes, & se glissoient dans leurs chambres sans être veus de personne. Les Princesses n'avoient rien fait connoître de leur

amour à leurs filles d'honneur, par ce qu'étant fort jeunes elles se défioiēt de leur discrétion. Cependant ce secret qu'elles avoient tant d'interêt de leur cacher fut découvert par celle qui en pouvoit faire le plus mauvais usage. Mademoiselle de Morfontaine fille d'honneur de la Reine de Navarre étoit depuis long-tems en intrigue avec Philipe Dannoy qui luy avoit méme promis mariage, mais depuis qu'il fut assuré de sa Maîtresse, il commença à la négliger. Mademoiselle de Morfontaine s'apercevant de sa froideur, & s'imaginant qu'il étoit dévenu sensible pour quelcune de ses compagnes, résolut de l'observer pour tâcher de connoître sa rivale. Il y avoit dans l'apartement des filles, un escalier dérobé qui donnoit dans le jardin; elle passa un soir par cet escalier & fit la ronde pour voir si son perfide n'iroit pas visiter quelqu'une de ses cōpagnes pédant la nuit. Elle n'eut pas demeuré long tems en sentinelle qu'elle vit quelqu'un sauter par dessus les murailles. Elle s'en aprocha doucement

&

& quoi qu'il ne fit point de Lune, elle reconnut où crut reconnoître de Launoi, qu'elle ſuivit ſans bruit juſqu'à l'apartement de la Reine de Navarre. Elle demeura immobile à cette veüe, & fut encore plus embaraſſée qu'auparavant, ne pouvant ſe perſuader qu'il oſât adreſſer ſes vœux à une perſonne ſi fort au deſſus de luy. Elle vit la Dame d'hôneur lui ouvrir la porte, & aprés qu'il fut entré, elle préta l'oreille pour tâcher de découvrir ce qu'il aloit faire dans cet apartement. Il eſt aiſé de juger de ſa ſurpriſe quand elle connut par les diſcours de la Reine de Navarre, que c'étoit elle que de Launoi aloit chercher, & qu'il en étoit aimé. Sa jalouſie ſe changea d'abord en fureur, & ne lui inſpira que des déſirs de vengeance; mais quand aprés les premiers transports, elle chercha d'un ſens plus raſſis les moyens de la ſatisfaire, elle les trouva environnez de mille perils. Il y aloit de la vie d'acuſer ſa Maîtreſſe ſans pouvoir la convaincre, & il étoit à craindre qu'en prenant des meſures pour prouver cette intrigue, elle ne
donnât

donnât lieu à sa Maîtresse de soupçonner son dessein, & qu'elle ne s'exposât aux traits de sa colére. D'ailleurs un reste de tendresse la retenoit, & quelque dépit qu'elle eut de l'infidélité de son amant, elle avoit peine de se resoudre à le perdre. Elle flota pendant plusieurs jours dans cette incertitude, mais enfin s'étant sentie grosse, elle crut devoir tout sacrifier à la vengeance de son honneur. Elle avoit une parente Religieuse à Maubuisson à qui elle confia le déplorable état où elle se trouvoit reduite, & lui éxagera si bien l'énormité du crime que commettoient ces amans en profanant un lieu ou étoient renfermées les Epouses de J. Christ, qu'elle l'engagea à luy aider à faire surprendre ces impies ensemble. Elles prirent des mesures si justes que les deux de Launoi furent trouvez dans le lit des deux Princesses, & arrêtez dans le Convent jusqu'a ce que le Roi en eût été averti. Ils furent ensuite conduits en prison, où le Parlement fit leur procez; & le crime se trouvant sufisamment prouvé, ils furent condamnez

à

à étre écorchez vifs, à avoir la partie coupée qui les avoit rendus coupables, à étre atachez par les pieds à la queüe des chevaux furieux, & étre traînez en cet état sur un pré nouvellement fauché. Les deux Princesses furent enfermées dans le château Gaillard où le Roi de Navarre fit peu de tems aprés étrangler sa femme avec un linceul. La Comtesse de la Marche obtint sa liberté aprés que le Prince son mari eût fait casser leur mariage, sous prétexte qu'il étoit filleul de Mathilde d'Artois mere de cette Princesse. L'huissier de la Chambre de la Reine de Navarre qui avoit été confident de cette intrigue, fut pédu: la Comtesse de Poitou avoit aussi été arrêtée, mais comme il ne se trouva au procez aucune charge contr'elle, le Prince son mari ala lui même la retirer, de la prison, & tâcha par mille caresses de reparer l'afront qu'elle avoit receu. Mademoiselle de Morfontaine aprés avoir satisfait si pleinement sa vangeance fut agitée d'un cruel remords qui ne lui laissoit plus auçun repos ni la nuit ni

le

le jour. Elle se representoit à tous momens son Amant dans le déplorable état ou les bourreaux l'avoient mis, & enfin aprés avoir langui plus d'un an, elle termina ses jours, détestant avec un sincére repentir les désordres de sa vie passée.

Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Charles VI.

*LE Roi Charles VI. qui étoit tombé en démence pendant le voyage qu'il avoit fait en Flandres, ayant recouvré sa santé, quelque tems aprés fit préparer un bal qu'on dansa à l'hôtel de la Reine Blanche aux Fauxbourg S. Marcel, au sujet des noces d'une des filles d'honneur de cette Princesse. Le Roy voulut étre de la partie, & dansa une entrée de Sauvages auec cinq Seigneurs

* *Ann.* 1393

gneurs

gneurs de la Cour qui étoient atachez ensemble avec des cordons de soye. Le Roi en dansant s'aprocha de la Duchesse de Berry à qui il fit quelques caresses avec assez de liberté: le Duc d'Orleans son frere étant entré en méme tems dans la sale, eut curiosité de sçavoir qui étoit ce masque si familier: Il s'en aprocha avec un flambeau, & mit le feu à l'habit d'un de ces Sauvages. La flame se communiqua incontinent de l'un à l'autre, & ils furent en un instant tous embrasez. Charles de Poictiers Comte de Valẽtinois, & Hongrinant de Jansay en moururent sur la place. Le Comte de Nantoüillet courut à l'Echansonnerie, & se jettant dans une cuve pleine d'eau éteignit le feu dont il étoit environné. Le Comte de Joüy & Yves de Foix moururent aprés avoir languy deux jours, la Duchesse de Berry ayant reconnu le Roi le couvrit de sa robe, & le sauva par ce moyen. Pendant le désordre que cet accident causa dans toute l'assemblée, Le Duc d'Orleans se trouva proche d'une Dame qui pensa étre étoufée dans la presse

presse ; il en eût soin, & la remit entre les mains d'un de ses Gentils-hommes, qui lui jetta de l'eau sur le visage, & aprés l'avoir fait revenir de la pâmoison où elle étoit tombée la ramena chez elle. Quelques jours aprés le Duc s'étant souvenu de cette Dame en demanda des nouvelles à celuy à qui il l'avoit confiée, & aprit qu'elle étoit femme de Raoulet d'Auteville, qui avoit été fait Trésorier de France à la recommandation de Philipe Duc de Bourgogne. Il se souvint qu'il avoit fait ôter à cet homme sa charge à cause de ses malversations, & ne crut pas que le petit service qu'il avoit rendu à sa femme, eût pû éteindre l'aversion qu'elle devoit avoir aparemment pour luy. Cependant c'est dans ces contrarietez que l'amour prend plaisir à montrer son caprice, & le Duc en fit bien-tôt l'expérience; car un jour qu'il entendoit la Messe à S. Paul, Il y remarqua cette méme femme qui en passant le salua avec un souris obligeant. Il étoit trop sçavant en galanterie pour ignorer ce que cela vouloit dire, & il aimoit trop les avantures

pour

pour manquer l'ocaſion d'en profiter. Il fit prier Madame d'Auteville par un page de ſe trouver ſur le ſoir dans le jardin du Palais des Tournelles où il ſeroit bien aiſe de l'entretenir; & la Dame ayant accepté le rendez-vous ne manqua pas à l'aſſignation. Le Duc la trouva dans des ſentimens fort opoſez à ceux de la haine dont il l'avoit crû prévenüe contre lui, & l'engagea ſans peine à le venir trouver le lendemain matin à ſon hôtel. Elle s'y rendit à l'heure marquée, & ayant été introduite dans la chambre du Prince par un degré derobé, elle ne lui donna pas ſujet de ſe plaindre de ſa cruauté. Cette viſite fût ſuivie de pluſieurs autres, pendant leſquelles le Duc d'Orleans aprit de ſa bouche qu'elle étoit fort avant dans la confidence de la Ducheſſe de Bourgogne, & qu'elle avoit connu par ſes diſcours qu'il ne tiendroit qu'à lui de s'en faire aimer. Le Duc ouvrit l'oreille à cette propoſition: la Princeſſe dont on lui parloit avoit aſſez de charmes pour lui faire ſoûhaiter une afaire de Cœur avec elle, & il y pouvoit trouver

trouver des avantages pour la fortune, en tirant de sa bouche les secrets du Duc son mari qui avoit été déclaré Regent du Royaume pendant la maladie du Roi, & à qui il croyoit être en droit de disputer le Gouvernement de l'Etat. Il laissa ménager cette intrigue à Madame d'Auteville qui la conduisit avec tant d'adresse qu'elle rendit bien tôt ses desirs contens.

* Cette intrigue dura plusieurs années sans que personne en eût connoissance, mais enfin elle se découvrit par l'imprudence du Duc d'Orleans. Il avoit fait mettre dans un Cabinet les portraits de toutes ses Maîtresses, & il disoit ordinairement que toutes celles qu'on y voyoit peintes n'avoient pas été cruelles pour lui. Le Duc de Bourgogne lui avoit ouy dire souvent la méme chose, & il n'y avoit fait d'abord aucune réflexion : mais un jour étant entré dans ce cabinet fatal, il y vit la peinture de sa femme, & se souvint de la méchante plaisanterie du Duc d'Orleans, ce qui lui donna de l'inquiétude. Il voulut s'éclaircir de ses

* *Ann.* 1406.

soupçons

ſoupçons, & découvrit enfin que ce Duc voyoit ſa femme par le moyen de Madame d'Auteville qu'elle avoit fait ſa Confidente;&la jalouſie de l'a mour ſe joignant à celle de l'ambition, il crut devoir ſe venger d'un Prince qui étoit doublement ſon rival. Il découvrit ſon deſſein à d'Auteville qui ayant part à l'afront,voulut l'avoir auſſi à la vengeance, & promit de ſervir le Duc ſuivant ſes intentions. Ce ſcelerat pratiqua dés le lendemain pluſieurs aſſaſſins & entr'autres Guillaume, & Thomas Courtois, & Jean de la Mothe qui lui donnerent parole de ſeconder de tout leur pouvoir ſon pernicieux deſſein : il gagna auſſi un valet de chambre du Roi,par qui il fit dire au Duc d'Orleans qui étoit alé viſiter la Reine au Palais des Tournelles, le jour de S. Cecile ſur le ſoir, que le Roi déſiroit de lui parler, & le prioit de le venir trouver à l'hôtel de S. Paul. Le Duc monta incontinent à cheval ſuivi de quelques valets de livrée ſans armes, & précedé par un valet de pied qui portoit un flambeau devant lui, lors qu'il

qu'il fut arrivé auprés de la porte Barbette, devant la maiſon du Maréchal d'Eureux, d'Auteville ſortit d'un cabaret où il s'étoit mis en embuſcade avec ſes complices au nombre de quinze, on vint, & fondit ſur le Duc l'épée à la main. Ce Prince les prenant pour des voleurs ſe nomma pour les obliger à ſe retirer, mais ils lui criérent, c'eſt à toy que nous en voulons. En méme tems d'Auteville luy coupa la main dont il tenoit la bride de ſon cheval, & l'ayant renverſé par terre le livra aux autres qui le percérent de pluſieurs coups. Ces aſſaſſins mirent enſuite le feu à une maiſon voiſine pour amuſer le peuple, & ſe ſauvérent par des ruës détournées. Le Duc fut porté chez le Marêchal de Trie, où il expira, & de la aux Blancs Manteaux. Le Parlement prit connoiſſance de cet aſſaſſinat, & commit un Conſeiller pour en informer; il decreta priſe de corps contre l'Ecuyer de cuiſine du Duc de Bourgogne qui ſe trouva chargé par les témoins: & comme il ne ſortoit pas de l'hôtel d'Artois, où ce

Duc logeoit, & où l'on ne pouvoit l'aler prendre sans la permission de son Maître, le Commissaire qui avoit fait l'information l'ala trouver pour la luy demander, à l'hôtel de Nesle, chez le Duc de Berry, où se tenoit le Conseil. Loüis d'Anjou, Roi de Sicile, qui étoit present, quand on fit ce compliment au Duc de Bourgogne, prit garde qu'il pâlissoit, & qu'il avoit l'esprit embarassé; il le tira à part, & lui ayant fait avoüer, que le Duc d'Orleans avoit été assasiné par son ordre, il lui conseilla de se retirer. Le Duc profita de l'avis, & sortant sans bruit, de l'hôtel de Nesle, ala chez lui prendre un cheval sur lequel il gagna Dijon avec toute la diligence possible: cependant il ne put éviter la peine que le Ciel lui préparoit.

* Le Dauphin résolut de vanger la mort du Duc d'Orleans, & brigua la Régence pendant la maladie de son Pere. Le Duc de Bourgogne de son côté se ligua avec le Roi d'Angleterre, & la France se vit dans une étrange combustion, Les gens de bien se mélerent d'accommoder ce diférent, & on solicita le D...

* Ann. 1419.

Duc de rendre hommage au Dauphin pour sa Duché de Bourgogne. Il se trouva furieusement combatu, & avant que se déterminer, voulut il prendre l'avis de Madame de Gyac, avec qui il étoit en intrigue depuis long tems. Cette Dame qui étoit encor jeune & bien faite, ne s'accommodoit pas du Duc qui étoit déja sur le retour, & auroit bien voulu que la Cour se fût réunie, dans l'espérance de donner de l'amour au Dauphin, pour qui elle sentoit quelque panchant ; & dans cette veüe, elle conseilla au Duc de faire ce qu'on souhaitoit de lui. Le rendez vous fut pris à Monterault pour cette cérémonie, où l'on dressa sur le pont une sale de bois avec trois barriéres qu'on ferma sur le Duc, à mesure qu'il les passoit. Lors qu'il se fut mis à genoux pour faire l'hommage, on prit prétexte sur ce qu'il portoit la main sur la garde de son épée. Tonnequi du Châtel, qui étoit auprés du Dauphin, abatit le menton du Duc d'un coup de hache & les

autres

autres courtisans achevérent de le tuer. Sa mort fut vangée par ses enfans, qui introduisirent les Anglois en France, & le Dauphin qui parvint peu de tems aprés à la Couronne sous le nom de Charles VII. ne sauva son Royaume que par un secours particulier que le Ciel luy envoya miraculeusement.

Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Charles VII.

* JAqueline de Haynaut, Comtesse de Hollande, avoit épousé en premiéres noces, Jean, Daufin de France fils de Charles VI. & se maria aprés sa mort, avec Jean de Bourgogne fils d'Antoine Duc de Brabant son cousin. C'étoit un Prince vieux, & goteux, qui fuyoit le monde & ne cherchoit que la retraite. Jaqueline avoit de-

* *Ann.* 1424.

des sentimens bien oposez : elle aimoit tous les plaisirs de la jeunesse, & ne pouvoit se resoudre à s'enfermer à la campagne avec son mari; il falut pourtant obéïr, & elle fut contrainte de se confiner avec luy dans un Château où il s'étoit retiré. Elle n'avoit autre consolation, que de se plaindre en secret avec ses femmes, de la bizarrerie de son époux. Sa Dame d'honneur avoit autrefois fait le voyage d'Angleterre, étant au service de Caterine de France, qui avoit épousé Henry V. & elle étoit revenuë avec tous les Oficiers de la maison de cette Princesse, que le Roi son mari avoit renvoyez quelques mois aprés. Quoi que cette Dame eût fait peu de séjour à Londres, elle n'avoit pas laissé de voir toutes les magnificences de cette Cour, dont elle fit une peinture si agréable à sa maîtresse, qu'elle luy donna envie de passer la mer pour avoir part aux plaisirs qu'on y goûtoit. Elle luy parla même si avantageusement de Humfroy Duc de Glocestre frere du Roy, qu'elle luy fit concevoir pour ce Prince une estime

qui luy donnoit quelquefois de l'inquiétude ; elle souhaita d'en voir un portrait, & le dit à sa femme d'honneur, qui trouva moyen de contenter sa curiosité. Ce portrait & les persuasions de cette femme, augmentérent tellement sa passion chimerique, qu'elle resolut de passer en Angleterre. Elle ne communiqua son dessein qu'aux Officiers dont elle ne pouvoit se passer, & ayant pris jour pour son départ, elle monta à cheval avec peu de suite, emportant toutes ses pierreries dans une cassette. Elle se réndit à Donquerque, où elle s'embarqua pour passer à Douvres, & delà à Londres. Elle fut fort bien receuë du Roy d'Angleterre, & encore mieux du Duc de Glocestre, qui avoit été informé de la part qu'il avoit à ce voyage. Il sçeut si bien profiter de la prévention de la Duchesse, qu'il l'obligea à se donner à luy, sur la foy d'un mariage, qu'elle ne pouvoit contracter puis qu'elle avoit un mari vivant. La complaisance que le Roi d'Angleterre avoit eu pour sa folle passion, pensa rompre l'intelligence qui étoit

étoit entre lui & le Duc de Bourgogne, cousin du Duc de Brabant son mari, mais la raison d'état l'emporta sur ce petit chagrin. Quelque tems aprés, Jean de Baviere Duc de Luxembourg & Gouverneur des Comtez d'Hollande & de Zelande, étant mort sans enfans, institua son héritier Philipe, Duc de Bourgogne fils de sa sœur, sans faire aucune mention par son testament de Jaqueline qui étoit sa Niéce du côté paternel; ce qui obligea cette Princesse à revenir en Haynaut, où le Duc de Glocestre voulut l'acompagner. Elle fut receuë par ses sujets avec beaucoup de magnificence, malgré les empêchemens qu'y voulurent aporter les Comtes de Conversano & d'Anguien, qui tenoient le parti du Duc de Brabant. Le Duc de Glocestre tâcha de se rendre Maître des places qu'il pretendoit être écheües à Jaqueline par la mort du Duc de Luxembourg; mais il fut contraint d'abandonner cette entreprise, & celle dont il soûtenoit les droits, parce que le Pape Martin V. le menaça des censures Ecclesiastiques,
 s'il

s'il ne rendoit au Duc de Brabant cette femme infidéle. Le Duc obéït sans peine, & fut méme bien aise d'avoir ce prétexte d'abandonner Jaqueline, de peur qu'elle ne s'aperçeût qu'il étoit devenu infidéle, & qu'il adressoit ses vœux ailleurs. Cette Princesse avoit amené avec elle en Haynaut, une Angloise d'une beauté distinguée, que l'on nommoit Mademoiselle Schelton: Le Duc connut bien tôt, l'avantage qu'elle avoit sur sa maîtresse, non seulement pour les graces du corps, mais encore par la finesse de l'esprit, & la délicatesse des sentimens. Il ne put résister à tant de charmes, & ayant veu qu'on répondoit à ses empressemens, il fut bien aise de se voir en liberté afin de suivre son panchant. Il laissa la Duchesse à Mons & s'en retourna en Angleterre, où il épousa Mademoiselle Schelton. L'infidélité du Duc de Glocestre ne fut pas la seule peine de la Duchesse; elle craignoit les éfets du juste ressentiment de son mari, & s'imaginoit à tous momens, de le voir entrer dans ses Etats à main armée; mais la mort du Duc la

délivra

délivra de cette inquietude, & elle aprit qu'une fiévre, dont il avoit été ataqué à Bruxelles, avoit mis fin à sa vie & à ses sentimens jaloux,

* René d'Anjou, Duc de Bar, ayant eu contestation avec le Duc de Vaudemont, pour la succession de Charles Duc de Lorraine, ils disputérent leurs droits par les armes. Le Comte eut recours au Duc de Bourgogne, ennemi de la maison d'Anjou, qui l'assista d'hommes & d'argent; & aprés qu'il eu receu ce renfort, il ala chercher son ennemi, & l'ayant rencontré dans la plaine de Bullenevil-le, auprés de Neuchatel en Lorraine, il lui donna bataille, défit son armée, & le prit prisonnier. Le Duc n'obtint sa liberté que lors que la mort de Jeanne Reine de Sicile l'apella à la succession de ce Royaume. Isabeau de Lorraine sa femme, qui étoit Niéce de Marie d'Anjou, Reine de France, employa tout son credit pour fléchir le Comte de Vaudemont, & le porter à délivrer son époux. Elle ala pour cet efet trou-

* *Ann.* 1442,

vez Charles VII. à Vienne en Dauphiné, pour le prier de se servir de son autorité pour obliger ce Comte à faire ce qu'elle souhaitoit. Le Roy qui étoit naturellement bon, entra dans les sentimens de la Duchesse; mais les cruelles guerres où il étoit engagé contre les Anglois, l'ocupoient tellement que cette Princesse en auroit eu peu de satisfaction, si un motif plus pressant que celui de la genérosité ne l'avoit fait agir. La Duchesse avoit mené avec elle, Agnez Forél, qui étoit au nombre de ses filles d'honneur: le Roy fut charmé de sa beauté, & s'engagea à sa priere de servir puissamment le Duc de Bar; & en éfet, il obligea le Comte à le mettre en liberté: Agnez en eut toute la reconnoissance qu'elle devoit, & témoigna à ce Prince beaucoup de complaisance. Cependant la Duchesse ayant terminé ses afaires, se preparoit à passer en Sicile avec le Roy son époux, & suivant les aparences Agnés devoit l'acompagner. Le Roy pour l'obliger à rester dans sa Cour, se servit de l'adresse

dreſſe de Merlin fameux Aſtrologue. Un jour que Charles étoit ſeul avec Agnez, Merlin entra, & ce Prince ſuivant ce qui avoit été concerté, entr'eux, lui demanda ce qu'il diſoit de la fortune de cette belle fille. Sire, repartit Merlin, ou les Aſtres ſont menteurs, ou elle ſera Maîtreſſe d'un grand Roy. Agnez qui connut l'artifice, reprit en ſoûriant, ſi cela eſt, Sire, je prie vôtre Majeſté, de me promettre de paſſer en Angleterre, afin que je puiſſe remplir ma deſtinée, n'y ayant pas aparence que la prédictio n regarde vôtre Majeſté, à qui il reſte à peine le tiers de ſon Royaume. Charles entendit raillerie, & plaiſanta la deſſus avec Agnez, mais il ne laiſſa pas d'en faire ſon profit; & on dit que le déſir de ſe rendre digne des afections de cette fille, le porta à faire depuis contre les Anglois toutes les belles actions, qui ont rendu ſon régne ſi illuſtre. Agnez quoi qu'elle l'eût traité en Roy dépoüillé, ne laiſſa pas de s'aplaudir de la conquéte de ſon cœur, qu'elle fut bien aiſe de ſe conſerver; & elle voulut bien de ſa

part seconder les moyens dont il vouloit se servir pour la faire demeurer à sa Cour. Elle feignit d'être malade, & les Médecins du Roy qui la visitérent, assurérent, par ordre de leur Maître, qu'elle ne pouvoit se mettre en chemin sans hazarder sa vie. La Reine promit à la Duchesse de s'en charger, & de la lui renvoyer quand elle seroit guerie. Quoi que la Duchesse cônût bien qu'Agnés n'étoit pas aussi malade qu'on la faisoit, & qu'elle soupçonnât une partie de la verité, elle n'en fit aucun semblant, & crut, que puis que la Reine qui y étoit la plus interessée, y donnoit les mains, elle ne devoit pas s'y oposer. Aprés qu'elle fut partie, Agnez se porta tous les jours de mieux en mieux, & quita bien tôt aprés le lit. Elle parut à la Cour avec de nouveaux charmes, & la passion du Roi pour elle, devint si forte, qu'il la combla tous les jours de bienfaits. Il luy donna la Comté de Ponthieure, & comme il avoit trouvé beaucoup de solidité dans son esprit, il la consultoit sur les afaires

res les plus importantes, & n'acordoit aucune grace que par son canal. Toutes les personnes de la Cour regardérent sa faveur avec envie, & principalement le Daufin, qui étant déja en âge d'avoir part au Gouvernement, voyoit avec dépit, que son pere ne luy communiquoit aucun de ses desseins. Quoi que la belle Agnez ne laissât échaper aucune ocasion de luy rendre de bons ofices, il regardoit tous les biens faits & toutes les graces qu'il recevoit à sa recommandation, comme autant de presens empoisonnez. Il révoit à tous momens aux moyens de luy faire perdre les bonnes graces du Roy; & comme il ne pouvoit y réüssir qu'en la faisant paroître infidéle, il songea à luy donner un amant, qui fût assez dans ses interêts, pour agir suivant ses intentions, & qui eût assez de merite pour donner de la jalousie au Roy. Il jetta les yeux sur Chabane Comte de Dammartin, qui étoit l'homme de la Cour le mieux fait, & lui en fit la proposition. Le Comte frémit à la premiére ouverture qu'il lui

en fit, & luy dit que quoi qu'il lui deût toutes choses, il ne pouvoit se résoudre à s'engager dans une afaire qui lui atireroit infailliblement sa perte, soit que le Roy crût sa passion sincére, ou qu'il soupçonnât qu'il n'avoit feint d'aimer Agnez, que pour la perdre. Le Dauphin le rassura, & lui dit, que bien loin de hazarder quelque chose, il pouvoit fort bien faire sa Cour au Roi, sacrifiant sa prétenduë passion en luy metant entre les mains toutes les marques de tendresse qu'il avoit reccües de la Comtesse de Ponthieure, & en cessant de la voir. Chabane s'étant laissé persuader par les raisons du Dauphin, ne songea plus qu'aux moyens de réüssir dans cette intrigue. Il avoit un valet de chambre fort adroit, nommé Ste. Colombe, à qui il fit une fausse confidence de son amour pour la Comtesse, & l'engagea à faire la cour à Mortaing qui étoit celle de ses filles, qui avoit le plus de part à sa confidence. Sainte Colombe se chargea sans peine de cette commission, & comme il étoit fort aimable, il

trouva peu de résistance dans le cœur de Mortaing, qui lui donna bien tôt les marques les plus particuliéres de sa tendresse. Lors que Sainte Colombe en eut obtenu ce qu'il souhaitoit, il luy fit entendre qu'il leur seroit plus facile de continuer leur commerce, s'il pouvoit engager la Comtesse en intrigue avec Chabane. Mortaing aprouva la pensée de son amant, & dés le soir méme commença d'y travailler. Etant toute seule au coucher de sa Maîtresse, elle lui parla de tous les Seigneurs de la Cour; & aprés luy avoir fait dire son sentiment sur chacun, elle luy nomma, sans afectation, le Comte de Dammartin. A ce seul nom, la Comtesse changea de visage, & montra tant d'aversion pour luy, que Mortaing n'osa plus luy en parler. Elle rendit conte de sa négociation à son Amant, qui en fit le raport à son Maître, sans luy déguiser aucune circonstance. Chabane repassa dans son esprit toutes ses actions, pour voir si la Comtesse avoit quelque sujet de le haïr, & demeurant convaincu qu'il n'avoit rien fait qui

pût

pût luy déplaire, il devina la verité, & jugea que ces marques d'aversion, n'étoient qu'un éfet du dépit qu'avoit eu cette belle personne de ce qu'il étoit le seul homme de la Cour, qui avoit résisté au pouvoir de ses charmes, & de ce qu'il n'avoit jamais répondu aux tendres regards qu'elle avoit laissé échaper vers lui. Il examina en luy méme la conduite qu'il devoit tenir, & crut que pour ne rien hazarder, il devoit engager la Comtesse à faire les premiéres avances. Il luy fit connoître qu'il entendoit le langage des yeux, mais en méme tems, il évita les ocasions de lui parler. La Comtesse eut encor plus de dépit, quand elle s'aperceut qu'il avoit deviné les sentimens de son cœur, & qu'il ne faisoit aucune démarche pour profiter de cette favorable disposition: Elle se fit un point d'honneur de le rendre sensible, & l'ayant un jour trouvé dans un passage obscur, qui aloit de son apartement à celuy du Roy, comme il passoit sans s'arréter, elle prit la parole & luy dit, suis je si terrible, Comte, que vous deviez

me fuïr comme vous faites ? plus encore, Madame, qu'on ne sçauroit s'imaginer, repartit Chabane; & quand on on est faite comme vous étes, on peut faire trembler le courage le plus ferme. Est-ce donc un si grand mal de m'aimer, repliqua la Comtesse ? Ouy Madame, repartit Chabane, quand on ne peut espérer d'étre heureux sans trahir son Maître. Vous étes bien scrupuleux pour un homme de Cour, ajoûta la Comtesse, mais nous sçaurons vous guerir de vos scrupules. Elle n'en dit pas d'avantage, & en achevant ces mots, elle passa outre, craignant d'étre surprise dans une conversation, que la disposition du lieu auroit pû rendre suspecte. Chabane y resta encor quelque tems à réver sur cette aventure ; il auroit bien voulu servir le Dauphin, comme il s'y étoit engagé, mais il ne pouvoit se resoudre à trahir une personne qui luy avoit paru si aimable. L'amour néāmoins l'emporta sur l'ambition, & il résolut de ne songer qu'a se rendre heureux, & à conserver une si bonne fortune. Il voyoit ses afaires si avan-

cées qu'il ne luy manquoit plus pour obtenir tout ce qu'il souhaitoit, que de se voir seul avec la Comtesse, & pour y réüssir, il s'adressa à Mortaing. Il luy dit qu'il se trouvoit bien malheureux de s'être atiré la haine de sa Maîtresse, sans sçavoir par où il avoit merité cette disgrace; mais qu'il étoit résolu de la faire expliquer, ou de se donner la mort à ses yeux, & qu'il la prioit de luy faciliter les moyens d'entretenir la Comtesse en patticulier. Mortaing se défendit d'abord de luy rendre ce service, & luy dit qu'aprés ce qu'elle avoit connu des sentimens de sa Maîtresse, elle devoit tout craindre de son ressentiment, si elle contribuoit à une entrevuë de cette nature. Le Comte qui sçavoit bien que la belle Agnez ne seroit pas aussi fâchée de le voir, que Mortaing se l'imaginoit, auroit pû aisémẽt la désabuser, mais il n'osa luy découvrir un secret que la Comtesse lui avoit caché, de peur d'être accusé d'indiscrétion: Il prit un autre tour pour la rassurer, & luy fit entendre qu'elle pouvoit aisément luy rendre ce

service,

service, sans qu'il parût qu'elle y eut contribué. Ces raisons & un Diamant de prix qu'il mit au doigt de Mortaing, la persuadérent : elle promit au Comte de l'introduire dans une garde-robe, dont elle avoit la clé, d'où il pourroit passer à la chambre de la Comtesse quand elle seroit retirée ; & cet expédient réüssit. Agnez fut d'abord surprise de voir Chabane si tard dans son apartement ; mais enfin comme la chose étoit faite, elle crut devoir profiter de l'ocasion, & sans s'amuser à perdre le tems dans des contestations inutiles, elle sceut mieux profiter de ces momens que l'amour luy rendoit précieux.

Cette intrigue dura long tems sans être découverte, & ne fut troublée que par les importunitez du Dauphin, qui pressoit Chabane de lui donner moyen de faire connoîtte au Roi que sa Maîtresse ne luy étoit pas fidéle. Le Comte s'en défendoit sous divers prétextes ; & quoi qu'ils fussent acompagnez de beaucoup de vraisemblance, ce Prince avoit trop de pénétration,

pour

pour ne pas ſoupçonner que Chabane n'y aloit pas de bon pied. Il voulut étre éclairci de la verité, & afin d'y reüſſir plus aiſément, il engagea Madame la Dauphine à lier une ſocieté fort étroite avec la Comteſſe, & a la mettre de toutes ſes parties. Chabane pour n'étre point connu, s'introduiſoit le ſoir chez ſa Maîtreſſe avec des habits de livrée, tantôt d'une couleur & tantôt d'une autre, feignant de faire quelque meſſage. Un ſoir qu'il y étoit alé avec celles de Madame la Dauphine, le Roi & le Dauphin entrérent, & comme il n'y avoit point de lumiére dans la chambre, le Comte ſe déroba ſans étre veû. La Comteſſe qui craignit qu'on n'eût aperceu l'ombre de ſon amant, pour ôter tout ſoupçon au Roy, lui dit que Madame la Dauphine venoit de lui envoyer un valet de pied pour l'avertir d'une partie qu'elle avoit faite pour le lendemain. Ce Prince êtoit trop habile homme pour donner dans un piége ſi groſſier: il jugea bien que ce n'étoit pas ſans miſtére, que la Comteſſe étoit ſans

lumiére

lumiére dans sa chambre, & ne douta point que ce valet de pied ne fut un amant déguisé. Néanmoins pour en étre plus assuré, dés qu'il fut de retour à son apartement, il demanda à Madame la Dauphine ce qu'elle avoit envoyé dire à la Comtesse, & aprit de sa bouche que personne n'y avoit été de sa part.

Quoi que par toutes ces circonstances le Dauphin fut convaincu de la vérité, ce n'étoit pas des preuves sufisantes pour desabuser le Roy qui étoit persuadé de la fidélité de sa Maitresse: pour en venir à bout il faloit la faire surprendre avec Chabane: Il donna la commission à un Garde Ecossois de veiller sur les actions de ces deux amans. Ce garde s'en aquita avec beaucoup d'exactitude, & vint un soir avertir le Dauphin que Chabane étoit entré chez la Comtesse deguisé en marchant de dentelles. Ce Prince passa incontinent à son apartement, mais il n'y trouva rien, par ce que la Comtesse avoit fait cacher son amant au premier bruit, qu'elle avoit entendu

du. La viſite du Dauphin fit juger à Chabanne qu'il étoit trahi, & il donna charge à Sainte Colombe d'obſerver ſi quelqu'un l'épioit. Ce fidéle domeſtique s'aquita avec beaucoup de zele de la commiſſion que ſon maître lui avoit donnée, & ayant trouvé le Garde en ſentinelle à l'entrée de l'apartement de la Comteſſe, il en ala incontinent avertir Chabanne, qui n'ala point cette nuit au rendez vous, de peur d'y être ſurpris, & jugeant bien qu'il lui ſeroit impoſſible de continuer ſon commerce à moins qu'il ne ſe défit de cet eſpion, il commanda à Sainte Colombe de le faire aſſaſſiner. Sainte Colombe fit connoiſſance avec ce Garde, & l'ayant mené au cabaret, le fit paſſer au retour par une rüe où il avoit poſté ſix hommes, qui fondirent ſur luy & le mirent ſur le carreau. Un des valets du Duc de la Trimoüille qui étoit parent du Garde, l'ayant veu ataquer, ala chercher quelques uns de ſes camarades & vint à ſon ſecours, mais trop tard, par ce qu'il étoit déja mort, & ſes aſſaſſins diſperſez, Cependant comme

cóme on vit au tour du corps plusieurs personnes des livrées du Duc de la Trimoüille, on l'acusa d'avoir fait assasiner ce Garde. Le Dauphin fut le seul qui ne se laissa pas surprendre par ces aparences, & qui ne douta point que ce meurtre n'eût été commis par l'ordre de Chabanne. Il n'en témoigna néanmoins rien à personne, de peur que la crainte du peril n'empêchât ceux qu'il vouloit employer à observer ces rendez-vous secrets, de le servir suivant ses intentions. Il mit d'autres espions en campagne, & fit si bien observer la Comtesse, qu'on le vint avertir que Chabanne étoit entré chez elle, déguisé en libraire, & chargé de livres. Il ala incontinent avertir le Roy qu'il y avoit un amant avec sa Maîtresse, & le Roy lui demanda en raillant, si c'étoit la Trimoüille? Quoi que le Dauphin sçeût fort bien, que c'étoit Chabanne, il répondit à son pere qu'on n'avoit pû le connoître, mais que sa Majesté seroit bien tôt éclaircie. Le Dauphin avoit fait si bien garder les avenües, qu'il fut impossible au Comte de Dam-

martin d'échaper ; mais la Comtesse avertie par Mortaing, qui faisoit le guet, l'enferma dans une armoire qui étoit à la rüelle de son lit, & que le Roi n'avoit jamais vuë, parce qu'elle avoit été toûjours couverte d'une tapisserie. Ce Prince trouva la Comtesse couchée, & éxaminant avec beaucoup d'atentention les livres qu'on luy avoit aportez, le Dauphin luy demanda d'un ton railleur, ce qu'étoit devenu le libraire qui les luy avoit vendus, & la Comtesse sans se troubler luy répondit qu'il venoit de sortir, & que comme il n'étoit pas fort loing, il pouvoit le faire apeller. Le Dauphin prit lui méme un flambeau, & ayant cherché par tout sans rien trouver, se retira sans rien dire, plein de dépit & de confusion d'avoir si mal réüssi dans son entreprise. Le Roy fit mille excuses à la Comtesse, & pour mieux faire sa paix, voulut passer la nuit avec elle. La Comtesse n'osa s'y oposer & demeura jusqu'au jour dans des inquiétudes qu'il seroit dificile d'exprimer, Celles de Chabane furent bien

encore plus grandes, il étoit si proche du lit qu'il n'osoit respirer de peur d'étre découvert, & il entendoit avec un déplaisir mortel, un autre joüir des plaisirs qui luy étoient destinez. Le Roi se leva enfin, & le laissa en liberté de se recompenser de ses peines passées. La Comtesse qui regardoit le Dauphin comme l'auteur de tous ses maux, cessa de garder avec luy les déhors, comme elle avoit fait auparavant. Ils eurent de grands demélez, & un jour ils s'échauférent tellement que ce Prince luy donna un souflet. Elle ne manqua pas de s'en plaindre au Roi & n'en ayant pas eu toute la satisfaction qu'elle en atendoit, elle en conceut un si violent déplaisir qu'elle tomba dans une maladie de langueur dont elle mourut six mois aprés, & fut inhumée dans l'Eglise Collegiale. Elle eut du Roi deux filles, Charlote, mariée avec Loüis de Bresé, Senéchal de Normandie, qui l'ayant surprise en adultere la perça de plusieurs coups de poignard, & Marie qui épousa Olivier de Coitiny, Seigneur de Rochefort.

* Aprés la mort de la Comtesse de Ponthieure, le Roi s'engagea avec Madame de Villequiers, sa niéce qui n'avoit pas moins de charmes qu'elle, & qui avoit hérité de sa haine contre le Dauphin. Elle n'oublia rien pour entretenir la division entre le Pere & le fils, & persuada à Charles que le Dauphin avoit fait émpoisonner sa tante. Ce Prince de son côté, employa toute son adresse, pour broüiller Madame de Villequiers avec son Pere, & n'en ayant pû venir à bout, se retira en Dauphiné où il atira tous les mécontens. Le Roy aprés s'être servi inutilement, des voyes de la douceur, pour l'obliger à rentrer dans son devoir, commanda à Chabanne d'assembler des troupes pour marcher contre luy, & se saisir de sa personne; & le Dauphin en ayant été averti, partit sécrettement de Grenoble où il étoit alors, & se retira auprés du Duc de Bourgogne. Le Roy voyant son fils entre les mains de son plus mortel ennemi, commença à se défier de tous ceux qui l'aprochoient, & s'imaginant, à toute heu-

re,

* *Ann.* 1455.

re, qu'on vouloit l'empoisonner, il demeura huit jours sans manger, laissant tellement afoiblir la chaleur naturelle, par cette longue abstinence, qu'il luy fut aprés impossible de digerer la nourriture qu'il voulut prendre, & il en mourut. Voila qu'elle fut la fin tragique des amours de ce Prince.

Intrigues de la Cour de France sous le Regne de Loüis XI.

*LOüis XI. qui avoit toûjours de grands desseins, envoya en Espagne le Cardinal d'Albret, pour négocier le mariage du Duc de Guiéne son frere avec Isabelle Castille sœur du Roy Henri IV. & héritiere présomptive de ce Royaume; mais cette Princesse aima mieux réünir la Castille à l'Arragon, par son mariage avec Ferdinand, fils aîné de Dom Juan II. Cette négo-

* *Ann.* 1469

ciation n'ayant pas réüssi, Loüis XI. jéta les yeux sur la Princesse Jeanne, que Jeanne de Portugal, Reine de Castille, avoit eue d'un de ses favoris, & que le Roy Henri avoit avoüée pour sa fille, quoi qu'il fût impuissant, dans l'espérance de faire valoir les droits de cette Princesse contre Isabelle. Le Duc de Guiéne à qui il en fit la proposition, ne voulut pas penser à un mariage, qui l'auroit engagé à une cruelle guerre contre le Roy d'Arragon, & fit demander secrétement Marie, fille unique, & seule héritiére de Charles Duc de Bourgogne. Ce Duc qui voyoit sa fille recherchée par les plus grands Princes de l'Europe, ne voulut pas se déterminer si promtement sur le choix d'un gendre, & les tint tous en haleine, sans s'engager avec aucun. Le Duc de Guiéne ennuyé de cette incertitude, prit congé du Roy à Orleans, pour aler passer son chagrin dans son Gouvernement. Il vit à Amboise Magdelaine de Monsereau, veuve depuis six mois de Loüis d'Amboise, qui l'avoit épousée pour sa beauté,

beauté, & n'en avoit point eu d'enfans. Le Duc se plut tellement à sa conversation qu'il oublia, pendant quelque tems, qu'il étoit parti de la Cour pour aler à Bourdeaux, & il proposa à Madame d'Amboise, de faire ce voyage avec lui: mais elle s'en défendit sur le tort qu'elle pourroit faire à sa réputation. Le Duc pour vaincre ses scrupules, luy donna la Comté de S. Severe, & l'obligea par cette liberalité à répondre à sa passion. Le prétexte d'aler prendre possession de cette terre qu'elle disoit avoir achetée du Duc, servit à cacher l'intrigue qu'elle avoit avec luy. Ils arrivérent ensemble à Bourdeaux, fort contens l'un de l'autre; & Madame d'Amboise qui n'étoit pas ingrate des faveurs qu'elle avoit receües de ce Prince, employa tous les talens que le Ciel luy avoit donnez pour se conserver son cœur. Elle chantoit agréablement, joüoit de plusieurs instrumens, & faisoit des vers d'un tour fort délicat, ce qui leur faisoit passer de fort agréables heures: Mais comme leur amour ne se contentoit pas toûjours

 jours

jours de ces plaisirs innocens. Madame d'Amboise devint grosse, & acoucha d'une fille, qui aprés la mort du Duc son pere, fut Abesse de S. Pardoux en Perigort. Le Duc en aima d'avantage sa Maîtresse, & leur bonheur auroit été digne d'envie, si l'ambition n'en avoit troublé les douceurs. Le Duc de Guiéne entretenoit toûjours des intelligences à la Cour du Duc de Bourgogne qui donnérent de l'ombrage au Roy. Il craignit que son frere ne devint trop puissant, & suborna Jourdain Faure, Abé de S. Jean d'Angely, pour l'empoisonner. Ce traître qui avoit été comblé de bienfaits par le Duc de Guiéne, voulut bien sacrifier sa vie à l'espoir d'une foible recompense. Il fit présent à Madame d'Amboise d'une péche d'une fort belle couleur qu'il avoit empoisonnée: cette Dame la donna à son amant, & l'ayant coupée dans du vin, ils la mangérent tous deux. Madame d'Amboise en mourut dés le méme jour, mais le Duc languit encor quelques mois. La violence du poison fut si grande néanmoins

moins, qu'elle luy fit tomber les cheveux, & les ongles des mains, & le rendit perclus de tout ſon corps. Jourdain fut arrêté, & l'Evêque d'Angers fut commis pour faire ſon procez avec Loüis d'Amboiſe, depuis Evêque d'Alby : mais le Roy fit ſurſeoir les pourſuites, & ordonna qu'on luy envoyât les charges & informations ; ce qui fit connoître à tout le monde la part qu'il y avoit. Le Ciel ne laiſſa pas impuni un crime ſi énorme, & lança ſon foudre, qui vint brûler ce ſcelerat dans le fonds du cachot où il étoit enfermé.

* Le Duc de Bourgogne ſe mit en campagne pour venger la mort du Duc de Guiéne ; & il entra dans la Picardie, où il fit de grands ravages. Le Roi aſſembla quelques troupes pour défendre cette Province, & étant arrivé à un village auprés d'Amiens nommé Gigon, il fut abordé par une femme, éplorée qui ſe jetta à ſes pieds, & luy demanda juſtice de ſes ſoldats qui ayant voulu loger par force dans ce village, dont ſon mari étoit Seigneur, l'avoient

* *Ann.* 1472

tué. Le Roi jetta les yeux sur cette veuve, & trouva tant de charmes sur son visage qu'il en demeura ébloüy: il la releva & lui commanda de suivre la Cour, l'assurant qu'il feroit punir les coupables aussi tôt qu'il seroit dans un lieu, où il pourroit faire quelque séjour. Ce Prince fit bientôt aprés une trêve avec le Duc de Bourgogne, & retournant à Paris, mena avec lui Madame de Gigon; il lui fit connoître la passion qu'il avoit pour elle, & la combla de tant de bienfaits qu'il luy fit oublier la perte qu'elle avoit faite. Elle n'en fut pas ingrate, & lui témoigna sa reconnoissance aux dépens de son honneur. Elle en eut une fille, qui depuis fut mariée avec Loüis bâtard de Bourbon. L'usage de ce tems-là, étoit de se parer avec des pierreries, & les Dames en portoient des chaînes qui entouroient leur gorge. Le Roy en fit faire une pour Madame de Gigon, & en donna la commission à un fameux Joallier nommé Passefilon. La femme de ce Lapidaire vint porter la chaîne à Madame de Gigon, lors qu'elle fut

achevée. Le Roy se trouva par hazard dans la chambre, & trouva cette marchande si belle, que l'amour qu'il avoit pour Madame de Gigon ne put défendre son cœur contre ses charmes. Il ne voulut néanmoins lui en rien témoigner en presence de sa Maîtresse, mais il commanda à Landais son Trésorier de la luy envoyer, quand elle viendroit luy demander le payement de la chaîne, disant qu'il en vouloit faire luy méme le marché; ce qui lui étoit fort ordinaire, par ce que comme il êtoit fort avare, il entroit dans le détail des moindres choses, pour empêcher que les Officiers n'y profitassent. La Passefilon le vint trouver dans son cabinet; & comme il n'étoit pas fort galant, il luy dit, sans chercher un grand détour, que si elle vouloit répondre à sa passion elle gagneroit plus dans un an avec luy que dans toute sa vie à sa boutique. La marchande qui aimoit l'argent & qui avoit veu la fortune de Madame de Gigon, se laissa aisément tenter, & le marché fut bien tôt conclu. Elle devint grosse peu de tems aprés, & acoucha

d'une autre fille, qui eut dans la suite pour époux, Antoine de Bueil Comte de Sancerre. Lors que la Passefilon se vit à son aise, elle chercha du ragoût dans ses plaisirs amoureux, & voulut rendre son amant plus propre qu'il n'avoit acoutumé d'être. Un jour que le Roy étoit venu luy rendre visite avec un habit fort simple, & du linge fort sale, elle luy dit. Lors que j'ay donné mon cœur à un Roy de France, j'ay cru trouver dans le commerce galant où j'alois m'embarquer, tous les agrémens que peut donner la magnificence de la plus belle Cour de l'Europe; cependant j'ay le chagrin, lors que je veux suivre les emportemens d'une tendre passion, de sentir la graisse, ou je devrois sentir le musc & l'ambre. En verité si un garçon de ma boutique, s'étoit presenté devant moy en l'état où je vous vois, je l'aurois chassé de ma presence. Que doivent dire les Ministres êtrangers, qui vous voyent si mal soutenir la Majesté de vôtre rang? qu'elle raillerie n'ont pas fait les Espagnols à l'entrevûë que vous avez faite avec le Roy

Roy de Castille, sur vôtre Chapeau tout blanc de vielleſſe, & ſur la Nôtre Dame de plomb, qui tenoit lieu d'un rare diamant? Le Roy demeura ſi étourdi de ce diſcours, qu'il n'eut pas la force de l'interrompre; & comme il étoit fort diſſimulé, il ne luy témoigna pas tout ſon chagrin, mais il ſongea à prendre une Maîtreſſe plus complaiſante. Il avoit oüy parler de la beauté d'une fille de Dijon, nommée Huguette de Jaquelin, d'aſſez bonne naiſſance, mais fort pauvre; il la fit venir à la Cour, & l'ayant priſe pour ſa Maîtreſſe il en eut une troiſiéme fille, à qui il donna pour mari Aymard de Poictiers, Seigneur de S. Valier.

Intrigues de la Cour ſous le Régne de Charles VIII.

*Loüis Duc d'Orleans avoit eu le malheur de plaire à Anne de France, fille de Loüis XI. Je dis le malheur, par ce que la paſſion de cette Princeſſe fut en partie cauſe de toutes les traverſes qui luy arrivérent pendant ſa vie. Elle luy fit connoître le panchant qu'elle avoit pour luy, & quoi que le Duc ne luy eût répondu qu'en des termes plus reſpectueux que tendres, elle ne laiſſa pas de les expliquer favorablement, & de croire qu'elle étoit aimée, par ce qu'elle méritoit de l'être. Elle refuſa, ppur l'amour du Duc d'Orleans, de conſentir au mariage que ſon pere vouloit faire d'elle avec Nicolas d'Anjou, Duç de Lorraine;

*Ann. 1483.

ne, & avoüa à ce Prince qu'il étoit la seule cause de son refus. Il répondit si froidement à ce qu'elle luy dit d'obligeant en cette ocasion, qu'elle commença enfin à ouvrir les yeux, & à connoître qu'elle s'étoit flatée mal à propos, quand elle avoit cru qu'il répondoit à sa tendresse ; ce qui fut cause qu'elle se résolut à épouser Pierre de Bourbon, Duc de Beaujeu. A la premiére ouverture que le Roy son pere luy en fit, comme elle ne vouloit pas étre seule malheureuse, elle persuada à Loüis XI. sur l'esprit duquel elle avoit beaucoup de pouvoir, de marier le Duc d'Orleans, avec Jeanne de France sa fille, qui n'avoit n'y beauté ni agrément. Le Duc eut beau s'en défendre, le Roy luy en parla d'un ton si absolu, qu'il fut contraint d'obéir. Il est vray qu'il ne consomma pas le mariage, soit qu'il eût de l'aversion pour cette Princesse, ou qu'elle eût des défauts naturels, comme on le prétendit dans la suite, qui la missent hors d'état d'avoir des enfans. Aprés la mort de Loüis XI, le Duc d'Orleans demanda

demanda la Régence pendant la minorité de Charles VIII, qui n'étoit âgé que de treize ans, mais la Duchesse de Beaujeu l'emporta à son préjudice. Quoi qu'elle eût obtenu cet avantage, elle ne laissoit pas de rechercher l'amitié du Duc d'Orleans, qu'elle ne pouvoit haïr malgré son indiference, & luy fit ofrir part au Gouvernement s'il vouloit vivre en bonne intelligence avec elle; mais il répondit mal à ses honnêtetez. La Duchesse irritée de ses mépris, ne songea qu'aux moyens de s'en venger. Elle prit prétexte sur une querelle que le Duc d'Orleans avoit euë en joüant à la paume, avec le Duc de Lorraine, & voulut le faire arréter; mais il se retira auprés de Charles Duc de Bretagne. Pendant le séjour qu'il fit à la Cour de ce Prince, il rendit des soins fort assidus à la Princesse Anne sa fille, & conceut pour elle, une passion qu'il garda jusqu'a la mort. Il se fit cependant contre la Régente une grande ligue dont les Ducs de Bretagne & d'Orleans furent les Chefs. On prit les armes de part & d'autre, & on en vint aux mains dans

la plaine de S. Aubin. Les Princes liguez furent défaits, & le Duc d'Orleans demeura prisonnier, il fut enfermé dans la Tour de Bourges; d'où il ne sortit qu'aprés que Charles VIII. eut épousé Anne de Bretagne, & dans le tems que ce Prince se préparoit à passer en Italie.

Intrigues de la Cour de France sous le Régne de Loüis XII.

* LOüis d'Orleans étant parvenu à la Couronne, ne songea plus qu'à posseder la Princesse Anne, veuve de Charles VIII. son prédecesseur. Il fit exposer au Pape Jules II. les nullitez de son mariage avec la Princesse Jeanne, qui étoit incapable de donner des successeurs à la Couronne, & fit demander à sa Sainteté la dispense

* *Ann*, 1498.

de

de parenté pour épouser la belle Reine qu'il aimoit. Son impatience ne lui permit pas méme d'atendre qu'il eût receu cette dispense, il se contenta d'aprendre qu'elle étoit expédiée par le Secretaire du Legat qu'il avoit gagné. Cependant l'amour de cette Princesse ne laissa pas de luy causer de nouvelles peines. Elle devint jalouse de Loüise de Savoye, Comtesse d'Angoulême, mére de François premier; & leur haîne ala si loin, qu'elles partagérent toute la Cour. Loüis XI. avoit dessein de marier la Princesse Claude sa fille, avec le jeune Comte d'Angoulême, qu'il regardoit comme son successeur; mais la Reine s'y oposa de tout son pouvoir. Pour traverser ce dessein, elle resolut de la marier avec Charles d'Autriche, qu'on nommoit déja le Prince d'Espagne, & de luy donner la Bretagne en faveur de cette aliance. Elle envoya, pour cet éfet, secrétement en Flandre, & delà en Allemagne, un Gentilhomme de la maison de Rieux. Cet Agent en fit la proposition à l'Empereur Maximilien, ayeul paternel du Prince,

Prince, & à Chieuvres son Gouverneur. On tomba d'acord des articles qui furent signez, & il ne restoit plus que la cérémonie du mariage, qui auroit été faite sans la participation du Roy, si le bas âge des parties, ne les eût empêché de le consommer, & si la Reine eût été en lieu de disposer à son gré de la personne de sa fille; de quoi la fortune luy fit naître quelque tems aprés une ocasion dont elle essaya de profiter.

* Le Roi étant devenu malade à Blois, son mal augmenta tellement, que les Medecins désespérérent de sa guerison; & pendant la consternation où étoit toute la Cour du mauvais état de sa santé, la Reine eut l'adresse de faire partir secrétement sa fille, qui fut embarquée sur la Loire, pour descendre à Nantes. Mais en passant par Angers elle fut arrêtée par le Maréchal de Gié qui en avoit le gouvernement. Ce Mareschal étoit dans les interêts de la Comtesse d'Angouléme, & comme il n'ignoroit pas que la Reine étoit contraire au dessein que le Roy avoit de marier.

* *Ann.* 1503.

rier Madame Claude avec le fils de cette Princesse, il devina bien tôt le motif du voyage qu'on faisoit faire à la fille de son Maître, pendant sa maladie. Il n'ignoroit pas aussi le préjudice que porteroit à la France la jonction de la Bretagne aux Etats du Prince d'Espagne; ce qui fut cause qu'il ne balança point à rompre une partie si dangereuse, quoi qu'il fut bien persuadé qu'il avoit tout à craindre de la colére implacable de la Reine, si le Roi mouroit de sa maladie. Il arrêta donc la Princesse avec des protestatiõs tres respectueuses du regret qu'il avoit d'être contraint d'en venir à cette extrémité. L'action du Marêchal fût loüée du Roi, & de tous les bons François, & la Reine méme feignit d'y aplaudir; mais elle ne laissa pas d'employer tout son crédit, quand le Roy fut guerì, pour perdre ce fidéle sujet. Elle ne put néanmoins empêcher le mariage de sa fille avec le Comte d'Angoulême, parce que tout le monde le souhaitoit; mais elle en fut si afligée que sucombant sous le poids de son afliction elle en mourut

rut à l'âge de trente sept ans. Le Roy n'en témoigna pas tout le déplaisir qu'on devoit atendre de la passion qu'il avoit euë pour elle, durant toute sa vie; soit qu'il eût l'esprit ocupé des soins des guerres d'Italie, ou que les entreprises que la Reine avoit faites contre son autorité eussent afoibli son amour. Il vêcut depuis en une si grande retraite qu'on ne croyoit pas qu'il deût penser à de troisiémes noces; mais le Duc de Longueville lui en fit naître l'envie.

* Ce Prince s'étant engagé témerairement dans un combat contre les Anglois, perdit la bataille des Esperons; & demeura prisonnier d'Henry VIII. Roy d'Angleterre. Pour reparer sa faute, il entreprit pendant sa prison, de détacher ce Prince de la liaison qu'il avoit prise avec l'Empereur, & ne trouva pas beaucoup de dificulté à l'y resoudre. Par ce qu'il étoit fort ménager, quoi que dans une assez grande jeunesse, il se lassoit de payer les troupes de l'Empereur, qui étoit extrémement pauvre, & de luy fournir plus de cent écus

* *Ann. 1514.*

par

par jour pour sa table. Il ne faloit donc plus que trouver un prétexte plausible pour rompre l'union; & il n'y en avoit point de meilleur, dans les formes qui étoiẽt alors en usage, qu'une aliãce plus étroite entre la France & l'Angleterre.

* Henry VIII. avoit une sœur dont la beauté luy étoit un mal domestique, comme on le verra dans la suite de cette histoire. Elle étoit née aprés une autre fille fort dépourveüe des graces du corps, que le Roy d'Ecosse n'avoit épousée, que par ce qu'on n'avoit pas voulu marier la cadette avant l'aînée. Le rang de la jeune étant venu, le Duc de Milan & plusieurs autres Souverains l'avoient inutilement recherchée, par ce que ce n'étoit pas la coûtume en Angleterre de marier les filles des Rois hors de l'Isle. Cette coûtume qui n'avoit presque pas été changée depuis quatre siecles, avoit inspiré aux jeunes Seigneurs Anglois de la premiere qualité, la hardiesse de prétendre à la Princesse, & le Roy le permettoit de peur qu'on ne l'acusât de trop de séverité à l'égard de sa sœur, quoi qu'il n'eût

n'eût dessein de la marier à aucun de ses sujets, pour ne s'atirer pas une guerre civile semblable à celles ou plusieurs de ses prédecesseurs avoient sucombé. Cependant comme il est dificile qu'une femme se défende long tems d'aimer quand elle ne pense qu'à plaire, la Princesse d'Angleterre aprés avoir inspiré de l'amour à tous ceux qui pouvoient donner de l'ombrage à son frere, en receut à son tour du côté où il sembloit qu'il eût le moins à craindre. Il s'étoit introduit à la Cour un jeune Anglois nommé Charles Brandon, sans autre recommandation que de la nourrice du Roy, dont il étoit fils. Il étoit bien fait de sa personne, & extrémement adroit dans tous ses éxercices. Il avoit l'air d'un homme de qualité, & on remarquoit en luy tant de douceur & de discrétion qu'il étoit bien venu dans toutes les assemblées, & principalement dans celles des Dames, qui étoient toutes-puissantes à la Cour. Le Roi le prenoit pour second dans les parties de paûme qu'il joüoit, & vouloit qu'il

fût

fût de tous ses plaisirs jusqu'aux plus secrets ; il luy avoit donné la principale charge de sa Venérie, & pour empêcher que son nom ne fit souvenir les Courtisans de la bassesse de sa naissance, il le luy avoit fait quiter ; pour prendre celuy de Comte de Suffolk, illustre par le merite & par la qualité de ceux qui l'avoyent porté, depuis deux cens ans. On ne sçait poit au vray, si ce nouveau titre avoit persuadé la Princesse, qu'elle pouvoit aimer sans honte, le sujet à qui le Roy son frere venoit de l'acorder, puis que l'histoire d'Angleterre étoit pleine de Comtes de Suffolk, qui avoient prétendu au mariage des sœurs & des filles de leurs Roys ; ou si l'amour qu'elle avoit déja conceu pour cet amant, luy avoit fait prendre cette idée en sa faveur: mais on reconnut quelque tems aprés, que la Princesse regardoit Suffolk avec des yeux plus passionnés qu'a l'ordinaire.

On ne s'en étonna pas tant néanmoins que de voir ce Comte répondre à ses regards par d'autres qui n'étoient pas moins enflammez. On s'y acou-

acoûtuma toutefois dans la ſuite, ſoit que la mode fut alors d'aimer au deſſus & au deſſous de ſa condition, ou que les Courtiſans n'y priſſent pas plus d'interêt que le Roy, qui n'avoit fait qu'en rire, & railler ces deux amans, lors qu'il s'étoit aperceu de leur afection reciproque. Ce n'étoit pas qu'il l'aprouvât, dans le fonds, ni qu'il eſtimât aſſez Suffolk pour le faire ſon beaufrere, quoi qu'il eût plus de complaiſance pour luy que pour ſes autres Courtiſans; mais il eſpéroit tirer avantage de cet amour dont l'inégalité devoit piquer les autres Seigneurs Anglois, contre la Princeſſe & les porter à ſe déſiſter de ſa recherche: Outre qu'il ſe promettoit d'étre toûjours ſi bien le maître de ſa ſœur, & de Suffolk qu'il ne ſe paſſeroit rien entr'eux ſans ſon conſentement.

La Cour d'Angleterre étoit dans cette diſpoſition, quand le Duc de Longueville, propoſa comme de luy méme, Le mariage de la Princeſſe avec Loüis XII. le Roy d'Angleterre l'écouta avec des marques de reſpect & d'aprobation,

probation, qui découvroient assez ce qu'il avoit dans l'ame. Il étoit pressé de se défaire de sa sœur, & il en trouvoit le moyen le plus honorable que la fortune luy eût pû ofrir. Il est vray qu'il ne pouvoit sans peine quiter si tôt la guerre, où il venoit de remporter de grands avantages, mais il n'en auroit pas eu moins à se separer de ses nouvelles maîtresses, qui de leur côté ne se seroient pas resoluës de passer la mer pour le suivre dans les armées.

Cependant il étoit engagé de repasser en France dés que le printems seroit revenu, & il ne doutoit pas que s'il manquoit à sa promesse, ses ennemis & ses propres soldats ne l'acusassent de lâcheté. Il n'y avoit que la paix qui le pût dégager honnêtement & l'exempter de la dépense excessive qu'il seroit obligé de faire, s'il luy faloit encore entretenir l'armée de l'Empereur la campagne prochaine. Enfin il se lassoit de contribuer à l'exécution des desseins ambitieux du Roy d'Espagne son beaupere, sans en tirer aucun fruit, & se contentoit d'avoir été trompé deux

fois par autant de traitez ſignez avec l'Ambaſſadeur Quintana, Caſtillan raffiné, s'il en fut jamais. Néanmoins comme le Roy d'Angleterre étoit altier, il témoigna au Duc de Longueville qu'il ſeroit aſſez à tems de penſer à ſa ſœur, quand on la demanderoit dans les formes; comme s'il eut voulu dire, que ce n'étoit pas de la bouche d'un priſonnier qu'il devoit écouter cette propoſition.

Le Duc de Longueville devina la penſée de ce Prince, & envoya en France, ſous prétexte de ſa rançon, un Gentilhomme qui aſſura Loüis XII. qu'il ne tiendroit qu'à luy de faire la paix avec l'Angleterre à des conditions raiſonnables, & d'en épouſer la Princeſſe, qui étoit la plus belle perſonne de l'Europe. Loüis, dont le panchant avoit toûjours été du côté de l'amour, receut agréablement cette propoſition, & le portrait qu'on luy avoit fait de cette Princeſſe n'eut que trop de force pour réveiller cette inclination. Il ſe flata méme, de l'eſpérance d'avoir un fils, & ſans apréhender, comme au-

trefois

trefois, les inconveniens qui pouvoient arriver si la Bretagne étoit détachée de la couronne, il dépêcha en Angleterre le General de Normandie, qui conclut la Paix & l'Aliance en quinze jours, & mena la Princesse à Boulogne, où le Comte d'Angoulême eut ordre de l'aler recevoir.

Le Comte s'aquita de sa commission, avec joye quoi que le mariage qu'il faisoit en qualité de Procureur deût vraisemblablement luy ôter la Couronne : Francines, premier Medecin, l'avoit assuré que le Roy n'auroit plus d'enfans, & l'aparence y étoit toute entiére : aussi parut-il à Boulogne en Prince qui ne songeoit qu'à se divertir, & il ne put s'empêcher d'aimer celle qu'il épousoit pour son beaupere, comme elle ne put s'empêcher de souhaiter que le Ciel luy eût destiné le Comte pour mari. La commodité qu'ils avoient de s'entretenir les eût peut être fait émanciper à quelque chose de plus, si le Protonotaire du Pont, qui avoit été mis auprés de ce Prince, pour modérer en quelque maniére,

niére, les emportemens de sa jeunesse,
ne luy eût fait considérér que la nou-
velle Reine avoit interêt de n'être pas
chaste ; par ce qu'alant trouver un
mari, dont tout le monde luy disoit
qu'elle n'auroit point d'enfant, il
étoit à craindre qu'elle ne sucombât à
la tentation de tâcher d'avoir un fils
qui luy conservât son rang en France,
lors qu'elle seroit veûve, & la dis-
pensât de retourner en Angleterre, sous
la sujettion de son frere; mais que pour
luy il avoit le plus grand de tous les
interêts humains, à prendre garde que
la Reine vécut chastement, bien loin
de la soliciter d'incontinence: puis
que si elle avoit un fils de luy, ce fils
l'empécheroit de parvenir à la Cou-
ronne, & le reduiroit à se contenter
de la Bretagne, que sa femme luy avoit
âportée; encore faudroit il, que con-
tre l'ordre de la nature, il en fît homma-
ge à un bâtard. Cette raison ralentit
l'amour du Comte d'Angoulême, &
ne luy fit plus regarder la Reine qu'a-
vec des yeux jaloux: Il l'observa de si
prés qu'enfin il découvrit l'inclinati...

qu'elle avoit pour Suffolk. Celuy ci l'avoit suivie en qualité de Chevalier d'honneur, & se conduisoit avec tant de discrétion qu'on n'eût rien pénétré dans ses afaires, si elles n'eussent déja été découvertes en Angleterre.

Le Comte en sceut jusqu'aux moindres particularitez, & comme il s'agissoit de la perte d'une Couronne, il chercha l'ocasion de parler à Suffolk en secret. Il luy dit qu'il sçavoit sa bonne intelligence avec la Reine, & que bien loin de la rompre, il la vouloit favoriser, pourveu qu'il le mît hors d'interêt; que le Roi n'étoit pas en état d'avoir des enfans, ni de vivre long tems; que Suffolk ne pouvoit plus penser à se mettre plus avant dans les bonnes graces de la Reine, sans s'exposer au peril d'étre découvert, par une multitude d'espions qui ne le perdroient jamais de veüe; & que pour peu qu'il luy arrivât de s'y émanciper, il étoit perdu sans resource: mais que s'il vouloir donner assurance de se contenir dans le respect, ou s'engageroit à ne traverser pas sa bonne fortune

aprés la mort du Roy, & méme à luy laisser épouser la Reine en secret & à luy donner en France l'établissement qu'il souhaiteroit, en atendant qu'il eût fait sa paix avec le Roy d'Angleterre.

Encore que le Duc d'Angoulême eût fait ces propositions, sans avoir bien pensé s'il les pourroit executer lors qu'il seroit devenu Roy, Suffolk les trouva si avantageuses, ou pour mieux dire si conformes à ses désirs, qu'il ne put s'empêcher d'en étre charmé, & de les recevoir pour veritables. Il promit plus qu'on ne lui demandoit, & ofrit méme de servir d'espion auprés de la Reine: mais comme il y auroit eu de l'imprudence de se fier entiérement à sa parole, on prit des précautions plus que sufisantes pour l'empêcher d'y manquer, s'il l'eût voulu. La Baronne d'Aumont, avoit été faite Dame d'honneur de la Reine, à la recommandation de Madame, & vivoit dans une entiére confidence avec elle. C'étoit par le Conseil de cette Princesse qu'elle avoit estendu les fonctions de sa charge, au delà des bornes ordinai-

res, & que connoissant la Reine peureuse, & par consequent incapable de coucher seule, elle avoit pretendu que l'honneur luy apartenoit de coucher avec elle en l'absence du Roy, & elle l'avoit emporté à l'exclusion des Dames que la Reine avoit amenées d'Angleterre.

Les amis du Comte d'Angoulême ayãt jugé qu'il faloit en toutes maniéres avoir des espions secrets & fidéles auprés de la Reine, Madame, & la Princesse d'Aumont, offrirent de faire ce personnage, & partagérent si bien le tems que l'une ou l'autre demeura auprés d'elle, sans qu'elle en soupçonnât le veritable sujet, outre qu'elle n'avoit pas autant d'esprit que de beauté. Madame la Baronne d'Aumont prétextoit leur assiduité, sur le devoir qu'elle disoit être obligées; de luy rendre l'une en qualité de bellefille, & l'autre comme Dame d'honneur. Il n'y eut que Suffolk, dont les yeux furent assez pénétrans, pour apercevoir leur dessein; mais comme il découvrit en méme tems qu'on prenoit soin de le luy cacher, il aima mieux feindre

feindre de l'ignorer que d'en avertir la Reine, de peur que le Comte ne le fit perir, on n'en prit ocasion de manquer à sa promesse.

Les intrigues de la Cour étoient dans cet état lors que le Roy mourut, le premier jour de l'année 1515. six semaines, ou environ, aprés ses noces. La Reine fut observée avec la méme éxactitude qu'auparavant, tant qu'il y eut lieu de douter, si elle étoit grosse. Mais aprés qu'elle eut declaré qu'elle ne l'étoit point, & qu'on fut assuré par des preuves incontestables que sa déclaration étoit sincére, le Comte d'Angoulême devenu Roy sous le nom de François I. voulut tenir éxactement parole à Suffolk; il en parla dans son Conseil, & tous ses Ministres tâchérent de l'en détourner, luy représentant, qu'il aloit commencer son regne par une faute irréparable, & former luy méme un obstacle invincible à ses projets; qu'il prétendoit bientôt passer en Italie pour recouvrer le Duché de Milan, que son prédécesseur avoit perdu, & qu'il faloit avant que

de partir, étre assuré de ses voisins, & principalement des Anglois, qui étoient le plus à craindre ; que Henri VIII. étoit le Roi le plus fier de l'Europe, & qu'on l'ofenseroit dans la partie la plus sensible, en permettant que sa sœur fît un mariage indécent. La considération de l'honneur fut néanmoins plus forte dans l'esprit de François I. que celle de l'interêt. Il soufrit que Suffolk épousât sécretement la Reine veûve, & le Roy d'Angleterre, dont la fierté se laissoit quelquefois adoucir par une humeur capricieuse, qui le dominoit à son tour, agréa le mariage fait, qu'il n'eût jamais permis de faire. La tendresse qu'il avoit pour Suffolk se réveilla, lors qu'il le vit coupable d'un crime qu'il faloit luy pardonner entiérement, ou luy faire trancher la tête, & l'amour qu'il ne pouvoit suporter luy méme un seul jour, sans le découvrir à la personne qui l'avoit fait naître, le rendit indulgent pour sa sœur, qui n'avoit satisfait le sien, qu'aprés que le veuvage, luy en avoit donné la permission : Il luy par-
donna

dõna donc aussi, il agréa son second mariage, il la fit repasser en Angleterre, aussitôt qu'on l'eut assuré de soixante mille livres de rête, qu'on avoit assignées pour son doüaire, & il renouvella l'aliance avec les François, aux mêmes conditions qu'il l'avoit signée avec Loüis XII.

Intrigues de la Cour de France sous le Régne de François I.

* FRançois I. avoit toutes les qualitez qui peuvent faire un grand Monarque : il étoit bien fait de sa personne ; il avoit l'abord doux & facile ; il étoit liberal & magnifique en toutes choses ; il avoit l'esprit vif & le discernement juste ; il étoit brave & intrépi-

* *Ann.* 1517.

de dans les dangers, infatigable dans le travail, & constant dans la mauvaise fortune: il aimoit les sciences & faisoit du bien aux sçavans. Il est à croire qu'avec tous ces talens, il auroit poussé loin ses Conquêtes, si l'excessive complaisance pour sa mere & pour ses Maîtresses, ne luy eût fait commettre des fautes dont il eut peine à revenir. Les dépenses extraordinaires qu'il fit pour des fêtes de plaisir, épuisérent tellement son tresor, qu'il manqua d'argent pour les choses nécessaires. L'amour de la Comtesse d'Angoulême pour le Connétable de Bourbon, & le dépit de voir que ce Prince n'y repondoit pas, la portérent à de si grandes extrémitez, que ce Prince pour se délivrer de ses persécutions, fut contraint de se jetter entre les bras des Espagnols. Le choix que fit François premier des freres de sa premiére Maîtresse pour commander ses armées en Italie fut la cause de la perte de toutes ses conquêtes; & les intelligences qu'eut la seconde avec l'Empereur Charles-Quint pour se faire un pro-
tecteur

tecteur contre Diane de Poictiers, Maîtresse du Dauphin, le reduisirent à faire une paix honteuse avec les Espagnols.

Sa premiere inclination depuis son avenement à la Couronne fut la Comtesse de Château-Brian. Elle étoit fille de Phœbus de Grailly, Prince de la maison de Foix, & elle avoit toutes les graces du corps & de l'esprit qui pouvoient la faire aimer. Le Comte de Château-Brian la rechercha en mariage lors qu'elle n'avoit pas encore douze ans, & il l'obtint par ce qu'il ne demandoit rien pour sa dot. Il en eut bien tôt une fille, & rien n'auroit manqué à sa joye s'il eût pû celer plus long-tems le tresor qu'il tenoit caché dans un coin de la Bretagne: mais le grand éclat n'est pas moins inséparable des beautez achevées que l'ombre l'est du corps. Le Roy se laissa persuader par sa propte inclination ou par la Comtesse d'Angoulême sa mere d'introduire à la Cour les Dames qui n'y paroissoient auparavant qu'aux grandes cérémonies, & le Comte de Château-Brian fut invité d'y mener sa femme, qui en devoit être le prin-

cipal

cipal ornement. Il s'en excusa longtems, soit qu'il fût jaloux, ou qu'il eût un pressentiment secret de ce qui lui devoit arriver.

Ses défaites étoient si galantes & acompagnées de circonstances si vraisemblables, qu'il n'y avoit pas lieu de les soupçonner d'artifice : il rejettoit toute la faute sur l'humeur particuliére de la Comtesse, & la faisoit passer pour une beauté farouche, qu'il étoit impossible d'aprivoiser; mais toute sa prévoyance ne put détourner le malheur de son étoile. Une afaire impréveüe dans laquelle il s'agissoit de tout son bien l'apella nécessairement à la Cour, & l'arracha de la Bretagne où il se seroit estimé heureux de pouvoir passer toute sa vie.

Comme il prévoyoit que son voyage seroit de durée il donna la gêne à son esprit pour chercher un expédient capable d'éviter les importunitez du Roy sans s'ôter la liberté de la mander quand il luy plairoit. Aprés en avoir examiné plusieurs, il n'en trouva point de meilleure que de faire faire deux bagues

gues d'une invention bizarre, & pourtant si semblables qu'on ne put les distinguer, & de s'en servir pour faire entendre à sa femme quelles seroient ses intentions. Il en retint une, & donna l'autre à la Comtesse en luy disant qu'il aloit à la Cour où il seroit peut être obligé de la faire venir, mais qu'elle n'ajoutât aucune foy à ses lettres si elle n'y trouvoit enfermée la bague qu'il se reservoit. La Comtesse ne fit pas beaucoup de reflexion sur le discours de son mari, par ce qu'ayant toûjours été à plus de cent lieuës de la Cour, elle n'en connoissoit ni les divertissemens, ni les dangers; elle se contenta donc de serrer la bague, & de répõdre qu'elle ne manqueroit pas d'obéir.

Le Comte receut du Roy un acueil favorable, & pourtant mélé de reproches pour n'avoir pas mené sa femme: mais comme il avoit beaucoup d'esprit, il s'excusa le plus long-tems qu'il put sans rien promettre. Il feignit ensuite de laisser la chose à la disposition de la Comtesse, & luy écrivit méme dans les termes que la Cour voulut lui prescrire: mais comme elle ne vit point

de Bague, elle répondit toûjours par quelque nouvelle defaite.

La Collusion auroit duré d'avantage si le Comte eût gardé le secret; mais il avoit un valet de chambre qui le gouvernoit absolument, & pour qui il n'avoit rien de reservé. Ce domestique luy voiant faire beaucoup d'état d'une bague qui ne paroissoit pas extraordinairement riche, luy en demanda la cause, & le Comte luy repartit imprudemment que c'étoit par ce qu'elle contenoit le secret de faire venir sa femme.

Le Valet de chambre ne connut pas d'abord le sens des paroles de son Maître, mais il y fit depuis tant de reflexion qu'il devina une partie de la verité; & comme il avoit été tenté diverses fois de servir la Cour au préjudice du Comte, il ala trouver ceux qui l'avoyent sondé, & leur dit qu'il mettroit en leurs mains le moyen de faire venir sa Maîtresse, pourveu qu'on le mit en état de se passer du Comte. Le marché fut conclu & la bague derobée. On la mit entre les mains d'un Orfévre habile, qui

qui en fit une si semblable que le valet de chambre méme ne sçût les discerner. La fausse fut mêlée parmi les bijoux du Comte, & on reserva la vraye pour tirer sa femme de sa retraite.

On fit entendre au Comte qu'on ne pouvoit croire qu'il écrivit sincerement à la Comtesse de venir à la Cour; & sur l'ofre qu'il fit d'employer les termes les plus touchans, & de donner sa lettre au courrier que lon choisiroit, on le prit au mot, & on renferma la bague dans la lettre. La Comtesse abusé par cet artifice partit de Château-Brian, & fit tant de diligence que son mari la vit avant que d'avoir sceu qu'elle devoit venir. Il ne fut pourtant pas si surpris de son arrivée que des deux bagues qu'elle luy montra; & il reconnût qu'il avoit été trahi, mais il ne se souvint pas qu'il avoit donné luy méme ocasion à la perfidie. Il acusa le Ciel de sa propre faute, & partit sur le champ pour retourner en Bretagne de peur d'être témoin de sa honte.

La Comtesse abandonnée par celuy qui avoit le plus d'interêt à la conser-

vation de ſon honneur, fit ce qu'on devoit atendre d'une vertu qui n'a pas été encore éprouvée. Elle réſiſta quelque temps, & ceda enfin aux importunitez du Roy. Elle prit d'abord un grand aſcendant ſur l'eſprit de ce Prince; & elle auroit fait élever le Comte aux premiéres charges de l'état, s'il eut été d'humeur à préferer l'ambition à l'honneur, mais il refuſa toûjours ce qu'il ſoupçonnoit luy être ofert en conſideration de ſa femme, & ne voulut plus entendre parler d'elle, ſous quelque prétexte que ce fût.

Lors que la Comteſſe vit que ſon époux s'opoſoit avec tant d'opiniâtreté à tout ce qu'elle vouloit faire pour ſa fortune, elle ſongea à pouſſer ſes fréres. Ils étoyent trois auſſi braves qu'elle étoit belle; elle fit donner à Lautrec qui étoit laîné le gouvernement du Milanois, aprés que le Connêtable de Bourbon s'en fut demis. On publia que c'étoit pour faire juſtice à ſon merite, & pour le recompenſer de vingt deux bleſſures qu'il avoit reçeües à Ravenne, en combatant pour ſauver

ſauver la vie à Gaſton de Foix ſon couſin Germain. Il eſt néanmoins certain que ſi la Comteſſe de Château-Brian n'avoit été ſa ſœur, il n'auroit jamais obtenu cet employ, par ce que le Roi le connoiſſoit pour un homme fort ataché à ſon ſens, & qui ne vouloit rien déferer aux conſeils de ceux qui avoient plus d'expérience que luy. Sa négligence fut cauſe que le Pape Leon X. perdit la Duché d'Urbain, ce qui le dégoûta extrémement de l'aliance qu'il avoit avec la France, & il en fit de grandes plaintes au Roy. Trivulce qui étoit un des grands Capitaines de ſon ſiécle, voyant les fautes de Lautrec voulut les luy faire connoître avec trop de liberté, ce qui cauſa ſa diſgrace. La Comteſſe de Château-Brian le fit rapeler à la ſolicitation de ſon frere, & il vint à la Cour pour ſe juſtifier de pluſieurs crimes qu'on luy impoſoit; mais il fut ſi mal receu du Roy qu'il en mourut de déplaiſir. Voila comment ce Prince prévenu par ſes Maîtreſſes, conſioit les commandemens de ſes armées à des perſonnes incapables de

remplir de si grands employs, & negligeoit ceux qui le pouvoient servir utilement.

Lautrec sans avoir rien fait de considerable en Italie, revint à la Cour pour épouser l'heritiere d'Orval. Teligny Gentil-homme d'Auvergne qu'il avoit laissé à Milan pour y commander à sa place, repara par sa bonne conduite les desordres que l'imprudence de ce favori avoit causez, & les peuples paroissoient si satisfaits, qu'il y avoit lieu d'en espérer un heureux succez; mais la complaisance que le Roy avoit pour la Comtesse, l'empécha d'en profiter. Elle fit quiter la soûtane à Lescut son jeune frere nommé à l'Evêché d'Aire, & obtint pour luy cet employ pendant que Lautrec régloit ses afaires domestiques en Guyenne.

Lescut avoit toutes les vertus, & tous les vices qu'on attribue aux Bearnois ses compatriotes. Son ame étoit intrépide, & l'on ne remarquoit jamais plus de joye sur son visage que lors qu'il étoit prét d'afronter les plus grands dangers: mais en eschange il avoit

avoit de la présomption, & de la prodigalité, & c'étoit les deux défauts les plus contraires au génie des Italiens, qu'il devoit gouverner. Le premier le rendit méprisable à la Noblesse, & le second luy fit confisquer pour de legéres fautes les biens de quelques familles riches, sans autre motif que d'en tirer les moyens de subsister avec plus d'éclat; aussi ne réüssit il pas mieux que son frere dans son administration. Lors qu'on eut nouvelles à la Cour que le Pape avoit quité le parti de la France, on commanda à Lautrec de retourner dans son gouvernement. Il en faisoit quelque difficulté par un secret pressentiment du mauvais succez de son voyage. Il sçavoit qu'il n'y avoit point d'argent au tresor Royal, & il demanda néanmoins cent mille écus sans lesquels il protestoit que le Duché de Milan ne se pouvoit conserver; mais enfin les larmes de sa sœur, & l'ordre absolu du Roy qu'elle luy mit entre les mains l'obligérent à prendre la poste, aprés que Semblancay Tresorier de l'Epargne lui eut fait serment qu'il ne seroit pas plûtôt

tôt à Milan qu'il recevroit des lettres de change pour la somme qu'il demandoit.

Le presage qu'il eut à son arivée sufisoit pour éfrayer une ame moins intrepide que la sienne. Un coup de foudre mit le feu dans la Tour du Château de Milan ou étoient les poudres, & la fit sauter en l'air toute entiére, puis retomber d'une maniére si bizarre que le faîte étoit en bas, & les fondemens en haut. Le reste de l'édifice demeura tellement ébranlé que les François habituez à Milan, & les Sénateurs méme furent contraints d'y passer les nuits de crainte de surprise, jusqu'à ce qu'on eût renforcé la garnison. La premiére action par laquelle Lautrec signala son retour fut le suplice de Pallavicin parent du Pape, acusé d'intelligence avec les Espagnols, à qui il fit trancher la téte, & donna la confiscation de ses biens, montant à vingt mille écus de rente, à son frere Lescut qu'on nommoit alors le Marêchal de Foix ; ce qui ne servit qu'à irriter contre luy les plus considerables maisons du Milanez, & à

à rendre ſon gouvernement plus odieux.

Quelque averſion qu'euſſent les peuples, & la Nobleſſe pour les François, Lautrec auroit pû encore conſerver les places de ſon gouvernement, s'il eût pû retenir les Suiſſes qui faiſoient la plus grande force de ſon infanterie; mais n'étant pas en état de leur payer ce qui leur étoit deû de leur ſolde, le Cardinal de Sion trouva moyen de les débaucher en leur fourniſſant la méme ſomme. Lautrec prevoyoit aſſez ce malheur, & l'auroit évité ſi la Cour de France luy avoit tenu parole; mais les trois cens mille écus qu'il devoit toucher en arrivant à Milan n'étant pas encore venus, & les contributions qu'on tiroit du pays ne pouvant ſufire pour la ſubſiſtance de ſes troupes, il fut reduit à perdre l'élite de ſon infanterie, faute de vint cinq mille écus avec leſquels il les eût pû retenir.

Le Roy ſe repoſoit ſur ſa mere du ſoin de faire tenir de l'argent en Italie, mais cette Princeſſe qui voyoit augmenter

menter de jour en jour l'amour de son fils pour la Comtesse de Château-Brian, craignit qu'il ne la suplantât en ce qui regardoit la principale direction des afaires. Elle se seroit peut être même portée à quelque résolution fâcheuse contre la Comtesse, pour prévenir le mal qu'elle aprehendoit, si Bonnivet ne l'eut avertie que par une violence à contretems, elle augmenteroit plûtôt la passion du Roy qu'elle ne la gueriroit. Cette reflexion la fit recourir à des voyes indirectes pour détruire le crédit de cette favorite. Elle choisit celle qui luy parut la moins hazardeuse, quoi qu'elle fût la plus préjudiciable à la Couronne. Ce fut de rendre ses freres odieux en les empêchant de réüssir dans la défense du Milanois qui leur étoit commise. Elle jugea ce moyen infaillible, puisque l'aversion du Roy que leur atireroit la perte de ce Duché, le plus beau de la Chrêtienté, ne manqueroit pas de réjaillir sur leur sœur qui leur en avoit procuré la garde.

Dans cette veüe le même jour que Lautrec

Lautrec partit de Paris, la Comtesse d'Angoulême détourna l'argent qui lui étoit destiné, sous prétexte de se faire payer de ses pensions, & de quelques dons assignez sur les cinq grosses fermes. Quand Semblancay voulut s'y oposer, elle luy mit en main une quitance, & luy dit que l'autorité que la nature luy donnoit sur son fils étoit assez grande pour mettre un Tresorier de l'espargne à couvert de toute recherche. Semblancay fut assez credule ou assez timide pour laisser enlever l'argent par cette Princesse, & s'imagina même qu'elle le dispensoit des serments qu'il avoit faites à Lautrec, tant on est ingenieux à se tromper soy même, quand on craint de perdre son employ.

Ce que la Comtesse d'Angoulême avoit préveû, ariva, les troupes qui étoient dans le Milanez se débandérent faute d'être payées de leur solde. Lautrec aprés avoir perdu les principales places de son gouvernement revint en France avec deux de ses domestiques seulement, & passa travesty par les

Cantons des Suisses. Le Roy refusa d'abord de le voir, & ne luy permit enfin de se presenter devant luy qu'aprés que le Connêtable de Bourbon eut remontré qu'il avoit dequoy se justifier pleinement, & qu'il pretendoit découvrir des secrets qu'il importoit à sa Majesté d'aprendre. Il fut introduit en plein conseil, & conservant toute sa fierté ne put s'empécher de se plaindre du mauvais visage que le Roy luy faisoit. François I. répondit qu'il ne pouvoit mieux traiter un homme qui avoit laissé perdre dans une seule campagne toutes les conquêtes qu'il avoit faites en Italie, & Lautrec repliqua sans s'étonner qu'il étoit aisé de sçavoir qui en étoit la cause.

Le Roy s'imaginant qu'il vouloit luy en imputer la faute luy demanda par maniére de reproche s'il n'avoit pas receu les quatre cens mille écus qu'on luy avoit envoyez par la voye de Genes? Et Lautrec répondit qu'on luy avoit bien envoyé des lettres d'avis qui marquoient qu'il toucheroit cette somme, mais qu'il ne l'avoit pas

receüe. A ces mots le Roy demeura interdit, & Lautrec ne voulant pas perdre l'ocasion de l'informer de la verité, ajoûta d'un ton ferme, & qui ne sentoit point le coûpable, qu'il avoit souvent écrit à sa Majesté que son infanterie presque toute composée de soldats mercenaires déserteroit infailliblement, s'ils n'étoient payez à point nommé, & que cependant on ne luy avoit fait aucune réponse; que la cavalerie Françoise par une constance qui ne seroit jamais assez loüée avoit servi dix huit mois entiers sans recevoir une seule montre, & que les Suisses qui n'étoient pas sujets de la France, n'avoient pas crû devoir suivre son éxemple; qu'il avoit mené le reste de son armée dans l'Etat de terre ferme, mais que les Venitiens s'étoient lassez de la nourrir, & luy avoient fait dire par le Provéditeur Gritty qu'ils n'étoient pas plus obligez de conserver le Milanez à la France, que le Roy Tres Chrêtien, qui n'en prenoit aucun soin. Sur quoy il étoit délogé sans trompette de crainte qu'ils ne l'arrêtassent

ſent, & ne le livraſſent aux ennemis pour faire leur paix.

Alors le Roy revenu de ſon eſtonnement, intercompit Lautrec lui diſant qu'il ne pouvoit du moins déſavoüer d'avoir receu les trois cens mille écus que Semblançay s'étoit chargé en ſa preſence de luy faire tenir à Milan. Lautrec repartit qu'il n'avoit rien touché de cette ſomme, auſſi bien que de l'autre, & mit le Roy dans une colére auſſi grande que juſte. Semblançay fut mandé, & le Roy qui ne cherchoit qu'a quereller dit cependant à Lautrec par maniére d'inſulte, que Colonne & Peſcaire qui commandoient les troupes Eſpagnolles, n'avoient pas mieux été aſſiſtez que luy d'hommes, & de deniers, & que comme ils avoient trouvé le moyen de le chaſſer ſans argent, il devoit avoir trouvé auſſi celuy de ſe défendre ſans argent, ce qui étoit bien moins dificile. Lautrec répondit modeſtement qu'il conjuroit ſa Majeſté d'obſerver que pour faire que la comparaiſon fût juſte, il eût falu que les peuples du

Milanez n'eussent pas eû plus d'inclination pour un des deux partis que pour l'autre, & les eussent secourus également : ce qui fût peut être arrivé sous le Régne de Loüis XII. lors que les François éxactement payez vivoient doucement avec eux ; mais que depuis la licence s'étant mise dans l'armée faute de solde, les Italiens avoient conceu une haine contr'elle, qu'ils ne satisfaisoient qu'en ouvrant le ventre aux soldats qui tomboient entre leurs mains, pour leur arracher le cœur, comme il étoit arrivé à Navarre & en d'autres lieux. Semblancay arriva la dessus & le Roy au lieu de l'apeller son pere comme il avoit acoûtumé, le regarda de travers, & luy demanda pourquoi il n'avoit pas fait tenir à Lautrec les trois cens mille écus qui lui avoient été si solennellement promis. Semblancay qui ne connoissoit pas encore le danger où il étoit, répondit avec l'ingenuité qui luy étoit naturelle, que le même jour que les assignations pour le Milanez avoient été dressées, la mere de sa Majesté étoit venüe à l'Epargne, & avoit
 demandé

demandé d'étre payée de tout ce qui
luy étoit deu jusques là, tant en pensions, & gratifications que pour les
Duchez de Valois, de Touraine &
d'Anjou, dont elle étoit donataire;
qu'il luy avoit représenté qu'en lui donnant tout à la fois une si grosse somme,
le Tresor Royal seroit épuisé,& le fonds
destiné pour le Duché deMilan diverti,
contre ce que le Roy avoit ordonné le
matin en sa presence, & dont elle étoit
demeurée d'acord;mais que cette Princesse s'étoit obstinée à ne rien rabatre
de ses prétensions, & l'avoit menacé
de le perdre, s'il ne lui donnoit tout ce
qu'elle demandoit: & sur ce qu'il luy
avoit remontré qu'il y aloit de sa tête,
si Lautrec ne trouvoit point d'argent à
son arrivée dans Milan, elle avoit reparti qu'elle avoit assez de crédit auprés du Roy pour le mettre à couvert
de toute poursuite, & qu'il n'avoit
qu'a dire lors qu'on luy demanderoit
conte du divertissement des deniers
destinez pour l'Italie, qu'il l'avoit fait
par son ordre. Le Roy pour achever
de s'éclaircir, manda sa Mere;& Semblança

blancay repeta devant elle tout ce qu'il venoit de dire, dont elle entra dans une telle colére, que le respect qu'elle devoit à son fils ne l'empêcha pas de donner un démenti à ce Tresorier, & de demander au Roy justice contre un temeraire qui la vouloit rendre criminelle de Leze Majesté. Mais comme on eût pu justifier par la date des quitances qu'elle avoit laissées au Tresor Royal qu'elle avoit touché l'argent destiné pour Lautrec, elle avoüa bien d'avoir demandé le payement de ses pensions, mais elle soûtint que Semblancay luy ayoit donné de l'argent sans luy dire que c'étoit le méme qui devoit passer à Milan ; elle nia tout le reste de ce qu'avoit dit ce Tresorier, & poursuivit sa détention avec tant de chaleur que le Roy fut obligé de le faire arrêter dans l'antichambre.

Par cet éclaircissement l'innocence de Lautrec fut reconnüe, & toute la peine tomba sur Semblancay. Le Chancelier Duprat creature de la Comtesse d'Angoulême, le President Gentil, & quelques Conseillers amis du Chance-

lier qu'on luy donna pour Commissaire le condannérent à mort, & il fut éxecuté publiquement: mais le Roy ne recouvra pas les places qu'il avoit perduës en Italie; même le Marêchal de Foix qui étoit resté dans Cremone pour défendre la ville, la rendit assez legérement à Colonne. Voila quels furent les funestes éfets de la jalousie de la mere du Roy pour la Comtesse de Château-Brian, mais elle porta à la France un préjudice bien plus considerable par ses emportemens contre le Connestable de Bourbon; car ils obligérent ce Prince à sortir du Royaume & à traiter avec les ennemis de l'Etat, achevérent de ruiner les afaires du Roy en Italie, & furent la principale cause de sa prison. Voici comment la chose se passa.

Charles de Bourbon Connêtable de France étoit le second des trois fils de Gilbert de Monpensier, & de Clarice de Gonzague; c'est à dire qu'il étoit sorti de la seule branche de Bourbon qui étoit malheureuse. Son pere avoit perdu la vie, & la reputation dans

dans le Royaume de Naples, où Charles VIII. l'avoit laissé Viceroy. Son frere aîné étoit mort de regret sur le tombeau de son pere, & son cadet avoit été tué à la bataille de Marignan. Quant à luy il se produisit à la Cour sur la fin du Régne de Loüis XII. lors que Claude de France se maria. Les parties de Tournoy, & des divertissemens qui s'y firent luy donnérent moyen de montrer toute sa force & son adresse; mais il fut assez malheureux pour donner malgré luy de l'amour à la Comtesse d'Angoulême qui ne put demeurer insensible, aux rares qualitez qui le rendoient si digne d'être aimé.

Il étoit extraordinairement beau, discret, liberal & vaillant : sa franchise qui aprochoit de celle des Anciens Gaulois ne l'empêchoit pas de réüssir dans toute sorte d'intrigues. Encore qu'il parût fort ouvert il se possedoit si bien dans les négotiations, & ménageoit avec tant d'art ce qu'il avoit à dire, qu'il lassoit la patience des plus rafinez politiques. La douceur de ses mœurs luy avoit aquis l'amitié des

François, & l'exacte discipline qu'il faisoit obsérver à ses soldats le mettoit dans l'estime de ses propres ennemis. Il sembloit que la fortune fut indispensablement atachée à le suivre, par ce que depuis qu'il portoit les armes, les François avoient toûjours été vainqueurs par tout ou il étoit, & vaincus par tout ou il ne s'étoit pas trouvé. Il ne devoit qu'a son propre merite la charge de Connêtable, & on peut dire qu'il ne luy manquoit rien pour étre le Heros de son siécle, qu'un peu plus de condescendance pour la personne qui l'aimoit, ou un peu moins de ressentiment de l'injure qu'elle lui fit se voyant méprisée.

Cette fiére Princesse ne s'oposa ni à la naissance, ni aux progrez de sa passion; soit qu'elle s'ennuyât de demeurer veûve ou qu'en changeant de condition, elle ne voulût pas sortir de la France ou elle étoit assurée d'avoir beaucoup de crédit, lors que son fils héritier présomptif de la Couronne viendroit à régner. Mais cet amour ne fut pas reciproque; soit que le Com-

te de Montpensier, c'est ainsi qu'on apella d'abord le Connêtable, ne pût se resoudre d'épouser une femme qui avoit un fils presque du méme âge que luy; soit qu'il sentît dans le fonds de son cœur une antipathie secrette pour elle; ou qu'enfin il apréhendât de donner de la jalousie à celui dont il falloit étre le beaupere. La médisance à inventé une quatriéme raison qui ne peut étre veritable, par ce que Monpensier n'avoit pas encore la mauvaise opinion de la vertu de la Comtesse; qu'il publia depuis, quand elle l'eut fait priver de la principale fonction de sa charge. Cependant comme il n'avoit point de bien pour soûtenir l'éclat de sa naissance, & qu'il n'étoit pas d'humeur à rien négliger de ce qui lui en pouvoit légitimement aporter, quoi qu'il fût d'une probité, & d'une continence toute extraordinaire dans le siécle ou il vivoit, il répondit de sorte à l'afection de la Comtesse qu'elle ne déséspera pas de le rendre sensible, quoi qu'elle s'aperceû: bien que son cœur conservoit encore toute sa liberté.

Elle

Elle lui procura dans cette veuë le commandement de l'armée de Guyéne, où il fut heureux, & celui de l'armée d'Italie qu'il refusa par un secret pressentiment du peu de satisfaction qu'il en pouvoit recevoir. Le malheur qui acompagna toûjours celui qui eut cet employ à sa place, fit connoître son discernement, & augmenta sa réputation. La Comtesse d'Angoulême qui voyoit tout le monde aplaudir au soin qu'elle prenoit de sa fortune, l'auroit élevé dés ce tems-là à la premiére dignité de l'épée, s'il n'eût été contraint par une nécessité indispensable d'entrer dans des interêts oposez à ceux de sa bien fa ctrice.

Lors que le Comte d'Angoulême eût épousé Madame Claude, la Comtesse sa mere commença d'entrer dans le Conseil, & se broüilla avec la Duchesse de Beaujeu, qui avoit eu jusques-là la principale direction des afaires, & s'en étoit aquitée avec beaucoup de réputation. Elle avoit un jugement solide acompagné d'une grande pénétration, & on peut dire qu'elle meritoit toutes

toutes les loüanges qu'on lui a dõnées
mais ses belles qualitez étoient sujettes
à deux défauts. Elle vivoit dans une
admiration continuelle de sa personne,
& dans un mépris universel pour tou-
tes les autres Dames, de quelque rang
ou de quelque merite qu'elles fussent
Sa fierté n'étoit pas sans fondement, &
s'il s'en trouvoit qui l'égalassent en
beauté, il n'y en avoit aucune qui apro-
chât de sa force; & de la délicatesse de
son esprit. Ces heureux talens luy
avoient fait obtenir la Régence pen-
dant la minorité de Charles VIII. au
préjudice du premier Prince du sang,
qui fut depuis Loüis XII. Quoi qu'elle
n'eût épousé qu'un Cadet de la maison
de Bourbon, le Roi son pere n'ayant pas
jugé à propos par des raisons d'Etat, de
la mieux marier, elle avoit rangé les fa-
ctieux, sçû enu l'autorité Royale, con-
servé le dedans de l'Etat, & réüni la
Bretagne à la Couronne. Le Roi son
frere devenu majeur touché des servi-
ces qu'elle lui avoit rendus, l'avoit
maintenuë dans la direction princi-
pale des afaires, & Loüis XII. avoit

 cru.

cru par la méme raiſon ne l'en devoir pas éloigner. Elle étoit encore dans le Conſeil lors que la Comteſſe d'Angoulême y entra. Loüis XII. voyant ces deux Princeſſes broüillées, & ne pouvant les acorder, aima mieux ſe déclarer pour la mere de ſon gendre que pour ſa belle ſœur. La Ducheſſe de Beaujeu eut tout le dépit qu'on peut s'imaginer de cette préference, & embraſſa avec avidité l'ocaſion qu'elle trouva bien tôt aprés de s'en vanger. Son mari étoit mort aprés avoir recueilli la ſucceſſion de Bourbon, & ne lui avoit laiſſé qu'une fille apellée Suſanne qui fut la ſource du plus grand procez qu'il y ait eû en France depuis plusieurs ſiécles.

Le Comte de Monpenſier, qui étoit devenu l'aîné de la maiſon de Bourbon, en prétendoit tous les biens en vertu d'une eſpéce de Loy Salique, comme parlent les Juriſconſultes, ou pour mieux dire, en vertu d'une ſubſtitution ancienne & renouvellée de tems en tems, dans les deux maiſons de Bourbon, l'Archambault, & la Royale, laquelle

laquelle apelloit à la ſucceſſion de leurs biens les mâles plus éloignez, au préjudice des plus proches femelles. La Princeſſe Suſanne au contraire ſe fondoit ſur le droit commun, & ſur la Loy du Royaume qui n'excluoit pas plus les filles des maiſons les plus illuſtres que celles des autres, d'hériter de leurs peres lors qu'elles n'avoient point de freres.

Le ſeul moyen d'éviter le procez étoit de marier enſemble les parties; & la Ducheſſe de Beaujeu qui avoit découvert l'intention de la Comteſſe d'Angouléme, crut ne la pouvoir mieux traverſer qu'en faiſant entendre à Montpenſier par des perſonnes de confiance, qu'il ne tiendroit qu'à luy d'épouſer la Princeſſe de Bourbon. L'artifice de cette propoſition conſiſtoit, en ce que la Ducheſſe de Beaujeu s'aſſuroit par là de gagner entiérement Montpenſier, & de l'ôter à ſon ennemie; puis que ce Prince qui s'étoit ſi long tems défendu des charmes de la Comteſſe d'Angouléme lors qu'il n'étoit pas marié, y réſiſteroit bien mieux

aprés avoir épousé la Princesse de Bourbon.

Monpensier ne balança pas sur une proposition qui luy étoit doublement avantageuse: il sçavoit bien que quand méme les biens de la maison de Bourbon, lui seroient adjugez par arrêt, il ne laisseroit pas d'être incommodé, non seulement à cause que la dot, le douaire & le préciput de la Duchesse de Beaujeu étoient tres grands, Loüis XI. n'ayant rien oublié dans le contract de sa fille pour rendre ses conventions plus avantageuses, mais encore par ce que cette Princesse avoit employé tout le gain qu'elle avoit fait durant sa Regence, à payer les dettes de la maison de Bourbon, qui montoient à des sommes immenses, dont il auroit falu la rembourser devant qu'on la dépossedât.

Monpensier convaincu par ces raisons, ala trouver le Roy Loüis XII. pour le prier de luy permettre de rechercher Mademoiselle de Bourbon, & d'avoir la bonté de la demander pour luy. Le Roy jugea cette aliance si néces-

ſaire qu'il la fit conclurre dans trois jours. Sa Majeſté, les Princes, les officiers de la Couronne, & quinze Evêques ſignérent le contract; mais les ſçavans Juriſconſultes qui l'avoient dreſſé y oubliérent une formalité dont le Chancelier Duprat ſceut bien depuis tirer avantage, en les convainquant d'ignorance dans les choſes dont ils avoient tâché de s'inſtruire durant toute leur vie. La Ducheſſe de Beaujeu leur avoit permis de mettre les clauſes les plus favorables à Monpenſier, & ils crurent avoir pourveu à ſes interêts autant que la prudence humaine pouvoit s'étendre, en la faiſant reconnoître pour héritiére unique, & néceſſaire de la maiſon de Bourbon, & en obligeant les mariez à ſe faire une donation mutuelle entre vifs de leurs autres biens, droits, & pretentions de quelque nature qu'ils fuſſent. Cependant ils ne prirent pas garde qu'il s'en faloit deux ou trois mois que l'épouſe n'eut l'âge néceſſaire pour engager ſes biens, & que pour ſupléer à ce manquement en ce qui regardoit les éfets

civils

civils on devoit obtenir une sentence.
On leur reprocha depuis cette ômissió,
& ils s'en excusérent en disant qu'ils
avoient bien préveu la difficulté, mais
qu'ils n'y avoient point eu d'égard, à
cause que dans les mariages contractez
en France, la présence du Roy couvroit
les défauts des conditions, comme la
présence de l'Evêque couvroit les défauts des conditions Ecclésiastiques.

La Comtesse d'Angouléme fut d'autant plus irritée de ces noces précipitées, qu'elle avoit eu moins le loisir de
les traverser; elle fit des éforts extraordinaires sur elle méme pour domter
sa passion; & lors qu'elle s'imagina
d'avoir passé de l'amour à la haine,
elle choisit le Duc d'Alençon, premier
Prince du sang pour servir d'instrument
à sa veangeance, le croiant tout propre
à séconder ses desseins, par ce qu'il
avoit un interêt particulier dans l'afaire,
Mademoiselle de Bourbon luy ayant
été promise avant que Montpensier la
recherchât, dans les sentimens d'honneur dont la Cour de France étoit alors
prevenuë, ce Prince l'avoit ofensé
dans

dans la partie la plus sensible en épousant son acordée sans luy demander s'il persistoit dans le dessein de l'épouser.

Quoi que ces raisons sur lesquelles la Comtesse fondoit son espérance eussent un fondement assez solide, elles ne produisirent pas l'effet qu'elle en avoit atendu. Outre que le Duc d'Alençon n'étoit pas homme pour aler soûtenir une querelle contre Montpensier, il étoit ravi du mariage dont on pretendoit qu'il dût étre fâché. En éfet aprés avoir été acordé avec Mademoiselle de Bourbon, lors qu'elle étoit encore au berçeau, il avoit aimé Mademoiselle d'Angoulême, fille de la Comtesse, sans oser découvrir sa passion, de peur d'irriter les Princes de Bourbon qui se piquoient d'une délicatesse extraordinaire en matiére d'honneur, & qui étoient tous braves. Mais l'obstacle étant levé, il pensoit à rechercher Mademoiselle d'Angoulême, quand sa mere la luy vint ofrir. Il l'accepta avec joye, & promit tout ce qu'on vouloit contre Montpensier; prévoyant bien qu'autrement, la

Comtesse

Comtesse n'auroit pas employé toute l'autorité que la nature, & le droit civil luy avoit donné sur sa fille, pour la disposer à un mariage pour lequel elle témoignoit beaucoup d'aversion.

Aprés les noces, le Duc d'Alençon ne crut pas devoir hazarder sa personne pour contenter sa belle mere; & par un bonheur qu'il n'atendoit pas, il ne fut pas méme sollicité d'acomplir sa promesse. La Comtesse qui n'avoit pas bien sondé son cœur lors quelle avoit éxigé cette condition, ne demeura pas long tems sans s'apercevoir qu'elle aimoit encore Monpensier, & qu'elle s'étoit trompée en prenant pour l'amortissement de sa passion, le dépit sous lequel elle s'étoit cachée. Son inclination méme ne fut pas éxempte du destein commun des choses violentes, qui redoublent leurs éforts à proportion de la résistance qu'elles rencontrent, puis qu'elle aima d'autant plus Monpensier, qu'elle se vit moins en état d'en étre aimée. Elle ne garda plus de mesure dans les biens faits qu'elle luy pouvoit procurer, & la premiére chose qu'elle demanda pour luy à

son fils, aprés qu'il fut monté sur le trône, fut l'épée de Connétable. Le nouveau Roy tout jeune, & sans expérience qu'il étoit, ne put d'abord s'y resoudre, & s'en excusa sur le danger qu'il y avoit de mettre toutes les forces de l'Etat entre les mains d'un Prince, qui seroit capable de le renverser s'il avoit autant d'ambition que de naissance, & de merite. Mais les importunitez de la Comtesse d'Angoulême, & l'ascendant qu'elle avoit sur son fils l'emportérent sur la raison. Ce qu'il y eut de plus bizarre dans cette conjoncture fut, que le Roy se laissa persuader, lors que sa mere luy dit que pour meriter non seulement l'estime, mais encore l'admiration de ses nouveaux sujets, il étoit important de leur faire voir qu'il n'avoit ni la bassesse d'ame ni la timidité de ses quatre predécesseurs, qui n'avoient osé confié leur espée à des Princes du sang, de crainte de les redouter ensuite.

Monpensier ne fut pas plûtôt Connêtable qu'on se repentit de l'avoir élevé à cette dignité. Sa femme acoucha-

cha d'une fille, & le Roy luy fit l'honneur d'aler à Chantelle pour la tenir sur les fonts. Il y fut receu par cinq cens Gentils-hommes feudataires de la maison de Bourbon vêtus de velours, la chaîne d'or au col, faisant trois tours & montez à l'avantage. Ce luxe fut surpassé par celuy des festins, des Tournois, des balets, & des mascarades; & le Roy s'en retourna piqué de jalousie, comme si le Connêtable eût pretendû disputer avec luy de magnificence.

Le dépit que S. M. en avoit conceû éclata à la marche de Valenciennes, où le Duc d'Alençon importuna sa belle mere de luy faire donner le commandement de l'avantgarde, avec menaces de quiter l'armée s'il ne l'obtenoit; sur ce qu'étant premier Prince du sang, il ne pouvoit obéïr plus long tems au second, sans préjudicier à son rang, & se rendre mêprisable aux François, dont il pouvoit devenir le maître avant le Connêtable.

Sa raison n'étoit pas sans replique; mais il étoit d'ailleurs si malheureux qu'il

qu'il meritoit bien qu'on soulageât ses vrais déplaisirs, par une ombre d'honneur qui ne devoit durer que quatre ou cinq heures. Sa femme qui étoit la plus spirituelle personne de son siécle, ne pouvoit se resoudre à l'aimer, tant à cause de ses mauvaises qualitez du corps & de l'esprit, que par ce qu'elle avoit été contrainte de l'épouser aprés avoir eu l'ambition de pretendre au Prince d'Espagne.

Ce mauvais ménage qui étoit connu de la Comtesse d'Angouléme la touchoit d'autant plus qu'elle en étoit la cause. Pour reparer ce mal autant qu'il étoit en son pouvoir, elle demanda au Roi qu'il laissât mener l'avant-garde à son beau frere. La pretension de la Comtesse étoit apuiée sur deux raisons ; l'une que le Connêtable n'y seroit pas beaucoup interessé, le Roy n'étant pas resolu de donner bataille, & l'autre que le Duc d'Alençon n'auroit que le nom de Chef, les ordres devant être donnés par le Marêchal de Châtillon, qui serviroit sous luy en qualité de Lieutenant General. Mais elle s'abusa

s'abusa dans la premiére de ses conjectures. Le Connêtable fut autant piqué de ce qu'on faisoit faire par un autre le plus beau de sa charge, que si on luy eût ôté l'espée ; & ce fut dans les premiers transports de son ressentiment qu'il lui échapa des paroles qui donnoient ateinte à l'honneur de la Princesse d'Angoulême. Tant de personnes les oüirent que certe Princesse en fut incontinent avertie, & comme elle se vantoit principalement d'avoir vécu dans une grande continence, quoi qu'elle fût demeurée veûve à dix sept ans, elle ne put aprendre que celuy qu'elle aimoit le plus l'acusoit d'une foiblesse criminelle, sans employer tous les moyens que la raison & la vengeance luy inspiroient pour le haïr. Mais soit que l'injure qu'elle venoit de recevoir ne fût pas plus forte qu'avoit été le dépit de voir son amant épouser une autre personne ; ou que toutes les choses qui devoient diminüer son amour contribuassent à l'augmenter ; elle ne laissa pas d'aimer le Connêtable le voyant ingrat, comme elle

elle n'avoit pas étouffé sa passion lors qu'elle l'avoit veu marié, par ce qu'on aperçoit quelquefois en amour aussi bien que sur la mer un rayon d'esperance au travers des plus éfroyables tempêtes.

*La femme du Connêtable mourut en couche au mois de May 1521. & ne luy laissa point d'enfans. Le Chancelier Duprat n'en fut pas plûtôt averti qu'il ala trouver la Comtesse d'Angoulême, & la félicita sur ce que le Ciel venoit de luy ouvrir un moyen pour engager le Connêtable à l'épouser par interêt, puis qu'il avoit refusé de le faire par inclination. Il lui aprit ensuite qu'elle étoit la plus proche héritiére de la défunte, par ce que la Connêtable étoit fille de Pierre de Bourbon, & que la Comtesse étoit fille de la sœur de ce Duc: d'où il conclut qu'il espéroit luy en faire recueillir la succession, en donnant ateinte au contract de Mariage du Connêtable, & à l'ancienne substitution de la maison de Bourbon.

Ce qui faisoit agir le Chancelier n'étoit

*Ann. 1522.

toit pas tant le désir de plaire à la Comtesse, quoi qu'il n'en laissât échaper aucune ocasion, que l'envie de se vanger du refus qu'avoit fait le Connêtable de l'acommoder d'une terre d'Auvergne proche de sa maison de Verriéres, ou il étoit né. Cependant la Comtesse le remercia de même que si elle lui eût été redevable de tout le bonheur qu'elle atendoit pour le reste de sa vie. Le Chancelier se chargea de fournir les mémoires nécessaires pour l'instruction du procez, mais la Comtesse avant que de le commencer voulut faire une derniére tentative sur l'esprit du Connêtable. Elle se fondoit sur ce que ce Prince aimoit naturellement le bien & l'épargne, quoi qu'il fût magnifique dans les occasions d'éclat, & que s'étant marié pour devenir riche, il pourroit bien se remarier pour conserver ses richesses. Elle employa pour cela l'Amiral de Bonnivet, mais elle ne sçavoit pas qu'il étoit le plus mal propre de tous les hommes qu'elle pouvoit choisir pour faire réüssir son dessein, encore qu'il eût toutes les

qualitez nécessaires pour négocier délicatement une afaire de cette nature. Il y avoit pourtát deux raisons qui eussent obligé la Comtesse à jetter les yeux sur un autre, si elle les eût connües; l'une qu'il aimoit la Duchesse d'Alençon sa fille, & que la vertu de cette Princesse au lieu de surmonter sa passion, en luy ôtant l'espérance, luy avoit fait commettre des folies qui à la verité n'avoient pas eu de succez, mais elles n'auroient pas deu être pardonnées ni à l'excez de son amour ni à la qualité de favory, si le Roy n'eût eu plus de complaisance pour luy que de justice pour sa sœur. L'indulgence dont on avoit usé à son égard avoit bien couvert sa passion, mais elle ne l'avoit pas êteinte, & comme il connoissoit parfaitement la délicatesse du Connêtable, il prévoyoit bien que si ce Prince épousoit la Princesse d'Angoulême, il luy défendroit absolument de voir la Duchesse d'Alençon. L'autre raison étoit que Bonnivet en qualité de favori du Roy ne travailloit qu'a la disgrace du Connêtable, pour se faire donner

ensuite

ensuite le commandement des armées, & il n'avoit garde d'employer ses soins pour augmenter le crédit de ce Prince, & pour l'afermir à la Cour, en luy faisant épouser la Mere de S. M. La Comtesse qui ignoroit toutes ces circonstãces ouvroit son cœur à Bonnivet avec une confiance entiére, & ne luy celoit aucune de ses plus secrettes pensées.

Ce ne fut pas néanmoins la perfidie du négotiateur qui fut le principal obstacle à son dessein, un autre plus fidéle n'y auroit pas mieux réüssi; outre que le Connêtable étoit si persuadé de la justice de sa cause, qu'il ne faisoit que rire de tout ce qu'on lui disoit; au contraire la Reine venoit de luy témoigner qu'elle souhaittoit qu'il épousât Renée de France sa sœur. Cette Princesse possédoit tous les avantages de l'esprit au défaut de ceux du corps, & ses biens devoient être fort grãds, puis que le tiers des terres allodiales de la maison de Bretagne luy apartenoit. Le Connêtable prévenu de cette espérance renvoya Bonnivet avec un refus, & la

la Comtesse d'Angoulême qui n'en pouvoit pénetrer la cause, permit au Chancelier de faire intenter en son nom, & de poursuivre le procez de la succession de Bourbon.

Monthelon, fameux Avocat, plaida la cause du Connêtable avec tant de force, que le Roy le jugea depuis digne de la charge de Garde des sceaux de France. Poyet parla pour la Comtesse d'Angoulême, & quoi que son plaidoyer n'eût ni la force ni la solidité du premier, il ne laissa pas d'éblouïr la plus part des juges; soit qu'ils fussent prêvenus de la bonne foy du Chancelier, qui avoit fourni à cet Avocat des nullitez imaginaires; soit qu'ils apréhendassent de choquer ce Chef de la justice, en ne favorisant pas le parti pour lequel ils le voyoient solliciter avec tant de chaleur; ou qu'enfin il leur eût promis de les faire rembourser des douze cens écus qu'ils avoient payez de leurs charges.

On ne difera de prononcer l'arrêt qu'à la sollicititation de la Comtesse d'Angoulême qui vouloit avoir le loi-

 sir

sir de faire ses derniers éforts sur l'esprit du Connêtable, pour le porter à l'épouser. Elle lui fit remontrer par les amis qu'il avoit dans le Parlement que sa cause étoit deplorée, & qu'il aloit étre le plus pauvre Prince de l'Europe. Mais ces deux considerations ne firent qu'augmenter la haine qu'il avoit déja pour sa partie, & ce ne fut peut-étre que pour l'irriter d'avantage qu'il fit demander au Roy la Princesse Renée de France sa belle sœur.

Le refus que Sa Majesté luy en fit ne pouvoit être plus civil, & l'on peut dire que si François I. seconda les désirs de sa Mere tout injustes qu'ils étoiẽt, il le fit de sorte que riẽ ne pouvoit lui être imputé, puis qu'il paroissoit que l'obstacle venoit tout entier du côté de la Princesse Renée qui ne pouvoit disoit elle épouser un homme qu'on aloit dépoüiller. Le Connêtable dissimula le ressentiment qu'il en eut, & demeura quelque tems dans une immobilité qui fit croire à la Comtesse qu'il luy falloit donner encore une ataque. Elle envoya Bonnivet pour faire bâtir sur la terre

terre dont il portoit le nom, un Château superbe, en un lieu si proche de celuy de Chatelraut apartenant au Connêtable, qu'il le dominoit absolument. Bonnivet obéït avec joye, & le Connêtable avoüa depuis qu'il n'avoit jamais été si touché que de l'éfronterie de ce favori, qui pour le braver, élevoit une espéce de Citadelle sur un fief qui relévoit de luy. Ce Prince ne pouvant résister à tant d'insultes, prêta l'oreille aux propositions que l'Empereur luy fit faire par Adrien de Croy Comte de Rieux premier Gentil-homme de sa chambre d'embrasser son parti. Cet envoyé traversa la France deguisé en paysan, & arriva de nuit à Chantelle, où il fut logé dans un apartement joignant celuy du Connétable, & ou il conclut le traité qui causa depuis tant de malheurs à l'Etat.

Cõme le pouvoir de de Rieux n'étoit exprimé qu'en termes generaux, & que le Connêtable avoit lieu de craindre que l'Empereur ne désavouât son Ministre, aprés qu'il auroit levé le masque, il envoya secrettement en Espagne la

Mothe

Mothe des Noyers pour faire ratifier le traité à l'Empereur. Pendant que le Connêtable atendoit le retour de son Agent, la Doüairiere de Bourbon poussée de dépit contre la Comtesse d'Angoulême, & de regret de voir dépouiller son gendre l'ala trouver à Chantelle où il étoit retourné, & luy dit qu'elle venoit luy rendre l'office de veritable mere en lui découvrant un moien infaillible de rêtablir ses afaires. Ce moyen consistoit en ce que le Roy Loüis XI. en mariant sa fille au Prince puis-né du Duc de Bourbon, avoit stipulé, par un acte en bonne forme, quoi qu'il fût demeuré caché, qu'en cas que cette Princesse survêcût à son beaufrere, & à son mari, & qu'elle n'eût point d'enfans, elle heriteroit de tous leurs biens; d'où il s'ensuivoit que si la Comtesse d'Angoulême acquiêçoit à cet acte, elle se priveroit de la succession qu'elle prétendoit, & si elle le contestoit, elle n'en seroit pas moins frustrée, puis qu'elle ne le pourroit cõbatre que par la substitution de la maison de Bourbon, ce qui remettoit le Connêtable

Connêtable en tous ses droits. La Doüairiére ajoûta, & fit voir par des papiers authentiques qu'elle mit entre les mains du Connêtable, qu'elle avoit dégagé de ses propres deniers la plûpart des terres de la maison de Bourbon, & que les autres lui étoient tellement hypotequées pour sa dot & pour ses conventions, qu'encore que la succession fût adjugée à la Comtesse d'Angoulême, elle seroit contrainte de l'abandonner, comme étant plus onereuse que profitable, à cause des sommes immenses qu'il faudroit payer entiérement avant que d'en joüir. Cette Doüairiére fit ensuite à son Gendre une donation entre vifs de tous ses biens, sans distinction & sans reserve, le subrogeant en tous ses droits.

Le Connêtable fut d'autant plus surpris de la generosité de sa belle mére qu'il s'y atendoit le moins: mais il ne laissa pas de persister dans le dessein d'éxécuter le traité qu'il avoit fait avec l'Empereur, soit qu'il prévit que sa partie se voyant privée de la succession de Bourbon, employeroit l'autorité

du

du Roi pour se la conserver, ou qu'il se sentît déja assez coûpable pour ne pouvoir éviter la mort, si on venoit à sçavoir ce qu'il avoit conclu avec le Comte de Rieux. Aprés que la Mothe luy eut raporté la ratification de Charles-Quint, il la cacha en terre dans une cassette au pied d'un arbre, & manda le plus grand nombre de ses amis qu'il pût sous prétexte d'acompagner le Roi au delà des Alpes; mais son projet ne réüssit pas. Matignon & d'Argouges à qui il avoit communiqué son dessein s'étant confessez à Pâques à un Curé de leur pays, d'avoir trempé dans une conspiration contre l'Etat, il leur ordonna de la revéler au Roy, & pour leur en montrer l'éxéple, il partit luy méme incontinent pour en informer Brezé grand Senéchal de Normandie. Ces deux Gentils-hommes se croyant perdus prirent la poste, & ateignirent le Roy à S. Pierre le Moûtier ou ils se jettérent à ses pieds, & meritérent leur grace par une déposition éxacte de ce qu'ils sçavoient de la négotiation du Connêtable avec l'Empereur.

On

On Conseilla au Roy de faire arrêter le Connêtable, & de le mettre en lieu de seureté jusqu'à son retour; mais il aima mieux le ramener par la douceur. Il l'ala voir à Moulins, ou il feignit d'être malade, non pas tant à dessein de tromper Sa Majesté que pour découvrir ses veritables sentimens; l'horreur de son crime l'ayant déja êbranlé jusques-là qu'il étoit resolu de ne rien exécuter du traité conclu avec l'Empereur, pourveu que le procez qu'on luy faisoit demeurât suspendu.

Il est à présumer que le Roy luy eût donné satisfaction s'il eût pénétré sa pensée, mais Sa Majesté crut luy faire assez d'avances en lui disant, aprés avoir commandé à tout le monde de se retirer, qu'il étoit informé de sa négotiation avec le Comte de Rieux, & du sujet pour lequel la Motho des Noyers étoit alé en Espagne; que ces deux crimes étoient grands, mais qu'il ne doutoit pas que le Connêtable ne s'y fût porté par un dépit dont il se repentiroit aussi tôt qu'il auroit sceu ce qu'on vouloit faire pour luy. Le Roi ajoûta

en s'expliquant qu'il ne pouvoit empêcher sa mere de poursuivre le procez, dans la fureur où elle étoit de se voir méprisée, mais qu'il ofroit de donner au Connêtable toutes les seuretez nécessaires pour la restitution des biens qui luy seroient ôtez par arrêt.

Cette proposition toute genereuse qu'elle étoit n'agréa pas au Connêtable pour deux raisons ; l'une qu'elle donnoit à la Comtesse d'Angouléme tout l'avantage qu'elle prétendoit sur luy; l'autre qu'il n'y avoit point de voye juridique par laquelle il pût étre rétabli durant la vie de cette Princesse, sans qu'elle en demeurât choquée, & qu'il étoit honteux d'atendre sa mort pour en étre revêtu & de demeurer cependant dépouillé de tous ses biens. Il avoüa néanmoins au Roy ce qu'il n'étoit plus en état de nier, & loüa le rare desinteressement de sa Majesté d'aimer mieux conserver le second Prince de son sang, que de profiter d'une succession qui le regardoit. Le Roy croiant l'avoir persuadé l'embrassa, luy jura qu'il oublioit sa faute, le pria de travail-

les-

lèr à sa guerison, & lui dit qu'il aloit à Lyon, où sa presence étoit nécessaire pour faire avancer les troupes, & qu'il l'atendroit là. Le Connêtable promit de s'y faire porter en litiére, & en éfet il se mit en chemin : mais il reçut avis à la Pallisse que le Parlement de Paris, par les sollicitations secrettes du Chancelier, avoit ordonné que les biens de la maison de Bourbon seroient mis en sequestre jusqu'à l'entiére décision du procez.

Le Connêtable reduit par là dans l'impuissance de servir, feignit que son mal étoit acrû, de sorte qu'il ne pouvoit plus endurer le mouvement de la litiére, quelque doux qu'il fût, & s'adressant à Varty, qu'il croyoit avoir été laissé auprés de luy pour espion sous prétexte de l'acompagner, le conjura d'aler trouver le Roy pour luy représenter sa foiblesse. Varty n'osa refuser la commission de peur de se rendre suspect au Connêtable, mais il ne fut pas plûtôt en chemin que ce Prince retourna à Chantelle; d'où il dépêcha l'Evêque d'Autun pour porter à la Cour

 des

des assurances écrites & signées de sa main, que si on vouloit casser l'arrêt du Parlement, qui ordonnoit le sequestre de ses biens, par un arrêt contraire du Conseil, & luy donner une remission en bonne forme de tout ce qu'il pouvoit avoir commis contre l'Etat, il serviroit à l'avenir avec la même fidelité qu'il avoit témoignée avant que la Mere du Roy l'eût jetté dans le desespoir. Mais Varty & l'Evêque n'étoient pas encore arrivez à Lyon, quãd la Comtesse d'Angouléme & le Chevalier furent informez par les Emissaires qu'ils entretenoient auprés du Connêtable qu'il retournoit à Chantelle, & ne doutant plus que ce ne fût pour s'enfuïr ou pour commencer une guerre Civile, ils pressérent tellemẽt le Roy qu'il envoya le bâtard de Savoye & le Marêchal de Chabannes avec quatre cens lances & quatre mille hommes de pied pour l'assiéger dans Chantelle & pour se saisir en toute maniére de sa personne.

* Le bâtard & le Marêchal s'avancérent avec tant de précipitation qu'ils rencon-

* *Ann.* 1525

rencontrérent l'Evêque d'Autun à la Pacaudiére qui n'êt qu'a deux lieues de la Palisse, & le firent prisonnier, mais un de ses domestiques échapa qui courut à toute bride avertir le Connêtable de ce qui venoit d'arriver à son Maître. Ce Prince jugeant par la détention de l'Evêque qu'il n'y avoit plus de mesures à garder avec la Cour, partit incontinent avec ce qu'il avoit de suite, & marcha toute la nuit pour aler à Herman, place de la haute Auvergne, dont Henry Arnauld Gentil-homme de sa maison étoit Gouverneur. Il y arriva au point du jour le 8. Septembre 1523. & fit reposer son train. Il ala luy même au plus fort du sommeil des siens éveiller Pomperan & Montaignac d'Estansannes, & les tirant à part leur dit qu'il vouloit aler dans la Comté de Bourgogne, & qu'il avoit besoin de l'un des deux pour l'acompagner dans sa fuite, & de l'autre pour la favoriser. Pomperan luy étoit redevable de la vie aprés avoir tué en duel à Amboise Chisay le plus fameux galant de la Cour; il s'étoit sauvé par l'adresse du Connê-

table, & par l'escorte qu'il luy avoit donnée, & depuis ce Prince avoit obtenu sa grace.

Estansannes avoit toute la confiance du Connêtable, & rien ne s'étoit passé avec la Doüairiere de Bourbon ni avec les étrangers qui ne fût écrit ou signé de sa main; & comme il y avoit plus de danger de demeurer avec le train que de suivre le Connêtable, la seule contestation de ces deux Gentils-hommes fut à qui resteroit, & le sort le décida en faveur d'Estensannes. Il étoit vigoureux & capable d'une longue fatigue, quoi qu'il eût déja prés de quatre vint ans. Il s'étoit toûjours oposé au dessein du Connêtable, acusant la Mothe des Noyers & l'Evêque d'Autun de luy avoir perverti l'esprit. Il ne l'avoit servi qu'a contre cœur dans une négociation dont il prévoyoit assez les fâcheuses suites. Cependant il ne laissa pas de feindre qu'il êtoit le Connêtable, & de se coucher dans son lit jusqu'à deux heures avant le jour, qu'il sortit d'Herman aux flambeaux, revêtu des habits de son Maître, & monté sur son

ſon cheval, à la tête de l'équipage. Il continua de joüer ce rolle juſqu'à ce que voyant que la lumiére l'aloit découvrir, il s'arrêta & dit à ſes compagnons en pleurant, que le Connêtable étoit party, leur faisât les excuſes de ce Prince & les congédiât de ſa part. Enſuite il ala ſeul, & par des chemins détournez, ſe cacher dans le Château de Puyguillon en Bourbonnois, où il demeura quinze jours ; & ſe faiſant razer la barbe, qu'il portoit auſſi longue que les cheveux, il paſſa traveſti en Prêtre dans la Comté de Bourgogne d'où le Connêtable le fit venir auprés de luy pour luy donner le Gouvernement du Château de Milan.

Ce malheureux Prince avoit pris auparavant la même route avec Pomperan, ſans autre précaution que celle qu'Arnauld lui avoit ſuggerée, de monter ſur des chevaux ferrez à rebours. La ruſe coûta cher à Arnauld, car le bâtard de Savoye, & Chabannes qui avoient en vain pourſuivi le Connêtable, s'en étant aperceus, alérent chercher le Maréchal qui avoit ferré les chevaux, le contrai-

contraignirent d'avoüer la verité, coururent à la maiſon d'Arnaud par ce qu'il avoit ſuivi le Connêtable, & la pillérent. Ce Prince arriva ſans obſtacle à Dole d'où il paſſa en Italie & viſita le Marquis de Mantoüe ſon couſin germain. Je ne raporteray pas les ſuites fâcheuſes de ſa revolte, qui regarde plûtôt l'hiſtoire generale que les amours de la Comteſſe d'Angoulême. Cette Princeſſe aprés avoir cauſé la priſon de ſon fils, en pouſſant avec trop de chaleur ſa vengeance contre le Connêtable, contribua encore par une jalouſie d'ambition à la fin tragique de ſa Maîtreſſe.

La Comteſſe de Château-Brian ſe voyant expoſée à la haine de cette Princeſſe qui étoit demeurée Regente pendant l'abſence de ſa Majeſté, ne ſçavoit à qui recourir. L'aîné de ſes freres avoit été cōfiné dās la Guyéne, le ſecond avoit été tüé à la bataille de Pavie, & le troiſiéme avoit perdu la liberté & la vie en recouvrant la Navarre. Comme il n'y avoit point de retraites pour elle parmi les ſiens, elle fut contrain-

te d'en chercher une à Château-Brian. Son mari la receut d'une maniére qui toute bizarre qu'elle étoit, faisoit pourtant espérer qu'il pouroit s'adoucir à la fin.

Il ne la voulut point voir, & la fit enfermer dans une chambre qui sembloit étre destinée à la penitence, puis que tout l'ameublement en étoit noir. Il permit à leur fille qui avoit déja sept ans de mãger avec elle, & ne pouvoit lui méme s'empêcher de la regarder quelquefois pendant le repas, d'un lieu où elle ne le voyoit pas, ni de comparer la beauté naissante de l'une à celle de l'autre, qui étoit dans le point de sa perfection. Ce traitement ne dura que six mois, par ce que la fille ne vécut pas plus long tems; & le Comte n'ayant plus devant les yeux cet objet uniquement aimé, qui luy demandoit grace pour l'autre, il ne pensa plus qu'a sa vengeance. Il entra dans la chambre de sa femme avec six hommes masquez, & deux Chirurgiens qui saignérent la Comtesse aux pieds & aux jambes, & la laissérent mourir en cet état. Le Roi

à

à son retour se proposa d'abord de faire une punition éxemplaire des coûpables, mais une nouvelle inclination lui fit bien tôt perdre le souvenir de la premiére.

Le Comte ne s'oublia pas dans l'excez où la jalousie l'avoit porté : il prévint les poursuites de la justice par un éxil volontaire, & demeura parmi les étrangers tant que la maison de Foix fut en état de le poursuivre. Il s'adressa ensuite au Connêtable de Monmorency dont la faveur s'étoit augmentée par la mort de Bonnívet, & de Monchenu, qui avoient partagé avec lui la bien veillance du Roy. Le Comte ofrit de luy faire une donation entre vifs, pourveu qu'il le tirât d'afaires, & Monmorency aima mieux aquerir la terre de Château-Brian par cette voye, que par celle de la confiscation, qui l'auroit engagé à des demêlez éternels avec la maison de Laval dont le Comte tiroit son origine. Quelques Critiques ont prétendu que Monsieur de Varillas, de qui j'ai tiré ces memoires, avoit été mal informé, que la Comtesse

teſſe de Chateau-Brian s'étoit reconciliée avec ſon mari, & qu'elle n'étoit morte que dix ans aprés le retour du Roy : mais il y a ſi bien répondu, que j'ay crû que la fin tragique de la Comteſſe devoit demeurer pour conſtante, & je n'ay fait nulle dificulté de ſuivre mot à mot ce celebre hiſtorien.

* A peine François I. fut ſorti des mains des Eſpagnols, qu'il r'entra dans une nouvelle priſon, qui quoi que plus douce, n'en étoit pas moins dangereuſe. La Comteſſe d'Angoulême mena au devant de luy juſqu'au mont de Marſan, la jeune Anne de Piſſeleu, que l'on apelloit Mademoiſelle de Hellé, & qui venoit d'entrer, en qualité de fille d'honneur, dans la maiſon de cette Princeſſe. Le Roy la trouva ſi aimable qu'il ne put défendre ſa liberté contre ſes charmes. Il la maria peu de tems aprés avec le Duc d'Eſtampes, qui ferma les yeux ſur ſa conduite ne voulant ni l'aprouver, de peur de faire tort à ſa reputation, ni la condanner dans la crainte de ſe faire des afaires. La Ducheſſe ſe voyant en liberté

* *Ann.* 1526.

liberté de profiter du bonheur qu'elle avoit eu de plaire au Roi, ne sõgea plus qu'a éviter toutes les ocasions qui pouvoient arrêter le cours de sa bonne fortune. Elle avoit assez pratiqué la Cour pour sçavoir que le plus dangereux êcueil que puissent rencontrer les Maîtresses des Souverains, est de se broüiller avec les Favoris ou avec les Ministres, qui ayant souvent l'oreille du Prince, peuvent profiter de certains moments de dégoût & des petites broüilleries qui naissent souvent entre deux Amants, les envenimer, & porter enfin leur Maître à une entiére rupture. Cette reflexion la fit resoudre à s'unir d'interêt avec le Connêtable de Monmorenci, l'Amiral Chabot & le Chancelier Duprat, qui par l'autorité, de leurs charges & par l'inclination du Roy s'étoient emparés du Ministére. Ces trois Officiers de la Couronne répondirent obligeamment aux avances que leur fit faire la Duchesse, par ce qu'ils n'ignoroient pas que quelque grand que fût leur crédit, il pouvoit être ébranlé si la

Maîtresse

Maîtresse du Roy sçavoit profiter de de ces moments favorables dans lesquels on ne peut rien refuser à une personne qu'on aime.

L'intelligence de ces quatre personnes eut un favorable succés pendant le reste de la vie du Chancelier, par ce que cet habile Ministre par son expérience & par son aplication, pourveut si bien à tous les besoins de l'Etat, que les deux favoris n'avoient d'autre soin que de divertir leur Maître : mais aprés sa mort le Conseil s'étant trouvé sans directeur, le Connêtable & l'Amiral qui n'avoient pas eu soin de se faire instruire, parurent si neufs dans le Gouvernement que le Roy fut contraint d'y apeller le Président Poyet. C'étoit un des plus habiles Magistrats du Royaume, sa capacité étoit égale pour les grandes afaires & pour les petites, & son genie aloit plûtôt à les broüiller qu'à les terminer. Dés qu'il fut entré dans le Ministére, il se proposa de mettre hors du Conseil les deux Favoris qui n'y servoient que de nombre ; par ce que la fierté du premier

luy

luy étoit devenuë insuportable, & qu'il apréhendoit le réssentiment du second, à cause d'un procez de conséquence qu'il luy avoit fait perdre. La fortune sébla seconder ses desseins ; car le Roy chagrin du mauvais succez de ses entreprises, s'étoit mis en tête qu'il justifieroit sa conduite à la postérité, s'il en rejettoit la faute sur ses favoris, & que leur disgrace sufiroit pour les faire paroître coupables de toutes les fausses démarches qu'on avoit faites. L'Amiral fut le premier à qui il voulut faire sentir les éfets de sa mauvaise humeur, quoi qu'il se fût alié avec la Duchesse d'Estampes. Ceux qui ne penétrérent pas dans le sécret de ce Prince attribuérent la disgrace de Chabot à ce que son imprudence avoit empêché Sa Majesté de dépouiller entiérement le Duc de Savoye. Le Roy fit confidence à Poyet, qu'il avoit revétu de la charge de Chancelier, de sõ indignatiõ cõtre l'Amiral, & prit des mesures avec lui pour faire dãs les formes le procés à ce Favori. Le Chãcelier fut ravi de trouver une disposition si favorable à ses desseins, & fit
à

à Sa Majesté des ouvertures dont elle fut contente. Cependant comme il craignoit la colére de la Duchesse d'Estampes, dont le pouvoir luy étoit connu, il chercha la protection de Diane de Poictiers, Sénéchale de Normandie, Maîtresse du Dauphin.

Cette Dame étoit fille de Jean de Poictiers, Seigneur de S. Vallier, qui l'avoit mise fort jeune auprés de la Comtesse d'Angoulême; elle entra ensuite au service de la Reine Claude, en qualité de fille d'honneur. S. Vallier ne se trompa pas dans les desseins qu'il avoit eus de s'atirer quelque protectiõ à la Cour par les charmes de sa fille; car on peut dire qu'elle luy sauva la vie par les secrets ressorts qu'elle fit agir. S. Vallier avoit eu part à la revolte du Connêtable de Bourbon, & avoit été assez malheureux pour se laisser prendre. On luy fit son procez, & il fut condanné à avoit la tête tranchée. Diane fut si étourdie quand elle aprit cette nouvelle, qu'elle crut de ne devoir rien ménager pour garentir son pere d'un danger si pressant, Elle s'ála jetter aux

pieds

pieds du Roy fondant en larmes, & lui demanda la grace de celuy à qui elle devoit la vie. Elle parut à ce Prince si belle & si touchante en cet état, qu'elle en obtint tout ce qu'elle voulut, & fit entrer dans son cœur l'amour sous le masque de la pitié. Elle conserva cette conquête jusques au voyage funeste que le Roy fit en Italie ; & ce Prince essaya de cacher son infidélité à la Comtesse de Château-Brian pour qui il avoit toûjours de grans égards. Nous avons dit comme à son retour Mademoiselle d'Hellé s'empara tellement de son cœur qu'elle le rendit insensible pour toutes les autres personnes de la Cour. Diane qui étoit mariée depuis long-tems avec Loüis de Brezé, Sénéchal de Normandie, tâcha de se consoler du changement du Roy, par les marques d'amour que luy donnoit le Dauphin, dont elle seut si bien ménager les inclinations, qu'il luy demeura fidelle jusques à la mort. Quoi qu'elle eût sujet de se contenter de cette conquête, elle ne pût pardonner à Madame d'Estampes le vol qu'elle luy avoit fait du cœur du

du Roy, & conceut pour elle une haine, dont elle donna des marques dans toutes les occasions qui se rencontrérent.

Poyet qui avoit connoissance de toutes ces choses, crut ne pouvoir prendre un plus fort apüy, & plus capable de le garentir de la colére de Madame d'Estampes que la Senêchale; Et comme elle fut bien aise de mettre de son côté le chef de la Justice, la liaison fut bien tôt faite. Le Chancelier aprés avoir pris ces précautions donna au Roy des espérances si certaines de perdre l'Amiral en observant les formes ordinaires de Justice, que Sa Majesté le fit arrêter & l'envoya au bois de Vincennes, & Poyet donna incontinent les memoires dont on avoit besoin pour l'interroger: il ne fut pas même nécessaire d'user de la plus subtile chicane, par ce que l'accusé répondit d'une certaine maniére qui luy fut préjudiciable. Comme il se défendit en brave Cavalier, plûtôt qu'en Juris-consulte habile, il avoüa des choses qui le condannérent, pensant qu'el-

les serviſſent à ſa juſtification, il ne parla pas même exactement le jargon de la marine qui n'étoit preſque alors entendu que des matelots, & il ne parut pas aſſés informé de la diference qu'il y avoit entre les droits de l'Amiral qui luy apartenoient, & ceux que les ordonnances réſervoient au Roy. Le Chancelier pour mieux profiter de ces trois manquemens, perſuada à Sa Majeſté de prendre des Commiſſaires dans tous les Parlements du Royaume pour vuider le procez, & d'en ôter la connoiſſance particuliere à celuy de Paris, Juge naturel des afaires de la Couronne, comme étoit l'Amiral.

Ceux qui furent choiſis étoient ſi devoüés au Chancelier qu'on ne doutoit pas qu'ils ne réglaſſent leurs ſufrages ſur ſes intentions, & s'il ſe fût contenté de cette précaution l'Amiral auroit été condamné ſans qu'on eût pû découvrir celuy qui y avoit le plus contribué; mais il luy prit envie de ſe mettre à la tête des Commiſſaires, & l'Amiral n'en eut pas plûtôt connoiſſance qu'il le récuſa. Il eſt dificile de croire

croire que Poyet ne sçeût pas que sa dignité, étoit exemte de recusation aussi bien que de reproches, cependant à bien examiner sa conduite, il sembloit qu'il eût ignoré ce privilege de sa charge. Pour parer ce coup qui rompoit ses mesures, il eut recours à un artifice dont la malignité n'avoit pas été encore pratiquée dans la Cour, où on gardoit de certaines biens seances en matiére de probité. Il sçavoit que la détention de l'Amiral avoit alarmé la Duchesse & le Connêtable, en leur faisant apréhender dans la suite un pareil traitement, & que ces deux personnes se porteroient plûtôt par cette considération que par celle du danger de leur ami à ne rien oublier de ce qu'elles jugeoient necéssaire pour luy sauver la vie. Il leur fit insinuer adroitement cette présupposition qu'il n'avoit pas moins d'interêt qu'eux à la conservation de l'Amiral, & que le changement arrivé dans le Conseil d'Etat, menaçoit d'une même disgrace tous ceux qui avoient l'honneur d'y entrer; que le mal néanmoins n'étoit pas si grand

qu'il

qu'il auroit pû l'étre, puis que le Chancelier n'étoit pas exclus du nombre des Commissaires, qu'il avoit pris toutes les précautions qu'enseigne la Jurisprudence, pour empêcher que l'afaire n'alât, ni à la mort naturelle, ni à la civile : mais qu'il venoit d'aprendre avec des sentiments de dépit & de pitié que l'Amiral n'avoit point de pire ennemi que luy même; qu'il faloit que la crainte de la mort luy eût ôté le jugement, ou que le Conseil qu'on luy avoit donné fût corrompu, puis qu'il parloit de recuser le Chef de la Justice, & le seul ami qui luy restoit parmi ses Juges ; que le prétexte de la récusation fondé sur le procés perdu étoit ridicule ; puis qu'outre qu'il ne s'agissoit alors que d'une bagatelle, il s'étoit depuis écoulé tant de tems où les afaires avoient tellement changé de face, que l'Amiral n'auroit pas plus de raison de s'en souvenir qu'en auroient deux hommes graves qui se défieroient l'un de l'autre, parce que durant leur enfance ils se seroient battus pour une épingle. Cette comparaison toute bas-

se qu'elle étoit faisoit comprendre si nettement la diference qu'il faloit mettre entre Poyet simple Conseiller au Parlement, où le même Poyet en qualité de Chancelier & de Ministre d'État, que la Duchesse & le Connêtable s'y laissérent surprendre. Ils furent éblouïs par la fausse espérance que leur donnoit le Chancelier, & communiquérent leur aveuglement à l'Amiral, en pensant luy déciller les yeux; il l'obligerent à se désister de la récusation, & le Chancelier devenu Maître du procez par le consentement des parties, se promit de luy donner la forme que le Roy voudroit.

Il sembloit que rien ne peuvoit plus empêcher la perte de Chabot, aprés qu'on l'avoit fait donner si grossiérement dans le piége qu'on luy avoit tendu, lors que le Roy qui ne vouloit pas faire perdre la vie à ce Favori pour un crime dont il ne le croioit pas coûpable, témoigna au Chancelier qu'il se roit content d'un Arrêt, qui punit l'Amiral par la perte de tout ce qu'il avoit aquis: On le prononça dans toutes les

formes, & le Roy aprés s'être servi du Ministére de Poyet, pour montrer un grand exemple de sévérité, voulut donner immediatement aprés par luy même, & sans la participation de personne, un grand exemple de Clemence, aparemment pour faire valoir davantage à la Duchesse, la grace qu'il avoit résolu de luy accorder. Il ne se contenta pas de rétablir l'Amiral dans sa charge & dans son Gouvernement de Poitou, mais il fit deplus revoir le procés & déclarer en l'Interpretation de l'Arrêt, que cet Oficier de la Couronne n'avoit été convaincu, ni de crime de leze Majesté ni de perfidie.

Aprés le rétablissement de l'Amiral, le Triumvirat reprit sa premiére autorité, & il sembloit que rien ne devoit plus rompre l'union de ces trois personnes, lors que le Connétable par son imprudence s'atira une disgrace dont il luy fut impossible de revenir pendant le Régne de François I., & s'il revint à la Cour sous le Regne suivant, ce ne fut plus pour sécōder les desseins de la Duchesse d'Estampes, mais il se jetta dás le

* *Ann.* 1539.

le parti de sa rivale, & maria même son Fils avec la Fille de cette Dame veuve d'Horace Farnese, comme nous le dirons en son lieu.

* L'Empereur avoit demandé au Roy passage par la France pour aller châtier les Gaulois qui s'étoient revoltés contre luy, & avoit ofert de donner l'investiture du Duché de Milan au Duc d'Orleans son second Fils. On mit en déliberation si on luy devoit accorder ce qu'il demãdoit, ou le luy refuser. Le Connétable fut d'avis de permettre à l'Empereur de traverser le Royaume, pourveu qu'avant que d'y entrer, il confirmât par écrit la promesse que faisoient ses Députés, & que pour cet éfet, on envoyât au devant de Sa Majesté Imperiale un homme d'autorité, sous prétexte de luy deferer plus d'honneur, mais en éfet pour retirer d'elle cet écrit en bonne forme. Le Cardinal de Tournon fut d'un sentiment contraire, & quoy qu'il eût appuyé son opinion par des raisons si solides qu'elles sembloient sans rëplique, elle ne fut point suivie. Comme le

* *Ann.* 1539

Connétable en parlant avoit eu plus d'égard à l'idée dont il étoit prévenu qu'à la verité, le Roy prononça plûtôt suivant sa propre inclination, qui tournoit encore du côté de Milan, que suivant le bien du Royaume.

Le Connêtable ne se contenta pas d'avoir fait pancher la balance de son côté, il eut encore l'aveuglement de vouloir étre choisi pour aler au devant de l'Empereur, & pour le recevoir sur la frontiére, la vanité d'obtenir une Commision si honorable, l'empêcha de voir les dangers dont elle étoit accompagnée : il trouva ce Prince au delà, de la riviere de Bidassoa & le pressa aux termes de son instruction d'accorder par avance l'investiture du Duché de Milan au Duc d'Orleans qui atendoit Sa Majesté Imperiale avec le Dauphin au deça de la même riviere.

L'Empereur qui avoit préparé sa réponse caressa extraordinairement le Connêtable, & luy témoigna qu'il se raporteroit entiérement à ce qu'il luy conseilleroit de faire : il luy fit ensuite une fausse confidence en feignant de

luy

luy ouvrir le fonds de ſon cœur & n'oublia rien pour luy perſuader qu'il s'étoit enfin reſolu de contenter le Roy. Il ajoûta que la dificulté n'étoit plus que du tems, & que même il ne s'agiſſoit pas tant de preſerver ſa reputation de flétriſſure, que celle de François I. par ce que comme Sa Majeſté Tres Chrêtienne afectoit principalement de paroitre genereuſe, on luy feroit le plus grand tort qu'elle étoit capable de recevoir, ſi l'on obſcurciſſoit ſa gloire en donnant prétexte à toute l'Europe de préſumer qu'elle n'avoit pas permis, mais vendu le paſſage à l'Empereur: Ce qu'on ne manqueroit pas de publier ſi le Duché de Milan étoit donné avant qu'on accordât le paſſage; au lieu que ſi on le permettoit de bonne grace & ſans condition, il donnoit ſa parole Imperiale de faire expedier l'inveſtiture dans la premiere Ville des Païs Bas, avec une Préface également honorable au Roy ſon beau frere & à luy; puis qu'elle contiendroit que le bon accueil qu'on luy avoit fait en France & l'amitié qu'on lui avoit

 témoi-

témoignée l'avoit obligé de recõnoître tant de faveurs par un present aussi magnifique qu'étoit le Duché de Milan.

L'Empereur sur sa bonne foy fut régalé depuis Bayonne jusqu'à Chatelraut où le Roy s'étoit avancé pour le recevoir, néanmoins quand François I. apprit le piége dans lequel le Connêtable avoit donné, il ne fut pas content de sa négociation & fut sur le point de suivre les Conseils qu'on luy donna de faire arrêter l'Empereur sous des prétextes plausibles jusqu'à ce qu'il eût mis en pleine possession le Duc d'Orléans du Duché de Milan. Le Peloux Gentil-homme François qui s'étoit mis au service de ce Prince l'en avertit, & jugeant le danger d'autãt plus inévitable que l'on croit aussi tôt ce que l'on craint que ce que l'on souhaite, il repassa dans son esprit tous les expediens que l'adresse la plus cõsõmée luy pouvoit fournir & n'en trouva point de meilleur que celuy d'une liberalité surprenante. La Dame qu'il redoutoit le plus étoit la Duchesse d'Estampes: elle gouvernoit absolument le

Roy, & elle n'étoit plus avec le Connétable dans la même liaiſon depuis qu'elle avoit penetré qu'il entretenoit commerce avec la Senêchale, afin de ſe préparer une protection auprés du Dauphin quand il ſeroit parvenu à la Couronne. Ces deux Dames s'étoient broüillées pendant le voyage de Montmorenci, & à ſon retour il fut obligé de prendre parti dans cette querelle. Le ſujet de leur broüillerie venoit de ce qu'il étoit échapé à la Ducheſſe de dire qu'elle étoit née le même jour que la Senêchale avoit été mariée. Ce malin reproche de Vieilleſſe, ofenſa tellement la perſonne qu'il toûchoit qu'il fut impoſſible de l'apaiſer. Le Connêtable aprés y avoir inutilement employé ſon crédit ſe déclara pour la Senêchale; ſoit qu'il préferât le Soleil levant au couchant, ou qu'il eſtimât ſa fortune ſi bien établie auprés du Roy que rien déſormais ne pourroit l'ébranler. Mais la prévoyance ne fut pas juſte des deux côtés, puis qu'en abandonnant la Ducheſſe, il irritoit une femme vindicative, qui avoit trop d'eſ-

prit pour perdre la premiére ocasion qu'elle trouveroit de contribuer à sa disgrace. En éfet, elle avoit aprouvé l'avis du Cardinal de Tournon, & ne cessoit de representer au Roy que Sa Majesté deviendroit l'objet de la raillerie publique, si elle se laissoit encore tromper. On n'a pas sçeu si l'Empereur étoit informé de ces particularités, mais il agit de la même maniére que s'il les eût penetrées. Un jour qu'il lavoit les mains avec le Roy pour dîner, & que la Duchesse leur présentoit la serviéte, il laissa tomber une bague enrichie d'un diamant d'un grand prix: la Duchesse la ramassa, & voulut la rendre, mais l'Empereur luy dit avec tout l'enjoûment dont il étoit capable, qu'il n'envioit pas le présent que la fortune venoit de faire à une personne si charmante, & que la bague étoit à elle par une loy inviolable de l'Empire, qui bien loin de permettre aux Empereurs en aucune rencontre de reprendre ce qui leur étoit tombé des mains, quelque rare qu'il fût, ordonnoit qu'il demeureroit à celuy qui l'auroit trouvé pour

pour marque de l'avanture. Il n'étoit pas aisé de trouver l'endroit d'où cette loy étoit tirée, ni d'aporter des exemples pour justifier qu'elle avoit été en usage; aussi la Duchesse employa tout ce qu'elle avoit d'agrément pour persuader l'Empereur de reprendre la bague, & le Roy l'en pressa par toutes les voyes civiles dont il put s'aviser; mais l'Empereur qui avoit trop bien commencé sa ruse pour la laisser imparfaite, s'obstina tellement à vouloir que la bague demeurât à la Duchesse que le Roy fût contraint de consentir qu'elle la gardât.

L'éfet de la bague fut que la Duchesse qui avoit de l'esprit faisant réflexion sur la galanterie de l'Empereur & sur l'adresse qu'il avoit euë de luy faire accepter un présent magnifique dans la seule conjoncture où le Roy pouvoit agréer qu'elle l'acceptât, se sentit excitée à diferer de se venger du Connêtable, de peur que la disgrace de ce favori ne rejaillît sur un Prince aussi liberal qu'étoit l'Empereur. La Cour ala ensuite à Paris, Sa Majesté

Imperiale

Jmperiale n'y demeura qu'autant qu'il faloit pour donner le loisir au Roy de vuider ses Cofres par une magnificence superfluë. Elle passa ensuite par Chantilly où le Connétable la traita à son tour. Le Roy conduisit l'Empereur jusques à S. Quentin, & commanda au Dauphin & au Duc d'Orléans de l'acompagner jusques à Valenciennes.

On auroit de la peine à croire les caresses que receut le plus jeune de ces deux Princes, sous prétexte que l'Empereur étoit charmé de son humeur enjoüée. On le traita de gendre futur, & on lui fit esperer que le fief de Milan n'étoit pas la seule grace qu'il devoit attendre. Aprés que l'Empereur fut rentré, le Connêtable & l'Evéque de Vabres Ambassadeur de France, luy demanderenr audience, & le pressérent d'éxecuter sa promesse. Ce Prince n'osa les mécontenter d'abord, parce que leur Maître pouvoit encore secourir ceux de Gand, il leur répondit seulement que puis que le Roy des Romains son Frére étoit en chemin pour venir

venir en Flandres, il faloit l'atendre, afin qu'il ne restât aucun prétexte de contester l'investiture sur ce qu'elle avoit été faite sans la participation de celui qui devoit nécessairement succeder à l'Empire. Le Connêtable retourna vers le Roy son Maître ; mais l'Evêque de Vabres qui suivoit l'Empereur, luy fit tant d'instances qu'il le contraignit de lever le masque, & de désavoüer tout ce qu'il avoit dit au Connêtable.

Le Roy d'autant plus piqué de cette infidelité qu'elle touchoit également son honneur & ses interéts, reconnut la faute qu'il avoit faite de n'éxiger point d'écrit de l'Empereur ; & comme il n'y a rien de si ordinaire que de rejetter sur autruy le mal qu'on a fait, lors qu'on en a le moindre prétexte, il ne se plaignit d'avoir été trompé, que pour avoir sujet d'en punir le Connétable, à qui il reprocha toutes les fautes qu'il avoit commises. Il le relegua dans sa Maison de Chantilly, & l'on ne douta pas que la Duchesse d'Estampes ne fût cause de sa disgrace. La preuve qu'on

en eut étoit fondée sur ce que le Dauphin aprés avoir employé tout ce qui se pouvoit pour maintenir à la Cour son Compére, c'est ainsi qu'il nommoit le Connétable, non seulement ne fléchit point le Roy, mais encore s'atira des paroles rudes, qu'il croyoit n'avoir pas méritées.

* Le Connétable ne fut pas le seul sur qui tomba la colére de la Duchesse, le Chancelier Poyet en ressentit des éfets bien plus violents. Le prétexte qu'elle prit pour le perdre vint d'un procez entre Jean du Tiller, Grefier en chef du Parlement de Paris, & Jean de la Renaudie Gentil-homme de Perigord, qui fut depuis le principal auteur des Guerres civiles de France. Le crédit des parties ou la difficulté des questions qu'il faloit vuider avoit fait renvoyer l'afaire en divers Tribunaux, d'où elle avoit été évoquée au Conseil, & enfin remise sur le Bureau dans le Parlement de Dijon. La Renaudie craignant de succomber obtint des lettres Royaux par la faveur de la Duchesse d'Estampes qu'il avoit engagée dans

* *Ann. 1540.*

dans ses interêts afin de differer le jugement de l'afaire, en l'embarrassant de nouveau. Gilbert Bayard Sécretaire du Roy présenta les lettres au Seau, & ne manqua pas d'avertir le Chancelier que c'étoit par ordre exprés de Sa Majesté, qui n'avoit pû refuser cette grace aux solicitations de la Duchesse. On ne sçait pas si le Chancelier examina les lettres pout s'aquiter de sa charge en homme de bien, ou par une repugnance sécrete qu'il avoit de suivre aveuglément les caprices de la Duchesse, ou enfin par ce qu'il favorisoit la cause de Du Tillet; mais il est certain qu'il ne les scela qu'aprés les avoir reformées en divers endroits. La Renaudie n'y trouvant plus son conte les porta à la Duchesse qui n'étoit déja que trop animée contre le Chancelier depuis le procez de l'Amiral, & l'excita à la vengeance sous prétexte de maintenir son crédit. Elle ne difera pas plus long-tems que le soir du même jour, qu'elle présenta au Roy qui se levoit de table la Renaudie tenant ses lettres raturées. Ce Gentil-homme éloquent de son na-
turel

turel comme il ne le témoigna que trop depuis dans la conjuration d'Amboise, exagera l'importance des mots que le Chancelier avoit alterés, & tâcha de piquer le Roy contre ce Magistrat, à cause de l'oposition qu'il sembloit avoir aportée à la puissance absoluë. Le Roy qui depuis long-tems avoit envie de disgracier le Chancelier, n'en pouvoit trouver un prétexte plus plausible. Il étoit haï de toute la Cour, & on sçavoit assez que personne ne le regreteroit; néanmoins des raisons importantes firent diferer sa disgrace. Le Roy fit dire seulement à la Renaudie de reporter les lettres au Chancelier, & de luy commander plus précisément au nom de Sa Mjesté de les expedier sans modifications. La Renaudie retourna vers Poyet & luy fit son message d'un ton arrogant, en presence de la Reine de Navarre, qui le solicitoit alors pour un de ses domestiques convaincu d'avoir enlevé une tres riche héritiere. Le Chancelier étoit trop fier pour suporter patiemment qu'un Gentil-homme provincial luy vint faire une

une espece d'insulte dans sa maison & aux yeux d'une Princesse dont il avoit interêt de se conserver l'estime. Mais comme il n'osoit refuser d'obéïr à ce sécond ordre, ni mal-traiter, non pas mêmes de paroles, celuy qui le portoit, il prit les lettres de la Renaudie, & les montrant à la Reine de Navarre, il ajouta, voila le bien que les Dames font à la Cour, elles ne se contentent pas d'éxercer leur Empire, elles entreprennent même de violer les loix & de faire des leçons aux Magistrats les plus consommés dans l'exercice de leurs charges. Encore que le Chancelier n'eût entendu parler que la Duchesse, il arriva mal-heureusément pour luy que la Reine de Navarre y prit part, à cause que les termes étoient équivoques, & pouvoyent aussi bien s'expliquer de la solicitation qu'elle venoit de faire au Chancelier pour le rapt que son domestique avoit commis, que de la violence qu'on luy faisoit en le contraignant de séeler les lettres de la Renaudie: Elle ne témoigna pas néanmoins tout le ressentiment qu'elle en

eut,

eut, de peur de se commettre avec un Oficier du Roy son Frére, & se contenta de luy répondre qu'elle étoit trop interessée dans le mal dont il se plaignoit pour luy en procurer la reparation: mais elle ne fut pas plûtôt sortie de la Maison du Chancelier qu'elle ala trouver la Duchesse pour luy faire part de l'emportement de ce Magistrat, & ne la quita qu'aprés avoir concerté avec elle les moyens de le décrediter auprés du Roy. Il ne fut pas dificile à ces deux Dames, qui avoient partagé entr'elles l'amour & l'amitié de ce Prince de le faire consentir à l'abandonnement d'un homme dont il avoit dessein de se défaire. Sa Majesté luy envoya demander les Seaux qu'elle donna à François de Monthelon, President au Parlement, qui ne s'étoit pas rendu moins celébre par son integrité que par sa vigueur, avec laquelle n'étant encore qu'Avocat il avoit défendu la cause du Connêtable de Bourbon. Le Roy n'avoit pas voulu laisser une action si éclatante sans recompense, & l'avoit élevé à une des prémieres dignités de la Robe,

quoy qu'il n'eût montré son éloquence qu'en plaidant contre la Comtesse d'Angoulême sa Mere. La Reine de Navarre & la Duchesse étoient trop animées contre le Chancelier pour se contenter d'une punition qui ne faisoit que suspendre la fonction de sa charge: elles avoient assez pénétré dans les intrigues pour être persuadées que s'il demeuroit en liberté il se rétabliroit infailliblement à la Cour ; & quand même cette voye luy manqueroit, il pouvoit arriver une telle conjoncture que la necessité des afaires obligeroit le Roy à luy mander de reprendre sa place dans le Conseil. Il faloit dont le mettre hors d'état d'en attendre l'ocasion, & les deux Dames pour y parvenir formérent une brigue composée des principales personnes de la Cour, sans en excepter la Reine Eleonor, qui ne laissa pas d'y entrer, quoy qu'elle eût resolu de ne se mêler de rien, sur tout dans un tems où la Guerre étoit sur le point de recommencer contre l'Empereur son Frere. On chercha longtems la cause de son changement, &

voicy ce que les ſpéculatifs penſérent en avoir découvert. Elle étoit en France comme en un éxil, & elle n'y avoit point d'habitude ; elle ſoufroit beaucoup de la Ducheſſe d'Eſtampes, qui ne luy laiſſoit aucune part dans le cœur du Roy ; & pour comble de déplaiſir, elle n'étoit en état ni de ſe vanger, ni de rendre ſa condition meilleure. Son malheur n'avoit touché de tous les Courtiſans que le Cônétable de Montmorenci, qui l'avoit aſſiſtée par afection comme diſoient ſes ennemis, ou par pitié comme il y a plus d'aparence. Elle ſçavoit que le Chancelier Poyet avoit contribué à la diſgrace du Cônétable, & le dépit qu'elle en avoit fut ſufiſant pour l'obliger à ſe mettre d'un party qui luy donnoit moyen de ſe vanger de l'un, & de contribuer au rapel de l'autre.

Le Dauphin parut à la tête des Ennemis du Chancelier afin de donner la conſolation à Montmorenci d'aprendre dans ſa retraite à Chantilli, que celuy qui avoit ſervi d'inſtrument pour l'éloigner de la Cour en étoit

banni lui même sans espoir d'y revenir. Le Roy de Navarre s'y joignit par la seule complaisance qu'il étoit obligé d'avoir pour sa femme, le Comte de St. Paul par l'antipathie qui se trouve quelques fois entre les Princes du Sang & les premiers Ministres, l'Amiral Chabot par la satisfaction de voir tomber son ennemi dans le piege qu'il luy avoit tendu, Montpezat par le contrepoids que l'autorité du Châcelier mettoit à sa faveur, le Cardinal de Tournon & le Marêchal d'Annebault afin de demeurer seuls dans le Conseil d'Etat. Il se forma de toutes ces personnes ensemble une intrigue si puissante que le Roy n'eut pas la force d'y résister longtems : on luy remontra qu'il étoit dangereux de laisser le Lion en état de nuire aprés l'auoir irrité, que le Chancelier avoit entre ses mains tous les titres de sa Couronne, & que sa Majesté luy avoit confié ses plus importans sécrets ; qu'il pouvoit les rendre inutiles en les revélant à l'Empereur, & se procurer par cette perfidie un établissemẽt public aussi considerable en Espagne qu'étoit

qu'étoit celuy qu'il perdoit en France; d'où l'on cōcluoit qu'il faloit le mettre en lieu ſeur, & l'obſerver de ſi prés quil n'eût pas le pouvoir de nuire lors qu'il en auroit le deſſein.

Le Roy plus las de la fréquente repétition de ces raiſõs que perſuadé de leur force, donna ordre en ſe couchant à Louis de Nevers d'arrêter le Chancelier & de le conduire dans la Tour de Bourges. Nevers s'aquitta de cette commiſſion avec toute la joye que pouvoit ſētir un homme qui vengeoit le public en la perſonne de ſon ennemi particulier; il environna ſa Maiſon d'hommes armés, il le réveilla par un bruit terrible, & luy ſignifia l'ordre du Roy en des termes de la plus piquante raillerie, ne luy donna qu'à peine le loiſir de s'habiller, ne luy permit ni d'entrer dans ſon Cabinet, ni de conferer avec perſonne, & le conduiſit en toute diligence dans la Tour de Bourges.

Cette metamorphoſe ne fut pas néanmoins ſi ſurprenante, que celle qui ſe fit en même tems dans l'ame du Chancelier; ceux qui l'avoyent connu pour

pour le plus hardi & le plus ſuperbe des hommes avant ſa diſgrace, ne pûrent allés admirer la baſſeſſe & la timidité qu'il témoigna dans ſa priſon; il fatigua de plaintes à contre-tems, & de ridicules prieres ſes amis & ſes ennemis, & n'oublia rien de ce qu'il jugeoit capable d'inſpirer de la pitié aux Dames qu'il avoit ofenſées, il n'uſa de la liberté d'écrire qui luy fut enfin accordée, que pour demander au Roy, au Cardinal de Tournon & à l'Amiral Chabot de racheter ſa vie & ſa liberté au prix des biens immenſes qu'il avoit aquis. Rien ne juſtifia mieux qu'il avoit été indigne de ſa haute fortune que le trop d'empreſſement avec lequel il ſouhaita de luy ſurvivre. Sa cõduite changea la crainte & l'averſion q'on avoit eu pour ſa perſonne en un mépris qui ne luy fut pas avantageux; puis qu'on le laiſſa pendãt quelques années dans la Tour de Bourges ſans témoigner que l'on pensât à luy. Enfin il importuna tellement les Miniſtres que ſon procez fut mis ſur le bureau, mais non pas en la maniere qu'il

le prétendoit, puis qu'on luy donna des Commissaires choisis dans tous les Parlements du Royaume ; on luy rendit pourtant cette Justice de prendre les plus habiles & les plus gens de bien, & la France n'avoit point de Juges dont la probité & la sufisance fussent plus universellement connuës que de Pierre Raymond Président au Parlement de Roüen, qui fut chargé d'en faire les informations. On voulut bien luy donner cette satisfaction, soit que ses ennemis crûssent avoir plus de preuves qu'il n'en faloit pour le perdre, ou que le Roy qui ne luy vouloit pas faire grace comme à l'Amiral Chabot, eût cherché toutes les précautions nécessaires pour empécher qu'on n'eût rien à dire contre la sévérité dont il prétendoit user envers le premier Magistrat du Royaume. Quoy qu'il en soit le procés dura jusques à l'année 1545. parce que l'acusé se voyant abandonné de tout le monde, & prêt à succomber sous les mêmes artifices dont il avoit oprimé les autres, employa toutes les ruses que lui avoit apris sa lõgue experience ;

rience, & ramassa son adresse & ses lumiéres pour se défendre. Il promena ses Juges par tous les détours que la chicane pouvoit inventer, pour éluder, ou du moins pour reculer sa cõdannation : il embarassà également ses Juges & les témoins qui luy furent confrontés, & se défendit si bien qu'il sauva sa vie, soit que les Juges aprés une longue discussion n'eussent pas trouvé toutes les raisons de le condanner à mort qu'on leur avoit d'abord fait esperer, ou que l'animosité trop ouverte de ses parties eût inspiré de la clemence à ces Magistrats, en leur persuadant qu'il étoit innocent, par ce qu'il y avoit de l'excez dans les poursuites de ses ennemis pour le perdre. Il ouït, tête nuë, prononcer l'Arrêt qui le privoit de ses dignités & de ses biens, & le confinoit dans une prison perpétuelle, pour avoir dérobé les Finances, vendu les ofices, & fait plusieurs trafics messéans à sa qualité. Le Roy surpris de la douceur de l'Arrêt ne pût s'empêcher d'en témoigner du ressentiment aux Commissaires, & de leur

faire des reproches qui passérent jusques à les acuser d'avoir été corrompus. Sa Majesté ne laissa pas néanmoins de remettre la peine de la prison, & Poyet fut contraint pour gagner sa vie, de reprendre sa premiére fonction d'Avocat consultant au Palais, ne s'estimant que trop heureux de s'étre ainsi tiré d'afaire, devant des Juges d'integrité aprouvée, quoy qu'il y eut autant de personnes convaincuës qu'il avoit merité la mort, qu'il y avoit de gens qui le connoissoient.

* La Duchesse d'Estampes aprés avoir ruiné tous ceux qui avoyent osé traverser son credit, sembloit n'avoir plus rien à craindre que la mort du Roy, aussi étoit ce sa seule inquietude. Quoy que le Duc d'Estampes son mari eût fait une enquête juridique de sa conduite depuis son mariage, elle étoit bien assurée qu'il ne s'en serviroit pas tant que le Roy seroit vivant, mais enfin il n'étoit pas immortel, & il faloit que cette cruelle séparation arrivât. La Duchesse eut même le déplaisir de voir ce mal heur de loin & d'en sentir les

* Ann. 1547

aproches,

aproches; car la santé de François I. diminuoit insensiblement, & soit que les Médecins ignorassent la veritable cause de son mal, soit qu'ils n'osassent la découvrir, où qu'ils désesperassent que Sa Majésté voulût s'assujettir aux remedes violents qui seuls en pouvoyent corriger la malignité, ils se contentoyent de remédier en quelque maniére aux éfets exterieurs les plus incommodes sans toucher à la source. Ainsi le Roy se sentant apesantir tous les jours & perdant la vigueur & l'adresse qui luy avoit fait aimer autrefois avec tant de passion, la chasse & les autres exercices laborieux, vivoit dans un chagrin dont la Duchesse étoit obligée de suporter presque toute l'aigreur, dans le même tems qu'elle étoit affligée d'un autre côté par l'inquietude de ce qu'elle deviendroit aprés la mort de ce Prince, qui vray-semblablement ne pouvoit pas vivre encore long-tems.

Elle avoit bien quelque esperance de reprendre dans le cœur du Duc d'Estampes la place d'où la Jalousie l'avoit chassée, puis qu'elle étoit encore

 jeune,

jeune, & qu'elle possedoit sans aucune diminution cette beauté ravissante qui l'avoit autrefois charmé ; & il n'étoit pas sans aparence que la pitié s'emparât du cœur de son mari aprés que la Jalousie auroit cessé par la mort du Roy y produisant l'éfet qu'on atendoit de l'amour. La haine que la Senêchale de Normandie avoit pour elle luy sembloit bien plus redoutable : elle aloit devenir ce qu'elle étoit alors, & il étoit à présumer qu'elle se serviroit de son crédit pour perdre son ennemie.

La Senêchale étoit Maîtresse du Dauphin comme la Duchesse l'étoit du Roy, mais il n'y avoit point d'autre raport que celuy là dans leurs corps & dans leurs esprits. La Duchesse n'avoit jamais été plus belle qu'elle étoit alors, & n'avoit rien perdu de l'éclat qui l'avoit fait passer aux yeux les plus fins, & à ceux mêmes de l'Empereur, pour la beauté la plus acomplie de l'Europe, & la Senêchale n'avoit presque plus aucun des atraits, qui avoyent vingt-un an auparavant sauvé la vie à St. Valier son pere ; La Duchesse n'avoit que

que trente un an, & on ſoupçonnoit que la Senêchale en avoit prés de ſoixante, le ſoin qu'on avoit pris de chercher ſon Extrait baptiſtére ayant été inutile. La Ducheſſe régnoit naturellement, & la Senêchale par artifice, & ces Empires ſi diferens ſe conſervoyent par des voyes opoſées; la Ducheſſe qui n'apréhendoit pas de déchoir étoit moins ſur ſes gardes avant le déclin de la ſanté du Roy, & ne ſe contraignoit point en parlant de la Senêchale, au lieu que celle-cy cachoit ſous des feintes démonſtrations de reſpet & de complaiſance le dépit de ſe voir mépriſée, & avoit été en cette liberté de langage qu'il étoit échapé à la Ducheſſe de dire qu'elle étoit née le même jour que la Senêchale avoit été mariée. Ce diſcours étoit d'autant plus ofenſant qu'il pouvoit être veritable & qu'il reprochoit à la Senéchale une égale impuiſſance de donner & de recevoir de l'amour, puis qu'on ſçavoit qu'elle avoit demeuré long-tems ſans trouver de mari. Elle le diſſimula néanmoins tant que le Roy fut en parfaite

ſanté,

ſanté, mais elle n'eut pas plûtôt aperçû que Sa Majeſté commençoit à decliner qu'elle fit ſentir à la Ducheſſe que le tems de ſa vengeance aprochoit.

La Ducheſſe obligée par ce mauvais traitement à faire réfléxion ſur l'irrégularité de ſa langue apréhenda d'autant plus les éfets de la haine de la Senêchale qu'elle étoit moins en état de les éviter; Car au lieu de ménager dans ſa faveur le Duc d'Eſtampes ſon mari, dont l'humeur inſenſible & peu ſujette aux plaiſirs de l'amour, auroit été amuſée par de legéres marques de la liberalité du Roy & par de vains emplois, pourveu qu'il les eût receus dans le tems qu'il en avoit beſoin, elle l'avoit mécontenté juſques au point qu'il s'étoit emporté au delà de la bien-ſeance, par les plus étranges caprices que la jalouſie ait jamais inſpiré, à publier luy même ſon deshonneur par l'enquête juridique de la conduite de ſa femme dont nous avons déja parlé. Ce procedé qui les rendoit irréconciliables ôtoit à la Ducheſſe l'eſperance de retourner auprés de ſon Mari, & la réduiſoit

duisoit à ce point de misere que la Senéchale aprés la mort du Roy pourroit se servir de ce jaloux comme d'un instrument pour la tourmenter jusques à ce que sa vengeance fut pleinement assouvie.

Ces motifs de terreur qui ne pouvoyent étre plus puissans ni mieux fondés, obligérẽt la Duchesse à chercher un expédient pour se mettre à couvert de l'orage ; celuy qui luy sembla le meilleur & le plus facile tout ensemble fut d'obtenir la protection du Duc d'Orléans, & de former à la Cour une brigue si puissante en faveur de ce Prince, qu'elle égalât celle de la Senêchale pour le Dauphin. Le but de la Duchesse étoit de chercher hors du Royaume un établissement pour le Duc d'Orléans, où elle trouvât du repos & de la seureté lors qu'elle en auroit besoin, & il n'y en avoit point d'autre à prétendre que celuy que l'Empereur avoit tant de fois proposé qui consistoit à donner l'investiture du Duché de Milan ou des Pays bas au même Duc d'Orléans à deux conditions : L'une

 d'épouser

d'épouser sa fille ou sa Niéce, l'autre d'empêcher que ce qui seroit donné en faveur de l'un ou de l'autre de ces deux Mariages ne fût un jour réüni à la Monarchie Françoise. Toute la dificulté se rencontroit dans la derniére condition à laquelle la stérilité prétenduë de la Dauphine aportoit un obstacle invincible. Il y avoit dix ans que cette Princesse étoit mariée sans avoir eu aucune marque de grossesse, & de quelque cause qu'eût procedé ce défaut le Duc d'Orléans n'en auroit pas moins été héritier présomptif de la Couronne, ni par conséquent moins incapable au sens de l'Empereur de tenir les fiefs de Milan & des Pays Bas. Le Medecin Fernel aprés avoir sondé le temperament de la Dauphine s'étoit mis en tête de remédier à son indisposition, & soit que les médicamens qu'il avoit ordonné eussent operé, où que son sécret n'eût consisté qu'à révéler au Dauphin les momens dans lesquels sa féme étoit plus capable de cõcevoir, la Cour s'étoit aperceüe quelques mois aprés que la Dauphine étoit grosse.

La joye ſurprenante que la Ducheſſe en avoit euë ne luy avoit pas d'abord laiſſé toute la liberté d'éſprit nécceſſaire pour connoitre les avantages qu'elle en pouvoit tirer, mais enſuite elle avoit ſongé à faire ſonder l'Empereur s'il ſeroit d'humeur d'engager le Duc d'Orléans dans ſes interêts. Celuy qui s'étoit chargé d'une commiſſion ſi délicate poſſédoit toutes les qualités ſufiſantes pour commencer une grande afaire, mais n'avoit pas en veuë celles qui pouvoyent ſervir à la terminer. Il étoit de l'illuſtre Maiſon de Longueval & Comte de Boſſu, & s'étoit inſinué dans l'amitié de la Ducheſſe par le ſoin qu'il prénoit de faire valoir ſon bien, & de l'avertir des ocaſions qui ſe préſentoient de l'acroitre en demandant au Roy les gratifications vaquantes. Et comme il avoit des terres dans les pays bas, auſſi bien que dans la Picardie, il pouvoit ſans être ſoupçonné entretenir commerce dans ces deux Provinces. Il avoit de l'eſprit, de l'adreſſe, de la fermeté & de la retenuë, mais il étoit extrêmement attaché à ſes interêts,

réts, & comme il avoit plus de bien en Flandres qu'en France, il ne visoit qu'à s'établir dans le premier de ces pays, où ses desçendants ont pris dépuis racine.

Ce motif luy fit accepter l'ordre de négotier pour la Duchesse, par ce qu'il se rendroit plus cōsiderable à la Maison d'Autriche ; & l'Empereur ravi de voir une brigue si puissāte parmi ses ennemis qui le recherchoient d'intelligence, régarda cette conjoncture comme une faveur que la fortune luy vouloit faire pour rétablir ses afaires dans les Pays Bas. Il assura la Duchesse qu'il donneroit au Duc d'Orléans le Duché de Milan avec sa Niéce, ou les Pays Bas avec sa fille, & de peur qu'elle ne se défiât qu'il la vouloit tromper, en luy accordant si tôt & si facilement sa demande, il ajoûta qu'il se reservoit le choix de l'alternative, & qu'il ne seroit obligé de s'expliquer ni d'acomplir sa promesse que lors qu'il seroit d'acord avec le Roy, c'est à dire qu'il devoit recueillir d'abord tous les éfets d'amitié que la Duchesse & sa faction

luy pouvoient procurer, pour des promesses éloignées dont l'éxecution dépendoit toûjours de sa bonne foy.

Le Comte de Bossu étoit assés intelligent pour s'apercevoir que l'engagement n'étoit pas réciproque, mais il se ferma les yeux; & la Duchesse à qui l'apas d'une retraite ôtoit la veuë du Serpent caché sous les fleurs, exécuta ce qui dépendoit d'elle en formant une liaison si étroite avec l'Empereur, qu'il ne se passa plus rien à la Cour, ni dans le Conseil de France, dont il ne fût promtement averti. En éfet la premiére lettre qu'il receut par la voye du Conte luy rendit un office si signalé qu'elle sauva sa personne & toute son armée. L'Empereur seut si bien profiter des avis qu'on luy donnoit, qu'il reduisit la France à deux doigts de sa perte; mais la fortune ayant balancé ses premiéres prosperités, la Duchesse en prit occasion de ménager la paix entre les deux Couronnes.

Les craintes reciproques de François I. & de Charles-Quint donnérent lieu à une nouvelle intrigue entre les

Con-

Confeſſeurs de l'Empereur & de la Reine Eleonor, tous deux Religieux de St. Dominique. Le premier s'apeloit Diegos Chiavez, & le ſecond Gabriel de Guſman. Chiavez par un ordre ſécret qu'il diſſimuloit, écrivit à Guſman, comme s'il n'eût prétendu que lui communiquer la penſée qui luy étoit venuë, que le plus grand bien qu'ils pouvoient faire l'un & l'autre étoit l'éprouver ſi la providence Divine ne voudroit point ſe ſervir d'eux comme d'inſtrumens pour confondre la ſageſſe humaine, en les employant à l'ouvrage de la paix que tant de grands perſonnages n'avoient pû conclure. Guſman comprit d'abord ce qu'il y avoit de caché dans la lettre de ſon confrére & l'expliqua à la Reine Eléonor.

Cette Princeſſe étoit d'intelligence avec Madame d'Eſtampes, par ce que n'ayant point eu d'enfant du Roy, elle s'atendoit d'étre renvoyée auſſi tôt qu'elle ſeroit veuve; elle ne travailloit par conſéquent qu'à mériter un plus favorable accueil de l'Empereur ſon Frére lors qu'elle ſe retireroit auprés

de

de luy, en le servant à propos dans une Cour ennemie, où elle avoit été reléguée sous couleur de mariage. Gusman & les deux Dames travaillérent avec tãt de succés auprés de François I. qu'ils le firent resoudre à une paix avantageuse à l'Empereur, & à sacrifier à l'atente d'une Aliance imaginaire plusieurs places considerables qui élargissoient les frontiéres de l'Empereur, & les couvroient de sorte qu'il n'auroit eu de long-tems rien à craindre. Il est vray que la démarche que fit le Dauphin pour faire rapeller le Connêtable & le faire mettre à la tête des troupes, ne contribua pas peu à faire determiner le Roy à la paix, par l'aversion qu'il avoit pour ce premier Oficier de la Couronne. La mort du Duc d'Orléans qui arriva quelque tems aprés dégagea l'Empereur de sa promesse dans le tems qu'il se voyoit obligé suivant le Traité de Crépi de se determiner à luy donner sa fille avec les Pays-bas, ou sa Niéce avec le Duché de Milan: Cependant François I. aprés avoir trainé sa maladie en plusieurs lieux,

lieux, trouva à Ramboüillet sa fiévre tellement augmentée, qu'il ne pût se rendre à St. Germain, où il prétendoit se reposer, & ayant éncore langui quelques jours dans cette maison il rendit l'esprit, laissant la Senêchale de Normandie en pouvoir d'executer la vengeance qu'elle avoit préméditée contre la Duchesse d'Estampes, par l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit du nouveau Roy.

Intrigues de la Cour de France, sous le Régne de Henry II.

LA face de la Cour changea entiérement aprés la mort de François I. Le Cardinal de Tournon & le Marêchal d'Annebaut qui avoyent eu la principale direction des afaires sous le Régne précedent furent privés de l'entrée du Conseil. Le Connêtable de Montmorenci qui fut rapelé de son éxil y entra en leur place. François Comte d'Aumale qui fut Duc de Guise aprés la

mort de ſon pere, & Jaques d'Albon St. André furent les Favoris du Roy; mais la principale autorité demeura entre les mains de Diane de Poitiers veuve de Loüis de Brezé, Senêchal de Normandie, qui fut faite Ducheſſe de Valentinois. La Ducheſſe d'Eſtampes craignant les éfets de la vangeance de ſon ennemie, ſe retira à Villemartin Maiſon de plaiſance à une lieuë de la Ville dont ſon Duché portoit le nom. Elle y vêcut encore quelques années dans l'exercice de la nouvelle réligion qu'elle avoit embraſſée, & à la quelle ſon exemple & ſes libéralités atirérent quantité de perſonnes de l'un & de l'autre ſexe.

Quoy que la Ducheſſe de Valentinois eût ſujet d'être cõtente de l'excés de confiance & d'amour que le Roy lui témoignoit; elle ne pût luy demeurer fidele; elle fut charmée de la bonne mine de Charles de Coſſé Briſſac; elle combatit quelque tems les ſentimens de tendreſſe dont elle étoit prévenuë pour luy, & enfin n'ayant pû les éteindre, aprés avoir conſulté ſon

Miroir

Miroir qui lui persuada qu'elle avoit assés de beauté malgré le changement que l'âge avoit fait sur son visage pour engager ce Seigneur à reprendre sa passion, & résolut de luy aprendre ce qui se passoit dans son cœur. Elle en prit l'ocasion lors qu'il vint la féliciter sur l'éloignement de Madame d'Estampes. Vos protestations sont elles sincéres, luy dit elle, & peut on s'assurer que vous ayés un veritable atachement pour ma personne, aprés qu'il luy eut juré qu'elle pouvoit le mettre à l'épreuve, & qu'il êtoit prêt de sacrifier sa vie pour ses interêts.

Je sçay poursuivit elle, que le crédit que j'ay à la Cour, engage tous ceux qui ont quelque ambition à m'ofrir leur service, mais je veux de vous des sentimens plus desinteressés, je prétens que vous n'aymiés en moy que ce que je tiens de la nature sans considérer ce que je dois aux bontés du Roy; je n'en seray pas ingrate, & je veux prendre soin de vôtre fortune, pourveu que vous me laissiés suivre mon inclination & que vous vous en reposiés

reposiés entiérement sur moy. Elle acompagna ces paroles de regards si passionnés, que Brissac qui n'étoit pas novice en amour, connut aisément qu'il ne tiendroit qu'à luy d'entrer dans une intrigue particuliére avec la Duchesse. Il y avoit beaucoup à craindre de la colére du Roy s'il découvroit un commerce de cette nature, mais encore plus de l'indignation de Diane si elle se voyoit méprisée aprés de si grandes avances; aussi ne balança t-'il point sur le parti qu'il devoit prendre & jugeant qu'il ne faloit pas négliger une si belle ocásion, il ne répondit que par un baiser fort passionné qu'il imprima sur une des mains de la Duchesse. Ce langage fut plus éloquent que tous les serments qu'il auroit pû lui faire de l'aimer éternellement. On ne sçait point si Brissac eut pour elle une veritable passion, où s'il feignit d'en avoir pour profiter de son crédit; mais il est certain qu'ils eurent dépuis plusieurs rendés vous. La Cour ala quelque tems aprés au Château de Chambort, que François I. avoit fait bâtir;

bâtir; La Duchesse fut logée dans un pavillon au bout du parc, où le Roy se rendoit le soir aprés que tout le monde étoit sorti de sa Chambre, par une galerie soûterraine, & aloit passer les nuit avec elle. Un soir que Brissac étoit demeuré un peu plus tard qu'à l'ordinaire on vint les avertir qu'on avoit veu de la lumiére à l'entrée de la voute, & qu'aparemment le Roy n'étoit pas loin: la Duchesse alarmée fit promtement sortir Brissac qui rencontra assés proche de son pavillon Claude de Taïs, grand Maître de l'Artillerie qui se promenoit en cet endroit, soit qu'il y eût quelque rendez-vous, ou que ses réveries l'eussent entrainé jusques-là; il reconnut Brissac, & se doutant bien du motif de sa visite nocturne, l'aborda, & luy en fit quelque raillerie: Brissac n'y prit pas plaisir, & en avertit le lendemain la Duchesse, qui fit ôter à cet indiscret sa charge de grand Maitre, & l'obtint pour son Favori. Taïs vit bien d'où le mal luy venoit, mais il n'osa en parler à personne de peur de s'atirer un plus facheux traitement.

De

De Chambor la Cour ala à Joinville, où la Reine fut attaquée d'une fiévre pourprée qui luy fit tellement enfler la langue qu'elle en perdit la parole. Cette Princesse fut abandonnée de tous les Officiers qui croyoient sa maladie mortelle, & il ne resta auprés d'elle que le Cardinal de Châtillon. La Duchesse fut extrêmement alarmée de son mal, dans la crainte que si la Princesse mouroit, le Roy ne se remariât à quelque jeune personne qui eût assés de charmes pour luy dérober le cœur de ce Prince. Cette ataque qui avoit été fort violente fut de peu de durée, huit jours aprés la Reine fut hors de danger, & par sa convalescence rendit la tranquillité à toutes les personnes qui prenoyent interêt à sa conservation.

* Le Chancelier Olivier n'ayant pas eu pour la Duchesse toute la complaisance qu'il faloit avoir pour se maintenir dans le Ministére, tomba dans la disgrace; cependant comme on ne pouvoit luy ôter sa charge qu'avec la vie, & que son integrité ne donnoit

* *Ann.* 1549

aucune

aucune prise sur luy : la Duchesse pour luy en faire perdre la principale fonction obligea le Roy à eriger en titre d'ofice la Commission de Garde des Seaux, qui fut donnée à Bertrandi qu'elle avoit déja elevé à la Charge de premier Président de Paris, & Gilles le Maître sa Créature vint à la place du même Bertrandi à la tête de cet illustre corps.

La Duchesse voulant s'assûrer une protection dedans & déhors le Royaume, maria les deux filles qu'elle avoit euës du Roy, l'aînée qui s'apelloit Diane comme elle, à Horace Farnese Duc de Castro, petit fils du Pape Paul III. & la Cadette à Claude de Lorraine Duc d'Aumale. Elle fit donner aussi le bâton de Marêchal de France à Brissac, pour qui elle avoit toûjours la même tendresse.

* Le Pape Paul IV. s'étant brouillé avec Philipe II. Roy d'Espagne, envoya en France le Cardinal Caraffe son Neveu pour engager le Roy Henry II. à une ligue contre les Espagnols. L'afaire fut examinée dans le Conseil, où le

* *Ann. 1556.*

le Duc de Guiſe ſoûtint avec chaleur, qu'il faloit donner ſecours à ſa Sainteté dans le deſſein d'en profiter. Il eſpéroit en faiſant paſſer des troupes en Italie, faire élever au Pontificat le Cardinal de Guiſe ſon frére quand le ſiége ſeroit vaquant, & cependant s'emparer du Royaume de Naples qu'il diſoit luy apartenir, comme héritier de la Maiſon d'Anjou. La Reine apuya le même ſentiment dans la veuë de faire donner le commandement de l'armée au Maréchal Frotzi ſon parent. La Ducheſſe de Valentinois qui s'étoit liée étroitement avec les Guiſes, fut auſſi du méme avis, & le Connétable de Montmorenci n'oſa s'y opoſer de peur de luy déplaire, & dans l'eſperance que les Guiſes paſſant en Italie luy donneroyent moyen, pendant leur abſence, d'établir plus fortement ſon crédit à la Cour. La ligue avec le Pape ayant été reſolue, on leva une puiſſante armée pour l'envoyer à ſa Sainteté, mais Davauſon Ambaſſadeur du Roy à Rome, créature des Guiſes qui avoit connoiſſance de cette intrigue s'en expliqua

pliqua si ouvertement que le Roy qui en fut informé changea de sentiment, de peur de contribuer à leurs desseins ambitieux : leur credit en receut méme quelque ateinte, mais ils se rétablirent peu de tems aprés par le moyen du mariage qu'ils négocierent du Dauphin avec Marie Stuard Reine d'Ecosse leur parente. La Duchesse de Valentinois à qui leur élevation commençoit à devenir suspecte, traversa autant qu'elle pût ce mariage, & n'ayant pû l'empecher, resolut de s'unir plus étroitement avec le Connétable, en mariant au fils aîné de ce premier Oficier de la Couronne sa fille Diane, veuve du du Duc de Castro qui avoit été tué au siége de Hédin. Il se rencontra un obstacle qu'elle eut quelque peine à surmonter : le jeune Montmorenci avoit épousé sécretement & sans la participation de son pére, Mademoiselle de Pienne de la maison d'Alvin; le Connétable envoya son fils à Rome pour y faire déclarer son mariage nul par la Rote : Montmorenci aprés y avoir fait examiner l'afaire pendant plusieurs séances,

séances, ne pût obtenir un Jugement définitif, par ce que le Pape étoit bien aise de ménager la Duchesse & de l'entretenir dans ses interéts par l'esperance de luy faire donner un Jugement favorable. La Duchesse ennuyée de ces longueurs, prit une voye plus courte, elle obligea le Roy à faire une Ordonnance par laquelle les mariages contractés par les enfans Mineurs sans le consentement de leurs péres étoient déclarés nuls. Aprés que cette Ordonnance fut verifiée, le Parlement sur l'aveu que fit Montmorenci de n'avoir donné sa foy à Mademoiselle de Pienne qu'à condition que son pére y consentiroit, cassa tous les engagemens qu'il avoit pris avec elle, aprés quoy ce jeune Seigneur épousa la Duchesse de Castro.

Les Guises voyant que la Duchesse de Valentinois, les traitoit froidement, & qu'elle ne témoignoit de la confiance qu'au Connétable qui étoit parent du Maréchal de Brissac son Favori, essayérent de s'en vanger. La Reine d'Ecosse avoit amené avec elle Made-

moiselle d'Amilton sa parente, qui avoit toutes les graces du corps & de l'esprit, & ils en firent parler adroitement au Roy, qui voulant connoitre si les loüanges qu'on luy donnoit n'étoyent point flatées, il trouva tant de douceur & de brillant tout ensemble dans sa conversation qu'il ne pût se défendre de l'aimer. Il y avoit déja quelque tems qu'il sentoit quelque dégoût pour la Duchesse, mais elle avoit pris un si grand ascendant sur son esprit qu'il n'osoit luy donner le moindre chagrin, & il prit autant de soin de luy cacher son intrigue avec Mademoiselle d'Amilton que si elle eût été sa femme. Cette nouvelle Maîtresse étant devenuë grosse, il la fit accoucher avec tant de sécret que personne à la Cour n'en eut connoissance. Le Prince qu'elle mit au monde fut nommé Henry comme son pére, & sous les Régnes, suivans, fut grand Prieur de France, & gouverneur de Provence.

* Le Roy pour montrer son adresse à Mademoiselle d'Amilton, pour qui sa passion avoit augmenté depuis qu'elle luy

* *Ann, 1559.*

luy avoit donné un fils, voulut être d'une partie de Tournois qui se fit en considération des Noces de Madame Elizabet sa fille avec Philippe II. faites en exécution du Traitté de Château Cambresis. Sur la fin du troisiéme jour de ce Tournois qui étoit le 30. Juin 1559. il prit envie au Roy qui avoit déja rompu plusieurs lances avec beaucoup de succés, de joûter encore la visiére levée contre le Conte de Montgommeri fils de Lorge Capitaine des Gardes du Corps. Le Conte fit tout ce qu'il pût pour s'en défendre, mais enfin il fut contraint d'obéir au Roy son Maître, & cette course fut si malheureuse que la lance de Montgommeri ayant volé en éclats, le tronçon qui luy étoit resté dans la main frapa le Roy au dessus du sourcil de l'œil droit. Le coup fût si terrible que ce Prince tomba à l'instant sans connoissance & sans mouvement, on le porta sur son lit, & quelques remédes qu'on pût luy apliquer pendant onze jours qu'il vécut encore, on ne pût luy faire revénir la parole, & il expira de cette maniére.

Intrigues de la Cour de France, sous le Régne de François II.

LOrs que la Reine Caterine de Medicis vit le Roy son mari blessé, elle consulta avec ses confidens si elle devoit s'unir avec le Connétable ou avec les Guises; car elle regardoit les uns & les autres comme ses ennemis, par ce qu'ils étoyent également alliés de la Duchesse de Valentinois qu'elle haïssoit mortellement, quoy que du vivant du Roy elle luy eût témoigné beaucoup de complaisance. Elle se détermina néanmoins à s'atacher avec les Guises par ce qu'ils étoyent oncles de la Reine sa belle fille, & par ce qu'ils étoyent depuis quelque tems en froideur avec la Duchesse. Le Connétable ayant été averti de cette union dépécha un Courrier à Antoine de Bourbon Roy de Navarre pour l'inviter à venir prendre à la Cour le rang & l'autorité que luy donnoit sa naissance; mais ce Prince qui craignoit que les Espagnols ne

ne s'emparassent de son Royaume pendant son absence, demeura si long-tems irrésolu que la Reine & les Guises eurent loisir de faire leur cabale, d'éloigner les personnes qui leur étoyent suspectes, & de faire remplir les principales charges par leurs Créatures. Le Duc de Guise eut le commandement des Armées, & le Cardinal la direction des Finances. La Duchesse de Valentinois fut éxilée, on l'obligea de rendre les pierreries & les meubles précieux qu'Henri II. luy avoit donnés, & on luy ôta sa belle maison de Chenonceaux que la Reine Mére voulut avoir pour elle, en échange de laquelle on luy donna le Château de Chaumont sur les bords de la Loire. On priva Bertrandi des seaux qui furent rendus au Chancelier Olivier, & on rétablit ce Chef de la Justice dans toute la fonction de sa Charge. Le Connétable eut ordre de se rétirer à sa Maison d'Escoüan, & le Cardinal de Tournon fut rapellé. La Duchesse de Valentinois se consola de cette disgrace avec Brissac qui luy demeura fidéle, & qui

s'étant racommodé avec les Guises, empécha qu'on ne la persécutât. Le Roy étant arrivé à Orléans aprés douze jours de maladie mourut, non sans soupçon de poison, le dixhuictiéme mois de son Régne, ce qui donna lieu à de Nouvelles intrigues.

Intrigues de la Cour de France, sous Charles IX.

* IL y eut de grandes brigues à la Cour pour la Régence pendant la Minorité de Charles IX. mais enfin la Reine Catérine l'obtint, & obligea le Roy de Navarre à se contéter de la Lieutenance generale du Royaume. Cette Princesse étoit fort rafinée en politique & croyoit pouvoir employer indiféremment pour regner les moyés legitimes & les défendus. Elle étoit magnifique dans toutes ses actions & aimoit tous les divertissements qu'elle faisoit servir à ses desseins ambitieux. Pendant les troubles dont l'Etat fut agité, on voyoit

* *Ann.* 1560.

voyoit les mémes chariots porter les machines de guerre & celles des balets. C'étoit par ces artifices qu'elle retenoit auprés d'elle les jeunes gens de la Cour, qui trouvant auprés d'elle les plaisirs conformes à leurs âges & à leurs inclinations, & charmés par la beauté de ses filles d'honneur préferoient le plus souvent son parti aux autres qui s'étoyent formés au mépris de l'autorité Royale. La Cour étoit alors partagée par deux factions, celle des Huguenots & celle des Catholiques zelés. Louis Prince de Condé étoit à la tête de la prémiere, & les Guises gouvernoyent la seconde; le Roy de Navarre, le Connétable & le Maréchal de S. André sembloyent faire un troisiéme parti, & la Reine prétendoit conserver l'autorité que la Régence luy avoit donnée en divisant ces trois Cabales & en les balançant, de maniére que l'une ne pût oprimer les deux autres. Le tiers parti qu'on nommoit communément le Triumvirat luy sembloit trop puissant, & elle se servit de la Duchesse de Valentinois

pour diviſer le Roy de Navarre & le Connétable, de peur qu'étant unis ils ne luy laiſſaſſent que l'ombre du gouvernement. La Ducheſſe s'y porta d'autant plus volontiers que ſes interets s'acordoient avec ceux de la Reine. Elle avoit feint de ſe laiſſer fléchir par les larmes de ſa fille aînée & par les ſoûmiſſions du Duc d'Aumale ſon gendre, pour rentrer en bonne intelligence avec la maiſon de Guiſe qui l'avoit abandonnée à la diſcretion de ſes ennemis ; & la Cour avoit pris cette rëünion pour l'efet d'une vertu héroïque, quoy qu'elle ne s'y fût portée que par une néceſſité indiſpenſable. La Ducheſſe avoit aſſés d'eſprit & d'experience pour juger qu'il luy étoit impoſſible de conſerver les immenſes richeſſes dont elle jouiſſoit, que par l'apuy de la maiſon de Guiſe, qui d'ailleurs ne pouvoit ſe maintenir long-tems qu'en trouvant le ſecret de ſe raccómoder avec le Cõnêtable ; ainſi la Ducheſſe travailloit en éfet pour elle même, lorſque la Reine & le Duc d'Aumale ſe figuroyent qu'elle agiſſoit pour eux. Elle uſa

usa si éficacement de l'autorité qu'elle avoit conservée sur l'esprit du Connétable qu'elle l'acoûtuma insensiblement à ne plus regarder les Guises comme ses ennemis. Voila comment la Duchesse se maintint jusques à la mort dans l'état fleurissant où l'avoit laissée Henri II. sans que personne osât plus la traverser, luy voyant de si puissants protecteurs.

Ce n'étoit pas assez que la Reine eût rompu le Triumvirat, il faloit pour se rendre toute puissance qu'elle atachât à ses interéts les deux Princes de la maison de Bourbon ; Et comme elle sçavoit que l'amour étoit le plus puissant ressort pour manier les esprits de ce siécle, elle se servit des charmes de ses filles d'honneur pour faire réüssir son dessein. Les deux plus aimables étoyent Mademoiselle du Rouët, fille de Louis de la Beraudiere de la Guiche, Seigneur de l'Isle Rouët en Poitou, & Mademoiselle de Limeuil. La premiére entreprit la conquête du Roy de Navarre, & la seconde celle du Prince de Condé ; mais elles suivirent toutes deux des routes diférentes. Pour

y reüssir Mademoiselle du Rouët disoit par tout tant de bien du Roy de Navarre, qu'elle luy donna l'envie de sçavoir ce qui l'obligeoit de parler de luy si avantageusement. Mademoiselle de Limeuil au contraire sans rien dire qui pût toucher la réputation du Prince de Condé, publioit par tout que ce seroit le dernier des hommes qu'elle voudroit choisir pour son Amant, par ce qu'il étoit naturellement inconstant, & que n'ayant le cœur rempli que d'ambition, il étoit incapable d'avoir ces petites complaisances qui gagnent plus souvent les inclinations des Dames que les grands services. Le Prince de Condé ayant été informé de ces discours se fit un point d'honneur de desabuser Mademoiselle de Limeuil, & par ce moyen s'embarqua avec elle. La Reine avoit d'abord gouverné le Roy de Navarre par l'adresse de la Duchesse de Mompensier qui avoit un tel ascendant sur l'esprit de ce Prince, qu'on ne l'apelloit à la Cour que la Sirene. La Reine avoit l'obligation à cette Princesse de ce qu'il s'étoit désisté
de

de la prétention qu'il avoit eüë sur la Régence, & s'étoit contenté de l'ombre de l'autorité, en aceptant la Lieutenance generale de l'Etat, pour laisser le solide à la Reine. Ses amis luy répréséntérent en vain qu'il ne manqueroit ni de Conseil ni de force pour se faire obeïr; les persuasions de la Duchesse de Mompensier l'emportérent, sur les remontrances des Montmorencis, des Châtillons, des Calvinistes & des plus éclairés Catholiques. Quoy que la Reine eût été si bien servie par cette Princesse, elle craignit que son ambition ne luy donnât envie de partager son autorité, & ayma mieux se servir de Mademoiselle du Rouët, que le Roy de Navarre prenoit plaisir d'entretenir depuis qu'elle avoit témoigné être charmée de ses vertus. Ce Prince rebuté de la trop longue résistance que la vertu de la Duchesse avoit fait à ses désirs, crut pouvoir la quitter sans être acusé d'inconstance, pour s'atacher auprés d'une personne, où suivant les aparences il employeroit mieux ses soins, & où il ne trouvoit pas

 moins

moins d'esprit ni de beauté.

* Quelque tems aprés l'ambition pensa rompre le commerce de ces deux Dames. Le Roy Catholique fit faire au Roy de Navarre par Manriquez qu'il luy dépecha exprés une proposition qui paroissoit avantageuse à n'en examiner que l'écorce. Elle portoit qu'il se mît à la tête des zelés Catholiques qui vouloyent bannir le Calvinisme de France, qu'il fit casser son mariage avec Jeanne d'Albret sous prêtexte de l'herésie dont elle faisoit profession, & qu'il épousât Marie Stuart veuve de François II. qui luy aporteroit en dot les Couronnes d'Escosse, d'Angleterre & d'Irlande. Mademoiselle du Roüet qui avoit pris de l'amour pour ce Prince en voulant luy en donner, fut avertie de cette négociation par d'Escars un de ses Favoris, & en prit extrêmement l'alarme. Elle chercha l'ocasiõ de parler en particulier au Roy de Navarre, & l'ayant trouvé ne le quitta point qu'il ne luy eût promis de renvoyer Manriquez sans rien conclure avec luy. Quoy que le Roy de Navarre

* *Ann. 1561.*

varre fût assez porté de luy même à faire ce qu'elle souhaitoit & qu'il n'eût pû écouter sans horreur, la proposition du divorce, il ne laissa pas de faire valoir à Mademoiselle du Roüet le sacrifice qu'il luy faisoit de la plus belle Reine de l'Europe, & tira parole d'elle que par réconnoissance elle ne refuseroit plus rien à son amour. Il ne luy manquoit plus que d'en trouver les ocasions, ce qui ne luy fut pas dificile; car la Cour êtât alors à Fontainebleau, dés le même soir il donna les violons aux Dames auprés du Canal, & pendant qu'elles êtoient ocupées à les écouter ou à danser, il s'écarta avec Mademoiselle du Roüet, & sçut si bien profiter de la favorable disposition où il l'avoit mise, qu'elle demeura grosse d'un Prince qui fut nommé Charles de Bourbon, & êtant parvenu à un âge de pouvoir posseder les dignités Ecclesiastiques obtint l'Archevêché de Rouën. Les afaires du Prince de Condé n'alérent pas si vîte auprés de Mademoiselle de Limeüil. Comme elle avoit têmoigné d'abord de la repugnance

gnance pour ce Prince, elle fut obligée de garder certains déhors de fierté, & de témoigner une indiference qu'elle ne sentoit pas, pour enflammer davantage son Amant, ce qui fut cause que sa vertu eut moins de peine à résister.

* Ces deux filles qui vivoient dans une grande union eurent le chagrin de voir les deux fréres entrer dans des partis diferens, l'aîné eut le commandement de l'armée Catholique, & le Cadet de la Calviniste. Le Roy de Navarre ayant été blessé au siége de Rouën se fit porter dans la ville quand elle fut prise, & y receut de frequentes visite de Mademoiselle du Rouët, & comme leur conversation étoit fort animée, la playe de ce Prince s'en venima tellement qu'elle devint mortelle. La Regente ayant apris le peu desperance qu'il y avoit de le sauver, l'avertit de se disposer à la mort, il crut les avis de cette Princesse, & renonça tout d'un coup à ses deux inclinations de la gloire & du plaisir. Il ne reçût plus de visites des Dames, & témoi-

* *Ann. 1562.*

gna à Chatonay Ambaſſadeur d'Eſpagne frére du Cardinal de Granvelle qu'il ne penſoit plus à la Sardaigne que le Roy ſon Maitre luy avoit fait ofrir en échange de la Navarre. Aprés s'être confeſſé à l'Oficial de Roüen & avoir receu tous les Sacremens, il demanda avec tant d'inſtance d'être mené par la riviére à ſa maiſon de St. Maur dont l'air étoit incomparablement meilleur qu'à Roüen, qu'on fut obligé de l'y tranſporter, & il ſembla d'abord qu'il ſe portoit mieux ſur l'eau; mais une ſueur froide dont il fut ſaiſi à Andilli l'ayant obligé de s'y arrêter, il y mourut le 7. Octobre 1562. à l'âge de quarante deux ans, & délivra la Régente de la crainte où elle étoit à tous momens qu'il ne changeât de parti. Il ſeroit dificile d'exprimer quelle fut la douleur de Mademoiſelle du Rouët de perdre un Prince qu'elle aimoit, & dont elle avoit été tendrement aimée, & de pouvoir ſe reprocher qu'elle avoit contribué à ſa mort.

* Un an aprés, la Régente trouva moyen de conclurre la paix avec les

* *Ann. 1563.*

Calvinistes, & d'atirer le Prince de Condé à la Cour, on l'y traita si bien, qu'on luy fit oublier pour quelque tems son humeur guerriére. Les honneurs déferés au feu Roy de Navarre son frêre pour le retenir dans le parti Catholique n'avoient été rien en cōparaisō de ceux qu'on lui rendoit pour le détacher du Calvinisme; il étoit à toute heure chés la Reine, & cette Princesse le combloit de civilités; rien d'important ne se décidoit dans le Conseil ni ailleurs sans sa participation; il obtenoit generalement tout ce qu'il demandoit; on évitoit avec un soin extraordinaire tout ce qui luy pouvoit déplaire ou luy donner du chagrin. On doute néanmoins s'il se fût laissé amuser par des promesses qu'il voyoit frustrées de leur principal éfet, puis qu'on diferoit de luy donner la Lieutenance generale que la Reine luy avoit fait espérer, de peur disoit on que la plus-part des Catholiques mécontens de la paix, ne trouvassent là le prétexte qu'on cherchoit de la rompre; mais l'amour se mit de la partie & séconda

les

les artifices de la Reine. La passion que le Prince de Condé avoit eüe pour Mademoiselle de Limeüil n'étoit pas éteinte, quoy qu'elle eût été assoupie pendant quelque tems par les soins de la guerre : la présence de l'objet aimé l'ayant réveillée dans son cœur, il s'atacha de nouveau auprés de cette fille, & luy donna des preuves si publiques de sa tendresse, que la Princesse sa femme qui ne pût les ignorer en mourut de jalousie. La Régente attentive aux moindres ocasions d'afermir sa puissance regarda cette conjoncture comme une des plus favorables qui luy pouvoyent arriver: Elle s'imagina que comme les Châtillons avoient engagé le Prince dans l'hérésie en luy faisant épouser leur Niêce, elle pourroit aussi le ramener à la Communauté de l'Eglise en luy donnant pour femme une fille qui avoit l'honneur d'être sa parente, dõt les charmes arrêteroyent son inconstance, & luy tireroyent de la bouche les sécrets du Calvinisme. Elle commanda à cette fille, sur cette présuposition, de ne rien oublier de ce qui

qui pouroit contribuer à retenir le Prince dans ses charmes ; mais c'étoit exposer à trop de risques une vertu mediocre, que de la commetre avec un Amant qui se servoit des moindres avantages en amour comme en guerre, pour porter d'abord les choses à l'extrêmité. La Damoiselle en feignant de l'afection pour ce Prince, en prit tout de bon, & pour son malheur elle ne fut pas la seule de la Cour dont le cœur se trouvât insensiblement engagé.

Marguerite de Lustrac veuve du Marêchal de St. André n'étoit ni de temperament ni d'inclination à passer le reste de sa vie dans le veuvage, elle s'y êtoit néanmoins engagée en quelque maniére en signant les articles du Mariage de sa fille unique avec le fils aîné du Duc de Guise, puis que ç'avoit été principalement en consideration des grands biens qu'elle possedoit que l'aliance avoit été concluë, & que le Marêchal son mari avoit été preservé d'une ruïne inévitable; cepẽdãt elle n'avoit pas été plûtôt veuve qu'elle avoit sucom-

ſucombé à la tentation ordinaire des personnes de ſon rang, elle forma le deſſein de ſe remarier & de rompre l'engagement de ſa fille avec le Prince de Joinville. Pour avoir un prêtexte plauſible & capable de couvrir ce qu'il y avoit d'irrégulier dans ces deux intentions, elle feignit de chercher une plus haute Aliance pour ſa fille, & jeta les yeux ſur le Marquis de Conti, fils aîné du Prince de Condé, dans la penſée de perſuader aux moins éclairés que ſi elle êpouſoit le pére, ce n'êtoit que pour faciliter l'union de leurs enfans par ſon Mariage. Mais elle ne pouvoit s'adreſſer plus mal dans la diſpoſition où étoit le Prince de Condé; car quand mêmes il n'auroit point eu d'amour pour Mademoiſelle de Limeüil il eût préferé une payſane aux reſtes du Marêchal de St. André. Il ne s'en expliqua pas néanmoins aux perſonnes qui luy propoſérent les Noces avec la Marêchale comme l'unique moyen d'aſſurer à ſon fils celles de l'héritiere de St. André, il repartit ſeulement que ce moyen ne luy paroiſſoit pas infaillible, parce-
que

que le Marquis de Conti n'ayant que neuf ans,& les deux Mariages ne pouvant être célebrés en même tems, la Marêchale auroit la liberté aprés qu'elle seroit devenuë Princesse, de rompre les articles de sa fille avec le Marquis, aussi legérement qu'elle les avoit rompus avec le Prince de Joinville. La Marêchale avertie de cet obstacle ne prit conseil que de sa passion,& pour le lever elle fit ofrir au Prince par donation entre vifs & sans aucune reserve, la terre de Valeri en Gâtinois avec les Meubles magnifiques dont le Marêchal de St. André l'avoit parée. Il est à croire que par cette liberalité sans exemple elle prétendoit fixer, pour ainsi dire, l'inconstance dont on la soupçonnoit, en se mettant hors d'état de refuser sa fille au fils d'un Prince à qui elle auroit donné par avance la meilleure partie de son bien, & de suplanter sa Rivale à force de bien-faits, puis qu'elle ne le pouvoit par ses charmes. Le présent fut accepté, sans produire l'efet qu'en avoit esperé la Marêchale ; soit qu'il fut assez grand pour n'être pas

pas refusé par un Prince dont la naissance étoit cependant trop élevée pour l'engager en le prenant, où que le Prince blâmât dans son ame la prodigalité de la Marêchale dans le même tems qu'il en profitoit.

Mademoiselle de Limeüil fit des reflexions fort éloignées de la verité sur une avanture si peu commune ; elle suposa le Prince moins amoureux ou plus interessé qu'il n'êtoit, & s'imagina que puis qu'il avoit accepté la terre de Valeri, il vouloit tout de bon épouser la Marêchale : sa jalousie en augmenta de sorte que n'ayant pas assez de bien pour égaler la liberalité de sa rivale, il luy prit envie de la surpasser en accordant au Prince ce qu'elle avoit de plus cher au monde. La grossesse qui suivit de bien prés sa faute, la rendit publique & elle fut ensuite obligée de se retirer de la Cour. La Reine la fit conduire par un valet de chambre, nommé Gentil, au Couvent des Cordeliers de la ville d'Auxonne.

L'exil de Mademoiselle de Limeüil ne fut pas la seule peine de son incontinen-

tinence. Le Prince également touché de dédain pour une Veuve qui avoit pretendu son Aliance & pour une fille qui l'avoit voulu obtenir par une voye trop passionnée, negligea l'une & l'autre, pour épouser Françoise d'Orleans, sœur du Duc de Longueville, Princesse fiére & d'une vertu austére, tant il mettoit de diference entre les qualités des personnes qu'il vouloit pour femmes, & de celles qu'il ne recherchoit que pour Maîtresses. Mademoiselle de Limeüil aprés être acouchée tâcha de se consoler de la perte des hautes espérances qu'elle avoit conceuës en épousant Geoffroy de Caussac Seigneur : de Fremon qui l'aimoit depuis long-tems, & qu'elle avoit négligé depuis qu'elle avoit été en intrigue avec le Prince de Condé. Mademoiselle de Rohan ne fut pas mieux traittée par le Duc de Nemours, elle lui avoit accordé les mêmes faveurs sur la foy d'une promesse de Mariage du vivant d'Henry II. mais ce Prince pour se dispenser de l'épouser, ala servir en Piedmont contre le Duc de Savoye, &

ne revint en France qu'au commencement du Regne de Charles IX. Il se jetta dans la cabale des Guises, & vit si souvent la femme du Duc qu'il ne pût demeurer insensible à ses charmes. Il n'osa néanmoins luy parler de sa passion, tant sa vertu luy avoit inspiré de respect. Cependant comme il est aussi dificile de cacher l'amour que le feu, Mademoiselle de Rohan fut informée de son infidelité, dont elle voulut se venger, & luy intenta procés pour satisfaire à sa promesse. Il s'en défendit sur ce qu'elle faisoit profession de la Religion pretendue Reformée, & ayant fait déclarer nuls par le Pape les engagements qu'il avoit pris avec elle, il épousa la Veuve du Duc de Guise, qui avoit été tué quelques mois auparavant, par Poltrot devant Orléans.

Aprés que la Reine Caterine de Médicis eut fait déclarer le Roy son fils Majeur au Parlement de Roüen, toutes les Dames de la Cour s'empressérent à luy donner de l'amour, mais il se plaisoit plus à la Chasse & aux autres divertissemens violens qu'à

la galanterie. Un jour néanmoins Madame de Montpensier luy ayant fait la guerre de son insensibilité il luy jura que s'il se mettoit une fois à coqueter, il donneroit tant d'exercice à toutes les Dames qu'elles se repentiroyent d'avoir réveillé le Lion qui dormoit. En éfet pendant quelque tems il poussa la fleurette à droit & à gauche sãs s'engager dans aucunes intrigues ; mais quelque tems aprés êtant alé à Orléans, il remarqua une jeune fille qui êtoit venuë le voir dîner par curiosité, & ayant demandé son nom il aprit qu'elle s'apeloit Marie Touchet, & qu'elle êtoit fille d'un Apoticaire de la ville. Il commanda à la Tour Maître de la Garderobe de luy parler, & la disposer à le venir trouver dans sa chambre. Ce Seigneur n'eut pas de peine de reüssir dans sa négociation, & amena la nuit suivante Mademoiselle Touchet au Roy qui en obtint tout ce qu'il souhaitoit, quoy qu'elle eût déja engagé ses inclinations avec Monluc frére de l'Evêque de Valéce, qu'elle ne pût oublier quelques la marques qu'elle reçût
de

de l'amour de Charles IX. Ce Prince pria Madame Marguerite de la recevoir en qualité de femme de chambre afin d'avoir un prétexte pour lui faire suivre la Cour, il fut néanmoins obligé de la retirer d'auprés de cette Princesse, quand il fut de retour à Paris, par ce qu'elle se trouva grosse, il la fit acoucher secrétement d'un Prince qui fut nommé Charles comme lui, & à qui il donna le Conté d'Auvergne. Mademoiselle Touchet entretenoit toûjours cõmerce avec Monluc & recevoit de lui souvent des billets, le Roy ayant été averti qu'elle en avoit mis un dans sa bourse, convia quantité de Dames à souper, & mit du nombre son infidéle, & commanda en même tems à la Chambre Capitaine d'une troupe d'Egypsiens, d'amener avec lui une douzaine de coupeurs de bourses des plus habilles dans leur métier, de faire couper celles de toutes les Dames pendant le repas & de les lui raporter fidélement à son coucher; lors qu'on eut servi il fit placer Mademoiselle Touchet auprés de lui

depeur qu'elle ne détournât le billet qu'il vouloit avoir entre ses mains, les coupeurs de bourse s'aquitérent de leur commission avec beaucoup d'adresse, & la Chambre ne manqua pas d'aporter au Roy tout le butin comme il le lui avoit ordonné ; Ce Prince n'eut pas de peine à distinguer la bourse de sa Maîtresse des autres, & l'ayant ouverte avec précipitation, y trouva le billet dont on lui avoit parlé, Il le montra le lendemain à son infidéle qui voulut désavouër qu'il s'adressât à elle, par ce qu'il n'avoit point de suscription, elle ne pût méconnoitre plusieurs autres choses qui étoient dans la bourse avec le billet, elle n'eut point d'autre parti à prendre que d'avouër sa faute & d'en demander pardon, le Roy promit de ne s'en souvenir plus pourveu qu'elle rõpit entéremẽt avec Mõluc & afin de l'en détacher plus aisémẽt il la maria avec Balzac d'Entragues Bailly d'Orléans. Quelque tems aprés on parla de marier le Roy avec Elizabet d'Autriche fille de l'Empereur Ferdinand. Madame d'Entragues ayant veu

veu son portrait, consulta son miroir, & dit ensuite à une de ses filles qui se trouva par hazard auprés d'elle, qu'elle n'apréhendoit pas que cette Princesse lui ôtât le cœur du Roy, en éfet il l'aima toûjours jusques à la mort, quoy qu'il eût de grands égards pour la Reine son Epouse.

Ce Prince éteit extremement fier & ne pouvoir soufrir les sentimens ambitieux du Duc de Guise, Il fut extrémement indigné quand il aprit que le Duc avoit eu la témérité d'élever ses vœux jusqu'à Madame Marguerite sa sœur, & même de luy faire une déclaration dans les formes, dans les premiers transports de sa Colére il ordonna au grand Priéur fils d'Henri II. & de Mademoiselle d'Amilton d'assassiner cet insolent, le Duc en ayant été averti par d'Entragues évita de se trouver a une partie de Chasse qui avoit été faite exprés pour exécuter le dessein formé contre sa vie, même pour faire connoitre au Roy qu'il n'étoit pas coupable du crime dont on l'acusoit, il épousa par le Conseil de sa mére,

Caterine de Cléves, Veuve du Prince de Portian & fit par ce moyen cesser la colére de son Maître. Il tâcha cependant de s'assurer de la protection du Duc d'Anjou, & pour mieux gagner ses afections il lui ofrit de le servir dans la passion qu'il avoit pour la Princesse de Condê sa belle sœur; L'amour que le Duc d'Anjou avoit pour cette Princesse étoit si violent qu'il fut sur le point de refuser la Couronne de Pologne, ne pouvant se résoudre à s'éloigner d'elle, il tâcha de s'en guerir en cherchant d'autres amusements, & donna quelques soins à Mademoiselle de Château-neuf fille d'honneur de la Reine mere, qui fit peu de résistance à ses empressements; Et comme elle s'aperçeut qu'elle ne possedoit pas son cœur, elle ne fit pas grand scrupule de s'engager dans une intrigue avec Lignerolles, Favori de ce Prince. Cet amant qui ne s'étoit ataché auprés d'elle que par vanité eut l'indiscrétion de se vanter à son Maitre de sa bonne fortune, & en reçeut la punition que méritoit son insolence, le Duc d'Anjou

jou l'ayant fait assassiner par Villequier. Ceux qui ignoroient cette circonstance attribuérent sa mort à l'indiscrétion qu'on prétendoit qu'il avoit euë de parler du massacre qu'on devoit faire des Huguenots, le jour de la St. Bartelemi, dont son maître lui avoit revelé le secret, mais il est constant que le Duc d'Anjou n'eut en veuë que de punir la vanité de ce Favori. Ce Prince voyant qu'il ne pouvoit ébranler la vertu de la Princesse de Condé partit enfin pour aler en Pologne, où on voulut lui faire épouser Anne Jaquelon, fille du dernier Roy, mais les nouvelles qu'il receut peu de tems apres de la mort de Charles IX. l'obligérent à quiter ses nouveaux Sujets, & à repasser en France. Le Roy dans les derniers momens de sa vie ne pût oublier Madame d'Entragues, & lui fit dire par la Tour que son plus grand chagrin étoit de la quiter sans avoir rien fait pour sa fortune.

Fin du Tome Premier.

TABLE

DES PRINCIPALES MATIERES
Contenuës dans ce Premier Tome.

* du

INTRI-

Fin de la Table du premier Tome.

INTRIGVES GALANTES DE LA COVR DE FRANCE,

Depuis le commencement de la Monarchie.

TOME SECOND.



A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAV.

M. D. C. XCIV.

INTRIGVES GALANTES DE LA COVR DE FRANCE,

Depuis le Commencement de la Monarchie.

Intrigues de la Cour de France, ſous le Régne d'Henri III.

* LE tems ni l'abſence n'avoyent pas éteint dans le cœur d'Henry III. l'amour qu'il avoit conçû pour la Princeſſe de Condé , & comme il

* *Ann.* 1574.

étoit assuré qu'il n'en obtiendroit rien que par les voyes légitimes, il tâcha de luy faire trouver bon, qu'il fit casser son Mariage ; sous prétexte de l'hérésie dans laquelle son Epoux s'étoit engagé, ne doutant point qu'il n'en vint aisément à bout à Rome. La Reine Mére ayant apris le dessein du Roy son fils, en fut extrémement alarmée, par ce qu'elle craignoit que si la Princesse de Condé, qui étoit fort ambitieuse, & avoit un génie au dessus du commun, devenoit Reine, elle ne gouvernât entiérement ce Prince, & ne s'emparât de l'autorité qu'elle s'étoit aquise dans les Conseils. Pour parer ce coup elle emploia toutes les Dames de la Cour qui avoient le plus de charmes, pour donner de l'amour à son fils. Mademoiselle de Château neuf l'amusa pendant quelque tems, & fut obligée de le ceder à Mademoiselle d'Elbœuf, qui ne le retint guéres davantage sous son empire. Madame de Sauve Veuve du Sécretaire d'Etat triompha enfin de toutes ses Rivales : le Roy s'embarqua

qua entiérement avec elle, mais l'engagement ne fut pas réciproque, par ce qu'elle aimoit le Roy de Navarre. Leur intrigue s'étoit liée pendant que ce Prince & le Duc d'Alençon étoient prisonniers sous le Régne précedent, & que Madame de Sauve ala leur tenir Compagnie, & tâcha de les des ennuier pendant leur détention. Ces deux Princes prirent également de l'amour pour elle, mais elle n'eut pas pour tous deux les mêmes sentimens. Le Duc d'Alençon ne lui inspira que de la haine, & elle répondit favorablement aux avances de tendresse que lui fit le Roy de Navarre. Quand ce Prince fut en liberté les interets du parti qui l'avoit réconnu pour Chef, l'obligérent à s'éloigner de sa Maitresse, mais l'absence n'afoiblit pas la passion qu'il avoit alumée dans son cœur, & elle ne perdit aucune ocasion de luy témoigner qu'elle étoit dans cette disposition, quand Henri III. luy témoigna de la bonne volonté. Elle ne se servit des complaisances qu'il luy

témoignoit que pour seconder le dessein qu'avoit la Reine Mére de réveiller dans son cœur la tendresse qu'il avoit eüe autrefois pour Mademoiselle de Vaudemont, & pour lui persuader de la faire monter sur le Trône avec lui. Madame de Sauve fut portée depuis par une raison plus puissante à lui inspirer ces sentimens. Le Duc de Guise s'étoit ataché auprés d'elle, & avoit insensiblement banni de son cœur la tendresse qu'elle avoit eüe pour le Roy de Navarre, & elle crut rendre un grand service à ce Prince en élevant sa parente à ce haut degré d'honneur, & l'obliger par ce moyen à l'aimer davantage. La mort de la Princesse de Condé qui arriva dans le même tems donna moyen à Madame de Sauve d'engager le Roy avec Mademoiselle de Vaudemont. Ce Prince la vit en alant à Reims pour s'y faire sacrer, & trouvant sur son visage les mêmes attraits qui l'avoyent charmé autresfois, il résolut enfin de l'épouser.

François de Luxembourg de la maison de Brienne, lui avoit rendu des soins

ſoins , avant que les Princes Lorrains euſſent eu l'eſpérance de la faire Reine.Henri III. qui le ſçavoit eut envie de le marier avec Mademoiſelle de Château neuf , ſoit qu'il creut devoir ſonger à la fortune d'une perſonne qu'il avoit aimée, ou qu'il trouvât qu'il y avoit quelque choſe de plaiſant à changer de Maîtreſſe avec Luxembourg, il lui en fit la propoſition le jour de ſon Sacre, à quoy ce Seigneur répondit qu'il prenoit aſſés, de part à tout ce qui touchoit la Reine pour ſe réjoüir de l'avantage que la fortune lui avoit procurée, & qu'il la louoit d'avoir ſi à propos changé d'Amant, puis qu'elle avoit ſi bien trouvé ſon conte dans ce changement; mais que comme il n'y avoit pas tant à gagner pour lui en épouſant Mademoiſelle de Châteauneuf, il prioit ſa Majeſté de lui donner le loiſir de ſe conſulter. Le Roy lui répondit qu'il n'y avoit point à délibérer ſur ce qu'il propoſoit, & qu'il prétendoit, d'être obeï ſur le champ. Luxembourg ſe voyant preſſé ſi vivement demanda huit jours pour s'y préparer,

& en obtint trois qui lui servirent à trouver les moyens de quiter la Cour, & de se retirer dans un lieu, où il se pût mettre à couvert de la colére du Roy. Ce Prince dont on n'avoit à craindre que les premiers emportemens ne songea plus à lui depuis qu'il fut éloigné: les plaisirs qu'il goûtoit auprés de la Reine lui firét oublier la désobeïssãce de Luxembourg: car il avoit tant de complaisance pour cette Princesse qu'il joüoit plûtôt aupres delle le personnage d'Amant que d'Epoux. Comme ce siécle étoit un siécle de licence on en fit des plaisanteries qui n'auroyent pas été soufertes dans un autre tems, & comme il avoit aussi de grandes déferences pour la Reine sa Mére, on composa un Edit contre les Amants infidéles qui commençoit par ces mots. Henri par la grace de Dieu, inutile Roy de France, & Roy de Pologne imaginaire, Concierge du Louvre, Marguillier de St. Germain de Lauxerrois, Gendre de Colas, premier valet de chambre de sa femme, Mercier du Palais, Gardien des quatre Mendians,

Mendians, Protecteur des Pénitens & des Capucins.

On voit par cette satire que le Roy afectoit de paroître devot en public, mais en particulier il s'abandonnoit aux plaisirs les plus sensuels sans aucune retenuë, & la Reine Mére bien loin de s'y oposer, l'entretenoit dans cette humeur, afin d'avoir plus de part au gouvernement. Il donna un jour un grand régal à Chenonceaux où les Dames parurent en Nymphes, le corps à demi nud, & les cheveux épars sur les épaules: peu de tems aprés le Roy ala en masque à l'hôtel de Guise, où le Duc donnoit un grand bal en considération du mariage de Mademoiselle Marcel avec le Baron de Viernet, où la confusion & le désordre furent si grands qu'on soufla les bougies & pendant l'obscurité la pudeur des Dames eut beaucoup à soufrir. Le Roy pour se rendre populaire aloit souvent se divertir chés les personnes de robe, & principalement chez la Présidente Boulencourt, où il étoit atiré par Mademoiselle de Bussy sa belle fille.

Tous les Courtisans à l'exemple de leur Maître, ne songeoient qu'à faire l'amour, & sachant bien que cette passion ne cherche pas l'égalité mais qu'elle la fait, ils adressoyent leurs vœux à des personnes au dessus & au dessous de leur rang, sans faire réflexion sur les suites que pouvoyent avoir des intrigues si mal assorties. St. Megrin Gentil-homme Gascon eut la temérité de choisir la Duchesse de Guise pour l'objet de sa tendresse & il en fut écouté, mais quelque précaution qu'il eût pris pour cacher ce commerce il fut découvert, & il luy en coûta la vie. Un soir comme il revenoit du Louvre sur les onze heures, il fut ataqué dans la ruë St. Honoré par trente hommes masqués qui le percérent de plusieurs coups, & le renversérent mort sur le pavé, où il expira bien tôt aprés. Le Roy fit porter son corps dans la maison de Boisy auprés de la Bastille, d'où il fut conduit à St. Paul & inhumé avec beaucoup de pompe. On ne fit aucune poursuite contre les assassins, par ce qu'on reconnut le Duc

du-

du-Maine à la tête, & que le Roy ſavoit que St. Mégrin s'étoit atiré ce malheur par ſon imprudence, quoy que ſa Majeſté l'eut receu familiérement dans ſes plaiſirs. Buſſy d'Amboiſe, Favori du Duc d'Alençon ne fut jamais plus heureux que St. Mégrin; il aimoit Mademoiſelle de Monteran, & quoi qu'il eût lié avec elle une étroite intrigue & aſſés particuliére par le moyen du Lieutenant Criminel de Saumur ſon confident qui avoit ſoin de ménager les rendez-vous, elle ne laiſſa pas de le ſacrifier à ſon Mari; ſoit qu'elle crût par cette action mieux cacher ſa foibleſſe, où qu'elle commençât à ſe dégoûter de cet amant. Quoi qu'il en ſoit elle manda à Buſſy de la venir trouver dans ſon Château où elle ſeroit ſeule, & dés qu'il fut arrivé le Marquis de Monteran qui s'étoit caché vint l'ataquer avec dix de ſes amis. Buſſy qui étoit fort brave ſe défendit comme un Lyon tant que ſon épée fut entiére, & enfin aprés qu'on l'eut caſſée il en jetta la poignée qui lui étoit reſtée dans les mains & faiſant

armes des barres & des chaises dont il pût se saisir, il blessa trois ou quatre de ses ennemis. Lors qu'il n'eût plus rien avec quoy se défendre, il songea à s'enfuïr, & dans le tems qu'il se préparoit à sauter par la fenêtre il receut un coup mortel qui le fit tomber. Le Duc d'Alençon ne témoigna aucun ressentiment de sa mort, parce qu'il avoit connu en lui une vanité excessive qui l'en avoit dégoûté.

* Quelques mois aprés on fit de grandes réjoüissances à la Cour pour le Mariage de Mademoiselle de Vaudemont sœur de la Reine avec d'Argues, que le Roy avoit fait Duc de Joyeuse; Toutes les Dames y parurent superbement parées, & il y eut des Mascarades, des balets, des courses de bagues & de Tournois. Ronsard & Baïf eurent chacun deux mille écus pour avoir composé des vers sur le sujet de cette fête. Tous les Princes pour faire leur Cour au Roy, traitérent les nouveaux mariés chacun à leur tour. Le Cardinal de Bourbon qui logeoit dans l'Abaye de St. Germain y pré-

* Ann. 1581.

prépara un grand régal le 10. Octobre 1581. Il avoit fait équiper une superbe galére pour passer leur Majestés du Louvre au Pré aux Clercs : elle devoit être tirée par vingt-quatre petits bateaux qui seroient couverts de peaux peintes, qui les feroient paroître de loin comme autant de Monstres Marins, & on devoit renfermer dedans des trompettes, des hauts bois & des violons qui composeroient successivement des concerts guerriers & des acords rustiques. Cette machine ne reüssit pas, ce qui obligea le Roy à môter en Carosse pour se rendre à l'Abaye ; mais ce manquement fut reparé par d'autres galanteries, entre lesquelles on remarqua un Jardin artificiel orné de toutes les fleurs du printems, quoy qu'on fût dans le cœur de l'hyver. Lors que le Roy traita cette Compagnie au Louvre, il y fit danser un balet qui eut pour sujet les divertissemens de Cérés & de ses Nymphes. Ce balet fut suivi d'un Carrousel où les chevaux acordérent leurs pas au son de divers instrumens, & d'un feu d'ar-

tifice,

tifice, d'où partirent une infinité de fusées qui en tombant formérent les Chifres du Duc & de la Duchesse de Joyeuse.

*Le Mardi gras de l'année suivante le Roy courut en masque les ruës de Paris jusqu'à six heures du lendemain matin, faisant mille plaisanteries. Les Predicateurs blâmérent cette conduite dans leurs Sermons avec un peu trop de liberté, Henri III. s'en ofensa, & envoya chercher Rose, Docteur de Sorbonne, qui avoit déclamé contre cette Cavalcade avec plus d'emportement que les autres, & qui fut néanmoins quite pour une petite reprimande. Le Roy luy dit, Monsieur Rose, Je vous ay laissé pendant dix ans courir les ruës le jour & la nuit sans blâmer vôtre conduite, & pour les avoir couruës une seule fois à la fin du Carnaval, vous m'avés déchiré dans la Chaire de verité, soyés plus sage une autre-fois & n'y retournés plus. Le Roy fut même si bon que luy ayant mandé quelques jours aprés de le venir trouver, il luy fit donner quatre

*Ann. 1582.

cens écus, & luy demanda s'il pouvoit avec cette somme, acheter ce qu'il luy faloit de sucre pour adoucir l'aigreur de ses Sermons.

Au voyage qu'Henry III. fit en Guyenne, le Roy de Navarre qui l'étoit alé trouver à Bourdeaux, y fit connoissance avec la Contesse de Guiche, veuve de Philibert, Conte de Gramont, qui avoit été tué au siége de la Fere. Il la trouva fort aimable & luy rendit plusieurs visites pendant le séjour qu'il fit dans cette Province, & se consola auprés d'elle de l'infidélité de Madame de Sauve. Il ne la trouva pas moins sensible à son amour que sa premiére Maîtresse lors qu'il partit de Bourdeaux, & la pria de trouver bon qu'il luy fit sçavoir de ses nouvelles par le moyen de Parabese qu'il avoit pris à son service, & dont la sœur étoit de la même Province, qui étoit fort de ses amis. La Contesse fut ravie de trouver ocasion d'entretenir commerce avec le Roy de Navarre, & le fit durer jusqu'à ce qu'il fut parvenu à la Couronne de France par la mort du Roy son beau

frére qui fut tué à St. Clou par frére Clément Jacobin. Quelque soin qu'ayent pris les Chefs de la Ligue de décrier la conduite d'Henri III. il est certain que ses sujets auroient vêcu heureusement sous son Régne, s'il ne les avoit trouvés divisés en deux factions extrémement animées l'une contre l'autre lors qu'ils parvint à la Couronne, car il êtoit brave, éloquent, liberal jusqu'à la profusion, il aimoit les gens de merite, & êtoit si porté à la douceur qu'il ne punissoit jamais qu'à regret.

Intrigues de la Cour de France, sous le Régne de Henry IV.

*LA première personne pour qui Henri IV. témoigna de l'afection fut Anthoinette de Pons, Marquise de Guercheville, veuve de Henri de Silly, Conte de la Roche-Guion : il la vit en Normandie, & conceut pour elle une passion si violente, qu'il oublia entiére-

* *Ann. 1589.*

entiérement la Contesse de Guiche, pour laquelle néanmoins il conserva toûjours de l'estime ; & luy fit plaisir dans l'ocasion. Il y avoit cette diference entre ces deux Dames, que la premiére êtoit une Provinciale qui n'êtoit jamais venuë à la Cour, & que la seconde avoit toute la délicatesse dans l'esprit & dans la conversation, qui fait ordinairement distinguer les personnes du premier rang des autres. Le Roy trouva plus de résistance dans le cœur de la Marquise qu'il ne se l'êtoit imaginé, & bien loin de luy en vouloir du mal, il fut tellement charmé de sa vertu, qu'il eut quelque dessein de l'épouser ; mais les soins de la guerre l'ayant obligé de s'êloigner d'elle, l'absence afoiblit sa passion & laissa surprendre son cœur aux charmes d'une autre belle. Pendant qu'il êtoit ocupé au siége de Paris, Marie de Beauvilliers fille du Conte de St. Agnan, Abesse de Montmartre, luy envoya demander une sauvegarde, qu'il luy acorda d'une maniére fort obligeante. Elle vint le remercier & luy fit son compliment

pliment de si bonne grace, que comme elle avoit beaucoup d'agrément dans sa personne, il ne pût consentir qu'elle s'enfermât dans son Convent. Comme il fut obligé quelque tems aprés de lever le siége, il la fit conduire à Senlis qui étoit sous son obeïssance, & il luy rendit tant de soins qu'elle ne pût y demeurer insensible. Elle avoit été mise dans le Cloitre par force & pour des interêts de famille, & elle regarda comme une bonne fortune, l'amour d'un Prince, qui seul pouvoit la tirer de sa prison. Quoy que le Roy fut extrêmement ataché auprés d'elle, il ne pût oublier Madame de Guercheville, & comme il connoissoit son merite, il voulut la consoler de la perte de son cœur en luy donnant un mari sur qui il pût répandre ses bienfaits. Il jetta les yeux sur Charles Duplexis sieur de Liancour, en faveur duquel il écrivit à la Marquise, & aprés qu'il l'eut épousée il luy donna la charge de Grand Ecuyer.

Un soir le Roy parlant à son petit couché de la beauté des Dames de la Cour,

Cour, venta extrêmement celle de l'Abesse de Montmartre, & dit qu'il n'avoit jamais veu une personne si charmante. Le Duc de Bellegarde qui êtoit present à cette conversation dit à ce Prince qu'il changeroit de sentiment, s'il avoit veu Mademoiselle d'Estrées & luy en fit un si beau portrait, qu'il luy donna envie de la connoitre. Quelques jours aprés la Cour ala a Mante, où le Roy se divertit extrêmement avec les Dames du Voisinage, mais Mademoiselle d'Estrées n'y vint pas. Il se rendit ensuite à Senlis pour visiter son aimable Abesse, où il luy donna tous les divertissements que le peu de sejour qu'il y fit luy permit de préparer.

Lors qu'il fut de retour à Mante le Duc de Bellegarde luy demanda permission d'aler à Cœuvres, où êtoit alors Gabrielle d'Estrées qu'il aimoit, & pour qui il avoit quité Madame d'Humiéres; quoy qu'elle eût eu grand soin de luy pendant une maladie qui l'avoit arrêté quelque tems à Mante, & qu'elle luy eût sacrifié l'Amiral de

Villars,

Villars, qui n'avoit rien oublié pour gagner ses afections. Le Roy ne voulut permettre au Duc de faire ce voyage qu'à condition qu'il seroit de la partie. Bellegarde se seroit bien passé d'un pareil compagnon, mais comme il n'étoit pas en droit de disputer contre son Maître; il fut obligé de le mener avec luy, & eut le déplaisir de voir qu'il trouvoit Mademoiselle d'Estrées beaucoup plus belle qu'il ne se l'étoit imaginé. Le Roy l'engagea à venir à Mante, où elle fit une nouvelle conquête, & enleva encore un Amant à Madame d'Humiéres, c'étoit Henry d'Orléans Duc de Longueville. Ce Prince qui avoit essayé de la consoler de la perte du Duc de Bellegarde ne luy fut pas plus fidelle que lui, & ala échouër contre le même écueil, & n'oublia rien pour se faire aimer de Mademoiselle d'Estrées pendant l'absence du Roy qui fut obligé d'aler se mettre à la tête de ses armées pour achever de ruiner le parti de la Ligue, & demeura long-tems à son voyage. A son retour il s'atacha à Mademoisel-

le d'Estrées plus fortement qu'il n'avoit encore fait, & declara d'un ton de Maître, qu'il ne vouloit point de Compagnon. Si le Duc de Longueville en fut afligé, Bellegarde le fut bien d'avãtage; car si son rival prenoit des espérances mal fondées, il lui faloit renoncer à un cœur dont il êtoit déja en possession. Il promis néanmoins d'obeïr & se contenta d'exprimer son desespoir à sa Maitresse d'une maniére si touchante qu'elle ne pût s'empêcher de prẽdre part à sa douleur. Mais elle ne fut pas si moderée que luy; elle s'emporta contre le Roy, & lui dit avec beaucoup de fermeté qu'elle vouloit être libre dans ses inclinations, & qu'il ne s'atireroit que sa haine s'il l'empêchoit d'épouser Bellegarde dont la recherche êtoit agréée de ses parents. Elle partit même de Mante sans lui dire adieu, & s'en retourna à Cœuvres.

Le Roy fut êgalement afligé de sa colére & de son départ, & resolut d'employer les plus grandes soûmissions pour obtenir sa grace. La plus grande dificulté êtoit d'aler à Cœuvres,

vres, par ce qu'il faloit faire sept lieuës en pays ennemi, & il ne pouvoit mener avec luy une plus grande escorte sans rendre sa passion publique, & donner un nouveau sujet de chagrin à sa Maîtresse; tellement qu'avec peu de monde il hazardoit beaucoup, par ce que la Campagne êtoit couverte de troupes, & qu'il faloit nécessairement traverser un bois fort dangereux. Il prit néanmoins ce dernier parti, l'amour luy faisant fermer les yeux à toute autre consideration. Il monta à cheval avec cinq ou six de ses Oficiers qui avoyent le plus de part à sa confidence, qu'il renvoya à trois lieuës du Château de Cœuvres; & lors qu'il se vit seul, il mit pied à terre, s'habilla en paysan, & ayant mis sur sa tête un sac plein de paille acheva son voyage à pied chargé de ce fardeau. Mademoiselle d'Estrées qui êtoit avec Madame de Villars sa sœur à la fenêtre d'une galerie d'où l'on découvroit fort loin dans la Campagne, vit de loin ce paysan, & ne pensant à rien moins qu'à une si bizarre avanture, n'examina point son visa-

ge;

ge. Quand le Roy fut entré dans la Cour du Château, il jetta son sac, & montant sãs avertir personne au lieu où il avoit veu celle qui étoit la cause de son déguisement, il l'aborda d'une maniére fort soumise. Mais il la surprit extrêmement quand elle l'aperceut dãs un équipage si peu conforme à sa dignité; & bien loin de lui être obligée de ce qu'il venoit de faire pour avoir le plaisir de la voir, elle le receut d'un air méprisant, qui convenoit mieux à l'habit qu'il portoit qu'à l'éclat de sa naissance : C'est ainsi que la haine empoisonne les actions les plus heroïques. Si Bellegarde eût fait pour elle les mêmes choses, elle lui en eût tenu un grand conte, par ce qu'elle l'aimoit, & elle en seut mauvais gré au Roy, par ce qu'elle ne l'aimoit pas. Elle lui dit, d'un air dédaigneux, qu'il alât changer d'habit, s'il vouloit demeurer auprés d'elle, & le quita brusquement, laissant à sa sœur le soin d'excuser son incivilité.

Pendant que le Roy faisoit un voyage si inutile, toute la Cour étoit

dans une grande inquiétude, dont elle ne sortit que lors qu'il fut de retour. Il ne demeura gueres à Cœuvres, parce qu'il ne pût obliger Mademoiselle d'Etrées à avoir pour lui la moindre complaisance. Il paroissoit sur son visage tant d'afliction, que ceux qui le virent dans un si grand abatement crurent qu'il avoit du moins perdu la moitié de son Royaume. Aprés qu'il fut revenu de ses premiers mouvemens, il s'apliqua aux afaires de son Etat comme à l'ordinaire; mais comme il ne pouvoit bannir de son cœur Mademoiselle d'Etrées, toute ingrate qu'elle étoit, il manda à son pére qu'il vouloit lui donner place dans son Conseil, & l'obligea par ce moyen à venir à Mante, avec toute sa famille. Les graces qu'il faisoit au pére obligérent la fille à le traiter un peu mieux; mais comme il étoit obligé d'être à toute heure à cheval, où pour exécuter quelque entreprise contre ses Ennemis, où pour prévenir les leurs, il ne pouvoit gueres demeurer auprés d'elle.

Tant que le Roy fut absent, Mademoiselle

moiselle d'Etrées continua son commerce avec Bellegarde, & ne laissa pas d'écouter le Duc de Longueville, de lui écrire, & d'en recevoir des lettres: mais lors que ce Prince eut achevé de pacifier les troubles de son Royaume, il écarta tous ses Rivaux. Le Duc de Longueville sacrifiant son amour au soin de sa fortune, pria sa Maîtresse de finir une intrigue qui ne pouvoit avoir que des suites fâcheuses pour l'un & pour l'autre; il luy demanda ses lettres, & ofrit de lui rendre les siennes. Mademoiselle d'Etrées consentit sans peine à cette rupture, & lui marqua un lieu pour faire cet échange. Elle lui porta de bonne foy toutes les lettres qu'elle avoit de lui; mais il n'eut pas la même franchise, & garda les plus tendres, pour la tenir par ce gage dans une espece de dépendance. Elle fut extrêmement irritée de cette perfidie, & pour s'en vanger rendit de si mauvais ofices au Duc de Longueville auprés du Roy, que ce Prince qui recevoit tous les jours de nouvelles indignités à la Cour s'engagea dans une

Ligue criminelle & fut tué en faisant son entrée à Dourlans d'un coup de mousquet qui luy fut tiré à bâle, pendant que la garnison faisoit une Salve d'honneur devant luy. On accusa Mademoiselle d'Etrées d'avoir suborné un soldat pour luy ôter la vie en cette ocasion, & cela n'étoit pas sans aparence.

Quelques soins qüe le Roy prit de retenir le Marquis de Cœuvres par ses bienfaits, il ne pouvoit s'acoûtumer à ses assiduités auprés de sa fille, craignant qu'elle n'achevât de deshonorer sa famille, que la conduite de la Marquise sa femme avoit déja commencé de mettre en mauvaise reputation. Cette impudique avoit suivi en Auvergne le Marquis d'Allegre, avec qui elle vivoit dans un concubinage public, sans s'embarrasser du scandale qu'elle causoit. Le Marquis craignant qu'on ne l'acusât de la vie licentieuse de Mademoiselle d'Etrées resolut de la marier pour n'étre plus obligé de veiller sur ses actions, & il luy choisit pour Epoux Nicolas Dumersal, Seigneur

gneur de Liancourt, Gentil-homme d'illustre naissance, & qui avoit de grands biens, mais dont l'esprit étoit aussi mal fait que le corps. Quoy que Mademoiselle d'Etrées fut informée de tous ses défauts, elle ne laissa pas de consentir à ce Mariage pour s'afranchir de la tirannie de son Pére, sur la parole que le Roy luy donna qu'il ne permettroit pas que le mariage se consommât; mais ce Prince s'étant trouvé engagé dans une entreprise qui le retint plus long-tems qu'il ne se l'étoit imaginé ne put honorer ses Noces de sa présence. La nouvelle mariée voyant arriver l'heure fatale où elle devoit être livrée au Monstre qu'on luy avoit choisi pour Epoux, sans que son Galant parut pour la garantir du péril où elle aloit être exposée, aprés avoir pesté cent fois contre sa négligence, & juré autant de fois qu'elle s'en vangeroit, elle se prépara à soûtenir l'ataque avec toute la vigueur dont elle étoit capable. Comme elle vit qu'il ne faloit plus attendre de secours que d'elle méme, elle oposa si bien sa resistance

aux empressement de son Mari qu'il ne put la faire resoudre à se coucher de toute la nuit. Le lendemain il l'emmena chés lui espérant qu'il en viendroit plus aisément à bout dans un lieu où il seroit le maître, mais elle se fit acompagner par toutes ses parentes qui avoient été conviées à la Noce, & les retint auprés d'elle jusqu'à ce que le Roy vint la mettre en liberté.

Ce Prince êtant arrivé à la plus prochaine ville, manda à Liancourt de le venir trouver, & ce mari commode s'y rendit avec sa femme, espérant tirer quelque avantage pour sa fortune de l'amour que le Roy avoit pour elle; mais le Roy sans songer à luy partit pour aler assiéger Chartres. Madame de Liancourt fut du voyage & se fit acompagner par sa sœur, & par une de ses Cousines. Le siége fut long, ce qui donna le loisir au Roy de faire venir au Camp Elisabet de Babou femme de François d'Escoubleau Marquis de Sourdis, Tante de Gabrielle d'Etrées pour luy servir de Gouvernante. La Marquise qui avoit une grande expérience

rience en galanterie, donna de si bonnes instructions à sa Niéce qu'elle gagna toutes les afections du Roy par ses cõplaisances, & obtint pour le Marquis de Sourdis le gouvernement de Chartres aprés que la place fut prise.

Henry IV. avant son Intrigue avec Mademoiselle d'Etrées, avoit disposé la Reine Marguerite sa femme sœur des trois derniers Rois ses predecesseurs, mais d'une conduite peu réguliére, à consentir à la dissolution de leur Mariage sous de certaines conditions; même déja cette Princesse s'étoit retirée au Château d'Isson en Auvergne, situé sur une Montagne escarpée, & auquel elle avoit fait ajoûter toutes les fortifications qui le pouvoyent rendre imprenable. L'amour du Roy éloigna la conclusion de ce Traité, craignant que lors qu'il seroit libre ses sujets ne le pressassent de se marier, à quoy il ne pouvoit se resoudre, ne lui étant pas permis d'épouser sa Maîtresse qui avoit un autre Mari. Dans l'impossibilité où il se trouvoit d'avoir un fils qui lui succedât il son-

gea à marier Madame Caterine sa sœur avec un Prince de son sang, & dans cette veuë la fit venir auprés de luy, il ala au devant d'elle jusqu'à la Loire, & luy présenta le Duc de Montpensier qu'il luy destinoit pour Epoux. La Princesse le receut fort mal, soit que sa personne ne lui plût pas, où qu'ayant déja dônné son cœur au Conte de Soissons, elle ne pût se resoudre à engager sa foy avec un autre. Elle arriva à Dieppe, où elle trouva Madame Gabrielle, (C'est ainsi qu'on apeloit Mademoiselle d'Etrées depuis son Mariage) plus elle la trouva digne de l'amour que son frére luy témoignoit, plus elle conçut d'aversion pour elle. Cette Princesse regarda sa faveur avec envie, & pour l'humilier la traita avec tant de hauteur que toute autre personne en auroit été déconcertée. Madame Gabrielle se plaignit au Roy de ses mépris, & le pria de les separer. Tout ce que ce Prince pût faire pour contenter sa Maîtresse sans desobliger sa sœur, fut de mener Madame Gabrielle à tous les voyages qu'il fut obli-
gé

gé de faire pour achever la conquête de soñ Royaume, & de laisser Madame à Dieppe. Madame Gabrielle qui ne quitoit présque plus le Roy, commença de s'instruire des afaires par le Conseil de Madame de Sourdis, & montra tant de pénétration & de jugement en traitant les matiéres les plus importantes qu'elle se procura par ce moyen l'entrée dans les Conseils. Le Chancelier de Chincoñi ne contribua pas peu à lui procurer cet avantage. Il avoit coçneu pour elle une violente passion, & n'avoit pû s'empêcher de luy en donner connoissance malgré la gravité qu'exigeoit de lui la dignité dont il étoit revêtu; mais se faisãt assez de Justice pour connoître que les agrémens de sa personne ne pouvoyent pas engager Madame Gabrielle à soufrir ses soins, il eut recours à d'autres voyes, & se rendit nécessaire en lui donnant les moiens de contenter son ambition.

La joye qu'elle avoit euë de se voir élevée à un si haut degré d'honneur fut moderée par la nouvelle qu'elle receut de la mort de sa Mére qui avoit été

maſſacrée à Iſſoire en Auvergne par le peuple mutiné cõtre le Marquis d'Allègre ſon Amant ; mais elle tâcha de s'en conſoler avec le Duc de Bellegarde qu'elle aimoit toûjours, & qu'elle voyoit ſecrétement ſans que le Roy pût la convaincre d'infidélité, quoy qu'il eût ſouvent des ſoupçons jalous qu'elle tâchoit de diſſiper par ſes careſſes & par les proteſtations qu'elle lui faiſoit de n'être ſenſible que pour lui. La fortune néanmoins penſa découvrir ce myſtére malgré toutes les précautiõs que prenoyent ces deux Amãts pour n'être pas ſurpris. Le Roy avoit mené Madame Gabrielle, & étant parti fort matin pour exécuter quelque entrepriſe qu'il avoit préméditée, il la laiſſa au lict où elle demeura ſous prétexte d'une feinte incommodité, pendant que Bellegarde pour mieux cacher ſon jeu publia qu'il retournoit à Mante : Mais auſſi-tôt que ce Prince fut parti, Arphure cõfidente de Madame Gabrielle qu'on nommoit ordinairement la Rouſſe, introduiſit le Duc dans un Cabinet dont elle ſeule avoit la

la clé, & l'en retira quand sa Maitresse se fut défaite de toutes les personnes qui lui pouvoyent être suspectes. Pendant que ces deux Amants ne songeoyent qu'à goûter tous les plaisirs qu'une tendre passion peut donner, le Roy qui n'avoit pû exécuter son dessein revint, & par son retour précipité les jéta dãs un grãd embarras. Madame Gabrielle étant avertie, Arphûre fit promtement entrer le Duc dans le Cabinet d'où il ne faisoit que de sortir; La porte donnoit dans la ruëile, & la fenêtre sur le Jardin. Le Roy eut envie de manger des confitures, & comme il sçavoit qu'Arphure enfermoit celles de sa Maitresse dans ce Cabinet il en demanda la clé, Madame Gabrielle répondit que cette fille l'avoit emportée & qu'elle étoit alée visiter quelque parente qu'elle avoit dans la Ville. Le Roy que ces refus firent entrer dans quelque soupçon se mit en devoir d'enfoncer la porte, quoy que Madame Gabrielle pour l'en empêcher se plaignit que le bruit lui faisoit mal à la tête. Le Roy qui vouloit absolument

s'éclaircir de ce doute feignit de ne le pas entendre, & continua toûjours de donner des coups de pied dans la porte. Bellegarde voyant qu'il aloit bientôt être forcé dans son Azyle, crut devoir tout hazarder pour se tirer d'un si mauvais pas; & comme il ne pouvoit échaper que par la fenêtre, il l'ouvrit & sauta dans le Jardin, quoy que le saut fut un peu rude à cause de la grande profondeur. La fortune luy fut si favorable qu'il ne se fit point de mal, soit que la terre fut humide ou que sa disposition eût rendu sa chûte moins dangereuse. Arphure qui étoit en sentinelle pour observer ce qu'il deviendroit, ne l'eut pas plûtôt veu sauter qu'elle revint faisant l'empressée, & dit pour s'excuser qu'elle n'avoit pas creu qu'on dût avoir besoin d'elle. Cette adroite confidente ouvrit incontinent le Cabinet, & donna au Roy les confitures qu'il demandoit. Ce Prince surpris de n'y trouver personne s'imagina que Bellegarde êtoit devenu invisible, & Madame Gabrielle que son étonnement avoit rendu plus hardie, luy fit

mille reproches injurieux. Elle lui dit qu'aparemment son amour commençoit de s'afoiblir, & qu'il ne cherchoit qu'un prétexte pour rompre avec elle, mais qu'elle ne luy donneroit pas le loisir de quiter le premier, étant absolument resoluë de se retirer auprés de son Mari. Le Roy intimidé de cette menace se jetta à ses pieds lui demanda pardon, & lui promit de n'avoir plus de jalousie, il n'osa mêmes de long-tems lui marquer aucun soupçon, de peur qu'elle ne prît un parti si contraire à son repos.

Pendant que la Cour étoit dans cette disposition, la Duchesse de Guise qui étoit demeurée à Paris avec les Chefs de la Ligue fit demander au Roy un passeport pour aler à une de ses terres; ce Prince l'accorda de bonne grace, & mêmes lui permit de passer par la ville où il étoit. Mademoiselle de Guise fut bien aise de ce voyage, moins par curiosité; quoy que ce defaut soit ordinaire aux personnes de son sexe, que pour satisfaire deux passions oposées. Elle aymoit Bellegarde, & haïssoit

Ma-

Madame Gabrielle par ce qu'elle en étoit aymée. Elle vouloit voir l'un pour tâcher de le rengager, & observer l'autre pour chercher les moyens de s'en vanger: Mais pour bien entendre cette intrigue, il faut reprendre cette histoire de plus haut.

Pendant que Paris étoit assiégé par l'armée du Roy il y avoit souvent des Tréves pendant lesquelles tous les braves se rendoient sur le bord d'un fossé pour lier conversation avec les Dames, qui pour le même dessein venoyent sur les Remparts. Anne d'Anglurre, Seigneur de Giury, qui étoit amoureux de Mademoiselle de Guise, le luy disoit toûjours, ou luy faisoit quelque honnêteté. Elle n'y faisoit aucune réponse, par ce qu'elle avoit encore quelque prétention sur le cœur du Roy, qui avoit demandé son portrait, & témoignoit être disposé à l'épouser pourveu que ce mariage engageât les Chefs de la Ligue à rentrer sous son obéïssance. L'espérance d'une Couronne luy fit mépriser tous ceux qui oférent se déclarer ses Amants, mais

mais elle ne garda pas toûjours sa fierté. Un jour Bellegarde s'étant laissé entrainer par quelqu'un de ses amis aux postes les plus commodes pour leurs conversations avec les Dames de la Ville, aperceut Mademoiselle de Guise qu'il trouva si aimable, qu'il ne pût s'empêcher d'arrêter long-tems les yeux sur elle. Cette Princesse s'en aperceut, & expliquant cette atention à son avantage, ne douta point qu'elle n'eût fait la conquête du Duc. Elle l'examina ensuite, & trouvant cet Amant fort digne d'être aimé, elle crut qu'il ne luy seroit pas impossible de se consoler de la perte des grandeurs dont on luy avoit donné l'espérance, pourveu qu'elle pût passer le reste de ses jours avec un homme pour qui elle sentoit déja un grand penchant. Bellegarde avoit été acusé d'avoir autrefois contribué à la mort du feu Duc de Guise qui avoit été tué à Blois, & Madame de Guise qui en avoit été informée se fit montrer Bellegarde comme un homme qu'elle devoit haïr, mais plus elle excita son cœur à donner des

mar-

marques de haine, moins elle le trouva dispofé à lui obeïr, & fentit avec une confufion étrange, qu'elle avoit pour luy des fentimens fort opofés. Ainfi la Mére & la fille concceurent en même tems de l'amour pour une perfonne que mille raifons de bienfeance les obligeoient de haïr. Mademoifelle de Guife connut par les difcours de fa Mére, qu'elle êtoit fa Rivale, & refolut de combatre fa paffion naiffante, ou du moins de cacher le défordre qu'elle avoit caufé dans fon cœur. Belegarde de fon côté crut devoir éteindre les fentimens de tendreffe qu'il fentoit pour Mademoifelle de Guife, ou du moins en faire un grand myftére, de peur que Madame Gabrielle qui avoit été le principal apuy de fa fortune, ne travaillât à la ruiner, fi elle avoit connoiffance de fon infidélité.

Il fçavoit que cette Princeffe avoit été informée des bruits qui avoyent couru à fon défavantage, fur le meurtre de Blois, & ne pouvant fouffrir qu'elle fût fon ennemie, quoy qu'il ne fongeât plus à s'en faire aimer, il em-

ploia quelques uns de ses amis, qui avoient habitude dans la maison de Guise, à le justifier dans l'esprit de la mére & de la fille. Ces excuses furent si bien receuës, que la Duchesse témoigna à ceux qui lui parloyent de sa part, qu'elle n'avoit jamais ajouté foy à ces calomnies, & défendit à sa fille d'acuser le Duc à l'avenir, de la mort de son pére. Mademoiselle de Guise obeït sans peine, à un ordre si doux, & éprouva que ce n'êt pas sans raison, qu'on dit, que l'amour justifie tous les crimes.

Les honnétetés de la Duchesse jétérent Bellegarde dans un nouvel embarras, il rapella dans son souvenir la maniére avec laquelle Mademoiselle de Guise avoit répondu à ses regards passionnés, & jugea qu'il ne lui seroit pas impossible de s'en faire aimer; d'un autre côté il se représenta l'ingratitude qu'il y auroit à manquer de fidélité pour une personne qui lui sacrifioit un Roy, plus grand par ses vertus, que par le Trône où sa naissance l'avoit fait monter: Cependant quoy que la

raison,

raiſon, l'ambition & la gloire, luy fiſſent condamner ſon changement, il ne put ſe reſoudre à éteindre une paſſion ſoûtenuë par de ſi agréables eſperances; il ne voulut renoncer à l'une ni à l'autre de ſes Maîtreſſes, & prit le parti de les ſervir toutes deux en même tems. Dans cette penſée, il crut devoir profiter de la bonne volonté que la Ducheſſe de Guiſe lui avoit témoignée, & lui envoyoit ſouvent des lettres où des meſſages, & en recevoit toûjours des réponſes obligeantes. Le Duc de Guiſe s'êtant ſauvé de la priſon, où il avoit été toûjours renfermé depuis la mort de ſon pére, Bellegarde qui le connoiſſoit particuliérement, lui dépêcha un Trompette pour le féliciter, & chargea cet homme de deux lettres pour les Princeſſes. Le Trompete, qui êtoit adroit, coula dans la main de Mademoiſelle de Guiſe, celle qui s'adreſſoit à elle, ſans que perſonne s'en aperceut. Elle ne pût parler à cet homme, par ce qu'elle êtoit trop obſervée, mais elle lui fit entendre par un ſigne obligeant, que
ce

ce message ne lui êtoit pas désagréable: Bellegarde en ayant été informé par son Trompette, en receut autant de joye, que s'il luy étoit arrivé quelque bonheur considerable.

Voila la disposition où étoyent ces trois personnes, quand Madame de Guise envoya demander au Roy le Passeport dont nous avons parlé. Bellegarde ayant sçeu que la Duchesse étoit partie pour aler à Mante, persuada au Roy d'envoyer au devant d'elle, & en obtint la Commission. Je ne diray point ce qui se passa dans cette entreveuë, mais il est facile à deviner que la mére ne perdit pas une si favorable ocasion de faire entendre au Duc ce qui se passoit dans son cœur, & que la fille répondit aux regards passionnés que ce même Duc laissoit échaper vers elle, par d'autres qui n'êtoient pas moins tendres, quoy que la pudeur en moderât la vivacité. Lors que la Duchesse fut arrivée à la Cour, elle ne pût se lasser de loüer la beauté de Madame Gabrielle, mais la Princesse quoy qu'elle demeurât d'acord

en

en elle même de tout ce qu'elle entendoit dire à sa Mére, ne pût se resoudre à vanter des charmes qui luy disputoient un Cœur sur lequel elle avoit de grandes prétentions. Madame Gabrielle de son côté, aprés avoir jetté les yeux tantôt sur Bellegarde, & tantôt sur Mademoiselle de Guise, eut un secret dépit de trouver cette Princesse si belle; ainsi ces deux Rivales eurent toute la froideur l'une pour l'autre qu'elles pouvoyent se témoigner, sans manquer à la civilité qu'elles se devoient réciproquement: Même sur le soir Mademoiselle de Guise êtant au Cercle, dit à Bellegarde, qu'elle apercevoit derriére sa chaise, aprés avoir consideré quelque tems Madame Gabrielle, qu'elle ne la trouvoit pas si belle, que la renommée l'avoit publiée; A quoy le Duc n'osa répondre, de peur d'être entendu de son ancienne Maîtresse, dont il étoit fort proche.

Le Roy qui étoit informé de l'amour de la Duchesse de Guise pour Bellegarde, comprit aisément qu'il n'avoit

n'avoit de la complaiſance pour elle, que de peur qu'elle ne s'aperceût de la paſſion qu'il avoit pour ſa fille. Le jugement qu'il en fit, fut avantageux au Duc en deux maniéres ; il diſſipa les ſentimens jaloux que ce Prince avoit eu pour Madame Gabrielle, á qui il s'atacha plus fortement, & renonça entiérement au deſſein qu'il avoit eu d'épouſer Mademoiſelle de Guiſe ; ce qui mit Bellegarde en état de continuer, ſans empêchement, ſon Intrigue avec ſes deux Maîtreſſes.

Il auroit été trop heureux s'il avoit pû guerir Madame Gabrielle de ſa jalouſie, auſſi bien que le Roy, mais elle avoit trop de pénétration & trop d'interêt à examiner ſa conduite, pour être facilement trompée : elle s'apercut bien tôt des ſoins qu'il rendoit à Mademoiſelle de Guiſe, & le dépit qu'elle en eut l'empêcha de goûter le plaiſir que lui auroit donné la crédulité du Roy ſi elle eût eu l'eſprit plus libre. Mademoiſelle de Guiſe remarqua à ſon tour, les inquiétudes de Madame Gabrielle, & ſoit qu'elle crût en

les

les augmentant, l'obliger à rompre entiérement avec Bellegarde, ou que par vanité elle prît plaisir à faire craindre le pouvoir de ses charmes, elle ne garda plus aucun ménagement, & affecta, en présence de sa Rivale, de donner au Duc toutes les marques d'afection, qui pouvoient entretenir sa jalousie; Il est vray qu'en luy enlevant cet Amant, elle crut ne luy faire aucune injustice, puis qu'elle lui avoit ôté le cœur du Roy. Cependant les choses n'étoyent pas égales, & il est constant que Madame Gabrielle auroit renoncé, sans peine, à tous les interêts de la fortune, pourveu qu'elle eût trouvé son conte du côté de l'amour.

La Duchesse de Guise aprés avoir demeuré à la Cour un jour, & obtenu la neutralité pour la maison où elle vouloit passer l'Eté, prit congé de Sa Majesté. Madame Gabrielle ne pût pardonner à sa fille l'entreprise qu'elle avoit faite sur le cœur de son Amant, & ne voulut voir ni l'une ni l'autre à leur départ, sous prêtexte d'une feinte indisposition. Bellegarde, & la plus part

part/des grands de la Cour les acompagnérent fort loin, & ne revinrent que le lendemain. Madame Gabrielle receut si mal le Duc à son retour, qu'il en eut de l'inquietude; car il savoit bien qu'il luy seroit dificile de lier un commerce fort étroit avec Mademoiselle de Guise, pendant que la guerre dureroit, & cette réflexion lui fit craindre de perdre son ancienne Maitresse, qui pouvoit le consoler de l'absence de la nouvelle. Il se reprocha cent fois son indiscretion, & il y eut des moments qu'il se repentit d'avoir été infidéle inutilement. Si Bellegarde avoit l'ame agitée, la Duchesse de Guise ne l'avoit pas plus tranquille, elle ne pouvoit vivre éloignée de celuy qui ocupoit toutes ses pensées, & pour lever les obstacles qui l'empêchoient de le voir, elle fit resoudre son fils à traiter avec le Roy, dequoy elle donna avis à Sa Majesté, par un Courrier qu'elle luy dépêcha exprés. Henry IV. qui ne souhaitoit rien tant, que de ramener ses sujets à leur devoir, par la douceur, & principalement ce jeune

Prince

Prince qu'il eſtimoit, & qu'il ſçavoit être en grande conſideration dans le parti de la Ligue, acepta la propoſition, & choiſit Bellegarde pour entrer en négociation avec la Ducheſſe. Madame Gabrielle en ayant eu avis, eſſaya d'en faire nommer un autre, & repréſenta au Roy que ce Duc étoit un jeune homme ſans expérience, qui reüſſiroit mal dans cet employ, & que ſon entremiſe ne ſeroit pas auſſi agréable au fils, qu'à la mére. Bellegarde qui ſouhaitoit avec paſſion de revoir Mademoiſelle de Guiſe, employa le crédit du Duc de Nevers, qui tenoit la premiére place dans le Conſeil, pour confirmer le Roy dans ſon premier deſſein. Ce Miniſtre n'eut pas beſoin d'une grande éloquence, pour perſuader ſon Maître; comme il avoit penétré que la jalouſie faiſoit agir Madame Gabrielle, la même paſſion l'empécha de ſe rendre aux raiſons qu'elle lui allêguoit.

Le Duc partit enfin, & ſon voyage n'eût pas tout le ſuccés qu'il s'en étoit promis. Paris s'étant remis ſous l'obéïſſance

beïssance du Roy ; ce Prince qui voyoit le parti de la Ligue entiérement ruïné, ne pût se resoudre à acorder au Duc de Guise les conditions qu'il demandoit. Bellegarde ne se --buta pas néanmoins, & fut si bien servi par le Duc de Nevers, qu'il obligea le Roy à acorder au Duc de Guise un traité fort avantageux. Ce Duc vint saluer le Roy à Mante, & en receut un acueil favorable. Il passa ensuite à l'apartement de Madame, qui le trouva si bien fait, qu'elle crut le devoir préferer au Conte de Soissons.

* Madame Gabrielle voyant que Bellegarde avoit fait l'acommodement du Duc de Guise, voulut faire aussi celui du Duc du Maine, dans l'espérance que ce Prince pourroit lui être utile dans le dessein qu'elle avoit d'épouser le Roy : elle luy en fit faire quelque ouverture, & ce Duc promit d'employer tout le credit de la Ligue, pour l'élever sur le Trône. Elle obtint d'abord pour le Duc du Maine la permission de se retirer à Chaalons, avec une Tréve generale pour tout son parti,

* *Ann. 1596.*

& ayant gagné le Président Jannin, qui négocioit par ordre du Roy cet acommodement , elle lui fit passer quantité d'articles, qui auroient receu beaucoup de dificulté, sans sa recommandation.

Quelque tems aprés le Roy partit de Mante pour aler assieger Laon, & pendant son absence, Madame Gabrielle acoucha de Cesar, Duc de Vandôme; Le Roy en ayant receu la nouvelle au Camp, voulut témoigner la joye qu'il en avoit, par quelque liberalité envers sa Maîtresse, qu'il fit Marquise de Beaufort; Dés qu'il fut de retour, Madame Gabrielle travailla tout de bon, à le disposer au Mariage qu'il souhaitoit. Et comme pour en venir à bout, il faloit rompre celui que ce Prince avoit contracté avéc la Reine Marguerite, elle tâcha d'obtenir le consentement de cette Princesse: ceux qui luy en parlérent, ne l'y trouvérent pas disposée, par la seule raison qu'elle ne pouvoit voir sans chagrin, la place qu'on vouloit lui faire abandonner ocupée par une persone d'un rang

rang si inférieur au sien. Si la Marquise de Beaufort aprit avec déplaisir le mauvais succés de cette négociation, elle en fut consolée par les nouveaux empressemens du Duc de Bellegarde, qui sentit ralumer ses feux presques éteints, par cette augmentation de faveur. Il prit soin de se justifier, & fut écouté favorablement, par ce que l'on croit aisément ce qu'on désire.

Quoy que Bellegarde eût fait la paix avec la Marquise, il n'en fut pas moins assidu auprés de Mademoiselle de Guise, à qui il rendit de si fréquentes visites, que son frére commença de le trouver mauvais. Il condannoit la témérité du Duc, tandis qu'il commettoit la même faute en servant Madame; & il en parla d'une maniére si desobligeante que Bellegarde se croyant obligé de s'en ressentir, travailla à l'éloigner de la Cour. Il fit représenter au Roy, par le Duc de Nevers, que la recherche que ce Prince faisoit de Madame sa Sœur, sans sa permission, blessoit son autorité, & qu'il seroit à propos de le releguer dans quelque

Province, ſous prêtexte d'un employ honorable. Le gouvernement de Provence en fournit une belle ocaſion, & la Marquiſe de Beaufort le demanda pour lui. Le Roy ne pût refuſer cette grace à ſon Favori & à ſa Maîtreſſe, qui la demandoyent en même tems. Le Duc de Guiſe fut pourveu de ce Gouvernement, & contraint de partir ſans avoir eu preſque le loiſir de prendre congé de Madame.

Cette Princeſſe fut fort ſurpriſe, quand elle aprit que ſon Amant aloit s'éloigner d'elle, ſans eſpérance de le revoir de long-tems, & elle n'eut pas la force de lui dire adieu. Elle tâcha de penétrer qui lui avoit atiré ce malheur, & n'en ayant pû rien découvrir aprés avoir peſté quelques jours, contre ſon mauvais deſtin, elle ſe laiſſa conſoler de cette perte par Jean Louis de Nogaret de la Valette, Duc d'Eſpernon, & quoy qu'il n'eût ni l'agrément; ni la jeuneſſe du Duc de Guiſe, elle vêcut avec lui en fort bonne intelligence, juſqu'à ſon Mariage avec le Duc de Bar, qu'elle ala trouver dans ſes

ses Etats, & délivra, par son départ, la Marquise de Beaufort, du chagrin qu'elle avoit de rendre plûtôt à la naissance & au rang de cette Princesse, qu'à sa personne, des déferences qui étoyent souvent mal receuës.

Bellegarde seut profiter de la belle humeur, où le départ de la Duchesse de Bar, avoit mis la Marquise de Beaufort, pour la disposer à faire amitié avec Mademoiselle de Guise; il lui fit même trouver bon qu'il épousât cette Princesse, puis que c'étoit le seul moyen de guerir la jalousie du Roy, qui se réveilloit de tems en tems. Mademoiselle de Guise de son côté en fit toutes les avances, connoissant l'avantage qu'elle pouvoit tirer de cette union, dans un tems où la Marquise de Beaufort disposoit à la Cour de toutes les graces. Depuis ce tems là ces deux Dames vécurent dans une si parfaite intelligence, qu'elles ne se quitoyent presque plus, & afectoyent d'avoir les mêmes habits, & les mêmes parures. Cette reconciliation abusa tellement le Roy qu'il ne soup-

çonna plus Bellegarde d'avoir aucun commerce avec la Marquise, & il ne seroit de long-tems sorti de cet erreur, si un accident impréveu n'eût réveillé sa jalousie. Bellegarde avoit un soir écrit un billet, fort tendre à la Marquise, qu'Arphure oublia sous sa toilette, n'ayant pas pris soin de le serrer, par ce que sa Maîtresse s'êtoit trouvé un peu incommodée. Pierre Beringhon, premier valet de chambre du Roy, étant alé de bon matin chés Madame de Beaufort, par ordre de ce Prince, pour aprendre des nouvelles de l'état de sa santé, aperceut ce fatal billet, dont il se saisit, & le porta à son Maître. Le Roy commanda à cet oficier d'observer ces deux Amants, & Beringhon ne s'aquita que trop fidelement de sa commission; ayant veu un soir le Duc entrer dans la chambre de la Marquise, il en ala avertir sa Majesté, qui commanda à Charles de Choiseul Marquis de Prâlin, Capitaine de ses gardes du corps, d'aler poignarder ce témeraire entre les bras de sa Maitresse.

Le Marquis fut au désespoir d'être chargé d'un ordre si rigoureux, contre deux personnes qui l'avoyent obligé en plusieurs ocasions: il obéït néámoins, & en passant par la sale des Gardes, fit signe à cinq ou six de le suivre; mais il prit un chemin si long, & fit tant de bruit, qu'en y arrivant, il ne trouva plus que Madame de Beaufort toute seule, à qui il exposa sa commission. Elle lui sçeut si bon gré du service qu'il lui avoit rendu, qu'elle lui promit de n'en perdre jamais le souvenir, & ce fut à sa recommandation & à celle de Mademoiselle de Guise, qui n'avoit pas moins pris d'interêt qu'elle à la conservation de Bellegarde, que Prâlin obtint le bâton de Marêchal de France. Elles le mirent si bien dans l'esprit du Roy, qu'il parvint depuis à ce haut degré de fortune, où on le vit sur la fin du Régne de Henry le Grand. Cependant la Marquise de Beaufort reprocha au Roy ses injustes soupçons, & ce Prince n'eut rien à oposer aux transports de sa colére que la lettre que Beringhon lui avoit aportée. Elle jura

ment le grand Prieur, qui termina ses jours dans le Dongeon du Château de Vincennes, où il avoit été enfermé par ordre de Louis XIII. La Marquise de Beaufort n'acoucha de ce Prince, qu'aprés qu'elle eût été démariée, & ce fut alors que se voyant libre, elle employa toute son adresse pour obliger le Roy à lui mettre la Couronne sur la tête. Ce Prince, sur l'esprit duquel elle avoit un entier ascendant, n'oublia rien de son côté pour luy donner cette satisfaction, & éxila Nicolas de Neuville, Seigneur de Villeroy, secretaire d'Etat, pour avoir osé condanner avec trop de liberté le dessein qu'il en avoit. Comme le Roy étoit assûré d'obtenir, quand il voudroit, le consentement de la Reine Marguerite, il ne restoit plus qu'à faire aprouver le divorce par la Cour de Rome, & il y envoya, pour cet éfet, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, Nicolas Brûlard, Seigneur de Silleri, alors Président au Parlement, & depuis Chancelier de France. C'étoit un de ses plus habiles Ministres; & comme il n'avoit pas

moins de zéle pour les interets du Roy ſon maître, que pour ceux de la Marquiſe, à qui il devoit une partie de ſa fortune, il étoit à préſumer qu'il n'oublieroit rien pour y réuſſir. Avant que de raporter le ſuccés de ſa négociation, il ne ſera pas hors de propos de faire voir ſur quels fondemens le Róy demandoit la diſſolution de ſon Mariage, ce qu'on ne ſçauroit mieux aprendre que par le Manifeſte qu'il fit faire à cette ocaſion.

Manifeſte d'Henry IV. ſur ſon Divorce d'avec la Reine Marguerite.

JE penſois me diſpenſer de rendre raiſon au public des motifs qui m'ont porté aprés vingt-huit années de Mariage, à me ſeparer de la ſœur des Rois mes Prédéceſſeurs, ſous prétexte de la parenté qui eſt entre nous. Etant au deſſus des loix, je ne devois qu'à Dieu le conte de mes actions; mais comme quelques Etrangers, &

plusieurs François peu afectionnés à mon service, prennent de là ocasion de décrier ma conduite, les uns m'apellant voluptueux, les autres athée, & tous ensemble Ingrat: J'ay creu qu'il y aloit de mon honneur, d'éclairer l'esprit de ceux qui se sont laissé abuser, & de confondre la malice de mes Ennemis secrets, en exposant aux yeux de tout le monde, les veritables causes du Divorce que je demande. Dans le rang où Dieu m'a élevé, ce n'est pas assez que ma vie soit sans reproche, il faut encore éviter qu'elle ne soit soupçonnée, & tirer enfin le rideau avec lequel j'avois essayé de cacher le desordre de ma famille.

On dit que le Ciel envoye des avertissemens à ceux qui sont nés pour commander aux autres, des malheurs qui leur doivent arriver. Si la pluye de sang qui tomba à Rome avant la bataille de Cannes, fut un présage de la perte que la Republique y devoit faire, je puis dire que le sang qui fut répandu le jour de mes Nôces, sembloit m'annoncer les cruels déplaisirs que

que devoit me cauſer cette union fatale. Je ne m'arrétay pas à ce mauvais augure, & n'y fis aucune réflexion, non plus qu'aux paroles du Roy Charles IX. frére de cette impudique, qui la connoiſſant mieux que moy, dit plaiſamment qu'il ne donnoit pas ſa Margot ſeulement pour femme au Roy de Navarre, mais à tous les hérétiques de ſon Royaume. J'y donnay un ſens bien diférent de ce qu'il vouloit faire entendre, & je m'imaginay qu'il la regardoit comme un nœud qui devoit à l'avenir atacher inviolablement tous les Huguenots à ſon ſervice ; cependant le tems ne m'a que trop découvert le miſtére de cet Oracle. J'avois ſi peu pratiqué cette Princeſſe que j'ignorois que dés l'âge d'onze ans, elle avoit commencé d'être ſenſible à l'amour, & qu'Entragues & Charrins ſe vantoient tous deux d'en avoir obtenu les prémiéres faveurs en cet âge. Je ne ſay ſi la genereuſe émulation de diſputer cette Conquête, où l'emportement du plaiſir firent aler Entragues au delà de ſes forces, mais il eſt certain

certain que les éforts qu'elle lui fit faire, le mirent à deux doigts du Tombeau, & lui firent quiter la partie, pour prendre une femme moins belle, mais plus retenue & plus ſage.

Le Prince de Martigues remplit la place que d'Entragues venoit de laiſſer vacante, & ayant écarté Charrins, pour qui elle n'avoit plus que de l'indiférence, il demeura ſeul le maître de ſon cœur. Ce Prince aſſez vain naturellement, fit ſi peu de miſtére de ſa bonne fortune, que leur intrigue, aprés avoir été le ſujet de l'entretien de toute la Cour, ſe divulgua dans l'armée, & paſſant de bouche en bouche, fournit une ample matiére de raillerie à tous les Soldats de l'Infanterie, dont Martigues étoit Colonel. Cet Amant indiſcret portoit aux ocaſions les plus perilleuſes, une écharpe en broderie & un petit chien qu'elle luy avoit donné, & conſerva juſques à la mort, ce gage de ſon amitié. La perte de ce Favori lui arracha des larmes, que le Roy tâcha d'eſuyer en la mariant avec le Roy de Portugal; mais le Duc de Guiſe, qui

qui prétendoit en l'épousant, donner quelque couleur à ses desseins ambitieux, traversa le mariage par l'adresse du Cardinal de Lorraine son Oncle, qui avoit été envoyé en Espagne, pour faire au Roy Catholique des complimens de condoléance sur la mort d'Elizabet de France sa femme. Cependant ce Duc s'insinua dans les bonnes graces de cette Princesse par les bons ofices que lui rendit Madame de Carnavalet. On prétend que les Ducs d'Anjou & d'Alençon troublérent cette intrigue, & qu'elle eut pour eux des complaisances que le droit du sang n'autorisoit pas ; mais je ne puis croire que sa débauche ait été jusqu'à cet excez. Quoy qu'il en soit elle n'avoit pas mal débuté avant nôtre mariage, & tout le monde sera aisément persuadé que je n'ay pas eu besoin d'une grande vigueur pour emporter la bague à la premiére course.

Dés que nous fumes mariés, ceux qui avoient pû prétendre à son aliance, s'écartérent & l'obligérent par leur retraite à se reduire à des galanteries de moindre éclat. La Duchesse de Nevers

ſa bonne amie, qui aimoit Coconas, l'engagea à favoriſer la Molle confident de leur intrigue, pour luy épargner le chagrin de garder les manteaux pendant qu'ils étoyent enſemble. Elles ne conſervérent pas long-tems leurs deux Amants, qui s'étant trouvés impliqués dans la conſpiration des Marêchaux de Montmorenci & de Coſſé, laiſſérent leurs tête ſur un échafaut. Ces Dames pitoyables ayãt apris qu'on les laiſſoit expoſés à la veuë du peuple, enlevérent elles mêmes, ces reſtes précieux de l'objet de leurs Amours, & les mirent dans leur Carroſſe. Elles les portérent enſuite dans la Châpelle St. Martin au deſſous de Montmartre, où aprés les avoir mouillés de leurs larmes, elles les enterrérent de leurs propres mains.

La Reine parut ſi touchée de la fin tragique de la Molle qu'elle fit pitié à St. Luc. Ce Cavalier reſolut de l'en conſoler, & dans cette pieuſe intention vint ſouvent la viſiter à Nerac déguiſé en pluſieurs maniéres; mais comme ſon chagrin recommençoit le jour lors qu'elle

qu'elle ſe voyoit dépourveuë de ſes douces conſolations, elle eut beſoin de Buſſy pour le diſſiper. Elle ne trouva néanmoins guéres ſon conte avec ce dernier, par ce qu'on dit qu'il n'êtoit pas auſſi bravè dans les ruelles, qu'à la tranchée, & qu'il étoit ſouvent tourmenté d'une colique, dont il ſentoit ordinairement les accés à l'entrée du plaiſir.

La diference de partis ne l'empêcha pas d'écouter le Duc du Maine bon compagnon, gros & gras & voluptueux comme elle: Cette conformité d'humeurs fit durer long-tems leur intelligence, malgré la concurrence de Madame de Vitry, qui fit ce qu'elle pût pour la traverſer. Le Duc s'oublia néanmoins un jour, juſques à écrire à ſa Rivale, qu'il préféroit le Soleil à la Lune; ce qui en termes plus intelligibles, vouloit dire, Madame de Vitry à la Reine de Navarre, par ce que ma chaſte épouſe ſe faiſoit apeller Diane; mais la paix ſe fit, & la Lune éclipſa le Soleil.

Ce Sacrifice ne pût faire perdre à

Diane

Diane son humeur inconstante : aussi n'étoit il pas juste qu'elle gardât fidélité à un homme qui s'éloignoit d'elle, pour faire la guerre au parti que l'honneur & le devoir l'obligeoient d'embrasser. Les Huguenots auroient même eu sujet de se plaindre, si elle n'avoit trouvé personne parmi eux digne de l'ocuper, pendant quelques jours. Le Viconte de Turenne fut le premier de leurs héros qui entra en lice. Il étoit de bonne taille, il avoit bonne mine, & il la charma d'abord par cet agréable extérieur; mais elle ne le trouva pas aussi aimable dans le particulier qu'en public, & lui donna son congé, disant qu'il ressembloit aux Nuages vuides, qui n'ont rien de beau que l'aparence. Cet Amant déséspéré vouloit s'aler pendre dans quelque terre inconnuë, & je ne sçay ce qui en seroit arrivé, si pour l'interêt de nôtre parti, je ne l'eusse obligée à le rapeller. Elle eut peine à s'y resoudre, par ce que sa vanité lui avoit fait espérer que le Viconte auroit le dessein de l'Amant d'Anaxarete,& il lui fâchoit de

se

se voir dérober la gloire d'avoir porté un homme de ce merite à se pendre.

Elle me fit payer cher cette complaisance, & je fus contraint de souffrir celle qu'elle avoit pour Clermont d'Amboise, qui l'embrassoit souvent en deshabillé sur la porte de sa châbre, tandis que le soir, pour luy donner le loisir de se mettre au lict, je jouois ou me promenois dans ma sale, avec les Oficiers qui s'étoyēt trouvés auprés de moy. On ne peut pas pousser la commodité plus loin, & je connois plus d'une coquette qui acheteroit, au prix de l'or, un mari de ce Caractére; cependant afin qu'on ne m'acuse pas de débiter ma morale si extraordinaire, pour aprivoiser les jaloux & profiter de leur facilité, je veux bien expliquer les raisons qui me portérent à tenir cette conduite. J'étois un Roy sans Royaume, & chef d'un parti, qu'il me faloit maintenir, le plus souvent, sans troupes, & sans argent pour en avoir; & quand je voyois l'orage prest à fondre sur moy, sans autre moyen de le détourner, que par la soû-

soûmission. Cette bonne Dame telle qu'elle est, ne m'étoit pas inutile, sa consideration fléchissoit sa mére & ses fréres, aigris contre moy; D'un autre côté sa beauté m'atiroit quantité de braves que sa facilité retenoit à mon service, & elle auroit creu toucher l'interêt de nôtre parti, si elle en avoit rebuté quelcun par un excés de séverité. Jugés, aprés cela, si je n'avois pas raison de la ménager, quoy qu'avec ses autres minauderies elle amusât tous ceux qui luy en contoient. Il y en eut pourtant quelques uns qui furent l'objet de sa raillerie, & je fus honoré de la confidence de leur passion ridicule. Le vieux fou de Pierat, fut de ce nombre, l'amour le fit son Chancelier, & il brigua cette charge pour avoir le privilége de lui écrire les belles lettres que sa tendresse lui dictoit, & dont cette perfide, se divertissoit avec moy, quand nous étions seuls. Ceux qui avoient fait son horoscope luy avoit prédit qu'elle étoit menacée depuis le 21. jusques au 28. Mars 1580. de mourir de ma main, & que je devois l'immoler

moler à mon honneur outragé, mais ma prudence, ou l'eſpérance de ma future ſéparation, rendirent la prédiction vaine, & corrigérent la malignité de ſon Etoile. Nous continuâmes de vivre tous deux comme auparavant, moy dans mon indulgence, & elle dans ſon abandonnement à la volupté. Elle y chercha même de nouveaux ragoûts en faiſant mettre à ſon lict des draps de Tafetas noir, & éclairer ſa chambre par plus de mille bougies. Ce fut alors qu'elle devint féconde, & qu'elle mit au jour, ce fruit de ſon libertinage, qui élevé ſous un nom emprunté promet d'encherir un jour ſur les heureux talens de ſa Mére. Ces rafinements l'avoient renduë ſi délicate, qu'elle ne pouvoit plus me ſoufrir:Lors que revenant de la chaſſe, le viſage poudreux & baigné de ſueur, je me couchois auprés d'elle, auſſi-tôt que j'étois ſorti du lict, elle faiſoit changer de draps, quoy que ſouvent je n'y euſſe demeuré qu'un quart d'heure. Son mépris n'étoit pas ſeulement pour ma perſonne, il étoit auſſi

pour

pour ma naiſſance, qu'elle croyoit fort inférieure à la ſienne, & ne pouvoit s'empêcher de le témoigner à mes parens. Un jour l'ayant priée de ſoufrir que Madame de Thoiras, avec qui j'avois quelque aliance, mangeât à ſa table, elle me répondit qu'il faloit donc qu'auparavant, il lui fut permis de lui laver les pieds dans un baſſin plein d'eau, voulant dire par là qu'elle étoit ſi pauvre qu'on pouvoit la mettre au nombre de ceux qu'on choiſit pour faire la Cene; comme ſi elle n'avoit pas à Florence cent Marchands qui lui étoient plus proches de vingt degrés que pas un alié des illuſtres maiſons de Foix & d'Albret, n'étoit de celle de Bourbon; mais il lui arriva depuis des avantures qui humiliérent bien ſa fierté.

Aprés qu'elle eut été chaſſée honteuſement de Paris, d'où un Capitaine des Gardes du Corps la fit ſortir, & qu'on eut foüillé juſques dans ſa litiére pour voir qui l'acompagnoit, & ſi Meſdames de Duras & de Bethune ſecretaires de ſon Cabinet, à qui il étoit

défendu

défendu de la ſuivre, n'y étoient pas, elle garda plus de meſures, de peur d'être traittée avec plus d'ignominie. Sa retenuë ne dura néanmoins, qu'autant que le ſouvenir de cet afront : aprés que l'image du plaiſir l'eut éfacé de ſa memoire, on la vit ſe plonger dans la volupté ſans ménagement. Elle me quita ſans me dire adieu, & s'en ala à Agen, Ville contraire à mon parti, pour y tenir ſa Cour galante, & continuer avec plus de liberté ſa débauche. Les habitans ſcandaliſés de ſa mauvaiſe conduite, la firent partir avec tant de précipitation, qu'elle eut à peine le loiſir de monter en croupe derriére ſon Favori. Ses filles qui n'avoient pas pû trouver aſſés de Chevaux de loüage ou de poſte pour les monter ſuivirent à la file, les unes ſans maſque, & les autres ſans devantiére, & pluſieurs à moitié deshabillées, dans un ſi grand deſordre, qu'on les eût plûtôt priſes pour des Egiptiennes que pour les filles d'honneur d'une grande Reine. Elles furent acompagnées par quelques Oficiers, dont les uns étoyent à

Cheval

Cheval ſans bottes & les autres à pied ſous les ordres de Lignerac qui les mena à Carlat dans les Montagnes d'Auvergne, dont Marcé ſon frére étoit Gouverneur; place forte à la verité, mais qu'on auroit plûtôt priſe pour une Caverne à retirer des voleurs, que pour la réſidence d'une Princeſſe, fille, ſœur & femme de Roy.

Je rougis quand je ſonge à toutes ces indignités ſachant bien que l'hiſtoire ne manque jamais de tranſmettre à la poſterité les actions des Grans quelque ſoin qu'on prenne de les étoufer. Quelle honte quand apres vingt ſiécles, un ſiécle moins vicieux aprendra que celuy-ci à produit ce monſtre d'impudicité, & qu'il eſt ſorti d'un ſang ſi noble & ſi pur une féme dont la diſſolution a ſurpaſſé celle des Julies & des Meſſalines.

J'éſperois avant cette derniére avanture que ſon inconſtance naturelle lui donneroit du dégoût pour une débauche où elle n'avoit trouvé aucune opoſition, puis que les déſirs ne ſont irrités que par les obſtacles qu'ils

rencontrent, & que pour recompenser l'indulgence avec laquelle j'avois soufert toutes ses infidelités, elle cesseroit de me deshonorer ; mais l'expérience m'a fait voir que s'étant fait une habitude au vice elle ne sentoit plus de remors quand elle trahissoit son devoir. Cette obstination à violer avec tant de scandale tous les droits du Mariage, m'a fait enfin resoudre à rompre le lien qui nous unissoit. Dieu qui m'a fait la grace de me délivrer de cette impudique sait combien j'aurois souhaité pouvoir avec des paroles plus douces, expliquer l'article secret de nôtre divorce, & n'étre pas obligé de mettre au jour ce qui devroit être enseveli dans un éternel silence, mais le murmure public & la calomnie m'y forcent & l'assurance que j'ay de n'avancer rien qui ne soit connu de toute la France, m'y convie.

Le Roy son frére aprenant sa fuite & les plaintes que j'en faisois, m'écrivit que si j'eusse creu son Conseil en sortant de Paris, & traité sa sœur comme elle le méritoit je serois hors d'in-

quiétude, & qu'il n'auroit pas la tête rompuë de toutes ses folies. Il dit même tout haut à son dîner, que la Reine de Navarre ne s'étoit pas contentée de se prostituer aux Cadets de Gascogne, qu'elle étoit alé trouver les Muletiers & les Chauderonniers d'Auvergne. Ces paroles ne se trouvérent que trop veritables, elle n'eut guéres plus de discernement dans le choix de ses Favoris aprés qu'elle fut arrivée à Carlas, où elle demeura long-tems, non seulement sans daix, & sans lict de parade, mais aussi sans chemise. Elle honora de ses faveurs son Cuisinier, ne pouvant demeurer oisive, pendant qu'elle atendoit Duras qu'elle avoit envoyé en Espagne pour en faire venir de l'argent; quoy que la femme de cet envoyé luy en vantât tous les jours la constance & la fidélité pour l'empêcher de prendre un si honteux engagement. Il est vrai que tous ses autres Amans l'avoient abandonnée quand ils l'avoient veuë dans la misére, & que St. Vincent s'en étoit retourné chés lui pour s'exemter de l'excessive dépense qu'il

qu'il lui auroit falu faire, s'il avoit entrepris de nourrir toute sa maison.

La délicatesse de la Reine de Navarre ne pût s'acommoder long-tems d'un Amant qui sentoit toûjours la graisse, mais comme elle ne pouvoit s'en passer, elle prit en sa place son Ecuyer Aubiac, qui n'auroit jamais esperé avec son poil roux, sa peau truitée, & son nez teint en écarlate, de devenir un jour l'objet de la tendresse d'une fille de France : Cependant il eut une ample matiére de satisfaire sa vanité, ayant été trouvé dans le lict de cette Princesse par Madame de Marcé, qui étoit venuë un peu trop matin lui faire sa Cour. Cet oficieux empressement fut payé par la mort de son mari dont elle se défit adroitement par un breuvage préparé à la mode du païs de sa mére. Elle crût qu'aprés avoit empoisonné le Gouverneur, il ne lui seroit pas dificile avec le secours des soldats que Roras, Cousin d'Aubiac étoit alé lever en Gascogne, de se rendre Maîtresse absoluë de la Place, & d'en chasser ceux qui l'y avoyent genereusement receuë pendant sa disgrace.

Elle ne tira néanmoins aucun avantage de ſon crime. Duras revenu d'Eſpagne voyant qu'un autre Amant avoit pris ſa place ne donna point d'argent, & feignit d'avoir employé en gands parfumés, en chevaux, & en d'autres curioſités du païs d'où il venoit, ce que cette nouvelle Amazone avoit deſtiné pour me faire la guerre; le ſecours Gaſcon fut découvert, la garde renforcée, & on lui conſeilla charitablement de chercher un autre giſte, ce que la peur d'un afront lui fit exécuter ſur l'heure: elle en partit au même équipage, & au même déſordre qu'elle y étoit arrivée, & fit tant par ſes journées qu'elle ſe rendit à Jury, maiſon de la Reyne ſa mére. A peine avoit elle eu le loiſir de mettre pied à terre qu'elle s'y vit aſſiegée par le Marquis de Cavillac à qui le Roy en avoit donné la Commiſſion; elle y fut priſe avec ſon Amant qu'on trouva caché ſous un tas d'ordure ſans barbe & ſans cheveux, elle même les lui aiant coupés avec ſes ciſeaux pour le mieux déguiſer. Elle ne s'étoit néanmoins reſoluë de le ſau-

vér

ver par cette voye, qu'aprés avoir tenté inutilement de lui donner du courage, & l'avoir exhorté d'éviter par la mort, l'ignominie qui lui étoit préparée, ofrant de lui en montrer l'exemple, pourveu qu'il eut assés de resolution pour la suivre. Je ne doute point que ceux qui liront ce manifeste, ne soyent touchés de compassion quand ils aprendront à quelles extremités se voit reduite cette Princesse, indigne rejetton de ces fameux héros qui ont si glorieusement étendu les bornes de ce fameux Royaume, & humilié l'orgueil de ses voisins. Je n'ay pas moins de chagrin de voir ainsi leur memoire ofensée, & leur reputation ternie par cette ennemie de la vertu; mais il faut s'en consoler, puis qu'il n'êt point de race, quelque Illustre qu'elle puisse être, qui n'ait un endroit défectueux, ni de source si pure, qui dans une longue course, ne méle de la bourbe au cristal de son eau. C'est assés moralisé, finissons cette réflexion pour voir comme elle se tira du précipice où elle étoit tombée.

Elle avoit des maniéres flateuses dont il étoit dificile de se défendre quand elle vouloit s'en servir; Elle fit tant d'avances à Cavillac qu'il n'y pût demeurer insensible, & préferant à la fidélité qu'il devoit à son Maitre un plaisir passager, il se laissa surprendre aux artifices de sa prisonniére, il sacrifia l'interét de sa fortune aux douceurs que l'amour lui promettoit, & se laissant aveugler à la jalousie, il fit faire le procés à Aubiac par Lugoli. Ce malheureux qui n'étoit coûpable d'autre crime que d'avoir répondu comme lui aux caresses de cette Circé fut pendu à Aigue-perse avec tant de constance pour son infidéle Maitresse, qu'au lieu de penser à son salut, il baisa jusqu'au dernier moment de sa vie un manchon de velours bleu, unique reste de ses faveurs. Il sembla que le malheureux Aubiac eut eu quelque pressentiment de son infortune. La premiére fois qu'il vit cette Reine il fut si charmé de sa beauté qu'il ne pût s'empêcher de dire au Commandant du Regiment de St. Luc, qui étoit auprés de lui, mon

Dieu

Dieu l'aymable personne, si je pouvois passer une nuit avec elle, je n'aurois pas regret d'être pendu ensuite. Il n'y a pas plaisir de deviner comme lui, de semblables oracles sont à craindre, & je m'étonne que ceux qui ont hérité d'une si bonne fortune n'y ayent fait quelque reflexion : aparemment ils se sont fiés sur le proverbe qui dit que les Gibets sont pour les malheureux, & non pour les coûpables. Cavillac s'étant défait de son rival qu'il avoit plûtôt immolé à sa jalousie qu'à ma vangeance, n'oublia rien pour plaire à sa nouvelle Maîtresse. Cet illustre galant qui avant que l'amour l'eût métamorphosé, étoit aussi propre que moy, commença de consulter son miroir, & de se servir de tous les ajustemens qui pouvoyent donner quelque lustre à sa petite taille, mais il eut beau se parer, il lui fut impossible de fixer l'humeur inconstante de sa Reine, les complaisances qu'elle eut pour lui, ne furent que pour l'aprivoiser, afin que se croyant aimé, il la laissât maîtresse absoluë dans Vsson. Pour venir à

bout de son dessein, elle lui reprocha qu'il se défioit de son merite, qu'il n'avoit guéres de délicatesse de ne lui laisser pas suivre son penchant sans contrainte, & qu'elle vivroit avec lui avec moins de retenuë, si elle le voyoit persuadé qu'il ne devoit ses caresses qu'à l'ardeur de sa passion. Cavillac se laissa séduire à ces flateuses espérances, mais à peine eut il fait sortir de la ville la garnison qu'il y avoit mise, & permis à la Reine d'y en faire entrer une à sa dévotion, qu'elle l'envoya à St. Cirque cueillir ses pommes, & ne voulut plus entendre parler de lui. Quand elle se fut fortifiée d'un secours qu'elle fit venir d'Orléans, elle établit sur ce Rocher l'Empire de ses délices, & se voyant indépendante, elle lâcha la bride à ses plaisirs déréglés, & prit pour modéle la Nanna de l'Aretin, & profita si bien de ses instructions, qu'elle auroit fait leçon à la femme de Joconde, & à celle du Roy de Lombardie. Il est vray que dans la crainte de se donner un maître, elle se reduisit à ses Secretaires, à ses Chantres, & à quelques

ques Auberaux dont la race & les noms inconnus, mêmes à leurs voisins ne méritent pas de trouver place dans ces Memoires.

Je n'ay pû néanmoins oublier le célébre Pomini fils de Chauderonnier d'Auvergne, qu'elle tira de l'Eglise Catédrale où il avoit place entre les enfans de Chœur. Il parvint par le merite d'une assés belle voix à la dignité d'un de ses Musiciens, & passant de la Chapelle à la Chambre, & de la Chambre au Cabinet, fut enfin élevé au rang de Sécretaire, où il a long-tems tenu diverses parties, & fait des dépêches sur des matiéres bien diferentes. C'est de tous ses Amans celui qu'elle a le plus tendrement aimé: C'est de lui qu'elle disoit qu'il changeoit de corps, de voix, de visage, & de poil comme il lui plaisoit, & qu'il avoit audience à huis clos quand il vouloit. C'est pour lui qu'elle fit faire les licts des Dames qui étoyent à son service si élevés qu'on pouvoit voir tout ce qui étoit dessous sans se baisser, afin qu'il ne pût plus se cacher. C'est lui qu'elle cherchoit si

souvent la nuict à tâtons derriére la Tapisserie. Enfin c'est pour lui qu'elle fit ces couplets de Chansons qu'on a si souvent chantés à la Cour. Cependant aujourdhui c'est un méchant homme qui dérégle toute sa maison, & qui ne sçait que trop connoître qu'on n'a plus les mêmes yeux quand on n'a pas le même cœur.

Je me suis peut être trop étendu sur le détail de ces intrigues ; Mais comme ce manifeste durera aparemment plusieurs siécles, j'ay creu devoir aprendre à la posterité ce que j'ay voulu taire au St. Pére & au Cardinal de Joyeuse, Commis par sa sainteté pour m'entendre sur les causes de nôtre Divorce, estimant qu'il étoit de la modestie de ne pas salir leur imagination par le récit de tant d'impuretez. J'ay eu la discrétion sur les vingt deux articles que contenoit mon Interrogatoire de ne rien répondre qui pût donner la moindre ateinte à l'honneur de cette ingrate. Il est vray que lors qu'on me demanda si j'avois consommé le mariage, je ne pûs m'empêcher de

de dire que nous étions tous deux si jeunes & si sensibles au plaisir que nous n'avions pas creu devoir refuser celui que les loix nous permettoient. Si dans ce Manifeste j'ay enchéri sur la vérité, je m'en raporte à ses amis, si toutesfois sa mauvaise conduite lui en a encore laissé quelcun, & je leur permets de dire si j'ay ajoûté ou diminué en quelque chose, aimant beaucoup mieux obmettre quelques circonstances que de raporter toutes ses foiblesses. C'est à mon sens le veritable nom qu'il faut donner à ses jalousies & à ses derniéres fureurs amoureuses, qui ont commencé par Bonnivet, & ont toûjours continué de même depuis. Qui eût pû soupçonner d'un tel abaissement la fille d'un des plus grands & des plus sages Rois de la terre! cependant de Reine elle est devenuë Duchesse, & de femme légitime du Roy de France, amante passionnée de ses plus bas Oficiers. Quoy qu'elle ne garde plus aucune mesure lors qu'il s'agit de contenter ses désirs, elle croit ébloüir les yeux en profanant le plus

augufte miftére de nôtre Religion. Elle s'aproche trois fois la femaine de la fainte Table avec une bouche auffi fardée que le cœur ; avec un vifage plein de blanc & de rouge, & la gorge découverte jufques aux épaules. On atribua à quelque charme l'entêtement qu'elle avoit pour Pomini, parce qu'on lui voioit porter ordinairement entre la chair & la chemife une bourfe de foye bleuë penduë au cou, qui renfermoit une boite d'argent fur laquelle on voyoit gravé, plufieurs caractéres, inconnus. Elle l'ouvrit en préfence de quelques uns de fes amis qui virent d'un côté fon portrait, & de l'autre, celui de fon Chauderonnier. Elle leur dit, la larme à l'œil, qu'elle s'étoit engagée à ne l'ouvrir qu'en de certains tems & de la conferver jufques à la mort. Ce n'eft pas d'aujourdhui que l'on atribuë à des caufes furnaturelles, les chofes extraordinaires dont on ne peut deviner la veritable caufe. On a dit la même chofe de la Ducheffe de Valentinois, qu'on affuroit, de fon tems, ne devoir qu'à la Magie, le

grand

grand aſcendant qu'elle avoit ſur l'eſprit du Roy Henri II. Pére de la Reine de Navarre; perſonne ne le ſçait plus que cette impudique. Il n'eſt point de meilleur juge que la conſçience, elle nous éveille & nous fait ſentir ſes remors lors que nous paroiſſons enſevelis dans une profonde létargie. C'eſt ainſi qu'encore que cette Princeſſe fut enfermée dans Uſſon, où elle ne voyoit aprocher d'elle que des gens d'un rang inferieur au ſien, & qui ſembloyent ne la devoir regarder qu'en tremblant, elle ne pouvoit entendre toucer, rire, ou parler en ſa preſence, qu'elle ne s'imaginât qu'on railloit d'elle. M'en voici enfin défait, Dieu merci, & je ſuis encore homme à lui en dire deux mots ſi elle en valoit la peine.

Le déſordre de ſa vie paſſée ſembloit être éfacé de la mémoire des hommes, l'age, le tems & ſa priſon volontaire avoiēt empêché ſes intrigues d'éclater, ſa longue habitude au mal avoit laſſé les langues les plus médiſantes, dont le venin ne ſe répand que ſur ce qui a le

charme

charme de la nouveauté. Une absence de dix années, avoit fait presque oublier son nom aux plus grands du Royaumé; mais pour couronner une si belle vie & donner la derniére touche à son portrait qui n'étoit qu'ébauché, Elle a voulu que Paris & la Cour fussent le Théatre sur lequel se devoit représenter le dernier acte de la piéce qu'elle promet d'écrire elle même pour la donner au public. Elle avoit eu dans sa jeunesse assés de commerce avec la Noblesse & le Tiers E'tat, mais afin que le Clergé n'eut pas sujet de se plaindre, elle ala descendre à l'hôtel de Sens. S'il lui reste encore quelque sentiment d'honneur, je ne doute pas qu'elle n'ait l'ame cruellement bourrellée lors qu'elle tourne les yeux vers le Louvre, & qu'elle songe que sa mauvaise conduite lui a fait perdre le droit que sa naissance lui donnoit d'y loger: Une plus chaste qu'elle n'auroit osé regarder ce superbe palais sans rougir.

Elle afecta des déhors honnêtes pendant six semaines qu'elle passa tant

à Paris qu'au bois de Boulogne ſans ſoufrir qu'aucun amant aprochât d'elle. Mais enfin ſe laſſant de cette contrainte elle envoya chercher en Provence, pour la conſoler de l'abſence de Pomini, un valet qu'elle avoit annobli dans Uſſon depuis quelques années avec ſix aunes d'étofe. L'éloignement de ſon Muſicien lui avoit paru ſi ſenſible, que lors qu'il fut de retour, pour ſe recompenſer des chagrins que ſon abſence lui avoit cauſés, elle demeuroit quelque fois huit jours enfermée avec lui, ſans ſe laiſſer voir qu'à Madame de Châtillon, qui faiſant la ſentinelle à la porte, eſſayoit de cacher ce qui donnoit lieu à la Cour & à la ville de blâmer ſa conduite. Cet amant fils d'un Charpentier d'Arles jadis laquais de Garnier, un des Maîtres de ma Chapelle, lui étoit devenu ſi cher, que pour en conſerver la memoire ſous une alégorie dont perſonne qu'eux n'entendoit le myſtére, Elle fit remplir ſes tapiſſeries de palmiers. Bien lui prit d'avoir eu cette précaution, deux mois aprés que ſon Favori

fut

fut arrivé à Paris, le jeune Vermon le tua devant la portiére de son Carrosse; le déplaisir qu'elle en eut lui rendit odieux L'hôtel où elle avoit goûté tant de plaisirs avec lui. Ce fut pour éloigner cette idée qu'elle abandonna le quartier de St. Antoine, pour aler loger au faux bourg St. Germain. Elle employa tous les hôtes du Parnasse à célébrer par leurs vers cet illustre défunt. Ses yeux demeurerent long-tems ouverts aux larmes, quoy que l'éloquent Bajomon, assisté de son Compagnon le Maine tâchât d'en tarir la sources & de l'en consoler par des raisons plus fortes que celles qu'il auroit pû tirer de Sénéque.

Ceux qui liront ces actions héroïques. Car elle ne manquera pas d'Historiens) admireront son obstination au vice, que l'âge, la diminution de ses charmes, & les afronts qu'elle a receus n'ont pû vaincre. Ils demeureront d'acord qu'une si belle vie doit être enregistrée au Temple de Paphos pour servir de modéle à celles qui voudront s'enroller dans le célébre

corps

corps des filles de Cypris. Ceux qui pour s'atirer quelques liberalitez lui ont dedié des livres, & fait son Panégirique ont beau lui attribuer des vertus qu'elle n'a jamais eües, une longue tradition qui se conservera malgré eux pendant plusieurs siécles de pére en fils leur donnera un démenti & les convaincra d'une basse flaterie aussi bien que d'une lasche imposture, outre le reproche qu'ils ont à craindre de ceux qui aprés leur mort liront leurs écrits. Ils ne doivent pendant leur vie attendre aucune recompense de leur travail, puis que personne ne s'est jamais loüé de ses bien faits & que tout le monde se plaint de son ingratitude. Ses amans les plus favorisés ne se sont jamais enrichis de ses présents, & l'on voit les prisons pleines de ceux qu'elle a ruinés. On lui a veu quelques fois prodiguer des aumônes, mais jamais payer une dette de bon cœur. Elle a toûjours eu si peu de sentiment de religion qu'elle n'a jamais été au sermon sans dormir, à vépres sans parler, ni à la Messe sans l'escorte d'un galant. Elle

donne

donne à mes dépens la disme de ses rentes & de ses pensions aux Monastéres les plus proches, mais elle retient les gages de ses oficiers, & le prix des marchandises qu'on lui a fourni pendant toute l'année pour l'entretien de sa maison. Elle ne cherche que l'aparence & la vanité, & n'a dans le cœur aucun sentiment d'honneur ni de pieté. Je croyois finir ce Manifeste par la peinture de ses inclinations, mais Bajomon m'arrête, & me presse de lui donner un coup de pinceau. Cet homme le plus grand sot qui ait jamais paru à la Cour y fut introduit par Madame Danglure, instruit par Madame Roland, & achevé de polir par le Maire. Elle en a fait son idole, quoy qu'il eut été souffleté par de Lone, fils d'un Procureur de Bourdeaux, & elle a pris soin de sa fortune, pour l'empêcher d'aler finir ses jours à l'hôpital. Je n'entreray point dans le détail de leurs amours; Comme on n'y verroit rien que de bas & d'indigne d'une Reine. Je dois tirer le rideau par un reste de consideration
pour

pour elle, & finir cette histoire pour n'ennuyer pas le Lecteur. Je me contenterai de prier Dieu qu'il leur touche le cœur, & qu'il répande sur eux la grace éficace, sans laquelle il n'y a pas lieu d'esperer qu'ils puissent sortir de l'aveuglement où ils sont.

Quoy qu'on puisse juger par ce Manifeste qu'on ne pouvoit refuser au Roy le Divorce qu'il demandoit, comme toutes les afaires sont toujours fort longues à Rome pour obliger la Contesse de Beaufort à attendre le succés de cette Négociation avec plus de patience, Il érigea la terre dont elle portoit le nom, en Duché & Pairie, quelque tems aprés cette Nouvelle Duchesse devint grosse pour la quatriéme fois, ce qui augmenta l'Amour que le Roy avoit pour elle, & l'impatience de la posseder par des moyens légitimes. Il écrivit à Sillery en des termes fort pressants de ne rien oublier pour terminer prontement l'afaire dont il étoit Chargé.

* Quoy que le Roy eut entiérement ruiné le parti de la Ligue, le Duc de

* *Ann*, 1598.

Mercœur

Mercœur ne voulut pas faire ſon acommodement, & ſe jettant entre les bras des Eſpagnols il forma un puiſſant parti en Bretagne, & il prétendoit ſe faire Souverain, mais la pluſpart de ſes places ayant été priſes, il vit bien qu'il ne pouvoit ſe ſauver qu'en implorant la clémence du Roy. Pour obtenir ſon pardon, Il eut recours à la Duchesse de Beaufort, elle lui ofrit de lui acorder ſa protection, pourveu qu'il donnât ſa fille au jeune Duc de Vendôme ſon fils ainé. Le Duc de Mercœur qui pretendoit à une plus haute aliance envoia Marie de Luxembourg ſa femme à la Cour, avec ordre d'ofrir à ſa Majeſté ſa fille pour en diſpoſer en faveur de tel Prince qu'il lui plairoit, eſpérant par cet artifice éluder la prétention de la Ducheſſe. Elle étoit trop habile pour donner dans ce piége, elle empêcha que le Roy n'ecoutât Madame de Mercœur juſques à ce que le Mariage eut été conclu, aprés quoi elle fit l'acommodement du Duc, qui vint ſaluer le Roy à Angers, où le Cardinal de Joyeuſe fit la cérémonie des fiançailles

fiançailles avec beaucoup de pompe & de magnificence.

* Depuis que la Duchesse avoit conçeu l'espérance de dévenir Reine, elle avoit entiérement changé de conduite, & pris un air si modeste, que le Roy se repentit plusieurs fois de l'avoir acusée d'infidélité. Ce n'étoit pas néanmoins assés qu'il en fut persuadé, il en faloit persuader le public, & dans cette veuë la Duchesse resolut d'aler faire ses Pasques, à Paris. Le Roy avoit passé le Carême à Fontaine bleau, d'où il partit le Dimanche des Rameaux pour aler à Melun, la Duchesse y fit préparer un bateau, & s'y embarqua le mardi saint pour achever ce voyage. Elle arriva le même jour à Paris d'assés bonne heure, & ala descendre chés la Maréchale de Bulagni sa sœur, le lendemain elle se rendit au petit St. Antoine pour y entendre les Tenébres avec Madame & Mademoiselle de Guise, la Duchesse de Rets & ses filles, Elle y ala en litiére, & toutes les autres Dames en Carrosse, un Capitaine des Gardes du Corps marcha

* *Ann. 1599.*

toujours

toujours à côté de sa litiére, & la conduisit à une Chapelle qu'on lui avoit fait garder, pour empêcher qu'elle ne fut veuë, ou trop pressée; Pendant tout l'ofice elle montra à Mademoiselle de Guise des lettres de Rome par lesquelles on lui marquoit que ce qu'elle désiroit seroit bien tost achevé. Elle lui fit voir aussi deux lettres qu'elle avoit receües du Roy le même jour, si passionnées, & si pleines d'impatience de la voir Reine, qu'elle avoit grand sujet d'en être contente. Ce Prince lui mandoit qu'il depêchoit à Rome Dufrêne Secretaire d'Etat qu'elle savoit être entiérement dévoüé à ses interêts, puis qu'il avoit épousé une de ses parentes, pour presser sa Sainteté de lui permettre une chose qu'il étoit resolu de faire absolument. Quand le service fut achevé, elle dit à Mademoiselle de Guise qu'elle aloit descendre au Doyené de St. Germain, où elle avoit acoutumé de loger, parce qu'elle se vouloit mettre au lit se sentant un peu incommodée, & la pria de luy venir tenir compagnie. Elle

ſortit en même tems de l'Egliſe, & monta dans ſa litiére pendant que Mademoiſelle de Guiſe regagnoit ſon caroſſe, quand cette Princeſſe arriva chez la Ducheſſe de Beaufort, elle trouva qu'elle ſe faiſoit deshabiller, & qu'elle ſe plaignoit d'un grand mal de tête. A peine la Ducheſſe fut elle au lict qu'il lui prit une convulſion dont elle revint à force de remédes. Elle commença d'écrire une lettre pour le Roy, mais une autre convulſion l'empêcha de l'achever, lors qu'elle en fut revenuë, on lui preſenta une lettre du Roy qu'elle ne pût lire parce qu'il lui en reprit une troiſiéme, qui lui dura juſques à la mort. Elle acoucha le Jeudi d'un enfant, à qui la violence du mal avoit ôté la vie, & elle expira le Vendredi à ſix heures du matin, ſans que la connoiſſance lui fut revenuë autant qu'on en peut juger.

D'autres attribuérent d'abord ſa mort à une autre cauſe, & publiérent qu'elle avoit fait un pact avec le Démon pour épouſer le Roy, & que cet ennemi du genre humain lui avoit ôté

la

la vie. On ajouta pour embellir cette fable que long-tems auparavant la Duchesse avoit eu connoissance de sa fin tragique ; qu'étant un jour au Jardin des Tuilleries elle y avoit trouvé un fameux Magicien qui disoit la bonne avanture à plusieurs Dames de la Cour, qu'ayant dessein de sçavoir qu'elle seroit sa destinée elle l'avoit pressé de l'en éclaircir, dequoy le Magicien s'étoit défendu pendant plus d'une heure lui disant que dans l'état fleurissant où étoit sa fortune, elle n'avoit plus rien à souhaiter, mais enfin comme elle avoit insisté pour savoir au moins comme elle termineroit ses jours. Cet homme lui avoit dit qu'elle n'avoit qu'à prendre son miroir de poche, & qu'elle y verroit ce qui faisoit l'objet de sa curiosité, & qu'enfin la Duchesse ayant regardé dans son Miroir, elle y avoit veu le Démon qui la prenoit à la gorge, ce qui l'avoit tellement épouvantée qu'elle s'étoit évanouïe entre les bras d'une de ses filles qui la suivoit. On conta à peu prés la même chose de la Connêtable de Mont-

Monmorenci, qui étoit morte peu de tems auparavant d'une maniére fort extraordinaire, mais les gens de bons ſens n'ajoûtérent aucune foy à ces contes.

Le même jour Vendredi. La Varenne vint dire au Marêchal d'Onano, qui entendoit le Sermon de la paſſion, à St. Germain de Lauxerrois que la Ducheſſe venoit de mourir, & qu'il étoit à propos d'empêcher le Roy de venir à Paris, où il devoit ſe rendre inceſſamment, & qu'il le ſuplioit d'aler audevant de Sa Majeſté pour lui faire changer de route. Le Marêchal pria le Marquis de Baſſompierre qui étoit avec lui au Sermon, de l'acompagner : Ce qu'il fit, & il trouva le Roy au delà de la Sauſſaye proche de Ville-Juif, qui venoit à toute bride ſur des Coureurs.

Dés que ce Prince vit le Marêchal il ſe douta bien des nouvelles qu'il venoit lui anoncer, & fit voir par ſes cris & par les plaintes aux quelles il s'abandonna, qu'en de certaines ocaſions les heros ont leurs foibleſſes comme les autres hommes. On l'emporta dans

l'Abaye de la Sauſſaye, & on le coucha ſur un lict, où il reſta juſqu'à ce qu'on eut trouvé l'ocaſion d'un Caroſſe pour le ramener à Fontainebleau. Il en paſſa bien tôt un, dans lequel on le fit monter, & étant arrivé avant la nuit à cette maiſon Royale, il trouva dans ſon apartement la plus part des Seigneurs de la Cour, qui s'y étoient rendus au premier bruit de ce funeſte accident.

Dés que le Roy fut entré dans ſa Chambre, il pria toute la Compagnie de s'en retourner à Paris & de prier Dieu pour ſa conſolation, ne retenant auprés de lui que Bellegarde. Le Conte de Ludes, Termes, Caſtelnau, la Chaloſſe, Monglas & Fronteval; néanmoins comme Baſſompierre ſe retiroit avec les autres, il lui dit de reſter pour l'entretenir des particuliarités de la mort de ſa maîtreſſe, puis qu'il avoit reſté le dernier auprés d'elle. Pendant cinq ou ſix jours, le Roy ne fut viſible que pour ceux qu'il avoit exceptés, à la réſerve de quelques Ambaſſadeurs dont il fut obligé de recevoir les com-

complimens de condoléance, mais ils s'en retournêrent incontinent apres leurs audiences.

Quand la douleur du Roy fut un peu apaisée, ses Favoris qui savoyent que le veritable moyen de dissiper son chagrin étoit de lui faire voir quelque autre Dame qui pût le consoler de la perte qu'il venoit de faire, l'engagérent à une partie de Chasse auprés de Malherbe, château apartenant au Marquis d'Entragues. Ce Seigneur avoit deux filles d'une beauté distinguée & d'un esprit au dessus du commun, principalement l'aînée qui s'apelloit Henriette de Balzac. Madame d'Entragues ayant été avertie du dessein qu'on avoit d'embarquer le Roy avec une de ses filles, l'envoya prier de se venir reposer chés elle au retour de la Chasse. Ce Prince qui avoit oüi parler de la beauté de Mademoiselle d'Entragues, voulut bien donner dans le piége qu'on tendoit à sa liberté, & accepta l'offre de la Marquise. Il trouva l'aînée de ses filles mille fois plus aimable qu'il ne se l'étoit figuré, & ne

 pou-

pouvant se resoudre á s'en éloigner si prontement, il resta quelques jours à Malherbe avec ceux qui avoient part à sa confidence. Pendant le séjour qu'il y fit Mes-demoiselles d'Entragues mangérent toûjours à sa table, & couchérent proche de son apartement. Cette petite Cour ala ensuite au Hallier, & Madame d'Entragues au Chenaut, où le Roy l'aloit visiter tous les jours, pour avoir le plaisir d'entretenir sa nouvelle Maîtresse.

Aprés que la Marquise s'en fut retournée à Paris le Roy se rendit à Orléans où il arriva la veille de la St. Jean. Il y trouva la Maréchale de la Châtre avec ses deux filles, mais quoy qu'elles fussent fort aimables, elles ne pûrent l'y arrêter que deux jours : Il partit en poste pour s'en retourner, & ala descendre à l'hôtel de Gondy pour être plus proche de Mademoiselle d'Entragues qui logeoit à l'hôtel de Lyon.

Le Roy lui envoyoit souvent faire compliment par le Conte de Lude, mais son Pére & son frére qui n'avoient pas

pas autant de complaiſance pour l'amour de ce Prince que ſa Mére,dirent aſſés bruſquement à ſon Agent, qu'ils ne trouvoient pas bon qu'il vint faire des Meſſages qui deshonoroient leur Maiſon, & qu'ils le prioient de n'y plus revenir. Le Marquis d'Entragues ne ſe contenta pas d'avoir querellé le Conte, il fit mettre les Chevaux au Caroſſe, & amena ſa fille à Marcouſſis. Le Roy en aiant eu avis y ala quelques jours aprés en poſte,feignant de ne paſſer par là que pour ſe rendre enſuite à Blois. Comme le voyage de Blois n'avoit été que pour couvrir celuy de Marcouſſis, le Roy n'y reſta que peu de jours, & s'en retourna à Paris, courant à neuf chevaux. Il ala deſcendre chés le Préſident de Verdun, & s'y fit donner un lit, mais à peine ſe fut il retiré,que Bourigueux qui couchoit dans ſa chambre ſe leva, & fit mille extravagances; le Soleil qui lui avoit donné ſur la tête en courant avec ſa Majeſté lui aiant fait tourner la Cervelle. Le Roy ſurpris de ſes égaremens voulut l'enfermer

dans sa Chambre, & ne se trouvant pas assés fort pour l'arrêter apella du monde : on vint à lui, & aprés qu'on eut emmené ce fou, il se mit au lit, retenant auprés de lui Roquelaure qui y passa la nuit. Comme le Roy n'avoit point d'équipage a Paris, il dinoit chés un Président & soupoit chés un Prince ou quelque autre Seigneur de la Cour, suivant que l'envie lui en prénoit, ne les faisant avertir qu'un moment auparavant pour éviter la dépense.

Ses Ministres craignant qu'il ne lui prit envie d'épouser Mademoiselle d'Entragues, qui n'avoit pas moins d'ambition que la Duchesse de Beaufort le firent resoudre à ne chercher que le bien de son Etat dans le choix d'une femme. Ils lui proposérent Marie de Medicis fille du grand Duc, dôt il agréa la recherche, & chargea Silleri de ménager cette afaire auprés du Pape. Pendant cette négociation on essaya de le détacher entiérement de Mademoiselle d'Entragues qui disputoit avec lui le terrain pié à pié. Il n'en avoit encore obtenu que de legéres faveurs,

faveurs, soit qu'il n'eût pû trouver l'ocasion de la pousser à bout, ou qu'elle eût crû l'enflamer davantage par une résistance afectée, pour donner quelque ocupation à son cœur. On l'engagea à passer une nuit chés Zamet avec Mademoiselle de la Glandée dont la vertu n'étoit pas si farouche que celle de Mademoiselle d'Entragues, mais la fortune ne le laissa pas jouïr en repos du plaisir qu'on lui avoit procuré. A peine se fut il mis au lit qu'il entendit sur le degré un cliquetis d'Epées: Il apella incontinent & Bassompierre vint à lui, il lui demanda la cause de ce bruit, & aprit de sa bouche que Bellegarde & le Prince de Joinville qu'on a depuis nommé le Duc de Chevreuse s'étoyent querellés sur quelques prétextes, & discours que ce dernier prétendoit que Bellegarde avoit tenus à sa Majesté au sujet de Mademoiselle d'Entragues & de lui; qu'ils avoient tiré l'epée, que le Prince de Joinuille avoit receu un coup dans les fesses, & que le Vidame Du Mans avoit été

blessé dangereusement en voulant les séparer. Le Roy se leva en robe de chambre, & prenant son épée passa le degré précedé de Bassompierre qui portoit devant lui une bougie dans un flambeau de vermeil doré. Il n'y trouva plus que Pralin, qui venoit de faire fermer les portes de la maison, les auteurs de la querelle s'étant retirés : Il se fâcha extrémement, & manda la nuit même au premier Président de le venir trouver le lendemain avec le Parlement. Cet illustre corps se rendit le lendemain à neuf heures à la maison de Zamet, où il receut ordre d'informer de ce combat, & d'en faire bonne justice. Flessevin & de Turin Conseillers de la grande Chambre, furent commis pour faire les informations, & receurent les dépositions de Cramail, de Bazaut, de Chasseran & de Bassompierre. La Duchesse de Guise & la Princesse sa fille ayant eu avis de cette procédure employérent tout leur crédit pour en arrêter le cours, & obtinrent du Roy une surséance, pendant laquelle le Connéta-
ble

ble acommoda ce diferent à Conflans.

Quelque tems aprés le Roy retourna à Blois, d'où il passa à Chenonceaux pour y rendre visite à la Reine Louïse, qui s'y étoit retirée, & il y vit Mademoiselle de la Bourdaisiére, fille d'honneur de cette Princesse, qui donna quelque ocupation à son cœur. Mademoiselle d'Entragues ayant été avertie de toutes ces Intrigues craignit enfin que le Roy ne lui échapât, & résolut d'être moins sévére. Ce Prince la visita souvent à Malherbe, où il en obtint tout ce qu'il souhaitoit, & la fit loger à l'hôtel d'Archand. Lors qu'il fut de retour à Paris sur la fin de l'Autonne, elle devint grosse, & ala faire ses couches à Monceaux où le Roy la mena lui même, lui protestant qu'il l'aimoit assés pour l'épouser. Elle se blessa, & on aracha de son corps un enfant mort, & elle en fut long-tems malade; mais enfin elle recouvra sa santé par les soins que le Roy en prit, ne l'ayant presque point quittée pour voir les éfets des remédes qu'on lui faisoit prendre. Lors qu'elle fut en état de

voir le monde, elle aprit ce qu'on traitoit à Rome pour le mariage de ce Prince avec Marie de Médicis, & en conçeut un si violent dépit, qu'oubliât les obligations qu'elle avoit au Roy, & toutes les marques d'amitié qu'elle en avoit receuës, elle le traita avec une indignité qui auroit rebuté tout autre Amant ; mais bien loin de sentir diminuer sa passion par un procedé si bizarre, il la combla de nouveaux bienfaits & la fit Marquise de Verneüil.

Pendant que le Roy essayoit d'apaiser sa Maîtresse, le Duc de Savoye arriva à la Cour. Il s'étoit engagé du vivant de la Duchesse de Beaufort à faire ce voyage, dans l'espérance que par son entremise il termineroit avantageusement les diferens qu'ils avoit avec Sa Majesté pour le Marquisat de Saluce. Quand il aprit la mort de cette Duchesse qui rompoit toutes ses mesures, il auroit bien voulu s'en exenter, mais il n'étoit plus tems, par ce qu'il avoit fait trop d'avances pour reculer. Il fut fort bien receu du Roy, & comme il sçavoit que les Dames

[illegible]

avoient beaucoup de pouvoir dans une Cour aussi galante que celle de France, il fit des presens magnifiques aux plus belles, aussi bien qu'aux Courtisans, qu'il savoit avoir le plus de part à la confidence de leur Maître, ce qui donna commencement à la conjuration qu'on vit éclater dans la suite. Ses artifices néanmoins n'eurent aucun éfet, & il fut contraint de s'en retourner sans avoir rien obtenu. Le Roy qui vouloit absolument recouvrer le Marquisat de Saluces, donna ordre aux troupes qu'il avoit sur pié de marcher vers les frontiéres de Savoye, & aprés avoir pris congé des Dames à Paris se rendit à Lyon. Cependant comme son mariage avec Marie de Medicis avoit été celebré en vertu de sa procuration, dont Bellegarde étoit le porteur & que Viegue des Ursins Duc de Bracciano, l'avoit épousée en son nom; Cette Princesse se rendit à Marseille, ou elle fut conduite par Elizabet de Medicis sa Tante, femme du même Duc, & par Eleonor de Médicis femme de Vincent premier Duc de Mantoüe &

par Jourdain des Vrsins son Cousin germain. On disoit que ce dernier avoit eu pour elle, des sentimens plus tendres que ceux que la parenté lui inspiroit. Elle fut receuë au débarquement par les Cardinaux de Joyeuse, de Gondy, de Giury & de Sourdis, par le Connêtable de Monmorenci, par le Chancelier de Belliévre, & par le Duc de Guise, Gouverneur de la Province, par les Duchesses Doüairiéres de Nemours, & de Guise, & par plusieurs autres Dames. La Marquise de Verneüil avoit toûjours suivi la Cour, mais lors qu'elle aprit que la Reine devoit arriver à Lyon, elle s'en retourna à Paris pour n'étre pas presente à une cérémonie qui ruinoit ses espérances. Les deux filles du Connêtable se trouvérent au Mariage, & la Duchesse de Vantadour qui étoit la plus jeune donna de l'amour à Jourdain des Vrsins; mais comme il ne fit pas grand sejour à la Cour, il éteignit bien tôt cette nouvelle passion aussi bien que celle qu'il avoit euë pour la Reine, étant obligé de s'éloigner de toutes les deux

sans

sans espérance de les revoir jamais. Des Visins ne fut pas le seul Amant de cette charmante Duchesse. Les Ducs de Guise & d'Espernon lui ofrirent en même tems leur services, & se broüillérent si fortement dans cette concurrence, que le Roy fut contraint de se mêler de leur acōmodement, quoi qu'il eut quelque disposition à devenir leur Rival. Il y eut aussi une querelle sur la préséance entre Madame de Vantadour & Mademoiselle de Guise, & quoy qu'on eut trouvé des expédiens pour les mettre d'acord sur cette prétention, on ne put adoucir l'aigreur qu'avoit fait naître entre elles la jalousie de beauté.

Le Roy témoignoit en public être fort content de son Mariage, mais le changement de condition n'avoit pas changé ses sentimens pour Madame de Verneüil, à qui il dépêchoit souvent des Couriers. Ces marques d'amitié qu'elle recevoit dans le tems qu'elle devoit le moins s'y atendre la rendirent si fiére, qu'elle ne pût s'empêcher de parler de la Reine dans des

termes peu conformes au respect qu'elle lui devoit. Cette Princesse en fut informée, & témoigna étre extrémement sensible à cette injure. La haine qu'elle fit éclater pour Madame de Verneüil forma deux partis à la Cour, les uns s'étant déclarés pour cette Princesse, & les autres pour la Maîtresse du Roy.

* Ce Prince aprés avoir conquis toute la Savoye & conclu un acommodement avec le Duc pour l'échange de la Bresse avec le Marquisat de Saluces, par l'entremise du Légat qui étoit venu à Lyon pour lui donner la seconde benediction nuptiale, en partit en poste pour aler à Paris. Il s'embarqua néanmoins à Roüanne & descendit sur la Loire jusqu'à Briare, de là il vint coucher à Fontainebleau, & le lendemain dîner à Ville neuve St. George, d'où passant la Seine au bas des Tuilleries (le pont rouge n'étant pas encore bâti) il ala coucher à Verneüil acompagné de quatre personnes seulement; mais il n'y demeura que trois jours & retourna ensuite à Paris. Il logea chés Monglas dans

* *Ann.* 1600.

dans le Cloirre St. Nicolas du Louvre, où il eut toûjours les Dames à souper avec cinq ou six Princes & ses Favoris.

La Reine partit de Lyon presque aussi tôt que lui, mais elle fit son voyage plus lentement, & trouva en chemin les Dames qui devoient remplir les charges de sa maison. La Duchesse de Nemours avoit été faite Sur-intendante, Madame de Guercheville Dame d'honneur, & Madame de Richelieu Dame d'Atour. La Reine ne voulut pas permettre à cette derniére d'en faire la fonction, par ce qu'elle destinoit ce poste à Eleonor Galigay, qui étoit depuis long tems à son service, & à qui elle l'avoit promis. Il falut néanmoins que la chose demeurât indécise jusqu'à ce que le Roy y eût prononcé, ce qui ne fut pas un petit Chagrin pour cette Princesse. Elle en eut un bien plus grand de ce qu'on l'obligea de renvoyer en Italie toutes les personnes qui l'avoient acompagnée, & elle fit ressentir les éfets de sa mauvaise humeur aux Dames qu'on

avoit mises auprés d'elle. Mademoiselle de Guise qui n'aimoit pas la Marquise de Verneüil, essaya de persuader à la Reine que c'étoit un éfet de ses Conseils, & témoigna prendre tant de part à son déplaisir qu'elle s'insinua par cette voye fort avant dans ses bonnes graces.

Le Roy ala au devant de la Reine jusques à Nemours & courut à soixante chevaux : Il la mena à Fontainebleau & aprés y avoir demeuré avec elle cinq ou six jours, il la conduisit à Paris, où il la fit loger chés Gondy, par ce que le Louvre n'étoit pas encore en état de la recevoir. Le même jour le Roy commanda à la Duchesse de Nemours d'aler prendre la Marquise de Verneüil chez elle, & de la presenter à la Reine. Cette sage Princesse voulut s'en excuser disant que c'étoit le veritable moyen de lui ôter toute créance auprés de sa Maîtresse, mais le Roy voulut être obéi. Elle la mena donc chés la Reine, qui fut surprise en la voyant, & lui fit un assés froid acueil. La Marquise naturellement hardie ne se décon-

concerta point, & tourna cette Princesse de tant de côtés qu'elle l'obligea enfin à lui parler. Comme cette visite n'avoit pas eu tout le succés que le Roy s'en étoit promis, il en rejetta toute la faute sur la Duchesse de Nemours, qui receut aussi un fort méchant visage de la Reine. Ce qui fait assés voir que dans les Intrigues de la Cour avec quelque prudence qu'on régle ses actions, il est souvent dificile de s'empêcher de tomber dans la disgrace.

Quelques jours aprés il se presenta une ocasion favorable, qui fit cesser l'aigreur qui paroissoit entre la Reine & la Maîtresse du Roy. Eléonor qui avoit déja fait d'inutiles éforts pour se maintenir dans la Charge de Dame d'Atours que cette Princesse lui avoit donnée, s'adressa à la Marquise & obtint par son credit ce qui ne lui auroit jamais été acordé par toute autre voye. Le Roy voyant la Reine un peu apaisée fit venir sa Maîtresse, loger dans le Louvre, & on lui meubla un apartement: Elle devint grosse incontinent aprés, & presque aussi tôt que la Reine.

Pendant

Pendant leurs grossesses le Roy partageoit ses soins entre l'une & l'autre quoy qu'il fut plus assidu chez la Marquise.

Eleonor qui continuoit de faire sa Cour à Madame de Verneüil du consentement de la Reine, eut encore besoin de sa protection pour faire aprouver au Roy son Mariage avec Comini, qui la recherchoit, non pour sa beauté, où pour les autres agréments de sa personne, mais par ce qu'il la croioit utile à sa fortune; & Eleonor l'avoit préféré à tous ses autres Amants, par ce qu'étant née de la lie du peuple, elle étoit bien aise dépouser un homme qui tenoit rang de Gentil'homme dans son pays. Cependant le Roy ne l'aimoit pas, & tous ceux de la maison de la Reine le haïssoient; la Reine elle même n'osoit en parler, de peur d'être refusée, & il falut un crédit aussi puissant que celui de la Marquise pour surmonter ces obstacles. Comini en fit la premiére ouverture, & fut d'abord rebuté. Madame de Verneüil ayant beaucoup de repugnance à se charger de cette commission

mission, par ce qu'elle connoissoit l'aversion que le Roy avoit pour ces deux personnes ; néanmoins aprés qu'Eleonor l'en eut priée, & lui eut dit que la Reine lui en parleroit, elle resolut de faire reüssir ce mariage. La Reine êtant informée des assurances que la Marquise avoit données à Eleonor lui fit faire mille honnêtetés, & depuis ce tems là elle ne receut aucun present qu'elle ne le partageât avec elle, & la traita avec une distinction si particuliére qu'elle ne mit aucune diference entre elle & les Princesses; ce qui plût extrémement au Roy. Il falut néanmoins diferer ce Mariage jusques aprés les couches de la Reine qui mit au jour le Dauphin, dont la naissance fut suivie de celle du fils de la Marquise, qui fut Hēri de Bourbon Duc de Vernеüil, mort depuis quelques années. Cet acroissement de la famille Royale fut célébré par plusieurs réjoüissances. La Reine fit préparer un balet qu'on étudia pendant deux ou trois mois, & voulut bien que la Marquise y dansât une entrée, dequoy le Roy fut si content qu'il fit achever

achever le mariage d'Eleonor avec Covini, & régala les Mariés de plusieurs présens magnifiques. On ne songea qu'à se divertir le reste de l'hyver & une partie de l'Eté. Le Roy étant bien aise de procurer des plaisirs à sa Maîtresse, mais il arriva une avanture qui troubla pour quelque tems la bonne intelligence de ces Amans.

Le Roy avoit eu quelque panchant pour la Duchesse de Villars, Sœur de la Duchesse de Beaufort ; Et quoy qu'elle n'eût rien de beau que les cheveux, avec un certain éclat de jeunesse, elle n'avoit pas laissé de croire le pouvoir de ses charmes assés grand pour se pouvoir conserver long-tems cette illustre conquête. Lors qu'elle vit ce Prince s'atacher auprés de la Marquise de Verneüil elle en conceut un violent dépit qui s'anima à mesure que la faveur de sa Rivale augmentoit. La Reine s'étant aperceuë de la jalousie de Madame de Villars fut bien aise de l'entretenir afin de la faire servir à sa vengeance, sans qu'elle parût y avoir contribué.

Eleonor qui auroit pû rompre ce complot n'en eut aucune connoissance, & Covini qui en découvrit quelque chose ne voulut y prendre aucune part, de peur de s'atirer quelque afaire qui s'oposât à son élévation. La Marquise de Villars se voyant soûtenuë par la Reine, commença de mettre la main à l'œuvre. Le Prince de Joinville avoit été assés heureux pour plaire à Madame de Verneüil & en avoit receu des lettres assés tendres, dans lesquelles il étoit parlé du Roy dans des termes peu respectueux, cependant il n'étoit pas demeuré fidele à une si aimable personne, & avoit tourné ses vœux vers Madame de Villars, qui profitant de sa prévention se fit sacrifier les lettres de sa Rivale; aussi tôt qu'elle les eut en son pouvoir, elle les ala montrer à la Reine, & fut extrêmement pressée de les faire voir au Roy. Elle en fit d'adord quelque dificulté, de peur de s'atirer une ennemie aussi redoutable que la Marquise de Verneüil; mais la Reine lui en fit tant d'instance, qu'y étant fort disposée par ses propres

interêts

interêts elle ne pût resister à ses solicitations. Mademoiselle de Guise qui avoit introduit Madame de Villars chés la Reine ne pouvoit comprendre d'où venoit leur étroite intelligence, & on n'avoit garde de lui en faire confidence, parce qu'il étoit infaillible que ce secret découvert, atireroit sur son frere toute la haine & toute la vangeance de la Marquise de Verneüil.

Madame de Villars s'étant enfin résoluë d'exécuter les ordres de la Reine, chercha les ocasions d'entretenir le Roy en particulier, & ala le trouver dans une Eglise où il entẽdoit la Messe, sous prétexte de lui parler de quelques afaires. Elle entra dans la Chapelle & aprés que le sacrifice fut achevé, elle luy dit qu'elle avoit quelque chose d'important à lui communiquer. Tout le monde sortit par respect, & la Marquise se voyant seule lui remit entre les mains les lettres de sa Rivale, ajoutant que comme elle avoit receu mille graces de Sa Majesté, & qu'elle avoit toujours eu beaucoup d'Amour pour sa personne, elle n'avoit pû se resoudre à

luy

lui cacher plus long-tems l'outrage que lui avoit fait la personne du monde qui lui avoit le plus d'obligation, sans considerer qu'il étoit autant au dessus des autres hommes par ses héroïques vertus que par sa naissance, & par le rang où il étoit monté.

Ce bon Prince qui se laissoit aisément persuader par les personnes qui lui donnoient de l'Encens, fit mille remerciements à Madame de Villars, & lui promit de reconnoitre ce service. Dés qu'elle fut partie il envoya le Conte de Lude chés Madame de Verneüil pour lui reprocher son infidélité & lui dire de sa part qu'il ne vouloit plus la voir. Elle fut extremement surprise de ce compliment, & ne laissa pas de conserver beaucoup de presence d'esprit & de respect dans ce désordre: Elle répondit assés froidement que comme elle n'avoit rien fait dont le Roy pût être ofensé, elle ne pouvoit deviner ce qui luj avoit atiré sa disgrace, mais qu'elle esperoit que le Ciel prenant soin d'éclaircir ce mistére la vangeroit de ceux qui avoient donné à Sa Majesté

jesté ces mauvaises impressions de sa conduite, en achevant ces mots elle se retira dans son Cabinet pour cacher le trouble dont elle étoit saisie. Quelques jours aprés Bellegarde ayant découvert ce que Madame de Villars avoit fait contre la Marquise de Verneüil, songea à y remédier, non en consideration de cette Dame ou du Prince de Joinville qu'il n'aimoit pas, mais par l'interêt que la Princesse sa sœur y devoit prendre, & voici le moyen dont il se servit.

Il sçavoit que le Duc de Guise avoit un Secretaire qui imitoit parfaitement toutes sortes de caractéres, & il demeura d'acord avec le Prince de Joinville qu'il avouëroit s'être servi du Ministére de cet homme pour contrefaire celui de Madame de Verneüil, de concert avec Madame de Villars qui haïssoit mortellement cette Marquise. La Maîtresse du Roy avertie de ce projet, envoya suplier sa Majesté de lui permettre de se justifier. Ce Prince en fit d'abord quelque dificulté, ne pouvant s'imaginer qu'elle fût inno-

cente.

cente. Il ala neanmoins rendre visite à Madame de Verneüil, qui lui parla d'une maniére si touchante, & lui alegua des raisons si plausibles pour lui prouver sa fidélité qu'il se laissa abuser par ces aparences. Toute sa colére tomba sur ceux qui étoient les instruments de la disgrace de Madame de Verneüil. Il envoya le Prince de Joinville servir en Hongrie contre les Turcs, relegua Madame de Villars à une de ses Terres, & fit conduire le Secretaire en prison. Voila ce qui arrive ordinairement à ceux qui s'avisent de donner des Conseils à leurs Maîtres, quand ils ne les demandent pas. Madame de Villars fut separée d'un Amant tendrement aimé, & bannie honteusement de la Cour dans le tems qu'elle croioit triompher de sa Rivale.

Durant ces broüilleries la haine de la Reine pour la Marquise de Verneüil éclata publiquement : Comme elle la croioit entiéremẽt détruite dans l'esprit du Roy, elle n'oublia rien pour achever de la perdre, & depuis elles fu-

rent toujours mal ensemble. La Marquise rendit à la Reine tous les mauvais ofices dont elle pût s'aviser, & cette Princesse qui en étoit informée, donna par tout des marques de son ressentiment ; ce qui partagea toute la Cour. Le Roy que toutes ces dissensions fatiguoient recommença de voir Mademoiselle de la Bourdaisiére qu'il avoit déja aimée, mais il s'en dégouta bien-tôt, & la maria avec le Conte d'Estampes. Il s'atacha ensuite auprés de Jaqueline de Bueil, Contesse de Moret, qui avoit été élevée dans la maison du Prince de Condé.

* La Marquise de Vernеüil aiant été avertie de toutes ces Intrigues, en fut tellement irritée qu'elle se laissa persuader à entrer dans un traité avec l'Espagne & dans une conjuration contre le Roy avec le Conte d'Auvergne, son frére Uterin, qui étoit comme elle, fils de Marie Touchet, ainsi que nous l'avons dit dans l'histoire de Charles IX. Cette négociation ne pût être conduite si secrétement que le Roy n'en eut connoissance,

* *Ann.* 1602.

ce: Il ne voulut pas néanmoins se servir d'abord de la rigueur de la justice. Il fit ofrir au Conte d'Auvergne une abolition, pourveu qu'il se rendit à la Cour, & se repentit de son crime. Ce Prince ne voulut pas se fier à sa clémence, ce qui fut cause que le Roy donna les ordres nécessaires pour le faire arrêter. D'Eure, Murat & Norestan qui en avoient receu la Commission, l'atirérent à Clermont en Auvergne, sous prétexte de lui faire voir la reveuë de la Compagnie du Duc de Vendôme & le firent prisonnier. Une Dame qui l'aimoit en fut si afligée qu'elle employa toute son adresse pour le sauver pendant qu'on le conduisoit à Paris sur la Loire, mais son dessein ne reüssit pas. Le Marquis d'Entragues fut mis à la Conciergerie & Madame de Verneüil arrêtée par le Chevalier Daguet dans la maison d'Audicourt, ruë St. Paul, où elle logeoit, & gardée à veuë. On instruisit le procés de ces trois personnes & les preuves s'étant trouvées, sufisantes, on condanna Madame de Verneüil à être conduite

ſous bonne & ſeure garde, à l'Abaye de Beaumont les tours pour y paſſer le reſte de ſa vie, & ſon Pére & ſon frére à avoir la tête trenchée, mais le Roy changea la peine en une priſon perpétuelle.

Pendant la diſgrace de la Marquiſe de Verneüil Henri IV. eut plus de complaiſance pour la Reine qu'il n'en avoit eu auparavant, & vécut fort bien avec elle. Mademoiſelle de Guiſe qui étoit devenuë ſa favorite profita de cette favorable conjonćture pour ſe procurer un établiſſement, & fit conſentir Sa Majeſté à ſon mariage avec François de Bourbon Prince de Conti. Peu de tems aprés le Roy qui n'avoit trouvé perſonne à la Cour digne de ſes afećtions, renoüa avec la Marquiſe de Verneüil qu'il vit ſecrétement, ſans que la Reine en eût connoiſſance: Auſſitôt qu'elle eut découvert ce commerce, elle pouſſa ſi loin ſon reſſentiment qu'elle defendit l'entrée de ſon Cabinet à toutes les Dames qui verroyent la Marquiſe.

Le Roy pour faire ceſſer ces emportemens,

temens, se priva pendant quelque tems du plaisir de voir Madame de Verneüil, & pour donner quelque ocupation à son cœur, s'atacha auprés de Caterine de Lorraine, fille du Duc du Maine, & femme de Charles Duc de Nevers, Princesse d'une grande vertu, qui honnoroit fort sa personne, mais qui n'étoit pas capable d'avoir la moindre complaisance pour sa passion. Le Roy se servit pour l'arrêter à la Cour du prétexte du batême du Dauphin dont la Duchesse de Mantouë sœur de la Reine devoit être la Marraine, & comme les Ducs de Mantouë & de Nevers étoient Cousins germains, la femme du dernier ne pouvoit avec bien séance se dispenser d'assister à cette cérémonie: Mais autant que le Roy cherchoit les ocasions de l'entretenir en particulier autant elle prenoit soin de les éviter, mais souvent ses précautions étoient inutiles, à cause des égards qu'elle étoit obligée d'avoir pour un amant de cette qualité. Le Roy crut plus facilement en venir à bout en éloignant le Duc de Nevers

& l'envoya à Rome pour obtenir son absolution, mais la Duchesse voulut absolument le suivre, sans que le Roy pût l'en empêcher. Comme leur voyage dura plus d'un an il eut le loisir de se guerir de son amour, & dit même assés haut au retour de cette Princesse qu'il l'a trouvoit extrémement changée; de quoi elle ne témoignna aucun chagrin, & eut pour lui les mêmes déferences qu'elle lui avoit rendues auparavant,

* Aprés son départ, le Roy se voyant contraint de retourner à ses anciennes Maîtresses, partagea ses soins entre la Marquise de Verneüil & la Comtesse de Moret; Et comme elles avoyent chacune leurs Favoris, l'une étant aimée du Duc de Guise, & l'autre du Prince de Joinville, elles soufrirent ce partage sans jalousie. Le Roy étant arrivé à Buzanci aprés avoir reduit Sedan sous son obéïssance, dépêcha Bassompierre à la Reine Marguerite pour lui faire compliment sur la mort de Julliendat qu'elle avoit tendrement aimé, & chargea ce Marquis

* *Ann. 1604.*

quis de deux lettres pour ſes deux Maîtreſſes.

Baſſompierre commença par la Marquiſe de Verneüil à s'aquitter de ſa commiſſion, par ce que ſa ſœur, avec qui il étoit en intrigue, logeoit avec elle, & eut l'indiſcrétion de lui dire qu'il avoit auſſi une lettre pour la Conteſſe de Moret. La Marquiſe curieuſe, comme le ſont toutes les femmes, voulut la voir, & lui fit commander par Mademoiſelle d'Entragues de la lui donner. Que peut on refuſer à ce qu'on aime ? Baſſompierre trahit ſon Maître pour contenter ſa Maîtreſſe, & lui remit entre les mains la lettre qu'il avoit pour Madame de Moret. La Marquiſe aprés l'avoir leuë la lui rendit, & lui dit qu'il pouvoit ſe tirer aiſément d'afaire en faiſant faire un cachet ſemblable a celui du Roy pour recacheter la lettre.

Baſſompierre ſuivit ſon conſeil, & envoya le lendemain matin ſon valet de chambre chés un graveur, pour faire travailler à ce cachet, mais par malheur ce domeſtique s'adreſſa au

même ouvrier qui avoit fait celui du Roy. Cet homme soupçonnant dans cette afaire plus de mistére qu'il n'y en avoit prit la lettre comme s'il eût voulu examiner l'empreinte du cachet, & se jetta en même tems sur le porteur & le saisit au collet pour l'arrêter, le garçon plus vigoureux que Turpin (c'est ainsi que s'apelloit le Graveur) echapa de ses mains lui laissant son chapeau & son manteau, & dés qu'il fut hors de la boutique, il gagna la maison de son Maître à toutes jambes craignant d'être pendu s'il eût été pris. Bassompierre fit cacher son valet de chambre, & ala incontinent chés la Contesse de Moret, à qui il dit que croyant ouvrir un billet qu'il avoit receu d'une Dame, il avoit décacheté par mégarde la lettre qu'il lui portoit de la part du Roy, & qu'apréhendant qu'elle ne l'accusât de l'avoir fait à dessein ou par curiosité, il avoit voulu faire imiter le cachet de Sa Majesté pour la refermer, & lui conta ensuite l'avanture de son valet & de Turpin, & la pria d'envoyer demander sa lettre

lettre à ce graveur.

La Contesse ne fit que rire de cet accident, & de tout ce que Bassompierre lui avoit dit, sans entrer dans un plus grand éclaircissement, par ce que son cœur n'étoit pas interessé dans cette méprise; Elle envoya même sur le champ chés Turpin pour lui demander la lettre du Roy, mais il lui manda qu'elle n'étoit plus en son pouvoir, & qu'il l'avoit remise entre les mains du Président Seguier, qui présidoit à la Tournelle. Comme la Contesse ni Bassompierre n'avoit aucun accés auprés de ce Président qui étoit un homme sévére, ils cherchérent quelque autre expédient pour sortir de cet embarras, & jugérent à propos de s'adresser à Madame de Lomenie afin qu'elle assoupît cet afaire par son crédit, soit en retirant la lettre des mains du Président, ou en obligeant son Mari, qui étoit Secretaire d'Etat, d'en parler au Roy d'une maniére qui lui donnât lieu d'excuser le Marquis.

Bassompierre aprés avoir pris congé de la Contesse ala chés Madame de

Lomenie, qu'il trouva fort embarrassée à faire ses dépêches pour la Cour : Elle le pria de s'asseoir jusques à ce qu'elle eût achevé une lettre fort importante qu'elle écrivoit à son Mari. Le Marquis se doutant que c'étoit au sujet de l'avanture de Turpin, lui demanda s'il étoit arrivé quelque chose de nouveau & de si pressé qu'elle ne pût lui donner un moment d'Audience; Madame de Lomenie répondit qu'elle venoit d'aprendre qu'on avoit voulu contrefaire le cachet du Roy, mais que par malheur, celui qui en avoit eu le dessein s'étoit sauvé, & que tout ce qu'on avoit pû faire étoit de s'assurer de la lettre écrite de la main de sa Majesté; qu'elle écrivoit à son mari afin qu'il sçeût de la bouche du Roy à qui elle s'adressoit, & à qui il l'avoit confiée, moyenant quoy il seroit facile d'éclaircir ce mistére, ajoutant qu'elle voudroit avoir donné 2. mille écus pour en avoir des lumiéres certaines. Bassompierre se mit à rire la voyant faire grand mistére d'une bagatelle comme celle-là, & lui dit qu'il lui donneroit

donneroit cette satisfaction à meilleur marché : Il lui conta ensuite la chose, comme il l'avoit racontée à la Contesse de Moret. Madame de Lomenie qui étoit intime amie de Bassompierre, aussi bien que son mari, lui promit d'apaiser cette afaire, pourveu qu'il voulût aler lui même à Villiers Cotret, où le Roy devoit se rendre le lendemain, & se charger d'une autre dépêche qu'elle aloit faire à Monsieur de Lomenie sur le même sujet pour l'informer de ce détail qu'elle venoit d'aprendre. Bassompierre accepta le parti, & ayant tiré la réponse de la lettre qu'il avoit portée à Madame de Verneüil, & de celle que la Contesse de Moret n'avoit pas receuë, il partit pour Villiers Cotret, & y trouva le Roy déja arrivé qui se divertissoit avec la Contesse de cette avanture, & de l'inquiétude qu'elle avoit donnée au Marquis.

Quelques jours aprés le Roy ala à St. Germain avec la Reine, la Princesse de Conti & le Duc de Mompensier; & comme il passoit le bacq de Neüilli,

son Carrosse versa dans la Riviére. Le Roy & le Duc ne furent point moüillés, par ce qu'ils sautérent assés à tems par dessus la portiére, mais les Dames furent en grand danger d'être noyées. La Marquise de Verneüil ayant apris cet accident, dit au Roy en plaisantant, à la premiére visite qu'il lui rendit, que si elle avoit été de la partie, lors qu'elle auroit veu la personne de Sa Majesté en seureté, Elle auroit crié la Reine boit. Cette raillerie ayant été raportée à la Reine, elle entra dans une telle colére qu'elle fut quinze jours sans vouloir parler au Roy, & il falut de grands mistéres pour les racommoder. Aprés leur reconciliation on proposa un balet dont la Reine voulut être elle même, mais le Roy ayant souhaitté que la Princesse y dansât, cette Princesse rompit la partie.

La bonne intelligence qui étoit entre Henri IV. & la Contesse ne fut pas de longue durée, l'intrigue qu'elle avoit avec le Prince de Joinville & dont Sa Majesté étoit informée, les

ayant broüillés, la Contesse se voyant convaincuë, dit pour s'excuser que ce Prince lui avoit promis mariage. Le Roy voulant s'en éclaircir envoya chercher la Duchesse de Guise pour se plaindre de l'imprudence de son fils menaçant de le faire punir s'il retomboit dans une semblable faute, & s'il ne reparoit celle-là en épousant la Contesse ; ajoutant qu'il pouvoit bien soufrir qu'on recherchât ses Maîtresses pour le mariage, mais qu'il n'étoit pas d'humeur à permetre qu'on couvrît sous ce voile des intrigues criminelles, & que s'il avoit quelque indulgence pour le Prince de Joinville, ce n'étoit que pour l'amour d'elle qui étoit sa parente. Cette Princesse naturellement fiére, receut mal les honnêtetés du Roy, & lui répondit d'une maniére qui acheva de l'irriter. Dans la mauvaise humeur où l'avoit mis cette conversation, il commanda qu'on arrêtat le Prince de Joinville, mais il s'étoit déja sauvé sur l'avis qu'on lui avoit donné de la colére du Roy. Ses parens essayérent d'apaiser

paiſer Sa Majeſté, mais ils ne pûrent obtenir autre choſe ſinon que la faute de cet amant temeraire lui ſeroit pardonnée, pourveu qu'il ſortit du Royaume pour n'y revenir jamais ; il obéït à cet ordre & ne fut rapellé de ſon exil que ſous le Régne ſuivant.

Le Roy pour ſe conſoler de l'infidélité de la Conteſſe de Moret, voulut lier une Intrigue avec la Ducheſſe de Mompenſier, veuve depuis quelques mois : Et comme elle étoit alors à la Campagne, il chargea le Conte de Cramail ſon voiſin, d'en faire la premiére ouverture. Ce Conte ſonda le gué, mais dans le deſſein d'en profiter lui même, & la trouvant peu diſpoſée à rien faire contre ſon honneur il ne lui parla de rien ; Tout ce qu'il pût faire pour la ſatisfaction du Roy, fut d'engager cette Princeſſe de venir à la Cour. Le Roy n'en fut pas plus heureux, & vit ſi peu de jour à reüſſir dans cette entrepriſe qu'il l'abandonna entiérement.

Madame de Verneüil ſçut ſi bien profiter du chagrin qu'il avoit du mau-

mauvais succés de ses autres amours qu'elle triompha sur toutes ses Rivales ,. quoy que la Contesse de Moret lui eût depuis peu de jours donné un fils qui fut cét Antoine de Bourbon, Conte de Moret, qui sous le Régne suivant fut tué à la bataille de Castelnaudari, en combatant dans l'armée du Duc Montmorenci. La Marquise de Verneüil croyant augmenter la passion du Roy en le piquant de jalousie fit courir le bruit que le Duc de Guise vouloit l'epouser, & fit même publier des bans à l'insceu de ce Prince qui ne pensoit pas à elle, & avoit adressé ses vœux à Mademoiselle d'Entragues sa sœur: Il n'en étoit pas aimé néanmoins, & Bassompierre qui avoit toutes ses inclinations aloit passer presque toutes les nuits avec elle ; Il montoit par une porte secrette qui donnoit dans la rue de la Coutellerie au troisiéme étage de sa maison qu'il avoit fait louër par un inconnu, & elle s'y rendoit par un degré dérobé quand sa mére étoit endormie.

* Le Roy ayant été averti que quelcun

* *Ann.* 1607.

cun entroit la nuit chés Madame d'Entragues crut que c'étoit le Duc de Guise, & qu'il y aloit voir la Marquise de Verneüil. Il en parla à ce Prince qui en parut si étonné que Sa Majesté connut son innocence par les marques d'étonnement qu'il vit sur son visage, & lui donna à luy méme la commission d'éclaircir ce mistére. Le Duc de Guise mit dés le même soir des Espions en Campagne, qui virent entrer Bassompierre, mais il ne le connurent pas, par ce qu'il étoit couvert d'un Manteau sur lequel ils remarquérent l'ordre du St. Esprit. Ce Manteau apartenoit à Bellegarde qui l'avoit prété au Marquis, à cause d'une grosse pluye qui étoit survenuë aprés leur souper. Les espions abusez par cette aparence, raportérent au Duc de Guise qu'ils avoient veu passer un jeune Chevalier par la porte de derriére, devant laquelle ils étoient passez.

Le Duc de Guise ne pouvant ajouter foy à ce raport, envoya deux de ses valets de Chambre au même lieu pour reconnoitre son heureux Rival en for-

tant. Bassompierre ayant pris garde qu'on l'observoit se cacha encore avec plus de soin, ce qui fut cause qu'on n'aprit rien au Duc qui ne le confirmât dãs son erreur, & aprés avoir fait mille refléxions sur cette avanture, il arrêta tous ses soupçons sur Bellegarde, qui étoit le seul des jeunes Chevaliers qui pût pretendre à cette bonne fortune. Bassompierre de son côté donna avis à Mademoiselle d'Entragues, aussi tôt qu'elle fut éveillée, de ce qui lui étoit arrivé, afin qu'elle se préparât sur la réponse qu'elle devoit faire au Duc de Guise.

Cet amant jaloux qui vouloit éclaircir ce mistére ala dés le matin rẽdre visite à Bellegarde qu'il ne pût voir, & on lui dit à la porte que ce Duc avoit eu toute la nuit un grand mal de dents, & qu'il ne seroit visible que sur le soir; ce qui confirma davãtage le Duc de Guise dãs ses doutes, s'imaginãt que Bellegarde vouloit dormir le jour pour recouvrer le repos qu'il avoit perdu la nuit. Il ala de là chés Bassompierre, & l'ayant trouvé au lit le pria de se lever en robe de

de chambre afin qu'il pût l'entretenir.
Le Marquis croiant avoir été découvert
ſe leva prontement pour aprendre ce
que ſon Rival avoit à lui dire, ayant
grande impatience d'en étre éclairci.
Ses alarmes ceſſérent bien tôt quand il
entendit le Duc parler en ces termes;
Que diriez vous Marquis, ſi le Grand
Ecuyer étoit mieux que vous, & mieux
que tout le monde enſemble dans l'eſ-
prit de Mademoiſelle d'Entragues, &
ſi on vous aſſuroit qu'elle le reçoit
toutes les nuits dans ſon lit? Je dirois,
repartit froidement Baſſompierre, que
cela ne peut être, & que lui ni elle
n'ont aucun deſſein l'un pour l'autre.
Que les Amants ſont aiſés à tromper,
reprit le Duc, j'étois comme vous per-
ſuadé de ſa vertu, & cependant il eſt
fort vray que Monſieur le Grand E-
cuyer a paſſé toute cette nuit auprés
d'elle, & qu'il n'en eſt ſorti qu'à qua-
tre heures du matin; on l'y a veu entrer
& même mes valets de chambre ont
pris garde qu'il marchoit avec tant de
négligence, & faiſoit ſi peu de miſtére
de ſa bonne fortune, qu'il n'a pas vou-
lu

lu seulement cacher la Croix de l'ordre qui étoit sur son manteau.

Pendant cet entretien, le Duc & le Marquis se promenoient à grands pas, & le dernier en se tournant aperçeut sur une chaise le manteau qui l'avoit fait prendre pour Bellegarde plié de sorte que la croix paroissoit au dessus. Bassompierre s'assit incontinent sur ce Manteau, de peur que ce témoin irréprochable ne trahit son secret, & ne voulut point se lever, quoy que le Duc le pressât de se promener, jusques à ce qu'il l'eut fait ôter par un valet de Chambre, à qui il fit signe de l'emporter quand son Rival auroit le dos tourné; cependant il fit fort l'affligé & pesta de bonne grace contre la legéreté de Mademoiselle d'Entragues, & quand il n'eut plus rien à craindre du Manteau il se leva & continua sa promenade avec le Duc, qui sortit bien tôt aprés.

Dés qu'il fut parti Bassompierre donna avis à Mademoiselle d'Entragues de l'erreur dans laquelle étoit le Duc, & cette coquette pour l'y confirmer davantage fit en sa presence mil-

le

le signes d'intelligence à Bellegarde. Le Duc de Guise en fit le lendemain la guerre à Monsieur le Grand Ecuyer, qui ne voulant pas le desabuser lui fit une réponse ambiguë. Bellegarde rendit conte de cet entretien à Mademoiselle d'Entragues, qui aprouva sa conduite, & le pria de la continuer; au moyen de quoy tous les soupçons du Roy & du Duc de Guise tombérent sur Monsieur le Grand Ecuyer. Ils avertírẽt Madame d'Entragues du cõmerce que sa fille avoit avec lui, ce qui fut cause qu'elle l'observa avec plus de soin. Un matin ayant tiré le rideau pour cracher, elle s'aperçeut que le lict de Mademoiselle d'Entragues, qui couchoit auprés d'elle étoit découvert, & qu'elle n'y étoit pas; elle se douta de la verité, & se levant tout doucement passa dans sa Garderobe, où elle vit que la porte de l'Escalier dérobé qu'elle croioit condannée, étoit ouverte; elle se mit incontinent à crier, & sa fille qui entendit sa voix, se leva en diligence d'auprés de Bassompierre & vint à elle, Madame d'Entragues aprés avoir donné quel-

ques

ques ſouflets à ſa fille dans les premiers tranſports de ſa colére, fit enfoncer la porte de cet eſcalier qué Baſſompierre avoit fermée ſur lui, pour avoir le loiſir de s'habiller; quand elle fut ouverte elle monta avec précipitation au troiſiéme étage, & fut bien étonnée de n'y trouver plus perſonne, & encore plus de voir la chambre du rendez-vous meublée des plus beaux meubles de Zamet avec des plaques & des flambeaux d'argent. Voila comment finit ce commerce; Mais l'amour qui eſt ingenieux, fournit d'autres moyens à ces deux Amans pour ſe voir chés Mademoiſelle Dazi, qu'ils mirent de leur confidence. Cependant ce fracas acheva de diſſiper tous les ſoupçons que le Roy avoit eus que le Duc de Guiſe fut en Intrigue avec Madame de Verneüil.

* On parla de marier Mademoiſelle d'Entragues avec le Conte d'Aché en Auvergne, mais ce mariage ſe rompit ſur l'examen des articles, aprés quoy la Marquiſe de Verneüil & ſa ſœur alérent paſſer la belle ſaiſon dans la

* *Ann*, 1608.

maiſon

maiſon de la Marquiſe de Conflans auprés de Charenton, autour de laquelle le Duc de Guiſe & Baſſompierre faiſoient la ronde toutes les nuits; mais ce dernier rompit entiétement avec Mademoiſelle d'Entragues, aſpirant à une aliance plus avantageuſe, & demanda au Roy la permiſſion d'épouſer Mademoiſelle de Montmorenci, & de traiter avec le Duc de Boüillon de ſa Charge de premier Gentil-homme de ſa Chambre. Le Roy ne ſe contenta pas de lui en donner l'agrément, il conſentit même en faveur de ce Mariage que le Connêtable qui étoit diſgracié revint à la Cour. Il le vit le lendemain à ſon lever, lui fit un acueil favorable, & ala l'apreſdinée rendre viſite à la Ducheſſe d'Angouléme, chés qui Mademoiſelle de Montmorenci logeoit, où il vit Mademoiſelle des Eſſars avec qui il s'embarqua, & en eut deux filles, qui prirent le parti du Cloitre, dont l'ainée fut Abeſſe de Fontelraut: Mais aprés la mort de Henri IV. elle épouſa ſecrétement Louis Cardinal de Guiſe frére de Charles Duc de

Guise. Ce Cardinal avoit obtenu dispense du Pape pour tenir des benefices nonobstant son mariage, mais aprés sa mort le Duc de Guise se saisit du Contrat & de la dispense, ce qui fut cause que Mademoiselle des Essarts ne passa que pour sa Concubine. Elle eut de ce Mariage trois enfans, l'ainé qui est mort Evêque de Condom, le Marquis de Romorantin, & une fille mariée au Marquis de Rhodés. Elle ne laissa pas néanmoins d'épouser sous le Régne suivant le Marquis du Hallier, qu'on a nommé depuis le Marêchal de l'Hôpital. Son Contrat de Mariage avec le Cardinal de Guise, & la dispense aprés avoir passé par plusieurs mains tombérẽt dãs celle de Mademoiselle de Guise morte au mois de Mars 1608. La Marquise de Romorantin la sachant à l'extrémité lui fit representer par son Confesseur, qu'elle ne devoit point retenir ces piéces qui pouvoient servir à rétablir l'état de ses enfans, & à leur conserver la succession de la Maison de Guise. Cette Princesse se laissa persuader, & envoya par un inconnu une

Cassette

Cassette à Madame de Romorantin dans laquelle étoient les papiers qu'elle demandoit. Elle ala incontinent se jetter aux pieds du Roy pour lui demander sa protection, & ce grand Prince dont la sagesse profonde paroit dans ses moindres actions dit à cette Dame qu'elle devoit s'adresser à son Parlement, qui seul devoit connoitre de ce diferent;ce qu'elle a executé, & a fait assigner tous les Princes qui prétendent à la succession de Mademoiselle de Guise. Voila la matiére d'un beau procés, mais il est tems de finir cette digression, revenons à Mademoiselle de Montmorenci.

Le Duc de Boüillon, qui étoit beau frére du Connêtable, trouva mauvais qu'on eût traité ce Mariage sans sa participation, & resolut de le traverser. Vn jour que le Roy avoit veu Mademoiselle de Montmorenci chés la Reine, & qu'il vantoit sa beauté avec beaucoup d'empressement, le Duc le tira à l'écart, & lui dit qu'il s'étonnoit qu'il eût donné son consentement pour le mariage de cette fille avec Bassom-

pierre, puis qu'il n'y avoit point d'autre parti pour le Prince de Condé son Neveu qu'elle ou Mademoiselle du Maine, & que la Politique ne voulant pas qu'il permît que le Chef de la Ligue augmentât par une aliance son credit, qui n'étoit déjà que trop grand; il se trouvoit presque obligé de donner Mademoiselle de Montmorenci au Prince de Condé. Le Roy écouta ce raisonnement sans y répondre, mais le lendemain étant alé voir repeter un balet qu'on devoit danser au Louvre, Bellegarde lui vanta tellement les charmes de cette fille, qu'il lui fit prendre la resolution d'en entreprendre la conquête. Et comme pour y reüssir il faloit qu'elle épousât un homme qu'elle n'aimât pas, il voulut s'éclaircir des sentimens qu'elle avoit pour Bassompierre.

L'ocasiõ s'en ofrit peu de jours aprés; car ayant été obligé de garder le lict par quelque accident de goute, il fut visité par Madame d'Angoulême & par sa Niece, & pẽdãt que le Conte de Gramont entretenoit la Duchesse, il entra

en converſation avec Mademoiſelle de Montmorenci & lui dit qu'il la vouloit aimer comme ſa fille, qu'il la feroit loger au Louvre durant l'année d'exercice de Baſſompierre, & la pria de lui avoüer franchement ſi ce parti lui ſeroit agréable, parce qu'autrement il ſçauroit bien rompre ce Mariage, & même la faire épouſer au Prince de Condé ſon Neveu. Mademoiſelle de Montmorenci qui ne penétroit pas le deſſein du Roy lui répondit ingenûment que puis que c'étoit la volonté de ſon pére, elle s'eſtimeroit bien avec ce Marquis. Henry IV. feignit d'en être bien aiſe, mais il reſolut en lui même de lui donner un autre époux.

Il envoya le lendemain chercher Baſſompierre de bonne heure, & apres lui avoir fait mille careſſes, lui dit qu'il avoit ſongé à le marier. Le Marquis qui ignoroit ſes intentions lui répondit que ſans la goute du Connêtable ſon mariage ſeroit déja achevé. Ce n'eſt pas ce que je veux dire, reprit le Roy; Je prétens vous marier avec Mademoiſelle d'Aumale, & en conſideration de ce

ce Mariage faire revivre le Duché d'Aumale en sa personne. Bassompierre l'interrompant lui demanda s'il vouloit lui donner deux femmes? Il faut repartit le Roy, que je te parle en amy, je suis devenu amoureux de Mademoimoiselle de Montmorenci, si tu l'épouses, & qu'elle t'aime, je te haïray, & si elle m'aimoit tu me haïrois, il vaut mieux éviter une ocasion qui pourroit rompre nôtre intelligence, j'ay de l'inclination pour toy, & je sentirois un grand combat si je me voyois contraint de t'ôter mon amitié. Je suis resolu de marier cette fille avec mon Neveu le Prince de Condé pour l'arrêter dans ma famille: Elle sera la consolation de ma vieillesse, & je donnerai à mon Neveu qui est jeune, & qui aime la Chasse beaucoup plus que les Dames, cent mille francs par an pour se divertir, sans exiger autre chose de celle que je lui destine pour femme, qu'une afection innocente. Bassompierre qui vit bien qu'il ne feroit qu'augmenter la passion du Roy en la combatant, resolut de lui ceder de

bonne grace, un bien qu'il ne pouvoit conserver malgré lui. Il y a long-tems Sire lui dit il, que je souhaitois de trouver une ocasion de témoigner à Vôtre Majesté la forte inclination que j'ay eu toute ma vie pour son service, en voici une, telle que je la pouvois desirer puis que le sacrifice que je vay lui faire est le plus grand dont un homme puisse être capable. Je renonce en même tems, pour l'amour de Vôtre Majesté à une haute aliãce, & à une femme toute aimable, pour qui j'ay un amour dont je ne puis bien exprimer l'ardeur & la force, cependant je lui immole tous ces avantages sans peine & sans regret, & je souhaite que cette nouvelle Intrigue lui aporte autant de joye que la perte de mes espérances me causera de tristesse, si je les cédois à tout autre qu'à mon Maître, & à un Maître dont j'aime autant les vertus que j'en respecte le sang. Ces paroles atendrirent tellement le Roy qu'il ne pût s'empêcher de pleurer, il embrassa Bassompierre, & luy promit d'avoir soin de sa fortune, il lui parla encore de son Mariage avec Mademoiselle d'Aumale,

mais Bassompierre le pria de se contententer de lui ôter une personne qu'il aimoit sans lui en faire épouser une autre qu'il n'aimoit pas,

L'aprêdînée le Roy s'étant mis à jouër à trois dez dans son lict avec Bassompierre & d'autres Courtisans, & Madame d'Angouléme arrivant avec sa Niéce, il fit passer cette Duchesse dans sa ruëile & l'entretint quelque tems en particulier. Pendant que Mademoiselle de Monmorenci qui n'avoit aucune connoissance du changement arrivé en sa fortune, parloit au Marquis, le Roy fit signe ensuite à Mademoiselle de Monmorenci d'aprocher, & aprés qu'il l'eut informée de ses intentions, il continua sa conversation avec la Duchesse : sa Niéce en se retirant haussa les épaules pour marquer à Bassompierre son étonnement.

Quoi que l'action de Mademoiselle de Monmorenci n'eût rien apris de nouveau au Marquis, il ne laissa pas d'être penetré de douleur, en recevant cette confirmation de son infortune; il ne pût continuer le jeu, & sortit de la

la Chambre du Roy, feignant de saigner du nez, les valets de chambre lui aportérent sur l'Escalier son Manteau & son Chapeau, & Beringhen serra son argent qu'il avoit laissé à l'abandon sur sa Table qu'on avoit mise pour les joüeurs dans la Ruelle du lit de Sa Majesté. Cet Amant desesperé monta dans le Carrosse du Duc d'Epernon qu'il trouva dans la Cour, n'ayant pas eu la force de gagner le sien, & se fit mener chés lui, où il demeura deux jours enfermé sans se laisser voir à personne. Lors qu'il revint à la Cour, le Prince de Condé qui avoit fait la demande de Mademoiselle de Montmorenci dans les formes, le pria de l'accompagner dans la premiere visite qu'il devoit rendre à sa Maîtresse: quoy que ce Marquis fut un peu revenu de son afliction, & que pour se faire un amusement, il eût renoüé avec Mademoiselle d'Entragues qu'il avoit trouvée chés Madame de Santeny, il n'auroit pû, sans l'exprés commandement du Roy, se resoudre à une complaisance qui devoit mettre son cœur à la plus rigou-

rigoureuſe épreuve où un Amãt puiſſe l'expoſer. Les fiãçailles ſe firent dans la Galerie du Louvre, où le Roy eut la malice de s'apuyer ſur l'épaule de Baſſompierre, & de le faire demeurer auprés des fiancés tant que la cerémonie dura. Cet Amant mal-heureux ne put reſiſter à tant d'aſſauts; le deſeſpoir où cette fatale ceremonie l'avoit reduit lui cauſa une fiévre dont il penſa mourir.

Quand il fut gueri, la fortune qui prenoit plaiſir à le perſecuter lui ſuſcita une autre avanture, qui quoi que de moins de conſequence, ne laiſſa pas de lui faire de la peine. Camille Simoni Ecuyer de la Reine étoit logé dans une petite ruë vis-à-vis la porte de la monoye, & tout proche de la maiſon de Madame d'Entragues, & il trouva un ſoir en ſe retirant un jeune homme couché avec ſon hôteſſe qu'il aimoit; il apella ſes gens qui donnérent pluſieurs coups d'épées à ſon Rival, & le mirent enſuite hors de la maiſon nud en chemiſe. Il étoit ſi bleſſé qu'aprés avoir marché cinquan-

te pas il ala mourir sous les fenêtres de Mademoiselle d'Entragues. Un homme qui avoit quelque connoissance de l'Intrigue de Bassompierre vint à passer dans ce moment & prenant le mort pour lui, frapa à la porte de son Hôtel, il apela ses gens , & leur dit de venir donner quelque secours à leur Maitre, s'il étoit en état d'en recevoir, ou l'emporter s'il avoit perdu la vie.

Les domestiques du Marquis n'eurent aucune peine à croire la méchante nouvelle qu'on venoit de leur annoncer, parce que leur Maître étoit sorti déguisé à l'entrée de la nuit, pour aler en bonne fortune, comme il lui arrivoit assés souvent. Ils coururent inconsidérément au lieu où étoit ce corps qu'ils prirent pour celui de Bassompierre ; les plus zelés se jettérent dessus, & tous ensemble l'emporterent dans la maison de leur maître : neanmoins apres qu'on eut fait venir des flambleaux, ils s'aperceurent de leur erreur, & reporterent ce Cadavre chés un Chirurgien, ou la Justice s'en saisit. Cependant comme le bruit de cet accident

cident s'étoit répandu dans la Ville, il donna lieu à de méchantes plaisanteries qui réjaillirent sur Mademoiselle d'Entragues.

Ce nouvel embarras empécha que le Marquis ne ressentit dans toute son étenduë l'affliction que luy devoit causer le mariage du Prince de Condé qui se celébra à Chantilli. Le Roy voulut faire épouser à Bassompierre Mademoiselle de Chemilli qu'il venoit de démarier d'avec le Duc de Montmorenci & ériger en sa faveur la terre de Beaupreaux en Duché & Pairie; mais le Marquis n'avoit par le cœur assés libre pour songer à un nouvel engagement.

*Le Roy avoit cru en mariant Mademoiselle de Monmorenci avec le Prince de Condé qu'elle n'aimoit pas, trouver plus de facilité dans la poursuite de ses amours, mais elles avoient fait tant d'éclat, que ce jeune Prince crut n'en pouvoir soufrir la continuation sans se rendre la fable de la Cour: Il resolut pour rompre ce commerce de partir secretement de Fontainebleau,

* *Ann.* 1610.

bleau, où la Cour étoit alors, pour se retirer dans les Pays bas; & disposant toutes choses pour sa retraite, il monta un matin à cheval avec Rochefort, Touray, un Ecuyer qui prit Madame la Princesse en croupe, Mademoiselle de Certeaux, & une femme de Chambre nommée Philipette: Il ala coucher à Muret, & de là il continua son voyage jusques à Landreci. Le Roy jouoit dans son petit Cabinet quand d'Elbeuf lui vint annoncer cette nouvelle, qui lui fut confirmée un moment aprés par le Chevalier du Guet. Ce Prince dit à Bassompierre, qui se trouva le plus proche de lui, avec un transport qu'il seroit dificile d'exprimer; mon cher amy, je suis perdu, cet homme emmene sa femme dans un bois, je ne sçay si c'est pour la tuer, ou pour la faire sortir de France, prens garde à mon argent, & entretiens le jeu, pendant que j'iray m'éclaircir des particularités de cet enlévement. En achevant ces mots, il monta dans une autre chambre, & fit signe au Marquis de Cœuvres, au Conte de Cramail, &

d'Elbeuf & à Lomenie de le suivre, & leur demandant leur avis en tumulte, il y donnoit tête baissée, à la premiere ouverture qu'on lui faisoit & commandoit à Lomenie d'en faire l'expédition, mais un moment aprés en connoissant l'impossibilité, il changeoit de sentiment; l'un lui conseilloit d'envoyer Monsieur le Chevalier du Guet avec ses Archers sur les traces de Monsieur le Prince pour l'arrêter, l'autre de donner cette Commission à Balagny & à Bouvin, & le troisiéme d'ordonner à Vaubecourt, qui étoit alors à Paris, de se rendre incessamment sur la frontiere de Lorraine pour empêcher son passage.

Lors que le Roy eut connu le peu de solidité de tous ces avis, il manda ses principaux Ministres pour entendre leurs sentimens sur une matiére où son cœur prenoit tant de part. Le Chancelier arriva le premier, & aprés que sa Majesté lui eut exposé le fait, répondit avec une gravité digne de son caractére, Que le Prince de Condé ne prenoit pas le bon chemin, qu'il

eût été à désirer qu'on l'eût mieux conseillé, & qu'il devoit avoir modéré son ardeur. Le Roy que ce discours impatientoit, l'interrompit & lui dit en colére, ce n'est pas ce que je vous demande Monsieur le Chancelier, c'est vôtre avis; alors ce Ministre reprenant la parole avec la même froideur, soit ajouta-t-il, j'estime donc qu'il faut faire de bonnes & de fortes déclarations contre lui & contre tous ceux qui le suivront & lui préteront quelque secours. Pendant que le Chancelier parloit ainsi, Villeroy entra, & le Roy que ce flegme commençoit d'importuner s'adressa à celui-ci & aprés lui avoir expliqué en peu de mots de quoy il s'agissoit, lui demanda son sentiment. Villeroy aprés avoir haussé par deux fois les épaules, pour témoigner son étonnement, répondit qu'il faloit dépêcher des Courriers à tous les Ambassadeurs de Sa Majesté vers les Princes Etrangers, pour leur donner avis du départ de Monsieur le Prince sans la permission du Roy, & même contre sa défense pour leur

faire-

faire faire les ofices nécessaires dans les Cours où ils résidoient, & leur ordonner de représenter aux Souverains à qui ils étoyent envoyés, qu'ils ne devoient pas recevoir ce Prince dans leurs E'tats, & au contraire le renvoyer à Sa Majesté. Aprés que Villeroy eut cessé de parler, le Roy se tourna vers le Président Jeannin, qui étoit venu avec lui, & lui fit signe de dire son avis; ce qu'il fit sans hésiter, Sire repartit il, J'estime qu'il n'y a point d'autre parti à prendre, qu'à envoyer aprés lui un des Capitaines des Gardes du corps de Vôtre Majesté pour tâcher de le ramener, avec ordre, en cas qu'il n'en puisse venir à bout, d'aler trouver le Prince dans les Etats duquel il se seroit retiré, & le menacer de lui faire la guerre, s'il refuse de remettre ce Prince entre les mains de Vôtre Majesté: Selon moy son départ n'a pas été prémédité, & il n'a fait aucun ofice précedent pour être receu & protegé; Il aura pris, aparemment la route des Pays bas, & l'Archiduc qui ne le connoit pas, qui n'a point

d'ordre exprés d'Espagne pour le maintenir, & qui craint Vôtre Majesté autant qu'il l'honore, ne voudra pas pour l'amour de lui s'atirer les dangereux éfets de la colére du plus grand Monarque de l'Europe, & obligera ce Prince à sortir de ses Etats, où le remettra entre les mains de Vôtre Majesté.

Le Roy goûta cet expédient, mais il ne voulut pas s'y déterminer entiérement qu'il n'eût pris l'avis du Duc de Sully, qui n'arriva que long tems aprés les autres avec un air brusque & une mine refrognée. Le Roy s'avança vers lui & lui dit Monsieur de Sully mon Neveu est parti & a emmené sa femme. Sire, repartit, ce Ministre, Je ne m'en étonne pas, je l'avois bien préveu; & je vous avois dit, il y a lontems qu'il feroit cette folie: si vous aviez crû le conseil que je vous donnay quand il ala à Muret, vous l'auriés mis à la Bastille, où vous le trouveriés à present, & je l'aurois bien gardé. C'est une afaire faite, reprit le Roy, il n'en faut plus parler, mais que dois je faire cependant,

cependant, donnés moy vôtre avis. Parbleu je ne say repliqua le Du: mais laissés moy retourner à l'Arsenal, où je souperay, je me coucheray, & je songeray pendant la nuit à quelque expedient, dont je vous entretiendray demain au matin. Non poursuivit le Roy, je veux que vous me disiés tout à l'heure vôtre pensée. Il y faut donc réver repartit Sully, & en même tems se tournant vers la fenêtre qui regardoit vers la cour, & aprés avoir badiné quelque tems avec ses doigts; comme s'il eût joüé du Tábour, il retourna vers le Roy, qui lui demandá s'il y avoit songé, & ce qu'il faloit faire, rien répondit le Duc. Comment rien? reprit le Roy fort surpris; Oüy rien du tout ajoûta Sully. Si vous ne faites rien, & temoignés par cette conduite ne vous soucier pas du Prince de Condé & le mépriser, personne ne l'assistera, pas même ses plus chers amis, ni les plus zelés des Oficiers qu'il a laissé icy, & dans trois mois pressé de la necessité & fatigué des railleries qu'on fera de lui, il reviendra implorer vôtre clemence.

Si

Si au contraire vous marqués de l'empressement de le rapeller, Vous le mettrés par la en consideration, il sera secouru d'argent par plusieurs personnes de vôtre Cour, & il s'en trouvera qui le protégeront dans la veuë de vous donner du chagrin, qui l'auroient abandonné s'ils avoient été persuadés que vous ne vous en fussiés pas soucié. Le Roy qui avoit l'ame trop agitée pour goûter un avis si judicieux, s'arrêta à celui du Président Jeannin qui étant plus brusque flatoit davantage sa passion, & dépêcha le lendemain le Marquis de Prâlin tant vers Monsieur le Prince que vers l'Archiduc.

Ce Marquis ne pût joindre le Prince de Condé & se rendit à Marimont auprés de l'Archiduc, à qui il fit demander incontineut audiance, & y ala avec l'Ambassadeur ordinaire. Il représenta à ce Prince que Henri de Bourbon, Prince de Condé prénoit pretexte sur sa femme pour déguiser le dessein d'exciter des troubles en France, & le pria au nom du Roy son

maître

maître de le faire arrêter, l'Archiduc repartit qu'il croyoit avoir assés fait de n'avoir pas receu ce Prince, mais qu'il n'avoit peu lui refuser passage, & qu'il ne tiendroit pas à ces ofices qu'il ne s'en retournât en France, souhaittant avec passion la satisfaction particuliére du Roy & la tranquillité de son Royaume.

Il est vray que le Prince de Condé n'étoit pas resté dans les Pays-bas, il avoit passé jusques à Cologne, & avoit laissé la Princesse sa femme à Breda auprés de la Princesse d'Orange sa sœur, qui l'avoit menée ensuite à Bruxelles, où le Prince son mari se rendit ensuite. L'Archiduc y ala avec l'Infante pour recevoir ces Dames, & leur rendit visite aussi tôt qu'elles furent arrivées. Le Marquis de Spinola General des troupes Espagnoles, qui étoit aussi dans la même ville se plaignit à l'Archiduc de ce qu'il avoit refusé de donner azile au Prince de Condé, & le persécuta tellement qu'il l'obligea à envoyer un Gentil-homme à ce Prince pour l'inviter à revenir; Spinola lui écrivit aussi

aussi par le même courrier, & lui fit écrire par l'Ambassadeur d'Espagne. Il est vray que l'Archiduc n'agissoit pas avec le même esprit que les ministres de cette couronne, & qu'il souhaittoit autant l'accommodement, qu'ils désiroient la rupture; mais bien-tôt aprés il n'en fut plus le maître, parce que le Roy Catolique envoya ses ordres par lesquels il déclaroit qu'il acordoit sa protection au Prince de Condé. Cette déclaration lui enfla tellement le courage, qu'il ne songea plus qu'à justifier sa sortie hors du Royaume, en publiant des faits dont la plus part étoient suposés. Dans cette veuë il écrivit au Pape Clement VIII. & au Cardinal Borghese son Neveu, en des termes qui pouvoient faire passer ses lettres pour autant de Manifestes.

Comme le Roy n'avoit donné aucun ordre à Prâlin pour entrer en négociation avec son Neveu, lors qu'il aprit qu'il étoit de retour à Bruxelles, il y envoya le Marquis de Cœuvres en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire; dés que ce Marquis fut arrivé, il pressa

l'Archi-

l'Archi Duc de remettre la Princesse de Condé entre les mains du Connêtable son pere, ou de la Duchesse d'Angoulême sa Tante; mais ce Prince lui déclara qu'il ne disposeroit jamais de sa personne que du consentement de son mari. Cœuvres voyant que sa négociation prenoit un si mauvais train songea à enlever la Princesse.

* Il y avoit quelque froideur entre elle & le Prince de Condé, soit qu'elle y fut portée par une antipathie naturelle, ou par le chagrin de se voir éloignée de la Cour de France; & les François avoient pris soin d'entretenir cette aigreur pour faire reüssir les desseins du Roy. Le Marquis de Cœuvres averti de la disposition de son esprit tâcha de lui persuader de se laisser enlever; elle demeura long-tems irrésoluë sur la réponse qu'elle devoit lui rendre: D'un côté elle n'étoit pas contente du Prince son Epoux; Elle se voyoit à regret sous la Tirannie des Espagnols; la Cour de l'Archi-Duc ne lui plaisoit pas, n'y voyant rien qui aprochât de la magnificence de celle de

France, & elle ſouhaitoit avec paſſion d'être auprés de ſon Pére & de ſa Tante, qui de leur part lui témoignoient le même empreſſement par leurs lettres mais d'un autre côté elle n'oſoit abandonner ſon mari, pour ſe remettre entre les mains d'une perſonne qui n'étoit atachée à ſes interêts par aucune liaiſon, & elle craignoit également de retomber entre les mains d'un Epoux irrité, & de donner lieu à la médiſance de blâmer ſa conduite. Néanmoins aprés avoir été long-tems agitée de ces diferentes penſées, le deſir de revoir ſa famille & de retourner en France, l'emporta ſur toute autre conſideration.

Le deſſein de Cœuvres étoit de l'enlever une nuit de Bruxelles, & de faire pendant les tenébres une ſi longue traite, que quand leur fuite ſeroit découverte on ne pût plus les joindre; mais pour y reüſſir il faloit prendre beaucoup de meſures, eſcalader ou percer les murailles de la ville, avoir des chevaux tout prêts ſur les remparts, & des relais en pluſieurs endroits

droits, avec des Cavaliers pour s'oposer à ceux qui voudroient les arrêter.

Comme à l'exécution de ce projet il faloit employer plusieurs personnes, on ne pût si bien garder le secret qu'il n'en vint quelque lumiére aux personnes interessées. Le premier averti fut le Conte de Buquoy, Grand Maître de l'artillerie de Flandres, qui en porta la nouvelle à l'Archiduc & à Spinola. On tint incontinent Conseil, où il fut resolu que sous quelque pretexte on feroit venir loger la Princesse dans le Palais avec l'Archi-Duc & l'Infante. On le proposa au Prince de Condé sans lui en découvrir le mistére, & on luy insinua qu'étant en froideur avec sa femme, il devoit souhaiter de s'en separer pour lui donner le loisir de revenir de son chagrin. Ce Prince y consentit sans peine sur l'assurance que lui donnérent l'Archi-Duc & l'Infante de ne la laisser pas sortir de leurs mains sans son consentemeut. La Princesse & Cœuvres n'osérent s'y oposer, n'ayant aucuns prétexte aparent pour s'en défendre, outre qu'ils esperoient

éxecuter leur deſſein avant ce change-ment de Maiſon ; cependant comme on ne pût ajuſter toutes les meſures durant le tems que la Princeſſe de-voit reſter dans l'hôtel du Prince d'O-range, on jugea à propos, pour ga-gner encore trois ou quatre jours de faire prier Spinola par cette même Princeſſe, dont il feignoit d'être amou-reux, de lui donner le bal dans ſa Mai-ſon ; mais ce ruſé Genois qui connut l'artifice s'en défendit adroitement. Cœuvres ne ſe rebuta pas pour ce fâ-cheux contre-tems, & reſolut d'enle-ver la Princeſſe la nuit du ſamedi 13. Février 1610. parce que le lendemain dimanche elle devoit entrer au Palais. Elle dit qu'elle étoit malade, de peur que ſon Epoux ne couchât avec elle, (quoy que cela lui arivât rarement,) & ne l'empêchât de ſe dérober.

L'archi-Duc qui étoit averti de tout ce qui ſe paſſoit par Buquoy en fit donner avis par Spinola au Prince de Condé à qui on n'en avoit rien décou-vert juſques là, de peur qu'il ne fit un éclat inutile, & il fut reſolu qu'on pri-eroit

etoit l'Archi-Duc de faire garder pendant la nuit la maison du Prince d'Orange par quelques uns de ses Gardes à Cheval. Condé fut si alarmé de tout ce que lui avoit dit Spinola que ne pouvāt garder le secret, aprés avoir pris des mesures sufisantes pour rompre l'entreprise, il s'ēporta à des plaintes frivoles. Pour de Cœuvres, il desavoua tout, par ce qu'il n'avoit fait encore aucune démarche par laquelle il pût être cōvaincu; & cóme il n'y avoit plus rien à faire il dépécha un Courrier au Roy, pour recevoir de nouveaux ordres sur ce changement impréveu.

Le Roy voyant que l'artifice ne lui avoit pas reüssi, resolut d'employer la force, pour retirer la Princesse de Condé des mains de l'Archi-Duc, & de déclarer la guerre au Roy Catholique. Il fit pour cet éfet sonder Jaques VI. qui aprés la mort de la Reine Elizabet avoit reuni en sa personne les Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, & essaya de l'obliger à rompre avec les Espagnols. Ce Prince qui étoit déja vieux n'ayant pas voulu s'en-

s'engager dans une guerre de cette conséquence. Henry IV. fit une Ligue avec le Duc de Savoye, les Venitiens & les Etats des Provinces-Unies, qui avoient tous interêt d'abaisser l'orgueil de la Maison d'Autriche. La mort du Duc de Cléves, qui fit naître un diferent pour sa succession entre l'Electeur de Brandebourg & le Duc de Neubourg, fournit un prétexte au Roy trés Chrétien d'armer, & de faire filer des Troupes du côté des Pays bas, mais la fin tragique de ce Prince rompit tous ces vastes desseins. Henry IV. étant monté en Carrosse pour aler à l'Arsenal avec les Ducs de Montbason & d'E'pernon, Ravaillac éssaya de le tuer en sortant du Louvre, mais il ne put exécuter son dessein en cet endroit, parce qu'il se trouva posté du côté où le Duc d'E'pernon avoit pris place. Le Roy ne s'étoit pas fait suivre par ses Gardes comme à l'ordinaire, & lors que son Carrosse entra dans la ruë de la Ferronnerie, ses valets de pied passérent sous le charnier de S. Innocent, un embarras ayant fait arréter

rêter le Carrosse, cet assassin eut le tems de monter sur la rouë de devant, & de fraper le Roy avec un Couteau de deux coups, le premier entre la seconde & la troisiéme côte, qui étoit de peu de conséquence, & le second entre la cinquiéme & la sixiéme, qui lui perça le poulmon, & lui coupa l'artére veneuse, proche de la valvule gauche du cœur; ce dernier fut mortel. Voila comment finit ses jours ce grand Monarque, dans le tems qu'il faisoit trembler toute l'Europe.

Intrigues de la Cour de France, sous le Régne de Louis XIII.

* J'Auray peu de chose à dire des Amours de Louïs XIII. par ce que s'il regarda quelque Dame de sa Cour avec distinction, ce fut plûtôt un amusement qu'une veritable passion. Il y eut néanmoins des Intrigues où les belles eurent part, & que je tâcherai d'expliquer avec autant de netteté que

* *Ann.* 1624.

le peu de connoiſſance qu'on en a me le pourra permettre. Le Duc de Buckinkãt, Favori de Charles I. Roy de la Gr. Bretagne étoit venu à Paris ſous prétexte de conduire en Angleterre Madame Henriette de France que ſon Maître avoit épouſée, mais en éfet pour former dans le Royaume quelque parti qui empéchât le Roy d'exécuter le deſſein qu'il avoit contre les Huguenots. Pour reüſſir dans ce qu'il avoit prémédité il jugea néceſſaire de s'aquerir quelque familiarité chés les Dames qui avoient quelque crédit à la Cour, étant bien perſuadé qu'il eſt dificile aux perſonnes de leur ſexe de cacher ce qu'elles ont de plus ſecret à ceux qui õt été aſſés heureux pour leur toucher le cœur. La fille du Duc de Montbaſon, qui aprés la mort du Connêtable de Luynes avoit épouſé en ſecondes noces le Prince de Joinville, qu'on apelloit alors le Duc de Chevreuſe, fut celle que Buckinkant jugea la plus propre à ſeconder ſes deſſeins. Sa beauté lui avoit aquis un pouvoir abſolu ſur l'eſprit des plus
grands

grands Seigneurs du Royaume ; Elle avoit une éloquence persuasive , une ambition démesurée, & une humeur coquette qui lui faisoit souhaiter la Conquête de tous ceux qu'elle jugeoit dignes de quelque distinction. Buckinkant qui avoit assés de pénétration & de discernement, connut bien-tôt son caractére ,& s'aperçeut que le Grand Prieur, fils naturel d'Henri IV. & le Conte de Chalais étoient les plus assidus auprés d'elle , & les deux aussi pour qui elle avoit le plus de considération, mais qu'elle les traitoit avec tant d'égalité qu'ils n'avoient pû jusques là découvrir de quel côté son cœur panchoit. Buckinkant s'étant insinué dans leur confidence, leur ofrit de faire expliquer la Duchesse, & quoy qu'un Confident aussi aimable que ce Duc, leur dût sembler mal propre à exécuter la Commission dont il s'étoit chargé, ils n'en prirent aucun ombrage, par ce qu'étant étranger, & devant faire peu de sejour en France, ils ne craient pas qu'il voulût s'engager dans une Intrigue avec Madame de Che-
 vreuse

vreuse. Le Duc d'Orléans, frere du Roy, étoit alors à Limours, & la Duchesse à Dampierre, qui n'en est éloigné que de dix lieuës. Le Grand Prieur & Chalais qui étoyent les principaux Favoris de ce Prince menérent Buckinkant à Limours, d'où il aloit passer toutes les aprés dînées à Dampierre: Pendant le sejour qu'il y fit il inventa chaque jour quelque nouvelle fête galante pour divertir la Duchesse, & ne manqua pas d'en mettre ces deux Amans, de peur que ses galanteries ne les rendissent jaloux. Le soir il avoit des conversations particuliéres avec la Duchesse, par l'entremise de Madame de Vernet sa bonne amie qu'il avoit engagée dans ses interêts par ses liberalités. Lors qu'il eut receu assés de preuves de la complaisance de Madame de Chevreuse pour ne pouvoir plus douter qu'elle ne l'aimât de bonne foy, il lui dit que pour cacher leur intelligence à ses Rivaux, il faloit les embarquer dans une conspiration contre le Cardinal de Richelieu, qui étoit alors premier Ministre,
&

& leur persuader que quand ils étoient seuls ensemble ils ne parloient que d'afaires d'Etat. Le Grand Prieur & Chalais donnérent aisément dans se piége, & comme ils voyoient avec chagrin le Duc d'Orléans leur Maître n'avoir aucune part au Gouvernement, ils goûtérent d'abord la proposition qu'on leur fit de persuader à ce Prince de se déclarer chef du parti qu'on vouloit former, sur l'assurance que leur donna Buckinkant de la protection du Roy de la grande Bretagne.

Cette Intrigue ne pût être conduite si secrétement que le Cardinal de Richelieu n'en eut connoissance. Ce Ministre ne voulut pas d'abord éclater contre la Duchesse de Chevreuse n'étant pas bien assuré qu'elle fût entrée dans ce complot; Il se contenta de faire éxiler Madame de Vernet. Cette menace qui sembloit devoir faire craindre aux conjurés une plus sévére punition, ne fit pas cesser leurs pratiques. Le Maréchal d'Ornano, qui étoit Gouverneur de Monsieur, se mit à leur tête, dans la crainte que si son Maître

épousoit Mademoiselle de Montpensier, comme le Roy le souhaitoit, cette Princesse qui étoit fort habile ne s'emparât de l'esprit de ce Prince, & ne lui fit perdre sa faveur. Le principal but des mécontens étoit de rompre ce mariage, & de porter le Duc d'Orleans à épouser Mademoiselle de Bourbon, sœur du Prince de Condé, & d'unir étroitement ces deux maisons par cette Aliance, ou de lui faire rechercher quelque Princesse étrangére, de qui il pût tirer de grandes assistances & une puissante protection. A l'égard de Mademoiselle de Montpensier ils lui vouloient donner pour mari, le Conte de Soissons, afin d'átacher la maison de Guise à celle de Bourbon.

Le Cardinal de Richelieu, qui recevoit tous les jours des avis de cette négociation, ala pour s'en éclaircir, passer quelques jours à Chaliot, dans la maison de Bassompierre, beau-pére du Comte de Chalais, & seut si bien flater ce Comte qu'il lui fit avoüer tout le complot. Quelques jours aprés le Marêchal d'Ornano fut arrété à Fontai-

tainebleau, & conduit au Château de Vincennes : on s'assura aussi du Duc de Vendôme, & du Grand Prieur son frére à Blois ; mais ils en furent tous trois quittes pour la peur, la punition ne tomba que sur Chalais, qui eut la tête tranchée. Madame de Chevreuse, qui avoit préveu l'orage de bonne heure, assura sa vie & sa liberté par la fuite, & se retira d'abord en Lorraine, d'où elle passa ensuite à Bruxelles.

* Il y eut encore d'autres Intrigues à la Cour, aprés la mort de Mademoiselle de Montpensier, premiére femme du Duc d'Orléans. Ce Prince aiant conçeu de l'amour pour Marie de Gonzague fille du Duc de Mantouë, avoit dessein de l'épouser, & le Roy n'en témoignoit aucune repugnance ; mais la Reine Mere qui prétendoit marier Monsieur avec la Princesse de Florence, aprés avoir employé inutilement auprés de lui ses persuasions & toute son autorité pour l'y faire consentir, eut recours à la violence, & fit arrêter à Coulommiers cette Princesse avec la Duchesse Doüairiére de Lon-

* *Ann. 1629.*

gueville. Monsieur vivement touché du mauvais traitement fait à une personne si chére se retira en Lorraine, où néanmoins, il devint infidéle, & ayant trouvé dans la personne de la Princesse Marguerite sœur du Duc, des charmes capables de lui faire oublier ses premieres inclinations, il l'épousa sans le consentement de Sa Majesté.

Le Roy irrité de ce mariage envoya une puissante Armée en Lorraine sous la conduite du Marquis de St. Chaumont, qui assiégea Nanci. La Princesse Marguerite voyant que la seureté de son Etat dépendoit de sa liberté, sortit de la ville à quatre heures du matin habillée en homme & bien montée, acompagnée d'un Gentil-homme nommé Dause, qui avoit été au service de Madame de Remiremont, & de deux autres; & aprés avoir fait treize lieuës sans débrider & s'étre cachée dans un bois, pour se dérober à la veuë de quelques troupes Suedoises qu'elle avoit aperceuës de loin, elle arriva fort fatiguée à Thionville, où elle eut bien de la peine à entrer. Elle donna

avis

avis de son arrivée à Monsieur qui s'étoit retiré aux Païs-Bas, & qui lui envoya incontinent de Fontaines, Chalandray, de Rames, de Laveauport, le Duc d'Elbeuf & Puis laurens : il ala ensuite aussi à sa rencontre jusques à Marche-en-Famine, ayant seu qu'elle devoit prendre la route de Namur, & la conduisit à Bruxelles où elle fut saluée par les Magistrats, & conduite par l'Infante chés la Reine Mére, qui avoit été contrainte, aussi bien que la plus-part des grands du Royaume, à y chercher un azile contre les persécutions du Cardinal de Richelieu.

Comme la plus grande partie de la Cour de France étoit alors à Bruxelles, Je ne croy pas m'éloigner de mon sujet en parlant des galanteries des Princes & des Dames Françoises qui s'y étoient retirées. Monsieur dont le cœur ne pouvoit demeurer oisif, s'atacha en atendant l'arrivée de la Princesse Marguerite, auprés de la Contesse de Rennebourg, mais comme elle étoit d'une vertu si austére qu'on l'apelloit communémẽt la Sauvage, il aloit se délasser

auprés d'une Espagnole nommée Dame Blanca dont l'humeur étoit moins farouche. Madame de Chevreuse essaya de donner de l'amour à l'Archi-Duc Leopold, frére de l'Empereur à qui le Roy Catholique avoit donné le Gouvernement des Païs-Bas, & le Duc d'Elbeuf adressa ses vœux à Madame de Grincalbergue ; mais toutes ses amours ne furent que des galanteries passagéres, il n'y eut que le Duc de Guise qui prît des engagements d'une plus longue durée, & qui furent cause d'une partie des mal-heurs de sa vie.

Ce Prince étant le Cadet de sa Maison fut destiné à l'Eglise & fait Archevêque de Reims : aprés la mort de son frére il se défit de ses bénéfices, & voulut se marier avec Anne de Gonzague, Sœur de la Princesse Marie dont nous avons parlé. Le Cardinal de Richelieu voyant cette aliance contraire au bien de l'Etat, employa l'autorité du Roy pour l'empêcher, & fit mettre cette Princesse dans un Convent. Le Duc de Guise au désespoir de

de voir ſa paſſion traverſée ſortit du Royaume, & ſe retira à Cologne ou ſa Mîaeſſe le vint trouver en habit d'homme, mais il l'obligea à s'en retourner, & paſſa à Bruxelles, où il trouva les autres exilés : Cóme il n'y avoit point d'habitudes, il paſſoit la pluſpart des aprés dînées chés la Ducheſſe de Chevreuſe ſa parente, qui craignant que ſes aſſiduités ne donnaſſent de l'ombrage à l'Archi-Duc tâcha de l'engager ailleurs & lui fit connoître la Conteſſe de Boſſu. C'étoit une jeune veuve, d'une humeur douce& enjoüée, & fort amie de la Ducheſſe: On la mit d'une partie où le Duc de Guiſe ſe trouva, & elle lui fit tant d'avances, qu'il ne pût s'empêcher d'y répondre. Il eſt vray que de peur qu'elle ne jugeât mal de ſa códuite, elle lui parla d'abord de Mariage, & le Duc lui témoigna ne déſirer rien tant que d'unir ſa deſtinée à la ſienne, mais en des termes qui marquoient aſſés qu'il ne ſongeoit qu'à ſe divertir pendant ſon exil. Quoy que la Conteſſe eût pénétré ſes intentions, elle ne fit pas ſem-

blant de s'en étre aperceuë, espérant de l'engager plus facilement par sa feinte ingenuité.

Un jour elle le mena à une belle maison qu'elle avoit à une lieuë de Bruxelles, & lui donna tous les divertissements qu'on pouvoit prendre dans cette saison qui étoit la plus agréable de l'année. Le Duc ne put s'empêcher de lui en témoigner sa reconnoissance, & de lui parler d'amour à son ordinaire. La Contesse lui dit que s'il étoit aussi amoureux qu'il vouloit le lui persuader, il montreroit plus d'empressement pour leur mariage; le Duc lui jura qu'il ne souhaitoit rien avec tant de passion, que de passer le reste de sa vie avec une si aimable personne, & qu'il ne tiendroit qu'à elle de le mettre à l'épreuve. La Contesse le prenant au mot lui repartit qu'elle verroit bien tôt si ses protestations étoient sincéres, puis qu'elle avoit dans sa maison un Notaire & un Prêtre pour les marier. Le Duc fut surpris de ce discours, mais il n'en fit pas semblant, & crut pouvoir passer.

car:

carriere sans rien hazarder & rendre la Contesse la dupe de son propre artifice, puis qu'un mariage de cette nature dépourveu des formalités prescrites par les Canons, & fait sans le consentement du Roy ne pouvoit subsister. La Contesse voyant le Duc disposé à faire ce qu'elle désiroit, fit entrer Mansele, Aumônier de l'armée qui leur donna la benédiction nuptiale, & les dispensa de la publication des bans, comme s'il avoit eu la même autorité que l'Archevêque de Malines. Le Duc passa la nuit dans cette superbe maison avec sa nouvelle Epouse, à qui il témoigna tant d'amour qu'elle demeura contente de l'heureux succés de ses desseins. Le lendemain il s'en retourna chés lui aprés avoir prié la nouvelle Duchesse de trouver bon que leur Mariage demeurât secret, jusqu'à ce qu'il eût obtenu l'agrément de la Cour & de sa famille.

Quelque soin qu'on eût pris de dérober au public la connoissance de cette avanture, elle ne laissa pas de venir

aux oreilles du Duc d'Elbeuf & de la Duchesse de Chevreuse, qui la reprochérent au Duc de Guise comme la derniére lâcheté. Le respect qu'il avoit pour les Dames, l'empêcha de s'emporter contre la Duchesse, mais il se broüilla si fortement avec le Duc d'Elbeuf qu'ils auroient tiré l'épée, si l'Archi-Duc ne les avoit acommodés. Lors que le Duc de Guise eut perdu l'espérance de se vanger par les armes il chercha d'autres moyens pour donner du chagrin aux deux personnes qui l'avoient ofensé, & crut de n'en pouvoir trouver de meilleur que de mener la Contesse chés lui & la traiter publiquement comme sa femme. Ce fut aussi le parti qu'il prit, & il vécut toûjours depuis en bonne intelligence avec elle tant qu'il demeura à Bruxelles. Mais c'est assés nous arrêter à la Cour de l'Archi Duc, il faut retourner à celle de France avec le Duc d'Orléans, qui ayant fait aprouver au Roy son mariage, le vint trouver à St. Germain avec Madame.

* Pendant que le Roy avoit été ocu-

* *Ann.* 1640.

pé à reduire sous son obéïssance les Huguenots de son Royaume, & à défendre ses Aliés contre les entreprises de la maison d'Autriche, il ne s'étoit laissé gouverner que par des Favoris sans s'amuser à la conversation des Dames. Le Marquis de Baradas avoit succedé au Connêtable de Luynes, & le Duc de St. Simon au Marquis. Depuis la disgrace de ce Duc, le Cardinal de Richelieu s'étoit entiérement emparé de l'esprit de Sa Majesté, & n'avoit point de compagnon dans la faveur non plus que dans le Ministére, mais depuis que la paix eut donné le moyen au Roy de s'arrêter plus longtems auprés des Dames, on s'aperceut qu'il regardoit Mademoiselle de la Fayette avec quelque distinction, quoy que cette atache fut toute dans l'esprit; car il bornoit ses désirs à la simple conversation, & ne se soucioit pas même d'avoir aucun entretien particulier avec elle, & ne lui parloit qu'en public dans la Chambre de la Reine. Cet amour tout innocent qu'il étoit, ne laissa pas de donner de l'ombrage au Car-

Cardinal, & il lui parut d'autant plus dangereux & préjudiciable à sa faveur que Mademoiselle de la Fayette étoit étroitement unie avec la Reine, & que la Marquise de Seneçay, Dame d'honneur & créature de cette Princesse en étoit la confidente. Le Cardinal fit tous ses éforts pour rompre cette union, & obtint enfin du Roy un ordre pour faire exiler ces deux Dames, qu'il leur fit porter par Chavigni, Sécretaire d'Etat, & même peu de tems aprés le Marquis de St. Ange premier Maître d'Hôtel de la Reine, éprouva la même disgrace; de quoy cette Princesse témoigna être fort irritée contre le Cardinal, mais comme il étoit fort assuré de l'amitié de son Maître, il ne s'en mit pas en peine.

Mademoiselle de Hautefort ne tarda guéres à prendre la place de Mademoiselle de la Fayette, & le Cardinal soufrit cette passion naissante, sans en prendre aucun ombrage, par ce que cette fille n'avoit pas la même pénétration ni l'esprit aussi capable d'intrigues que la premiére Maîtresse du

Roy.

Roy : mais lors que ce Ministre eut découvert qu'elle ne se gouvernoit que par les Conseils de Mademoiselle de Chennerault, dont le génie & l'adresse ne cedoient pas à l'habilité de Mademoiselle de la Fayette, il n'en eut pas moins d'inquiétude: Il n'osa pas néanmoins ataquer ouvertement la passion du Roy, de peur de s'atirer quelque disgrace, mais pour l'en détacher insensiblement il jugea à propos de mettre auprés de lui un Favori tellement dépendant de ses volontés qu'il pût le ruiner quand il voudroit se soutenir par lui même. Il jetta les yeux sur Henri Deffiat Marquis de St. Mars, grand Ecuyer de France, qui avoit toutes les qualités nécessaires pour remplir ce poste : il étoit bien fait de sa personne, & avoit l'abord agréable, mais il aimoit tellement les plaisirs, qu'il y avoit aparence que la crainte d'en manquer les ocasions l'empêcheroit de rien entreprendre sur le crédit du premier Ministre. Le Roy ne goûta pas d'abord l'humeur licencieuse de St. Mars, qu'il trouvoit en-

entiérement contraire à la retenuë dans laquelle il vivoit. Ce Favori par le Conseil du Cardinal, se rendit si complaisant qu'il vainquit enfin cette repugnance; car lors que le Roy lui faisoit des presens, il le prioit de ménager ses faveurs, qui ne feroyent que donner de la jalousie à Madame de Hautefort, & l'exposer aux traits de sa vangeance; & il seut enfin si bien ménager l'esprit de son Maître pendant son voyage de Chambort qu'il tira parole de lui qu'il ne verroit plus Mademoiselle de Hautefort quand il seroit de retour à Paris. Le Cardinal qui craignoit que Sa Majesté ne changeât de sentiment à la veuë de l'objet qui l'avoit charmé, n'oublia rien pour l'en tenir éloigné : il inventa divers prétextes pour l'empêcher de retourner à la Capitale de son Royaume, & l'engagea à dõner rendez-vous à Madame Royale sa Sœur pour s'aboucher avec elle à Grenoble sur les frõtiéres du Piémont. Aprés cette entreveuë il fut impossible de retenir le Roy plus long tems en Campagne il voulut absolument retourner

tourner à Paris : La Reine ala au devant de lui jusqu'à Fontainebleau, & mena avec elle Madame de Hautefort. La passion que le Roy avoit eu pour cette fille étoit acompagnée d'un si grand respect qu'il n'osoit s'émanciper à la moindre liberté avec elle, comme on en pourra juger par ce que je vay dire. Un jour la Reine ayant receu un billet dont elle vouloit faire quelque mistére, l'atacha à la tapisserie de sa chambre pour n'oublier pas d'y faire réponse, & le Roy étant entré peu de tems aprés, la Reine ne voulant pas qu'il vit ce billet, commanda à Madame de Hautefort, qui étoit sa Dame d'honneur, de le prendre & de le serrer, ce qu'elle fit. Le Roy voulut le lui ôter, & ils se débatirent assés longtẽs en badinãt, mais Madame de Hautefort ne pouvant plus se défendre, mit ce billet dans son sein, un azile assuré pour luy; car le Roy n'osa y toucher, & n'eut plus la moindre curiosité de le voir. Quoy que la passion du Roy fut acompagnée d'une grande retenuë, elle étoit néanmoins délicate & acompa-

pagnée de jalousie. Ce Prince voulant établir Madame de Hautefort, resolut de la marier avec le Marquis de Gevres, frére aîné du Duc de Gevres, aujourd'hui premier Gentil-homme de la Châbre, & Gouverneur de Paris, qui n'étoit alors qu'Abbé, & lui commanda de le recevoir comme un homme qu'il lui destinoit pour Epoux; ce qu'elle fit sans contrainte, le Marquis étant bien fait, & fort aimable de sa personne. Pendant qu'on disposoit toutes choses pour ce Mariage, les Espagnols assiégérent Corbie, & tous les braves de la Cour acoururent au secours de cette place; Le Marquis de Gevres y ala comme les autres, & y fut tué, dont le Roy ala lui même porter la nouvelle à Madame de Hautefort, & tâcha de la consoler: Ensuite étant entré quelques jours aprés dans la chambre de cette Dame, il la trouva à genoux devant son prié-Dieu, & s'en étant aproché sans faire bruit, vit qu'elle lisoit les Vêpres des Morts; & s'imaginant que c'étoit pour le Marquis de Gevres, en conçeut une si forte jalousie

lousie qu'il demeura six semaines sans vouloir entendre parler d'elle, quoi qu'il lui eût proposé lui même le mariage du Marquis; ce qu'on peut attribuer aux caprices ordinaires de l'amour qui regarde souvent comme un mal les choses qu'il a souhaitées.

Le Roy fit un froid acueil à l'une & à l'autre, & dit à sa Maîtresse qu'il avoit apris qu'elle avoit fait de méchantes plaisanteries de S. Mars, mais qu'elle prît bien garde que cela ne lui arrivât plus, si elle ne vouloit s'atirer sa disgrace. Mademoiselle de Hautefort qui s'étoit atenduë à recevoir mille marques d'amitié de ce Prince, aprés une longue absence, fût si surprise de se voir traiter d'une maniére si désobligeante, qu'elle ne pût répondre à ce discours que par des larmes. Lors que le Cardinal eut apris par S. Mars le succez de cette premiére conversation, il jugea à propos d'employer tout son crédit pour éloigner Mademoiselle de Hautefort de la Cour, aussi bien que Mademoiselle de Chenerault sa confidente, de peur que la

paſſion du Roy ne ſe ralumât par une plus longue fréquentation. Le Miniſtre & le Favori travaillérent de concert à l'exécution de ce deſſein, & preſſérent tellement le Roy qu'il envoya ordre à ces deux filles de ſortir inceſſamment de la Cour, & elles entrérent d'abord dans un Convent à Paris; mais le Cardinal ne les y laiſſa pas lon-tems, & les obligea à ſe retirer. Mademoiſelle de Cheuvraut en Poitou, & Mademoiſelle de Hautefort à une de ſes terres à quarante lieuës de la Cour.

S. Mars voyant que perſonne ne partageoit plus les afections de ſon Maître, crut pouvoir prétendre aux plus hautes aliances. Il y avoit lon-tems qu'il rendoit des ſoins à Marie de Gonzague, dont nous avons déja parlé, & avoit été aſſés heureux pour s'en faire aimer; même la médiſance dit qu'il en avoit eu une fille dont elle étoit acouchée ſecrétement chés la Marquiſe d'Arquien ſa gouvernante, qui depuis l'avoit fait paſſer pour ſa fille. S. Mars parla au Cardinal du deſſein

dessein qu'il avoit d'épouser cette Princesse, & ce Ministre qui craignit que le favori ne devint trop puissant par cette aliance, ne voulut pas y consentir; & même il fit en sorte que le Roy la mariât promtement à un autre. Ladislas IV. Roy de Pologne, la fit demander, & ce mariage fut bien tôt conclu. Elle mena avec elle en Pologne Madame Darquien, & cette fille qu'on prétendoit qu'elle avoit euë de S. Mars. Aprés la mort de Ladislas IV. elle épousa en secondes Noces Casimir son frére, & voulant songer à l'établissement de Mademoiselle Darquien, elle la maria avec un grand Seigneur de Pologne, & aprés qu'elle fut veuve au grand Maréchal Sobieski, qui régne aujourdui en ce Royaume sous le nom de Jean IV. Ainsi, si l'histoire est veritable, la fille à succedé à sa Mére, & porte comme elle a fait, la Couronne de Pologne.

Cependant S. Mars pour se consoler de la perte de sa Maîtresse, s'atacha auprés de Marion de Lorme, qui étoit, à la verité, d'une naissance obscure,

obſcure, mais qui pouvoit paſſer pour la plus belle perſonne de l'Europe; & comme elle n'étoit pas cruelle, il fut bien tôt heureux. Aprés que le Roy étoit couché il partoit de St. Germain, & aloit à toute bride la trouver à Paris. Le plaiſir qu'il prenoit avec elle l'empêchant de ſe lever matin, il ſe trouvoit rarement au lever du Roy. Ce Prince ne ſavoit à quoy atribuer ſa négligence, & s'en informa de pluſieurs de ſes Oficiers, qui ne lui en dirent rien, ſoit qu'ils l'ignoraſſent ou qu'ils craigniſſent la colére d'un Favori. La Chênaye, premier valet de Chambre du Roy, qui avoit beaucoup contribué à la diſgrace de ſes Maîtreſſes, voyant que S. Mars n'en avoit aucune reconnoiſſance, ne voulut pas laiſſer échaper une ſi belle ocaſion de s'en vanger: Il ſçavoit que le Roy, qui étoit extrémement retenu dans ſes plaiſirs, avoit averſion pour ceux qui s'abandonnoient à la débauche, & ainſi il crut ne pouvoir trouver un moyen plus aſſuré de nuire au Favori qu'en aprenant à ſon Maître ſon amour
pour

pour Marion de Lorme, il le fit ; & ne manqua pas d'inſpirer au Roy les ſentimens qu'il déſiroit qu'il eût. S. Mars s'étant apercɛu de la froideur du Roy, le tourna de tant de côtés, qu'il lui fit avouër les mauvais ofices que la Chénaye lui avoit rendus. Aprés qu'il eut découvert de qu'elle main ce coup étoit parti, il ne ſongea plus qu'à ſe vanger de l'auteur de ſa diſgrace, & à ruiner dans l'eſprit de ſon Maître un ennemi ſi dangereux. Il communiqua ſon deſſein au Maréchal de la Meilleraye, qui avoit auſſi quelque ſujet de ſe plaindre de cet Oficier, & ils travaillérent avec tant d'aplication à le décréditer, qu'ils en vinrent à bout. La Chénaye avoit eu quelque preſſentiment de ſa diſgrace, & en avoit parlé au Cardinal, qui avoit promis de le maintenir ; mais par malheur pour lui, il ſe trouva que ſon protecteur étoit à la maiſon de Ruel, quand on lui porta l'ordre de ſe retirer, & ainſi ne pouvant recourir à ſon Eminence, il falut partir ſur le champ.

Le Cardinal fut aſſés ſurpris d'a-

prendre la disgrace de la Chénaye, & comme il ne pouvoit ignorer que S. Mars n'en fût l'auteur, il en fit quelque reproche à ce Favori, & lui dit qu'il n'auroit jamais creu qu'il eût voulu en son absence & à son insceu faire éloigner un homme qu'il savoit être sa créature. St. Mars qui avoit interêt de ne se broüiller pas avec ce Ministre, pendãt que son crédit n'étoit point encore ébrãlé, fut cõtraint de lui racõter le détail de cette intrigue & de lui avoüer l'amour qu'il avoit pour Marion de Lorme ; & comme c'est le foible de tous les amans d'exagerer les charmes de leurs Maîtresses, il fit au Cardinal une si belle peinture de cette fille, qu'il lui donna envie de la connoitre. Ce grand Homme n'en fit point néanmoins semblant, mais le soir il en parla à l'Abé de Bois-robert, qui entroit dans tous ses plaisirs secrets. Cet Abbé lui dit qu'il connoissoit Mademoiselle des Enclos, apellée communément à la Cour Ninon, qui étoit intime amie de Marion de Lorme, & que par ce moyen il seroit aisé de

de faire venir à Ruel la Maîtresse de S. Mars sous prétexte de voir les Eaux, & à son Eminence de la considérer à loisir, sans qu'elle s'aperçcut de sa curiosité.

Le Cardinal aprouva la pensée de l'Abé de Bois-robert, & le pria de n'y perdre point de tems. Cet adroit confident ala le lendemain rendre visite à Ninon, & lia la partie, sans que cette fille, quoi que tres habile, soupçonnât rien de son dessein. Le Cardinal aiant été averti du jour que ces Dames devoient venir voir sa maison, leur fit préparer une Colation magnifique dans une petite Isle qui est au milieu du parc, avec les violons & les hauts bois du Roy, & cette galanterie passa sous le nom de l'Abé, sans que les Dames entrassent dans le mistére de cette fête, qu'on avoit pris grand soin de leur cacher. Le Cardinal vit Marion de Lorme sans en être veu, & la trouva mille fois plus belle qu'il ne se l'étoit imaginé. Il voulut savoir si S. Mars en étoit aimé, & il donna la commission à Bois-robert de le dé-

couvrir. Cet Abbé ne tarda guéres de donner à son Eminence l'éclaircissemét qu'elle souhaittoit, & il lui aprit que dans les complaisances que Marion de Lorme avoit pour le Favori du Roy, la vanité y avoit plus de part que l'amour, & que toute la tendresse de cette fille étoit pour Desbarreaux, Conseiller au Parlement, jeune homme bien fait de sa personne, d'un esprit vif & d'une conversation enjoüée, mais débauché & impie au dernier point. Le Cardinal fit proposer à Desbarreaux par Bois-robert que s'il vouloit lui céder sa Maîtresse, & l'engager à répondre à sa bonne volonté, on auroit tant de reconnoissance pour ce sacrifice, qu'on feroit pour sa fortune tout ce qu'il pourroit désirer. Bois-robert s'aquitta de sa commission avec beaucoup d'adresse, mais Desbarreaux ne répondit à cette ouverture qu'en plaisantant, & feignant toûjours de croire le Cardinal incapable d'une telle foiblesse. Ce Ministre en fut si irrité qu'il persécuta Desbarreaux tant qu'il véeut, & l'obligea à se défaire de sa

charge & à sortir du Royaume.

Aprés le départ de Desbarreaux, Mademoiselle des Enclos parla à son amie de l'amour du Cardinal à la priére de Bois-robert, & cette premiére déclaration fut acompagnée d'un présent de gros chenets d'argent & d'un Candelabre, qui étoient estimés plus de vingt mille livres. S. Mars surpris de voir ce nouvel ornement dans la chambre de sa Maîtresse, voulut savoir d'où venoit cette liberalité, & n'aiant pû en tirer aucun éclaircissement de sa bouche, il laissa tomber ses soupçons sur d'Emeri Controlleur general des Finances, qui rendoit quelques visites à cette fille. Il entra dans une si furieuse jalousie qu'il résolut de faire donner des coups de bâtons à son Rival, & s'en expliqua à Coquerel Lieutenant du grand Prevôt de l'hôtel. Coquerel en avertit D'Emeri, qui pour détourner l'orage dont il étoit menacé, cessa de voir Marion de Lorme, & rompit tout commerce avec elle.

La jalousie de S. Mars redoubla sa

passion pour sa Maîtresse, qu'il voyoit presque tous les jours incognito & déguisé, malgré les défenses du Roy. Son assiduité fut même si grande, que le bruit courut qu'il l'avoit épousée. Louis XIII. en recevoit des avis de tous côtés, & même les parens de S. Mars qui craignoient qu'il ne fut assés fou pour contracter un mariage si inégal, furent les premiers à en porter leurs plaintes à Sa Majesté. L'ingratitude & l'obstination de ce Favori touchérent le Roy si sensiblement qu'il garda quelques jours le lict, & feignit d'être malade pour s'exemter de voir cet ingrat, à qui il n'auroit pû s'empêcher de témoigner son ressentiment. S. Mars de son côté ennemi de la contrainte, se lassa des obstacles que son Maître mettoit à ses plaisirs, & dans le chagrin où il étoit, prêta l'oreille aux propositions du Conte de Soissons, qui lui ofrit pour femme, Mademoiselle de Longueville sa Niéce, avec plusieurs autres avantages, s'il vouloit entrer dans une ligue contre le Cardinal. La mort du Conte de Soissons

arrivée

arrivée peu de tems aprés à la bataille de Sedan, déconcerta ce projet ; mais la conjuration ne laissa pas de se renouër avec le Duc de Boüillon , par l'entremise de Monsieur de Thou.

Depuis que St. Mars fut engagé dans cette Intrigue il cessa de raporter au Cardinal, comme il avoit acoutumé de le faire , ce que le Roy disoit contre lui, quand il n'étoit pas content de son Ministére. Le Cardinal qui n'avoit mis ce Favori auprés de sa Majesté, & ne l'avoit maintenu dans ce poste, que pour avoir auprés d'elle un Espion fidéle qui l'informât de ses pensées les plus secretes, ne le vit pas plûtôt manquer de sincérité qu'il commença de lui témoigner du refroidissement, & enfin ces aigreurs réciproques dégenerérent en une haine irréconciliable. Un des principaux sujets de la haine de S. Mars pour le Cardinal fut l'obstacle que ce Ministre avoit mis au dessein que le Roy avoit eu de le faire entrer dans son Conseil. Un jour à Retel comme tous les Courtisans sortoient de la Cham-

bre de sa Majesté pour la laisser libre aux Ministres, le Roy prit S. Mars par le bras, & l'arrêtant dit au Cardinal, Afin que nôtre ami (c'est ainsi qu'il apelloit son Favori) puisse un jour nous servir utilement, il est bon qu'il s'instruise des afaires. Le Cardinal qui connoissoit parfaitement l'humeur du Roy, ne voulut pas dans ce moment combattre son dessein & laissa prendre à S. Mars place dans le Conseil; mais il ne permit pas qu'on y agitât aucune matiére importante, & le lendemain étant en particulier avec sa Majesté, il lui représenta adroitement le peril qu'il y auroit de communiquer les secrets d'état à un jeune homme comme S. Mars, qui pourroit avoir la foiblesse de les reveler. Le Roy goûta les raisons de S. E. & n'apella plus ce Favori dans son Conseil. S. Mars connut sans peine, d'où venoit ce changement & ne pût le pardonner au Cardinal.

Le Ministre & le Favori ne gardérent plus depuis aucunes mesures, & firent éclater leur haine si publique-

ment.

ment que le Roy se trouva souvent fort embarrassé pour les acommoder. S. Mars s'étant trouvé un jour auprés de ce Prince, lors qu'un Gentil-homme du Marêchal de la Mothe qui étoit venu porter à Sa Majesté la nouvelle du secours que les Espagnols avoient jetté par mer dans Tarragone, essayoit d'en jetter la faute sur l'Archevêque de Bourdeaux qui commandoit la Flote de France. Ce Favori n'oublia rien pour justifier l'Archevêque & pour blâmer la conduite du Marêchal, parent de des Noiers Secretaire d'E'tat, & par conséquent créature de S. E. Il n'en demeura pas là, ayant apris que le Cardinal l'avoit acusé auprés du Roy d'avoir montré peu de courage au siége d'Arras, où il commandoit les volontaires, il insinua quelques jours aprés à ce Prince, qu'il voyoit porté à la paix, que le Cardinal entretenoit la guerre pour ses interêts particuliers, & faisoit naître tous les jours de nouveaux obstacles pour empêcher qu'on n'acommodât les diferens qui étoient entre les deux Couronnes. En-

fin il n'oublia rien pour donner à Sa Majesté du dégoût pour ce Ministre. Les froideurs que le Roy témoigna au Cardinal pendant quelques jours, donnérent moien à S. Mars dont on voioit la faveur s'acroitre par la disgrace du Ministre, d'atirer dans son parti plusieurs personnes qu'il auroit tentées inutilement dans une autre conjoncture.

Le Cardinal qui étoit averti de toutes ces pratiques engagea le Roy à partir de Paris pour aler former lui même le siége de Perpignan, & faire la Conquête du Roussillon, dans l'éspérance que les soins de la guerre divertiroient ce Prince des entretiens familiers, où ses mignons prenoient leur tems pour décrier son Ministére. S. Mars prit ombrage de ce voyage, & craignant que le Cardinal ne reprît pendant la Campagne, l'ascendant qu'il avoit eu autrefois sur l'esprit du Roy, & ne s'en servît pour le perdre, jugea à propos de s'assurer d'une retraite. Il n'y en avoit point pour lui de plus commode que Sedan, dont la souveraineté

apartenoit au Duc de Boüillon. Il s'en ouvrit à Monsieur de Thou, qui lui promit de tirer du Duc toutes les assûrances nécessaires pour l'azile qu'il souhaittoit : En éfet il ala trouver le Duc à Sedan pour lui persuader de venir à Paris, & il arriva dans le tems qu'il étoit pressé par le Cardinal de faire le même voyage, pour recevoir le commandement de l'armée d'Italie, que le Roy vouloit lui donner. Le Duc se voyant solicité des deux côtés, partit enfin & se rendit à la Cour, & se trouva d'abord fort embarrassé sur le parti qu'il devoit choisir, ne sachant s'il lui étoit plus avantageux de prendre des liaisons avec le Ministre ou avec le Favori. La haine invéterée qu'il avoit pour le Cardinal & les persuasions de Monsieur de Thou, le portérent enfin à s'engager avec S. Mars, sans néanmoins refuser le commandement de l'Armée d'Italie ; & on tira parole de lui qu'il laisseroit entrer dans Sedan, Monsieur frére du Roy, qui s'étoit déja declaré chef du parti. Cependant comme il y avoit plusieurs particulari-

tés dont il faloit convenir ; on prit un rendez-vous à l'Hôtel de Venise, où Monsieur tenoit ses Ecuries : S. Mars & le Duc de Boüillon s'y trouvérent, & ce Prince y envoya pour lui les Contes d'Aubijous, de Brion & de Fonterailles. On y proposa si on se devoit mettre sous la protection de la Couronne d'Espagne, sur quoy il y eut de grandes contestations; mais enfin on y passa à l'afirmative. Fonterailles fut chargé de cette négociation, à cause de son adresse & de son habileté ; outre que ne tenant pas un rang si considerable que les autres, il étoit à présumer que son absence seroit moins remarquée à la Cour. Il eut peine à accepter cette Commission, mais enfin il partit, & s'étant rendu à Madrid conclud un Traitté avec le Conte Duc d'Olivarez, premier Ministre du Roy Catholique. Il avoit été resolu qu'on assassineroit le Cardinal à Briare, mais S. Mars n'osa l'exécuter & s'en excusa sur ce qu'il faloit atendre que Monsieur fut arrivé, afin que sa presence garentît du péril ceux qui auroient commis

le

ce meurtre. Monsieur resta à Paris pour fortifier son parti & envoya le Conte de Montresor au Duc de Beaufort pour tâcher de l'y atirer, mais on ne pût y reüssir.

Pendant le voyage S. Mars au lieu de conserver l'amitié du Roy par ses complaisances faisoit tout ce qu'il faloit pour la perdre; bien loin d'entrer dans ses sentimens il s'atachoit à les combatre, & lors que Sa Majesté témoignoit le souhaiter auprés de sa personne, il afectoit de s'en éloigner; si ses amis lui representoient quelquefois qu'il avoit tort de tenir cette conduite, il leur disoit pour ses excuses, que l'haleine du Roy étoit si mauvaise qu'il étoit impossible de la soufrir. Ces discours furent raportés à ce Prince, & ne contribuérent pas peu à diminuer la bonne volonté qu'il avoit témoignée jusques là à son Favori. S. Mars qui n'avoit en tête que la mort du Cardinal s'en mettoit peu en peine, s'imaginant qu'il lui seroit aisé de regagner les bonnes graces de son Maître quand il se seroit défait de son ennemi: Neanmoins

moins le dessein de tuer ce Ministre fut diferé à cause d'une maladie fâcheuse dont il fut ataqué à Narbonne.

S. Mars voyant que les Médecins la tenoient pour fort dangereuse, crut qu'il y auroit de l'imprudence à prendre des moyens violens pour ôter la vie à un homme qui aloit bien tôt la perdre par le mauvais état de sa constitution. Ainsi l'on peut dire que la maladie du Cardinal le garentir du péril dont ses jours étoyent menacés.

Monsieur de Thou étant parti de Paris avec le Conte de Charost pour aler à la Cour trouva à Carcassonne Fonterailles, qui lui communiqua le Traité qu'il avoit conclu en Espagne: de Thou en fut surpris, par ce qu'il ne s'étoit pas trouvé à la conference de l'Hôtel de Venise, & n'avoit jamais aprouvé ce dessein, dont on lui avoit caché la négociation par ce principe.

Fonterailles avoit porté ce Traité à S. Mars, qui en ayant fait faire une copie, avoit envoyé l'original à Mon-

ſieur par le Conte d'Aubijous. De Thou aiant pris congé de Fonterailles ala trouver le Roy, qui étoit parti de Narbonne, & s'étoit déja rendu devant Perpignan: il y trouva S. Mars, qui avoit tellement fortifié ſon parti, que l'Armée étoit diviſée en deux factions, dont les uns ſe faiſoient nommer Royaliſtes, & les autres Cardinaliſtes, & l'animoſité étoit ſi grande entr'eux qu'ils étoient à toute heure ſur le point d'en venir aux mains. Cependant comme S. Mars n'avoit plus que les aparences de la faveur du Roy il preſſa Monſieur de ſe déclarer & de ſe rendre à Sedan. Sur quoy Son Alteſſe Royale demanda à qui le Duc de Boüillon avoit laiſſé l'ordre pour le recevoir dans cette place. Les Mécontens qui n'avoient pas eu la précaution d'en tirer un de lui avant ſon départ, lui dépêchérent en Italie Monmior, avec une lettre de créance pour le lui demander. Le Duc qui ne connoiſſoit point Monmior, ne voulut pas lui confier une choſe ſi importante, ainſi Monſieur fut contraint de lui envoyer d'Au-

d'Aubijous déguisé en Capucin. Ces alées & venuës firent perdre tant de tems qu'enfin la conſpiration ſe découvrit.

Le Cardinal qui ne ſe croyoit pas trop en ſeureté pendant l'abſence du Roy, dans Narbonne, dont le Marêchal de Schomberg, peu ataché à ſes interêts étoit Gouverneur, reſolut d'aler en Dauphiné ou en Provence, par ce que les Contes de Sault & d'Alais, qui avoient ces deux Gouvernemens étoient ſes intimes amis: il feignit d'aler prendre des Eaux à Taraſcon, & s'étant rendu à Agde s'y embarqua pour ſe rendre de là à Beaucaire. Ce Miniſtre reçeut en chemin un paquet dans lequel il trouva une copie du Traité fait avec l'Eſpagne, ſans qu'on ait pû ſavoir d'où lui étoit venu cet avis; & il fit incōtinēt partir Chavigny pour le porter au Roy, qui eut beaucoup de peine à ſe reſoudre de faire arrêter S. Mars, par ce qu'il s'imaginoit que c'étoit un artifice du Cardinal pour perdre ſon Favori. Il conſulta le Pére Sirmon ſon Confeſſeur ſur la nouvelle

qu'il

qu'il venoit de recevoir, & l'ayant trouvé dans les mêmes sentimens que Chavigny avoit essayé vainement de lui inspirer, il se détermina enfin à faire une justice exemplaire d'un crime si noir. Cependant comme il étoit dificile de s'assurer à l'armée de tous les Conjurés, il retourna à Narbonne, sous prétexte d'une fiévre dont il avoit eu déja quelques accés, dés qu'il y fut arrivé, il en fit fermer les portes, & donna les ordres nécessaires pour faire arrêter tous ceux qui avoient part à la conspiration. Fonterailles s'étoit déja sauvé quelques jours auparavant sur quelque soupçon qu'il avoit eu que le Traité étoit découvert, il avoit feint une querelle avec d'Espernon Marêchal de Camp, afin que lors qu'on aprendroit son départ on s'imaginât qu'il n'étoit parti que pour se mettre à couvert des rigueurs de la Justice, qui punissoit sévérement les Duels. Le Roy avoit commandé au Conte de Charost Capitaine des Gardes du Corps, de s'assurer de la personne de S. Mars, mais cela ne se pût faire si se-

secrétement que ce Favori n'en fût averti. Il étoit en débauche avec quelques uns de ses amis quand on lui donna cet avis, mais il seut si bien se posseder qu'il n'en parut aucune émotion sur son visage, il se fit incontinent déboter, feignant d'avoir mal à la tête, & se trouvant seul avec un valet de chambre, il partit de son apartement qui étoit dans l'Archevêché, proche de celui du Roy, & essaya do sortir de la ville; mais ayant trouvé la premiére porte où il se presenta fermée, & apris que toutes les autres l'étoient aussi, il se retira chés Mademoiselle Bourgeois, dont le mari qui faisoit faire de la poudre à Canon & du Salpétre, étoit absent. Il se fit recevoir dans cette maison moyennant une sôme d'argent & croyoit y être fort en sureté, personne ne l'y aiant veu entrer. Cependant le Conte de Charost se rendit à l'apartement de S. Mars à l'heure que le Roy lui avoit marquée, & n'y trouva que le Chirurgien & deux valets de Chambre de ce Favori, qui ne pûrent lui aprendre aucune nouvelle de leur Maî-

Maître : il les amena au Roy, & aiant apris de leur bouche qu'ils ne ſavoient ce que S. Mars étoit devenu, il commanda au Conte d'aler le lendemain à la pointe du jour avec la Ricardéle, Lieutenant du Gouverneur, & les Conſuls faire perquiſition dans toutes les maiſons. Charoſt exécuta cet ordre avec beaucoup d'exactitude, mais ſans aucun fruit, ce qui obligea le Roy à ſortir de Narbonne, pour aler à Beziers, avec ordre à la Ricardéle & aux Conſuls de continuer cette recherche aprés ſon départ, & de faire publier un ban, portant peine de mort contre ceux qui receleroient S. Mars. Bourgeois chés qui ce malheureux s'étoit retiré, êtant revenu chés lui, où il n'avoit pas couché la nuit précedente, aprit de ſa femme qu'il y avoit chés lui un homme qu'il jugea être celui qu'on cherchoit par la peinture qu'on lui en fit. Peu de tems aprés S. Mars lui même ſe découvrit à lui, croiant par cette confiance l'engager davantage au ſecret, mais Bourgeois qui craignoit de hazarder ſa vie

&

& le repos de sa famille, s'il gardoit plus long-tems le silence, fit avertir par un de ses amis l'Archevêque & la Ricardéle que S. Mars étoit dans sa maison : La Ricardéle s'y transportât incontinent avec les Consuls & une Escoüade de sa Compagnie, il aborda ce Favori civilement, & lui aiant dit qu'il avoit ordre du Roy de l'arrêter, lui demanda son épée. S. Mars le pria de la lui laisser, parce qu'il étoit sans manteau, ce qui lui fut acordé. La Ricardéle le conduisit dans une chambre de l'Archevêché, où il le laissa sous la garde d'un Exemt des Gardes du Corps que le Roy y avoit laissé exprés. Dans le même tems qu'on s'assura de la personne de S. Mars à Narbonne, on arrêta aussi à l'armée de Thou & Savignac. On les fit conduire tous trois dans les Carrosses de Sa Majesté en divers endroits. S. Mars à la Citadelle de Montpellier, & de Thou & Savignac à Tarascon, où étoit le Cardinal.

D'Ozonville Lieutenant des Gardes du Duc de Boüillon, qui étoit demeuré

meuré auprés de S. Mars pour entretenir leur correspondance, n'eut pas plûtôt apris la détention de ce Marquis, qu'il prit la poste pour aler trouver son Maître en Piémont, & l'avertir de ce qui venoit d'arriver, afin qu'il songeât à mettre sa persoñne en sûreté. En passant par Monfrin, il y trouva le Viconte de Turenne, frére de son Maître, qui prenoit les Eaux, & lui fit part de la disgrace du Favori. Le Viconte qui ignoroit que son frére fût engagé dans cette conspiration, crut devoir donner au Cardinal une nouvelle si importante à son repos, & lui manda qu'il l'avoit aprise de la bouche d'Ozonville, qui aloit en Piémont pour d'autres afaires. Le Cardinal n'eut pas plûtôt receu cet avis, qu'il commanda à Saladin son Aide de chambre, de prendre la poste, & de faire tant de diligence qu'il dévançât Ozonville : il lui donna aussi des ordres adressantes aux Gouverneurs de toutes les places frontiéres de faire arrêter ce Courier, & fermer tous les passages des Alpes par où on pou-

pouvoit entrer en Piémont, pour empêcher que le Duc de Boüillon n'aprit une chose qu'il avoit tant d'interêt de savoir. Voila comment le Viconte de Turenne fut cause de la prison de son frére par son imprudence.. D'ozonville fut arrêté à Valence, & Saladin porta un ordre au Marquis du Plessis Pralin, d'arrêter le Duc de Boüillon. Le Marquis jugeant bien qu'il ne lui seroit pas facile d'arrêter le Duc dans une Armée dont il êtoit General, lui proposa d'aler visiter Cazal avant que de faire l'ouverture de la Campagne, & pendant qu'ils s'y acheminoyent ensemble il dépêcha un Courier à Cominges, Gouverneur de cette Place pour lui donner avis de l'ordre qu'il avoit reçu, afin qu'il préparât toutes choses pour l'exécution.

Cominges s'êtant chargé de cette entreprise convia le Duc à souper dans la Citadelle, & ne fit mettre que quatre couverts, pour empêcher qu'il ne restât avec eux des personnes qui rompissent ses mesures. Ceux de la suite du Duc furent traités à d'autres tables

dans des chambres séparées, & Monsieur de Boüillon resta seul avec Cominges, qui aprés le repas lui demanda son épée : le Duc sans se troubler lui dit qu'il êtoit prêt d'obéïr, pourveu qu'il lui montrât un ordre par écrit, mais qu'à moins qu'il ne le vit, il ne se laisseroit pas arrêter : Cominges répondit qu'il ne l'avoit pas sur lui mais qu'il aloit le chercher ; pendant qu'il l'aloit demander au Marquis du Plessis Pralin, qui étoit resté dans un autre apartement, le Duc de Boüillon sortit promtement de la Chambre où Cominges l'avoit laissé, descendit l'Escalier, passa tous les corps de garde & gagna la ville, avant qu'on se fut aperceu de sa fuite. Si Cominges fut surpris lors qu'il ne le trouva plus à son retour, il est facile de se l'imaginer, ne doutant pas que sa tête ne répondit du prisonnier qu'on lui avoit confié : il fit incontinent sonner l'alarme, & fit courir plusieurs Soldats aprés le Duc, qui pour éviter de retomber dans le piége d'où il venoit de sortir se retira avec un valet qui l'avoit
toû-

toûjours ſuivi, dans une ruë écartée, où il paſſa toute la nuit apuyé contre une muraille ſans être découvert, & à la pointe du jour entra dans une maiſon, feignãt que la juſtice le cherchoit, par ce qu'il s'étoit battu en duë. Il promit à celui qui lui ouvrit la porte une grande recompenſe s'il pouvoit le ſauver, & cet homme le fit monter dans un grenier où il le cacha dans du foin, où il demeura quelques heures. Mais les Soldats qui le cherchoient armés de halebardes ẽtãt entrés dãs cette maiſon, deux d'entr'eux montérent au grenier où il êtoit, & en détournant le foin avec leurs armes penſérent le tuer, ou du moins le bleſſer dangereuſement. Il ne quita néanmoins ſon poſte qu'aprés qu'il fut découvert & arrêté. Comme il n'avoit jamais été à Cazal & qu'il n'en ſavoit pas les iſſuës, il manqua l'ocaſion de ſe ſauver. Cominges ravi d'avoir reparé ſa faute garda ſoigneuſement ſon priſonnier, juſques à ce qu'il fut conduit par ordre du Roy à Lyon, & enfermé dans le Château de Pierre Enciſe. On y me-

mena aussi S. Mars & de Thou, à qui on donna des Commissaires tirés du Conseil de S. M. & du Parlement de Grenoble & le Chancelier Séguier en fut le Président. Le procés ayant été instruit à ceux cy, ils furent condamnés à avoir la tête tranchée, mais le Duc de Boüillon en fut quitte pour sa Principauté de Sedan qu'il ceda au Roy. Le Cardinal de Richelieu ne joüit pas long-tems du plaisir d'avoir triomphé de ses ennemis, & le Roy même ne survequit guéres à ce Ministre. Mais c'est trop s'arrêter à ces événements tragiques. Il faut pour dissiper ces funestes idées revenir à Marion de Lorme.

Elle tâcha de se consoler de la mort de S. Mars avec d'Emery, qui s'embarqua entiérement avec elle, & qui fit pour gagner ses afections des dépenses si extraordinaires, qu'ayant voulu arrêter les parties de Martial, fameux parfumeur, chés qui cette fille se fournissoit de gands, d'Evantails, de pommades, d'essences, & d'autres parfuns, il trouva qu'elle en avoit pris

dans un an pour cinquante mille écus. La Guillaumine qu'elle avoit fait de son Laquais, son valet de chambre, s'enrichit tellement des libéralités de ce Surintendant, qu'il acheta quelque tems aprés, quatre cent cinquante mille livres une charge de Gréfier au Conseil. Cependant cette fille n'en étoit pas plus fidéle à son amant : Elle voyoit tous les jours Desbarreaux, qui étoit revenu à Paris aprés la mort du Cardinal, & plusieurs autres encore, & n'imitoit pas en cela la fidélité de sa bonne amie, Mademoiselle des Enclos, qui se piquoit de n'avoir jamais qu'un amant à la fois ; & quoy qu'elle fut moins belle que Marion de Lorme, elle avoit tant d'esprit, joüoit si bien du Luth, & étoit de si bonne foy que plusieurs la préferoient à son amie. Ces heureux talens furent cause que le Marquis de Villarceaux, qui a toujours eu le bon goût & le discernement juste, s'atacha fortement auprés d'elle; Madame de Villarceaux en conçût une si violente jalousie, qu'elle ne pouvoit entendre proferer son nom

sans

ſans colére. On fait à ce ſujet un plaiſant conte: Elle avoit du Marquis un jeune garçon fort bien fait qui commençoit à aprendre le latin, elle s'aviſa de demander un jour à ſon précepteur s'il étoit bien ſavant. Le précepteur pour ſatisfaire à ſa curioſité dit à ſon Ecolier de décliner Ninus en préſence de ſa Mére : il obéït à cet ordre,& commençant par Ninus Nini, Nino, il vint à Ninum, alors la Mére fronçant le ſourcil dit au Précepteur qu'il étoit bien inſolent d'aprendre à ſon fils le nom de cette coureuſe.Le pauvre homme eut beau proteſter qu'il n'avoit pas penſé à Ninon & qu'il ne la connoiſſoit pas; cette femme en furie ne voulut pas entendre ſes excuſes, & le chaſſa ignominieuſement. Si cela eſt vray ou non, je m'en raporte à l'Abé de Bois-robert à qui j'en ay ouï faire le recit.

Sur la fin du Régne de Louis XIII. Il parut un Prince nommé Zagachriſt, qui ſe diſoit être Roy d'Ethiopie ; il avoit de grans talens pour la galanterie & fit à Paris une infinité de conquêtes.

Madame Saulnier conçeut pour lui une passion si violante qu'elle lui donnoit tout ce qu'elle pouvoit épargner de la dépense de sa maison : ce qui acommodoit fort ce Roy, dont les sujets n'étoient pas fort exacts à lui faire tenir ses revenus. Monsieur Saulnier qui étoit Conseiller au Parlement ne pût soufrir la continuation de cette Intrigue, qui le deshonoroit & incommodoit ses afaires : il fit informer de la débauche de sa femme, & obtint décret de prise de corps contre Zagachrist, qui fut mené prisonnier au Chastelet. Le Lieutenant Criminel Tardieu lui instruisit son procés & en l'interrogeant garda toutes les bienséances, deuës à la Majesté de son Caractére, l'acusé ayant toujours demeuré assis & couvert pendant que le Juge êtoit debout & découvert. Cependant le Monarque des Abyssins mourut en prison, & ses sujets envoyêrent une célébre Ambassade pour demander son corps ne pouvant plus avoir sa personne.

Intrigues de la Cour de France, ſous le Régne de Louis XIV. juſques à la mort du Cardinal Mazarin.

* COmme le Roy qui régne aujourdui ſi glorieuſement ſur les François n'avoit que cinq ans quand il parvint à la Couronne, il falut pourvoir à la Régence, qui fut donnée à Anne d'Autriche ſa Mére & la Lieutenance generale du Royaume à Gaſton Duc d'Orléans, ſon oncle. La Reine choiſit le Cardinal Mazarin pour ſon prémier Miniſtre, il avoit ſervi fort utilement en Italie en pluſieurs négociations, & étoit fort capable de cet employ. Le Duc de Beaufort qui avoit eu beaucoup de part à la confidence de la Reine, pendant qu'elle êtoit l'objet des perſécutions du Cardinal de Richelieu, regarda ce choix avec envie, parce qu'il

* *Ann. 1643.*

avoit espéré de gouverner la Reine pendant la Régence, ou peut être par d'autres sentiments que ses Ennemis lui ont atribué. Cette Princesse qui essayoit d'empêcher la division, employa toute son adresse pour réünir les esprits, & obliger tous les Grans du Royaume à bien vivre avec le premier Ministre. Il y avoit alors trois partis à la Cour, celui de Monsieur, qui se laissoit gouverner par l'Abé de la Riviére; celui des Princes de la maison de Bourbon, qui comprenoit Louis, Prince de Condé, le Prince de Conty & le Duc de Longueville, qui avoit épousé depuis peu Mademoiselle de Bourbon leur sœur. Le troisiéme parti êtoit composé de la maison de Vendôme, & des Princes Lorrains qui êtoyent aliés du Duc de Vendôme, le Duc d'Elbeuf étant son beau frére. Les Dames gouvernoient ces Cabales: le Prince de Condé étoit embarqué avec Madame de Coligny, depuis Duchesse de Châtillon, sœur du Marquis de Bouteville, ce qui avoit empêché que ce Prince ne punit la témérité de Co-

Coligni son Epoux , qui avoit osé adresser ses vœux à Madame de Longueville. Coligni qui étoit bien fait de sa personne & fort aimable , avoit chassé de son cœur le Duc de Beaufort, & elle avoit rompu avec lui brusquement , quoy qu'elle lui eût écrit auparavant des lettres assez tendres. Le Duc pour se consoler de l'infidélité de Madame de Longueville , s'atacha auprés de la Duchesse de Montbason, fille de la Comtesse de Vertus, qui pouvoit passer pour la plus belle personne de France , & lui sacrifia les lettres de cette Princesse.

Voila la disposition où étoit la Cour de France , quand tous les exilés furent rapellés. Le Duc d'Espernon revint d'Angleterre , les Comtes de Montresor , de Fonterailles & d'Aubijous, étant assurés de la protection du Duc d'Orléans commencérent de se montrer publiquement ; Mesdames de Senelay & de Hautefort furent rétablies dans leur charges , & le Duc de Guise qui avoit quitté le séjour de Bruxelles, vint ofrir ses Vœux à Madame de

Montbason. La Duchesse de Chevreuse qui en étoit partie dans le même tems, ala décendre au Louvre, & fut receuë assés froidement de la Reine, qui lui commanda de se retirer à Dampierre; Ce n'est pas qu'elle eût veritablement dessein de l'exiler, mais elle vouloit qu'elle eût obligation au Cardinal de son rétablissement, afin de l'obliger à bien vivre avec lui. En éfet il l'ala voir le lendemain, lui donna cinquante mille écus, & lui fit de grans ofres de service. La Duchesse le mit d'abord à une assés belle épreuve, lui demandant deux choses fort importantes, l'une qu'on contentât le Duc de Vendôme pour ses prétentions au Gouvernement de Bretagne, sur lesquelles on ne lui avoit donné que des paroles; Et l'autre qu'on rendit au Duc d'Espernon sa Charge de Colonel de l'Infanterie, & son Gouvernement de Guienne. Le Cardinal proceda en toutes deux fort obligeamment, il fit ofrir au Duc de Vendôme l'Amirauté pour recompense de son Gouvernement: On remit le Duc d'Espernon dans

dans tous ses honneurs, & on n'oublia rien pour tirer celui de Guienne, des mains du Conte de Harcourt. Madame de Chevreuse aprés avoir obtenu ces deux graces en demanda une troisiéme, à laquelle le Cardinal eut peine d'abord à consentir, mais il y aquiesça à la fin. Ce fut de donner le Gouvernement du Havre de Grace, au Prince de Marsillac, qu'elle êtoit bien aise d'engager entiérement dans ses interêts. Aprés de si grans coups d'essay elle crut que rien ne lui seroit impossible auprés de ce Ministre, & elle lui proposa le rétablissement de Monsieur de Château neuf: mais cóme il ne pouvoit y consentir sans préjudicier à ses interêts particuliers, il refusa absolument de le faire, ce qui causa une rupture, & il n'y a jamais eu depuis entr'eux d'intelligence ni de reconciliation sincére. Il y avoit déja quelque tems que Château-neuf étoit à Monrouge, y êtant arrivé le même jour que la Duchesse se rendoit à Paris par un autre chemin; & peut être que s'il ne s'y fût pas arrêté, & qu'il fut venu droit à la Cour, sans capituler avec la

Reine, il l'auroit engagée par cette franchiſſe à ne le point abandonner; mais s'êtant voulu ſervir de l'exemple de Madame de Sencay, qui n'avoit point voulu rentrer dans Paris qu'elle ne fût rétablie dans ſa charge, il donna le tems à la Reine de s'acoutumer à le ſavoir auprés de Paris, ſans ſouhaiter de l'aprocher d'avantage. Les choſes n'êtoyent pas égales, Madame de Sencay n'avoit pour obſtacle qu'une perſonne que la Reine n'aimoit pas, & Château-neuf outre la maiſon de Monſieur le Prince qui s'oposoit à ſon retour, donnoit de l'ombrage au premier Miniſtre, & ne pouvoit gagner que par adreſſe & peu à peu, ce que la Dame d'honneur avoit gagné du premier pas. Le Duc de Beaufort, ſe perdit par le même aveuglement, il crût la Reine ſi prévenuë d'inclination pour lui qu'il s'imagina pouvoir ruïner Mazarin en témoignant quelque froideur à cette Princeſſe; cependant cette conduite fit changer toutes les meſures qu'on avoit priſes pour ſon avancement; il avoit été déja nommé pour Cardinal,

mais lors qu'on vit qu'il en témoignoit si peu de reconnoissance, on envoya un ordre secret à Rome pour se départir de sa nomination. Le Duc de Vendôme son Pére ne se conduisit pas avec plus de prudence, il fit dificulté de prendre l'Amirauté sans l'ancrage, ne considérant pas qu'il devoit à quelque prix que ce fût entrer en charge, puis qu'il lui auroit été facile ensuite d'étendre ses droits: Il étoit si peu d'acord avec lui même de ce qu'il devoit faire, qu'il s'adressoit tantôt au Cardinal, & témoignoit lui avoir obligation de son avancement; un instant aprés il aloit chercher l'ocasion de faire parler à la Riviére par le Marêchal d'Estrées, & le conjurer de faire réüssir ses desseins; & au sortir de là, il essaioit par des voyes obliques, d'engager Monsieur le Prince à le servir. Enfin il ne se passoit presque point d'heure qu'il ne changeât de sentiment & de parti.

Le Duc de Beaufort voyant ses mesures rompuës par l'éloignement de Châteauneuf, résolut de se défaire de

Mazarin, & aposta des gens pour le tuer, lors qu'il iroit au Palais Royal, où la Reine logeoit alors, ou bien quand il en reviendroit. Le Cardinal ayant été averti de ce qu'on tramoit contre sa vie, ala sur le champ au Palais Royal, quoy qu'il seût bien que la Reine en étoit sortie, & y assembla ses amis. Le Duc de Beaufort qui l'observoit, remarqua cet atroupement, & connut par là que son entreprise étoit évantée, ce qui l'obligea à en remettre l'exécution au lendemain où il lui seroit plus facile d'y réüssir, par ce que le Cardinal devoit aler ce jour là à Maisons, & par conséquent passer devant l'hôtel de Vendôme: Cependant ses mesures furent encore rompuës, Mazarin ayant rencontré en chemin le Duc d'Orléans, ce Prince le fit monter dans son Carrosse & le respect qu'on eut pour l'oncle du Roy empêcha les conjurés de rien entreprendre. La Reine aiant été informée des desseins du Duc de Beaufort le fit arrêter & l'envoya prisonnier au Château de Vincennes.

La Duchesse de Chevreuse s'imaginant que Monsieur le Prince étoit la principale cause de la détention du Duc de Beaufort, & de la disgrace de Châteauneuf résolut de s'en vanger. Quoy que les Dames se flatent toujours en matiére de beauté, son miroir lui avoit dit déja à plusieurs fois que ses charmes à demi éfacés avoient besoin d'une personne plus jeune qui fortifiât son parti, elle & ne fut pas obligée d'en chercher hors de sa famille. La fille de la Comtesse de Vertus que le Duc de Montbason son Pére avoit épousée, étoit comme nous avons déja dit, la plus belle personne de France; D'ailleurs elle avoit un secret dépit contre la sœur de Monsieur le Prince, qui ayant épousé le Duc de Longueville, lui avoit enlevé un amant, & ainsi il ne lui fut pas mal aisé de la faire entrer dans son sentiment. Le Duc de Guise qui depuis son retour s'étoit déclaré pour cette belle Duchesse engagea tous les Princes Lorrains à embrasser son parti; outre qu'ils y sembloient déja portés par la considération du Duc

de

de Chevreuse, qui étoit de la même maison. Ces deux Dames s'étant étroitement unies, resolurent de commencer leur vengeance, en ataquant la reputation de Madame de Longueville. Elles publiérent les lettres que cette Princesse avoit écrites au Duc de Beaufort, & qu'il avoit sacrifiées à la Duchesse de Montbason; elles en suposérent même d'autres qu'elles disoient avoir été écrites par Madame de Longueville à Coligny. La Princesse de Condé aiant seu que la Duchesse de Montbason avoit semé ce bruit, en témoigna beaucoup de ressentiment, & engagea tous ses amis à lui aider à en tirer raison. Cette querelle partagea toute la Cour & fit craindre à la Reine qu'elle ne renouvellât les anciennes haines des maisons de Bourbon & de Guise. Ces deux partis étoient assés égaux, par ce que le Duc d'Orléans qui avoit épousé une femme de la maison de Lorraine, s'étoit declaré pour Madame de Montbason, & ainsi ce diférent pouvoit avoir des suites fâcheuses; quoy que la Reine eût

interêt d'empêcher que le Duc d'Orléans ne demeurât trop uni avec le Prince de Condé, de peur que leur autorité ne fit préjudice à la sienne; néanmoins comme il y avoit encore plus de danger à leur laisser pousser leur ressentiment jusques à la derniére extrémité, elle travailla à les acommoder: Elle obligea la Princesse de Condé & la Duchesse de Longueville à recevoir la satisfaction de Madame de Montbason, & cette Duchesse ala déclarer aux deux Princesses en sa présence qu'elle n'avoit point eu de part à ces bruits, & qu'elle les désavoüoit. Les deux Princesses témoignérent aussi comme il avoit été convenu qu'elles vouloient bien le croire, puis que Madame de Montbason le disoit; il fut stipulé par le même acommodement, que cette Duchesse éviteroit toutes les ocasions de se rencontrer avec les deux Princesses, ce qu'elle n'observa pas dans la suite.

La Duchesse de Chevreuse ayant convié la Reine à une collation qu'elle lui avoit fait préparer dans la maison de

de Renard auprés de la porte de la Conference, mena sa belle mére pour lui aider à en faire les honneurs. La Reine s'étoit faite acompagner par la Princesse de Condé qui voyant la Duchesse de Montbason voulut se retirer, mais la Reine la retint & pria cette Duchesse de s'aler promener ailleurs pour l'amour d'elle, ce qu'elle fit de si mauvaise grace que la Reine en demeura fort irritée, même lors qu'elle fut de retour au Palais Royal, elle lui fit porter par Guenegaud Secretaire d'Etat un ordre de se retirer incessamment à sa maison de Rochefort. Cette querelle sembla être terminée par l'eloignement de la Duchesse mais Coligny qui ne se croyoit pas vangé de ce qu'on l'avoit voulu commettre avec la maison de Bourbon dont il avoit l'honneur d'être alié fit apeller le Duc de Guise par le Marquis d'Estrades: Le Duc accepta le défi, & prit pour son second le Marquis de Bridieu. Ce combat fut à la place Royale, & l'avantage demeura tous entier au Duc de Guise, qui désarma son ennemi

aprés l'avoir blessé dangereusement, & ala ensuite separer les seconds qui s'étoyent battus avec beaucoup de courage, sans avoir eu aucun avantage l'un sur l'autre. Cè combat donna beaucoup de réputation au Duc de Guise & auroit augmenté la considération que sa Maîtresse avoit déja pour lui, s'il avoit persisté dans cet engagement mais son cœur prit d'autres impressions peu de tems aprés.

Les six filles d'honneur de la Reine étoient toutes belles & Coquettes, à la reserve de Mademoiselle de Segur, sur qui on avoit fait ce couplet de Chanson.

Qu'elle injustice pour Segur,
Elle est blanche elle est blonde,
Et trouve à tout le monde
Le cœur un peu dur.

Celle dont la beauté avoit fait le plus de bruit étoit Mademoiselle de Pons d'une illustre maison de Guienne. Elle avoit pour amans les principaux galans de la Cour & entre autres le Duc de Candale, fils du Duc d'Espernon, receu en survivance à la charge

de

de Colonel general de l'Infanterie. Le Maréchal de Schomberg, Colonel General des Suisses, le Marquis de Villequier, Capitaine des Gardes du corps, le Marquis de Miossans, Lieutenant des gens d'Armes du Roy, & le Duc de Joyeuse, Grand Chambellan, frére du Duc de Guise. Ce dernier avoit fait peindre Mademoiselle de Pons en petit, & n'avoit pas encore retiré son portrait : le Duc de Guise ala par hazard chés le peintre à qui il avoit fait faire cette peinture, la vit & en fut charmé, il la mit dans sa poche & l'emporta malgré la résistance du Peintre, à qui il donna trente pistoles pour l'apaiser. Ce portrait lui donna envie de s'atacher auprés de l'original, il entretint Mademoiselle de Pons, lui parla de sa passion, & eut pour elle tant d'assiduité qu'il écarta une partie de ses amans. Le Duc de Candale s'embarqua avec la Marquise de Castelane, qui fut depuis cause de sa mort, lui ayant donné de trop violentes marques de son amour, lors qu'il passa par Avignon, où elle demeuroit ordinaire-

ment,

ment, en revenant de Catalogne, où il avoit commandé l'armée du Roy.

Le Duc de Joyeuse adressa ses vœux à Mademoiselle de Guerchi, compagne de Mademoiselle de Pons, qui le sacrifia bien tôt aprés au Commandeur de Jars, de la maison de Rochechouard. Ce Duc pour se vanger de son frére qui lui avoit enlevé sa Maîtresse, essaya de lui donner un amãt redoutable, il vanta tellement les charmes de Mademoiselle de Pons au Duc d'Orléans, qu'il lui donna envie de s'atacher auprés d'elle. Ce Prince lui rendit des soins, & pendant quelqus tems donna de l'inquietude au Duc de Guise, qui ayant apris que son frére lui avoit suscité ce Rival, tâcha de lui rendre la pareille. Il avoit apris que le Duc de Joyeuse avoit adressé ses vœux à Mademoiselle de St. Mégrin qui étoit aussi fille de la Reine: il persuada à cette fille que Monsieur étoit amoureux d'elle, & un soir qu'il devoit y avoir bal chés la Régente, il pria cette fille de vouloir lui donner pour Monsieur un ruban bleu qu'elle portoit à

son

son Manchon, l'assurant que ce Prince souhaitoit de porter cette faveur à l'assemblée qui se devoit faire. Mademoiselle de St. Mégrin donna au Duc ce ruban, qu'il porta incontinent à Monsieur, & le pria de la part de cette fille de le porter le soir au bal, ce qu'il ne manqua pas de faire : Monsieur qui commençoit de se rebuter de la foule dont Mademoiselle de Pons étoit ordinairement environnée, la quitta pour s'atacher à Mademoiselle de St. Mégrin, auprés de qui la presse étoit moins grande, & par sa retraite délivra le Duc de Guise de l'inquiétude que lui avoit donné sa concurrence.

Le tems de se mettre en Campagne étant venu, le Duc d'Orléans ala commander l'armée de Flandres, & y fut acompagné par la plus part des braves de la Cour : le Duc de Guise & le Marquis de Villequier y alérent en qualité de volontaires, & pour donner en méme tems des preuves de leur valeur & de leur amour pour leurs maîtresses, résolurent au siége de Diximude d'aler si avant dans la tranchée

que l'un des deux y perdît la vie, afin que le plus heureux pût servir Mademoiselle de Pons sans Rival. Ce jour là les assiégé, firent une sortie, où ces deux amans donnérent des marques de leur grand courage & quoy qu'ils ne s'y fussent pas épargnés ni l'un ni l'autre, ils en revinrent sans blessures. Le Duc de Guise qui étoit extrémement de bonne foy, écrivit une lettre à Mademoiselle de Pons dans laquelle il lui vanta extrémement l'intrépidité de son Rival.

Au retour de la Campagne la Cour ala à Fontainebleau, où ces deux Amans eurent une grosse querelle pour les violons du Roy, que Villequier avoit retenus pour les donner à Mademoiselle de Pons sur le Canal, & que le Duc de Guise vouloit avoir pour le même dessein, & il fallut que la Reine employât son autorité pour les mettre d'acord. Il y en eut encore une autre entre ce Duc & le Maréchal de Schomberg pour des couplets de chansons qu'on avoit faits sur les filles de la Reine, dans lesquels le Duc de Gui-

Guiſe étoit aſſés maltraité : on en porta à ce Prince des copies écrites de la main du Secretaire du Maréchal, ce qui fut cauſe qu'il acuſa le Maître d'en être l'auteur.

Le Duc d'Elbeuf ayant apris ce diférent les acommoda. Le Duc de Guiſe voulant ſe délivrer de la concurrence de tous ſes Rivaux demanda à la Reine la permiſſion de rechercher Mademoiſelle de Pons en Mariage, & l'ayant obtenuë, il lui envoya tous les jours à manger de ſon hôtel dans ſa chambre, & la fit ſervir par ſes Oficiers, ce qui donna beaucoup de jalouſie à ſes Compagnes.

* Cependant comme le Duc de Guiſe ne pouvoit épouſer Mademoiſelle de Pons qu'il n'eût fait caſſer ſon mariage avec la Conteſſe de Boſſu, il reſolut d'aler à Rome pour en pourſuivre la diſſolution devant le Tribunal de la Rote. L'action étoit déja intentée, & la Ducheſſe de Guiſe ſa mére y avoit envoyé un Gentil-homme pour cet éfet : mais lors qu'elle eut apris l'amour de ſon fils pour Ma-

Ann. 1645. demoi-

demoiselle de Pons, elle avoit mandé à son Agent de ne plus poursuivre. Le Duc partit enfin, & aprés avoir essuyé plusieurs perils sur mer, arriva heureusement à Florence, & obligea le Grand Duc à écrire en sa faveur à Innocent X. qui venoit d'être élevé au Pontificat; lors que ce Prince fut arrivé à Rome il fut fort bien receu du Pape, qui même à sa priére acorda le Chapeau au frére du Cardinal Mazarin. Le Duc de Guise avoit esperé que ce service engageroit ce premier Ministre à favoriser son dessein, mais bien loin de cela, l'Ambassadeur de France eut ordre de le traverser.

Depuis le départ de ce Prince Mademoiselle de Pons n'étant pas contente des traitemens qu'elle avoit receus à la Cour, en sortit & se retira au Convent de Chassemidi, où les Oficiers de son Amant la servoyent toûjours, dans une maison dépendante du Convent, où elle se rendoit par une Galerie aux heures du repas. Le Duc de Guise qui étoit informé de ses chagrins, prêta l'oreille à la proposition

que lui vint faire Touti, d'aler se jetter dans Naples pour y commander l'armée des rebelles. Il écrivit à la Cour pour donner avis au Cardinal de cette proposition, & ayant eu la permission de faire ce voyage, il s'embarqua sur une chaloupe, & ayant passé au milieu de la Flote d'Espagne, il arriva heureusement à Naples, il y trouva de grandes dificultés à surmonter. Avant son arrivée toute l'autorité étoit entre les mains de Jennaro, dont le premier métier avoit été celui de fourbisseur, qui fut contraint de lui ceder le commandement dés que le Duc eut l'autorité en main, il fit cesser le pillage des Maisons que Gennaro faisoit faire tous les jours auparavát pour s'enrichir. Ce brutal en céçeut un si grand dépit qu'il ne pût jamais le pardonner au Duc, & s'étant ligué avec l'Elû du peuple, qui se voyoit comme lui, privé du butin, duquel on avoit acoutumé de lui faire part, ils formérent plusieurs entreprises contre la vie de ce Prince ; D'ailleurs il n'y avoit dans la Ville ni vivres ni muni-

tions,

tions, ni argent pour en acheter, parce que les Chefs des rebelles n'avoient jusques là fait subsister les troupes que de ce qu'ils tiroient du pillage des Maisons, & ainsi le Duc fut contraint de pourvoir à tous ces besoins sur son propre crédit. Il ne reçeut aucun secours de France, par ce que le Cardinal s'imagina, comme il étoit vray, qu'il vouloit se faire Roy de Naples, dans le dessein d'y faire couronner Mademoiselle de Pons. La Flote du Roy qui vint moüiller devant le port de cette ville ne fit que le décréditer dans l'esprit du peuple, par ce qu'elle n'y débarqua ni troupes ni munitions. Tous ces mauvais succés n'abatirent pas le courage du Duc de Guise, & n'afoiblirent pas son amour. Apres avoir chassé les Espagnols des principaux postes, & fait des prisonniers considerables, il crut pouvoir déja agir en Roy, & envoya sa procuration au Marquis de Brancas son Cousin pour épouser Mademoiselle de Pons en son nom.

Ce Marquis en donna avis au Car-

dinal qui pour s'assurer de la fidélité du Duc de Guise jugea à propos de faire enfermer Mademoiselle de Pons dans un Convent où elle fut mise par ordre de la Reine. Cette fille ayant eu avis du dessein qu'on avoit contre sa liberté resolut de s'enfuïr avec deux de ses Amans à qui elle avoit communiqué le sujet de ses alarmes, & qui lui avoient promis de faciliter sa fuite & de l'acompagner. Elle sortit secrétement, laissant dans le Convent deux filles qui avoient acoûtumé de la servir, & ne passa pas St. Clou; car ces deux Amans n'aiant pû s'acorder & se resoudre à se la ceder l'un à l'autre, lui conseillérent de s'en retourner au Convent. Cependant ils avoient été si long-tems en contestation qu'il êtoit déja nuit & les Religieuses retirées, néanmoins ses filles aiant été averties de son retour, firent ouvrir la porte du Convent, suposant qu'il êtoit arrivé un Courrier du Duc de Guise à qui leur Maîtresse vouloit parler, & elle entra par ce moyen dans la maison où elle avoit acoutumé de manger, où une

une de ses filles se rendit avec un de ses habits, précedée par l'autre qui lui éclairoit, & par ce moyen retourna à son apartement sans qu'on eût connoissance qu'elle eût été absente.

La Reine qui avoit eu quelque avis de son évasion pendant qu'elle êtoit à St. Clou, avoit envoyé au Convent un Exemt des Gardes du Corps pour savoir si elle y êtoit & lui parler. Celle de ses filles qui lui ressembloit le mieux par la taille se rendit au parloir, le visage couvert d'un mouchoir, feignant d'avoir mal aux dents, l'Exemt raporta à la Reine qu'il avoit parlé à une personne qu'il ne pouvoit lui assurer être Mademoiselle de Pons, par ce qu'il ne lui avoit pas veu le visage: le lendemain la Reine lui envoya les Duchesses d'Eguillon & de Liancour avec ordre de la conduire dans le Convent des Religieuses de la visitation de Ste. Marie, dans la ruë St. Antoine, ce qu'elles éxécutérent avec tant de rigueur, qu'elles ne lui voulurent pas permettre de mener avec elle une de ses filles ni de parler à per-

ſonne ; Elle en donna avis au Duc de Guiſe, qui en écrivit ſi fortement à la Reine & au Cardinal, que dans la crainte de porter ce Prince au déſeſpoir, & de l'obliger à traitter avec les Eſpagnols, ils mirent Mademoiſelle de Pons en liberté, & lui permirent de ſe retirer aux Angloiſes ſur le foſſé de St. Victor, où elle fut viſitée de tous ſes amis.

Il arriua la même année une choſe qui penſa renouveller les anciennes haines des Maiſons de Bourbon & de Lorraine. Le Marquis de Chabot, Favori de Monſieur le Prince, épouſa l'héritiére de la Maiſon de Rohan, ſans le conſentement de la Ducheſſe de Rohan ſa mére, qui pour s'en vanger lui donna un frére, dont elle diſoit être acouchée ſecrétement à Paris le 18. Decembre 1630. au retour de ſon voyage de Veniſe, en preſence de deux femmes ſeulement, & de ſon apoticaire : Elle prétendoit l'avoir fait baptiſer ſous des noms ſupoſés à cauſe que ſon Mari étoit broüillé à la Cour, & lui avoir fait donner celui de Tan-

crede

crede, l'avoir fait élever chés une Demoiselle de ses amies, nommée Mademoiselle Millet. Que le Duc de Rohan étant revenu à Paris en 1634. avoit veu ce fils plusieurs fois avec beaucoup de satisfaction. Que les Espagnols ayant pris Corbie en 1636. & les Parisiens en ayant pris l'alarme, elle avoit envoyé Tancrede en Normandie chez le Pére de Temon son Maître d'hôtel, pour mettre sa personne en sureté, en atendant qu'elle pût l'emmener avec elle hors de France. Que ce fils avoit été enlevé par des gens inconnus le 2. Février 1638. Que sept ans aprés elle avoit découvert que cet enlévement avoit été fait par l'ordre de Mademoiselle de Rohan, & Tancrede mené à Leyden en Hollande où sa sœur payoit sa pension chés un Marchand. Quoy qu'il en soit la Duchesse de Rohan fit venir à Paris ce fils veritable ou suposé, & le Duc de Guise à la priére de Mademoiselle de Pons, qui étoit amie particuliére de cette Duchesse, ala au devant de lui, le fit monter dans son Carrosse, & le

mena dans son hôtel & se déclara son protecteur, pendant que Monsieur le Prince de son côté soûtenoit avec la même chaleur les interêts de Chabot, mais Tancrede fut tué pendant la guerre civile, ce qui termina ce grand procés.

Le Duc de Guise ayant apris l'efet qu'avoient produit ses lettres, resolut de faire un dernier éfort pour avoir les passages libres, & donner le moien aux vivres d'arriver dans la ville: il ala pour cet éfet assiéger une petite Isle à une lieuë de Naples, & reduisit, dans peu d'heures, les Espagnols qui étoient dans le fort, à capituler. Comme on ne devoit livrer la place que le lendemain, il y passa la nuit, ce qui donna moyen à Gennaro, à l'Elû du peuple, & aux autres Ennemis du Duc, d'exécuter le traité qu'ils avoient fait avec les Espagnols, à qui ils livrérent les principaux postes de la ville. Lors que le Duc de Guise voulut y retourner, il trouva les portes fermées, & on tira sur lui : il essaya de se sauver avec quelques Escadrons qui étoient de-

demeurés sous son obeïssance, mais il trouva tous les passages si bien gardés qu'il ne pût échaper & demeura prisonnier. Dom Juan d'Autriche qui commandoit l'armée Espagnole dans le Royaume de Naples aprés l'avoir gardé quelque tems dans le Château de Pouzzol, le fit conduire à Sigovie en Espagne, où il demeura quelques années, & courut risque de la vie, par ce qui n'étoit pas avoüé par la France.

* Pendant sa detention Mademoiselle de Pons ne lui fut pas fidéle, car ayant veu dans un bal chés la Présidente de Chanron, Malicorne, frére du Chevalier de Haute-feüille qui se mit à ses pieds pour lui parler d'amour, elle devint sensible pour lui, & oublia tout ce que le Duc de Guise avoit fait pour elle. Cette passion fut traversée par la famille de Malicorne qui fit ce qu'elle pût pour rompre cet engagement, mais tous ces obstacles ne firent que rendre leur union plus étroite, & même le retour du Duc de Guise ne pût les obliger à se séparer.

Avant que de parler des revolutions

* *Ann.* 1648.

qui arrivérent dans l'Etat l'année ſuivante, il eſt à propos de dire quelque choſe des autres filles de la Reine. Mademoiſelle de Chemeraut avoit épouſé la Baſiniére Tréſorier de l'Epargne, & Mademoiſelle de St Louïs s'étoit mariée avec le Marquis de Flavacour. Mademoiſelle de S. Mégrin aprés avoir écouté quelque tems le Marquis de Ste. Meme premier Ecuyer de Monſieur, rompit avec lui pour s'embarquer avec le Marquis de Broutte, Colonel du Régiment de Navarre, qu'elle prit pour ſon Epoux quand les guerres civiles furent terminées. Mademoiſelle de Nevillan prit pour Amant le Duc de Noaïlles, qui en fit ſa femme à la fin des troubles, & il n'y èut que Mademoiſelle de Guerchi qui ne pût trouver de mari. Elle avoit quitté le Commandeur de Jaret, pour s'abandonner à Jeannin de Caſtille, Tréſorier de l'Epargne, & elle ſe conduiſit avec ſi peu de retenuë que la Reine la chaſſa de la Cour. Le Duc de Vitry ne laiſſa pas de s'embarquer avec elle, & de la traiter avec autant de reſpect que

ſi

si elle eût été toûjours fort chaste, quoy qu'elle eût eu déja quatre ou cinq enfans de plusieurs peres. Elle devint grosse encore une fois, & le Duc voulut qu'elle se fit acoucher pour conserver sa reputation qu'il ne croyoit pas aussi perduë qu'elle étoit. Elle eut beau lui dire qu'elle seroit ravie d'avoir ce gage de son amitié, il voulut absolument qu'elle fit perir ce fruit de leurs amours, & lui envoya une sage femme qu'on nommoit la Constantin, qui voulut la faire acoucher par force, mais elle mourut dans l'operation, & la Constantin fut penduë. Le Duc de Vitry demeura inconsolable de sa mort, & conserva si chérement sa memoire, qu'il s'embarqua depuis avec une coureuse, par ce qu'elle lui ressembloit. Cette femme s'étant enrichie de ses bien-faits épousa ensuite le Marquis de Goudron, cadet de la maison de Gamache

*Le Duc de Beaufort s'étant sauvé du Donion du Château de Vincennes, se ligua de nouveau avec les Princes de la maison de Lorraine, avec le Parle-

* *Ann.* 1649.

ment & avec le peuple, qui s'étoit soulevé à cause de l'emprisonnement du Président de Blanc Ménil, & de Boussel Conseiller dans ce même corps, ce qui obligea la Reine à mettre le siége devant Paris. Monsieur le Prince qui étoit alors dans ses interêts, commanda l'Armée du Roy, & obligea les Rebelles à capituler. Monsieur le Prince dont ce grand service avoit augmenté le crédit eut de si grandes prétensions, que le Cardinal Mazarin craignant qu'il ne devint trop puissant resolut avec la Reine de le faire arrêter aussi bien que le Prince de Conty son frere & le Duc de Longueville son beaufrére. Le Marquis de Miossans en eut la Commission & s'en aquita avec tant d'adresse qu'il obtint pour recompense le bâton de Marêchal de France, & se fit apeller depuis le Marêchal d'Albret. Les trois Princes furent conduits au Château de Vincennes & gardez par le Marquis de Bar, d'où ils furent transferés au Château de Marcoussins, & ensuite au Havre de Grace. La Princesse de Condé & la Duchesse de

de Longueville n'ayant peu obtenir la liberté de leurs maris, se jettérent dans Bourdeaux & firent soulever la Guienne; ce qui obligea la Reine à y aler pour mettre cette Province sous son obéïssance: lors que la Cour fut de retour de ce voyage, Monsieur qui s'êtoit laissé gagner par les ennemis du Cardinal, qu'on apeloit alors les Frondeurs, solicita si puissamment pour obtenir la liberté des Princes, qu'on fut obligé de la lui acorder, & même le Cardinal fut ensuite contraint de sortir du Royaume.

* Lors que la Reine vit les Princes en liberté elle essaya de regagner le Prince de Condé, & lui fit ofrir par la Princesse Palatine, le Gouvernement de Guienne pour lui, & celui de Provence pour le Prince de Conty, pourveu qu'il ne s'oposât pas au retour du Cardinal, & qu'il rompît le mariage de son frére avec Mademoiselle de Chevreuse, qui étoit une des conditions moyenant lesquelles les Frõdeurs s'êtoient interessés à sa liberté. Cette négociation demeura secrette, & quoi

* *Ann.* 1650.

que les Frondeurs pressassent extrémement le mariage, la Duchesse de Longueville & le Duc de la Rochefoucaut n'oubliérent rien pour le traverser, de peur que le Prince de Conti ne sortît de leurs mains pour entrer dans celles de la Duchesse de Chevreuse & de Gondi Coadjuteur de Paris. Monsieur le Prince fut ravi que ces deux personnes aidassent à ses desseins sans qu'il s'en mélât, & il tâcha d'augmenter les soupçons des Frondeurs contre sa sœur & contte le Duc de la Rochefoucaut. Cependant on ne laissa pas d'envoyer à Rome pour obtenir la dispense sur la parenté, & le Prince de Conti l'atendoit avec impatience, par ce que la personne de Mademoiselle de Chevreuse lui plaisoit, & par ce qu'il étoit bien aise de quitter le parti de l'Eglise, qu'on lui avoit fait embrasser malgré lui. Il cachoit néanmoins ce dernier sentiment à ses amis avec tout l'artifice dont il étoit capable, & principalement à Madame de Longueville, voulant qu'elle crût que l'amour seul le faisoit agir. Dans cet em-

embarras, il pria ſecrétement le Préſident Viole qui devoit dreſſer les articles de ſon mariage, d'acorder tous les points qu'on voudroit conteſter, & de ſurmonter toutes les dificultés. Pendant cette négociation la Reine ôta les Seaux à Château-neuf, & les donna à Mathieu Molé, prémier Préſident du Parlement, ce qui augmenta les défiances de Madame de Chevreuſe touchant le mariage qu'elle ſouhaitoit ardemment, par ce qu'elle n'avoit fondé que ſur le crédit de ce Miniſtre, l'eſpérance qu'elle avoit euë de procurer à Monſieur le Prince & à ſes amis, l'établiſſement auquel elle s'étoit engagée, & qui devoit être exécuté en même tems que le Mariage. La ſeule choſe qui la conſola fut la paſſion que le Prince de Conty témoigna à Mademoiſelle de Chevreuſe: il lui rendoit mille ſoins qu'il cachoit à ſes amis, & particuliérement à ſa ſœur, & avoit des converſations tres longues & tres particuliéres avec L'aygues & Marmontiéres deſquelles, contre ſa coutume, il ne rendoit plus conte à

per-

personne. Enfin sa conduite parut si extraordinaire que le Président de Nêmond, serviteur particulier du Prince de Condé, se crût obligé de lui donner avis du dessein de son frére, & lui dit qu'il aloit épouser Mademoiselle de Chevreuse sans sa participation & sans dispense, qu'il se cachoit de tous ses amis pour traiter avec L'aygues, & que s'il n'y remédioit prontement il verroit Mademoiselle de Chevreuse lui ôter le Prince de Conty & achever ce mariage dans le tems qu'on croyoit qu'il avoit plus d'interêt de l'empêcher. Cet avis le retira de son incertitude & sans consulter sa pensée avec personne, il ala chés le Prince de Conti & commença d'abord la conversation par des railleries sur la grandeur de son amour: il la finit, en disant de Mademoiselle de Chevreuse, du Coadjuteur de Noirmoûtier & de Commartin, tout ce qu'il crut de plus capable de dégouter un Amant ou un Mari. Il n'eut pas grand peine de reüssir dans son dessein, soit que le Prince de Conty crut qu'il disoit vray, ou qu'il n'osât

lui

lui témoigner qu'il en doutoit : il le remercia à l'heure même d'un avis si salutaire, & prit resolution de ne songer jamais à Mademoiselle de Chevreuse ; il se plaignit même de ce que le Duc de Longueville & le Duc de la Roche-foucaut ne l'avoient pas averti plûtôt de ce qui se disoit d'elle dans le monde. On chercha dés lors de rompre cette afaire sãs aigreur ; mais les interêts en êtoyent trop grands & les circõstances trop piquantes pour ne pas renouveller & acroitre une ancienne haine de Madame de Chevreuse & des Frondeurs contre le Prince de Condé & contre ceux qu'ils soupçõnoient avoir eu part à cette rupture.

Le Président Viole fut chargé néanmoins d'aler voir la Duchesse de Chevreuse pour dégager, avec quelque bien séance les Princes de Condé & de Conty, des paroles qu'ils avoient données pour ce Mariage : ils devoyent ensuite lui aler rendre visite l'un & l'autre le jour d'aprés, mais soit qu'ils eussent peine à voir une personne à qui ils faisoyent un si sensible dé-

déplaisir, ou que les deux fréres qui s'aigrissoyent tous les jours par les moindres choses, se fussent broüillés alors par la maniére dont ils devoient visiter Mademoiselle de Chevreuse. Enfin ni eux ni le Président Viole ne la virent, & l'afaire se rompit de leur côté sans qu'ils essayassent de garder aucunes mesures & de sauver la moindre aparence. Mademoiselle de Chevreuse fut si touchée de ce changement, qu'elle s'ala jetter dans les Carmelites, où elle prit l'habit quelque tems aprés.

La rupture de ce Mariage qui sembloit devoir reünir Monsieur le Prince avec la Reine, fit un éfet contraire; la Reine s'imagina que la division du Prince de Condé & de Madame de Chevreuse aloit reünir les Frondeurs aux interêts du Cardinal, & que les choses se trouveroient bien tôt aux mêmes termes qu'elles étoyent lors que les trois Princes avoient été arrêtés: le Prince de Condé de son côté étoit poussé à rompre avec la Cour par beaucoup d'interêts diférens; il ne trou-

trouvoit plus de seureté avec la Reine, & craignoit de retomber dans sa premiére disgrace; Madame de Longueville savoit que le Cardinal l'avoit broüillée irréconciliablement avec son Mari, & qu'aprés les impressions qu'il lui avoit données de sa conduite, elle ne pouvoit l'aler trouver dans son Gouvernement de Normandie sans exposer sa vie où sa liberté. Cependant le Duc de Longueville vouloit la retirer auprés de lui par toutes sortes de voyes, & elle n'avoit pris le prétexte d'éviter ce dangereux voyage qu'en portant son frere à quitter la Cour avec éclat, & à se préparer à une guerre civile. Le Prince de Conty n'avoit point de but arrêté, il suivoit néanmoins les sentimens de sa sœur sans les connoitre, & vouloit la guerre, par ce qu'elle lui donnoit moyen de quitter le Breviaire qu'il n'aymoit pas: le Duc de Nemours la conseilloit aussi avec empressement, mais ce sentiment lui venoit moins de son ambition que de sa jalousie contre Monsieur le Prince. Il avoit conçû une passion violente pour

pour la Ducheſſe de Châtillon qui étoit depuis long-tems en Intrigue avec le Prince de Condé, & comme il ne pouvoit rompre leur commerce qu'en les ſéparant pour toûjours, il crut n'y pouvoir réüſſir que par la guerre, & ce fut auſſi le ſeul motif qui la lui fit déſirer. La conduite de la Cour & celle de Monſieur le Prince fournirent bien tôt des ſujets de défiance de part & d'autre, & les deux partis ſe préparérent également à la rupture. Le Prince de Condé envoya le Marquis de Sillery en Flandres ſous prétexte de dégager Madame de Longueville & le Maréchal de Turenne des Traités qu'ils avoient faits avec les Eſpagnols pour procurer ſa liberté, mais en éfet il avoit ordre de prendre des meſures avec le Comte de Fuenſalida, Gouverneur des Païs Bas, & de le preſſentir ſur les aſſiſtances que ce Prince pouvoit tirer du Roy Catholique, s'il étoit obligé de faire la guerre. Le Comte répondit à cette propoſition ſuivant la coûtume ordinaire des Eſpagnols, & en promettant en general beau-

beaucoup plus qu'on ne lui pouvoit raisonnablement demander, n'oublia rien pour engager Monsieur le Prince à prendre les armes. Ce Prince fit aussi négocier avec Mademoiselle de Pons par Vineuil pour engager le Duc de Guise dans le parti qu'il vouloit former, & s'engagea en traitant avec l'Espagne, de procurer sa liberté, ce qu'il exécuta comme il l'avoit promis. Sur quelques avis qu'il receut ensuite qu'on vouloit l'arrêter, il se retira à St. Maur, & fit donner avis du sujet de sa sortie au Duc d'Orléans par le Duc de la Roche-foucaut, il refusa de parler en particulier au Maréchal de Gramont, qui étoit venu de la part du Roy lui demander le sujet de son éloignement, & le convier de retourner à Paris, lui promettant toute seureté. Monsieur le Prince lui répondit devant tout le monde. Que bien que le Cardinal Mazarin fut éloigné de la Cour son esprit & ses maximes y régnoyent encore, & qu'ainsi il ne pouvoit trouver assurance pour sa personne. Le Prince de Conty & Madame de Longue-

gueville se rendirent à St. Maur aussitôt que le Prince de Condé, & dans les premiers jours cette Cour ne fut pas moins grosse ni moins remplie de personnes de qualité, que celle du Roy; même tous les divertissemens s'y rencontrérent pour servir à la politique, & les Bals, les Comédies, le Jeu la Chasse, & la bonne chére y atirérent un nombre infini de ces gens incertains qui s'ofrent toûjours dans les commencemens des partis, & qui les trahissent ou les abandonnent d'ordinaire, selon leur crainte ou leur interêt. Monsieur le Prince se croyant en état de se maintenir à Paris contre la Cour, s'y rendit, & envoya Madame la Princesse, le Duc d'Enguien, & Madame de Longueville à Montrond, dans le dessein de passer bien tôt aprés en Guienne, où tout le monde étoit disposé à le recevoir. Lors qu'il fut arrivé dans la Capitale du Royaume, il trouva que la Cabale des Frondeurs lui étoit entiérement oposée, dans la pensée que la Cour les protégeroit contre lui. Le Coadjuteur qui en étoit
le

le Chef se déclara ouvertement son ennemi, & n'ala plus au Palais sans être suivi d'un grand nombre de gens armés ; ce qui obligea Monsieur le Prince à faire la même chose: même un jour les deux partis furent sur le point d'en venir aux mains dans la grande Sale.

Monsieur le Prince craignant que les Frondeurs ne devinssent les plus forts dans Paris, passa en Guienne, où la fortune ne lui fut pas favorable, le Conte de Harcourt ayant toujours eu avantage sur lui. D'un autre côté le Duc de Nemours qui commandoit l'armée qui étoit venuë de Flandres, & le Duc de Beaufort qui conduisoit les Troupes du Duc d'Orléans s'étant joints prés de la riviére de Loire, vivoyent en si mauvaise intelligence que le Prince de Condé jugea absolument nécessaire d'aler prendre le commandement de toutes les deux, pour prévenir les suites fâcheuses que pouvoit avoir la division des deux Chefs. Il partit enfin laissant dans Bourdeaux le Conte de Marsin pour maintenir

cette

cette ville & toute la Province sous son obeïssance, & empêcher que ses ennemis ne profitassent de la mes-intelligence qui étoit entre le Prince de Conty & Madame de Longueville. Ce Prince ne pouvoit soufrir qu'elle eût aucun Amant, & faisoit paroitre des emportemens de sa jalousie qui ne convenoient guére à un frére.

* Le Prince de Condé se rendit enfin à l'armée avec peu de suite aprés avoir essuyé divers perils: il battit l'Armée du Marêchal d'Hoquincourt, & eut quelque avantage sur le Marêchal de Turenne; quoi que la fortune lui eût été favorable dans ces deux ocasions, il ne laissoit pas de souhaiter la paix, & voulut bien entrer en négociation avec la Cour. Il chargea Gourville d'une instruction dressée en presence de la Duchesse de Châtillon & des Ducs de Nemours, & de la Roche-foucaut; la pluspart des propositions faites par Monsieur le Prince lui furent acordées, & l'afaire ne se rompit que sur la prétension du Duc de Boüillon, qui vouloit qu'on retirât

* *Ann.* 1652.

de

de ce Prince le Duché d'Albret, qui devoit faire une partie de la recompense qu'on lui avoit promise pour Sedan. La Duchesse de Châtillon voyant la négociation rompuë voulut se mêler elle même de l'acommodement, & y fit consentir Monsieur le Prince : elle souhaitoit extremement la paix dans le dessein de faire dépit à Madame de Longueville, qui avoit interét qu'elle ne se fit pas, par ce qu'elle auroit été obligée de retourner auprés de son Mari. L'Emulation que la beauté & la galanterie produit souvent parmi les Dames avoit causé une aigreur extréme entre ces deux Duchesses, elles avoient long-tems caché leurs sentimens ; mais enfin ils parurent avec éclat de part & d'autre, & Madame de Châtillon ne borna pas seulement sa victoire à obliger Monsieur de Nemours à rompre par des circonstances tres piquantes & tres publiques, tout le commerce qu'il avoit avec Madame de Longueville, elle voulut encore lui ôter la connoissance des afaires & disposer seule de

de la conduite & des interêts de Monſieur le Prince. Le Duc de Nemours qui avoit beaucoup d'engagement avec elle aprouva ce deſſein, & crût que pouvant régler la conduite de Madame de Châtillon vers le Prince de Condé, elle lui inſpireroit les ſentimens qu'elle lui voudroit donner, & qu'ainſi il diſpoſeroit de l'eſprit de ce Prince par le pouvoir qu'il avoit ſur celui de Madame de Châtillon ; Quoy que cette Ducheſſe eut paru à la Cour avec beaucoup d'éclat, ſa négociation n'y eut aucun éfet, & elle fut la ſeule qui en profita, Monſieur le Prince lui ayant donné la terre de Morlon pour recompenſe des peines qu'elle avoit priſes.

L'Armée du Prince de Condé ayant été pouſſée par celle du Roy, fut contrainte de ſe retirer dans le faux-bourg St. Anthoine, ou le Marêchal de Turenne l'ataqua, il y périt quantité de braves gens des deux côtés, entre autres le Duc de Châtillon; & toutes les troupes de Monſieur le Prince auroient été défaites, ſi les Pariſiens ne leur eusſent

eussent ouvert la porte St. Anthoine, & ne leur eussent permis de traverser la ville. Les soins de la guerre n'empêchoient pas les Generaux de faire l'amour, le Duc de Nemours ayant seu que le Duc de Beaufort avoit intrigue avec une femme de qualité, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, entreprit de lui ôter cette conquête & y reüssit, la Dame lui dónnat rendez-vous la nuit; mais comme il y aloit il trouva une porte ouverte, où on lui fit signe d'entrer: il monta au premier apartement, & y trouva la femme d'un Avocat assés bien faite, qui ne lui parut point farouche, quoy qu'elle se fût aperceuë de la méprise de sa femme de chambre, qui avoit introduit le Duc de Nemours le prenant pour un autre Avocat qui êtoit le galant de sa Maitresse. Cependant soit que la facilité de cette femme l'eût dégoûté, où qu'il eût l'imagination remplie de celle qu'il aloit chercher, il parut tout tel que Petrone nous represente Polyénos auprés de Circé. Il fit ce qu'il pût pour ranimer sa vigueur mourante, & y em-

ploya tant de tems qu'il manqua l'occasion de l'autre rendés-vous, il voulut s'en justifier auprés de l'autre Dame, & l'engagea à se trouver le lendemain dans le labyrinte du jardin des simples au faux-bourg St. Victor. Le Duc de Beaufort y ala aussi par hazard le même jour, & à la même heure, il entendit au travers d'une palissade la voix de ces deux Amans, il prêta l'oreille & en entendit assés pour aprendre que le Duc de Nemours, avec qui il n'êtoit déja que trop broüillé, avoit rendu sa Maitresse infidéle. Il fit apeller ce Duc qui accepta le défi, quoy qu'ils fussent beaux-fréres, ils se battirent aux Marché aux Chevaux, le Duc de Nemours tira le premier son coup de pistolet avec plus de fureur que de Justesse, & ayant manqué son coup, le Duc de Beaufort lui tira le sien dans la tête si à propos, qu'il le renversa à ses pieds. La mort de ce Duc ayant délivré Monsieur le Prince d'un Rival, il sentit refroidir son amour pour Madame de Châtillon & s'étant laissé persuader par les Espagnols, passa en Flan-

Flandres : la Duchesse tâcha de se consoler de son infidelité avec l'Abé Fouquet qui avoit conçeu pour elle une violente passion dans les conferences qu'ils avoient eu ensemble sur le sujet de la paix, cet Abé ayant été chargé par le Cardinal Mazarin de ses interêts.

*Le Duc de Guise étant sorti du Château de Sigovie en exécution du traité que le Prince de Condé avoit fait avec les Espagnols, ne suivit pas le parti de son bien-faiteur & revint à Paris plus amoureux de Mademoiselle de Pons, qu'il ne l'avoit été avant sa prison, mais il ne la trouva pas dans les mêmes sentimens pour lui : toutes ses inclinations étoyent pour Malicorne, & comme elle ne songeoit qu'à trouver les moyens de le voir, sans donner de l'ombrage au Duc de Guise, elle obligea ce Prince à prendre son Rival à son service; feignant qu'elle avoit de grandes obligations au pére de ce Gentil-homme, & qu'il l'avoit assistée avec beaucoup d'afection pendant l'absence du Duc, & même pour avoir

* *Ann. 1653.*

plus de facilité d'entretenir Malicorne, elle exigea de ce Prince crédule qu'il ne la visitât que le soir, disant que leur intrigue aiant fait beaucoup de bruit, il faloit garder quelque ménagement dans leur commerce, & par ce moyen elle avoit une entiére liberté de faire des parties l'apresdînée avec son Favori. Ces dificultés ne firent qu'augmenter l'amour du Duc de Guise, qui resolu d'achever son Mariage avec Mademoiselle de Pons sans se soucier de ses premiers engagemens, il lui proposa d'aler passer quelques mois en Guienne chez ses parens, pour y acquerir un Domicile & se mettre en état d'y faire publier des bans, pendant que de son côté il se retireroit dãs sa Comté d'Eu, dans le même dessein. Mademoiselle de Pons ayant accepté cette proposition, il lui fit faire un équipage magnifique, & l'acompagna jusques à Estampes. Malicorne qui étoit averti de sa route l'ala atendre sur la levée de la Riviére de Loire, elle le fit monter dans son Carrosse, & ils prirent ensemble la route de Blois, en

tra-

traversant cette ville ils aperçeurent sur le pont le Duc d'Orléans qui s'y étoit retiré depuis la Majorité du Roy. Mademoiselle de Pons qui ne vouloit pas être connuë, n'ôta pas son masque, quoy qu'elle y fût obligée par le respect qu'elle devoit à un Prince du sang. Le Duc d'Orléans surpris de son incivilité autant que de la magnificence de son équipage, la fit suivre jusques à Amboise par un Gentil-homme, avec ordre de s'informer du nom des personnes qui étoyent dans le Carrosse qu'il venoit de voir : il ne fut pas dificile de l'aprendre, & le Duc d'Orléans en fut informé dés le méme soir. Il avoit un secret dépit contre le Duc de Guise, & fut bien aise de faire savoir à toute la Cour que ce Prince étoit la dupe de son intrigue avec Mademoiselle de Pons, il en écrivit à tous ses amis, & la nouvelle en fut bien tôt répanduë : les parens du Duc de Guise tinrent conseil pour chercher les moiens de lui faire savoir l'infidélité de sa Maitresse, sans qu'il en pût douter, personne ne vouloit se charger de cette

commission, par ce qu'on craignoit ses emportemens, & qu'on savoit qu'il seroit dificile de lui persuader quelque chose au desavantage d'une personne qu'il croyoit sans défauts. On jetta les yeux sur le Duc de Chevreuse qui étoit plus propre qu'aucun autre à jouër ce rôle, par ce que son grand âge obligeroit le Duc de Guise à l'écouter plus paisiblement, & il voulut bien se charger de cette commission. Le Duc de Guise eut peine d'abord à croire ce que lui en dit ce Prince, mais il lui en resta toûjours dans l'esprit quelque soupçon; Mademoiselle de Pons qui avoit été obligée de se séparer de Malicorne à l'entrée de la Guienne ne pouvant plus vivre éloignée de lui, écrivit au Duc de Guise, pour le prier de trouver bon qu'elle revint à Paris. Ce Prince qui connut bien la cause de son impatience, la pria de rester encore quelque tems avec ses parens, mais sans déferer a sa priére, elle se mit en chemin: lors qu'elle fut arrivée, le Duc de Guise gagna une de ses filles qui la servoient, & eut par ce moien

entre

entre ses mains la Cassette où elle enfermoit tous les billets de ses Amans, il y en trouva quantité de Malicorne, qui marquoient une intrigue formée & mêmes quelques uns du Maréchal d'Aumont & du Maréchal d'Albret, qui parloient en Amans heureux, ce qui le mit au désespoir.

Il rompit avec Mademoiselle de Pons & la traitta fort indignement, il lui fit même un procés & lui demanda en justice des pendants d'Oreilles estimés cinquante mille écus, & une riche tapisserie qu'il lui avoit donnée, mais il n'en eut pas le succés qu'il s'én étoit promis : la perte de son procés redoubla sa colére, & il resolut de l'aler insulter dans sa maison, elle en fut avertie, & envoya demander secours au Maréchal d'Aumont, & au Maréchal d'Albret, dont l'un étoit Capitaine des gardes du Corps, & l'autre Lieutenant des Chevaux legers du Roy : ils ne lui manquérent pas dans cette ocasion, & la vinrent trouver avec plusieurs Cavaliers de leurs compagnies, ce qui fut cause que le Duc de

de Guise n'entreprit rien. Le Marêchal d'Albret voulut se prévaloir de ce service, & exigea des complaisances de Mademoiselle de Pons, qu'elle ne put se resoudre à lui acorder, par ce qu'elle n'aimoit que Malicorne. Cet Amant jaloux resolut de se vanger de son ingratitude, & s'étant ligué avec le Duc de Guise, ils resolurent d'obtenir un ordre du Roy pour l'enlever, & la faire conduire en un Convent dans les Pyrenées, dont une parente du Maréchal étoit Abesse. Mademoiselle de Pons aïant été avertie de ce complot partit secrétement de Paris habillée en paysanne, acompagnée de deux filles seulement, & passa à Bruxelles sous prêtexte d'y aler chercher son Intendant qui l'ayant volée avoit pris la même route. Elle laissa en partant la Cassette fatale où étoit ses billets, à Mademoiselle le Févre, qui avoit été pensionnaire avec elle au Chassemidi, avec ordre de ne la rendre à personne qu'à elle même, ce qui fut dans la suite la cause de sa rupture avec Malicorne, comme nous le dirons en son lieu.

Le

Le Duc de Guise ayant apris son départ resolut de faire un second voyage à Naples, & s'embarqua pour cet efet sur la Flote du Roy.

* Ce Duc n'étoit pas le seul malheureux en amour : l'Abé Fouquet qui n'avoit pas une passion moins violente pour la Duchesse de Châtillon, n'oublia rien pour s'en faire aimer, mais elle n'avoit des complaisances pour lui que dans la veuë d'en tirer des présens considerables. Un jour qu'il étoit alé lui rendre visite, il la trouva sur son lit avec un air de chagrin, & quoy qu'il lui pût dire, il ne pût la mettre en bonne humeur, il demanda à sa Dame d'honneur ce qu'il faloit faire pour la divertir, & proposa plusieurs parties qui ne furent point aceptées. Cette Dame qui étoit faite au badinage de sa maitresse, insinua à l'Abé Fouquet qu'il la faloit mener à la foire St. Germain, & elles jouërent toutes deux si bien leur rôle, qu'elles tirérent de lui un service de Vaisselle d'or qui valoit plus de cinquante mille écus. Elle ne laissoit pas d'avoir d'au-

tres Amans qui en étoyent quites meilleur marché, & entre autres Boucchu Intendant en Bourgogne & Cambiac Chanoine d'Albi, qui avoit plus de cinquante ans.

Mademoiselle de Pons ne fit pas moins de fracas à la Cour de Bruxelles qu'elle en avoit fait à celle de France. Le Marquis de Bouteville Favori de Monsieur le Prince, & le Marquis de Fuenclara Capitaine de Dom Juan d'Autriche, Gouverneur des Pays-Bas lui ofrirent leurs services, & le premier fut écouté favorablement. Monsieur le Prince lui rendit aussi quelques soins, & aiant trouvé plus de résistance qu'il n'en avoit atendu, il sortit de chés elle plein de colére & de dépit: il aprit quelques jours aprés que Bouteville n'avoit pas été si rebuté, & il en fut si indigné qu'il lui déclara qu'il ne lui pardonneroit jamais, s'il ne rompoit entiérement avec cette fille, ofrant de sa part de ne la voir jamais: même pour lui montrer qu'il vouloit être exact à tenir sa parole, il obtint un ordre de Dom Juan par lequel il étoit enjoint à

Ma-

Mademoiselle de Pons de se retirer dans vingt-quatre heures de Bruxelles & dans huit jours des Etats de l'obeïssance du Rey Catholique. Bouteville la vit secrétement aprés qu'elle eut receu cet ordre, & ils convinrent qu'elle feroit semblant de partir, & qu'aprés avoir été à quatre lieuës de Bruxelles elle reviendroit la nuit dans une chambre qu'il lui louoit dans un quartier écarté. Elle fit ce qu'elle avoit promis à Bouteville, & ils passérent quinze jours dans une assés grande tranquilité; mais par malheur, Fuenclara ayant veu à la fenêtre une des filles qui servoit Mademoiselle de Pons, qu'il avoit gagnée par ses liberalités, il sceut d'elle que sa Maitresse étoit dans cette chambre incognito. Mademoiselle de Pons se voyant découverte ne voulut plus rester à Bruxelles, de peur d'y recevoir quelque insulte, & se retira à la Haye, où elle demeura pendant tout le tems que les troupes Espagnoles furent en Campagne.

* Aprés qu'elles furent entrées en

*Ann. 1655.

 quar-

quartier d'hyver Bouteville fit venir sa Maitresse à Anvers, où il devoit se rendre, mais il lui envoya un Trompette de son Régiment pour l'avertir qu'il ne pouvoit y aler, par ce que Monsieur le Prince étoit parti pour y donner quelques ordres, & que cependant elle pouvoit revenir à Bruxelles, où il lui feroit meubler un apartement. Mademoiselle de Pons n'eut pas plûtôt receu cette nouvelle qu'elle se mit en chemin, & par malheur pour elle, rencontra dans un chemin creux, Monsieur le Prince qui revenoit de la promenade, & qui crut la reconnoitre, mais Lainet & le Président Viole qui êtoyent avec lui dans son Carosse tâchérent de lui ôter cette pensée. Mademoiselle de Pons aprés avoir évité cette fâcheuse rencontre arriva heureusement à Bruxelles & ala dêcendre à l'apartement que Bouteville lui avoit fait meubler, & où il l'atendoit: leur entreveuë fut fort tendre & fort passionnée, ils se separérent res contens l'un de l'autre. Aprés qu'elle fut couchée elle fut bien étonnée de voir

voir ouvrir ſa porte ; & un homme inconnu entrer dans ſa chambre : elle lui demanda ce qu'il cherchoit, & il ſortit ſans lui répondre : elle apella ſes filles qui ne pûrent lui donner aucun éclairciſſement de cette avanture : elle n'en fut informée que le lendemain matin, qu'on lui dit que la chambre où elle logeoit avoit été ocupée auparavant par un Italien dont la profeſſion étoit d'enſeigner à faire des armes, & qu'il avoit une jolie femme dont il étoit jaloux comme le ſont tous ceux de ſa nation, qu'étant alé faire un petit voyage, il avoit emporté la clé de ſon apartement, dans le deſſein de ſurprendre ſa femme à ſon retour, & de découvrir ſi elle n'avoit point d'amant favoriſé, qu'ignorant qu'elle eût délogé il avoit ouvert la porte doucement avec la clé qu'il s'étoit reſervée, & qu'il avoit été fort étonné de trouver la chambre meublée de meubles ſuperbes qu'il ne connoiſſoit pas. Mademoiſelle de Pons conta cette avanture à Bouteville, qui arriva bien-tôt aprés, & ils plaiſantérent lon-tems ſur

la

la Jalousie du Maitre d'Escrime.

Au commencement de l'Automne Mademoiselle de Pons ala aux Eaux de Spa, où elle vit le Rhingrave dont elle fit la conquête, il la mena chés lui aprés qu'elle eut achevé de prendre les eaux & elle lia une amitié fort étroite avec la femme de son amant, qui étoit aussi innocente que belle. Elle disoit par tout qu'elle avoit grande obligation à Mademoiselle de Pons qui avoit rendu son Mari de belle humeur, mais quelcun prit soin de la désabuser, & Mademoiselle de Pons craignant les éfets de la jalousie de cette femme s'en retourna à la Haye, où elle aprit que Malicorne étoit malade à l'extrémité, ce qui l'obligea à retourner en France.

* Elle se rendit à Charles-ville, dont le Duc de Noirmoûtier étoit Gouverneur, il n'y étoit pas alors, mais le Lieutenant de Roy qui y commandoit en son absence, y receut Mademoiselle de Pons d'une maniére fort obligeante, & conçeut pour elle une si violente passion qu'il lui ofrit de re-

Ann. 1656. mettre-

mettre entre les mains des Espagnols Charles-ville & le Mont Olimpe, si elle pouvoit par ce moyen se faire un Etablissement considerable à Bruxelles; mais elle refusa ses ofres. Malicorne qui avoit recouvert sa santé, la vint trouver à Charles ville, & aprés avoir demeuré quelque jours auprés d'elle, s'en retourna à Paris pour lui faire préparer un logement où elle pût demeurer incognito, en atendant qu'elle eût fait son acommodement avec la Cour. Elle lui donna en partant, une lettre pour Mademoiselle Le Févre, dont il se servit, en y ajoûtant quelques lignes d'une écriture contrefaite, pour retirer de ses mains la Cassette où étoyent renfermés les billets de tous les amans de son infidéle Maîtresse, il y aprit la complaisance qu'elle avoit eüë pour les Maréchaux d'Aumont & d'Albret, pendant leurs Intrigues, & la jugeant indigne de la sincere passion qu'il avoit euë jusques là pour elle, il résolut de l'abandonner: il rompit entiérement avec elle, & cessa de la voir, Le Duc de Guise de son

ſon côté, s'embarqua avec Mademoiſelle de Gorce, qui à la verité, étoit d'une naiſſance moins illuſtre, mais qui l'aima de meilleure foy, & aprés ſa mort ſe retira dans le Convent des Carmelites, où elle prit l'habit.

*Cette même année, la Reine de Suéde arriva en France; le Roy envoya au devant d'elle le Duc de Guiſe, pour la recevoir ſur la frontiére; les Compagnies des bourgeois de Paris magnifiquement vêtus, & ayant leurs oficiers en tête alérent au devant d'elle, juſques au bout du fauxbourg St. Antoine; les Academiſtes alérent une lieuë plus loin, ſuperbement montés, & ayant leurs Chevaux ornés de rubans de diverſes couleurs. L'amour avoit obligé cette Princeſſe á quiter la Couronne, elle aimoit le Comte Magnus de la Gardie, & n'aiant pû le faire régner avec elle, ni s'en faire aymer, parce qu'il avoit voüé toutes ſes Inclinations à la ſœur de Charles, Prince Palatin, Pére du Roy qui régne aujourdui, aprés avoir employé toute ſon adreſſe pour y faire conſentir les

*Ann. 1656.

Etats du Royaume, elle renonça au Trône, en faveur de ce même Comte Palatin, à condition, qu'il donneroit sa sœur au Comte de la Gardie. Cette Reine possédoit parfaitement toutes les sciences, & parloit la plus part des langues de l'Europe, & les parloit avec autant de facilité que sa langue naturelle. Comme elle étoit dans une grande reputation chés toutes les nations, elle essaya de leur cacher le véritable motif de son abdication, & elle voulut que la Religion en fut le prétexte. Elle avoit été élevée dans la Lutérienne, dont tous les Suédois font profession, & elle voulut embrasser la Catholique; elle vint pour cet éfet en France, & ne prit à son service que des Oficiers étrangers & Catholiques: Elle fit son Ecuyer le Marquis de Monaldelschi, sorti d'une assés bonne maison d'Italie, qu'elle honora d'une entiére confiance.

* Aprés avoir passé le reste de l'année à Paris, elle ala au commencement de la suivante à Fontainebleau, où elle découvrit que Monaldelschi, pour qui

* *Ann.* 1657.

qui elle avoit des complaiſances qui aloyent au delà de celles qu'une Princeſſe a acoutumé d'avoir pour un de ſes Oficiers, s'en étoit vanté d'une maniére deſavantageuſe à ſa reputation. Elle intercepta même les lettres qu'il en écrivoit à ſes amis en Italie; elle lui reprocha enſuite ſon ingratitude, & voyant qu'il s'obſtinoit à nier ſon crime, elle le convainquit par ces témoins irréprochables, aprés quoy elle le livra à trois autres de ſes Oficiers, qui le tuérent dans la Galerie des Cerſs, aprés qu'elle ſe fut retirée. Ce Marquis ne mourut pas en Romain, mais en Italien moderne, c'eſt à dire, fort lâchement, il ne fit aucun éfort pour défendre ſa vie, & ne tâcha de la ſauver qu'en implorant, à tous momens, la grace de la Reine, qu'il fit prier pluſieurs fois, par le Religieux qui le confeſſa, & par l'Aumonier de cette Princeſſe, qui entra dans la Galerie, dans le tems qu'on ſe préparoit à lui donner la mort. Le Roy trouva mauvaiſe cette action violente, & fit connoitre que la Reine de Suéde-

de auroit mieux fait de s'adresser à lui, pour lui demander justice du Marquis, puis qu'elle n'avoit aucun pouvoir d'exercer le droit de Souveraineté dans ses Etats; Cette Princesse qui en fut avertie, fit depuis, peu de séjour en France, & passa à Rome, où elle fut fort bien receuë du Pape Innocent X. & prit à son service un François, nommé d'Alibert., fils du Sur-Intendant du feu Duc d'Orléans, qui prit dans sa confiance la place que le Marquis avoit ocupée. Elle a toûjours depuis demeuré à Rome, & sa Cour a été fort galante, Les Dames Romaines, qui la visitoient, ayant un peu relâché en sa faveur, de la sévérité qu'on a acoutumé de pratiquer en Italie.

Avant que finir ces memoires, Je me crois obligé de parler en cet endroit, d'une Intrigue où l'amour eut beaucoup de part, & quoy qu'elle eût commencé avant l'année 1657. & fini lon-tems aprés, j'ay creu la devoir mettre tout de suite. Les deux personnes qui avoient plus de part à la confidence du Cardinal Mazarin, & qu'il

qu'il employoit le plus dans les négociations secrétes, étoyent Gourville, que nous avons dit avoir été au service du Duc de la Rochefoucaut, & Langlade, qu'il avoit fait Secretaire du Cabinet. Ces deux hommes, furent pendant quelque tems, jaloux de la faveur l'un de l'autre, & firent ce qu'ils purent pour se nuire : cependant aiant connu que pas un d'eux n'êtoit assez fort pour détruire son Compagnon, ils jugérent plus à propos, de se réünir, & d'agir de concert : ils firent pour cet éfet un traitté, par lequel ils promirent de partager également tous les profits qu'ils feroient à la Cour.

Langlade aimoit dépuis lon-tems Madame de St. Loup, Veuve d'un Colonel de Cavalerie, qui étoit assés bien à la Cour: elle avoit eu les prémiéres inclinations du Duc de Candale, à qui elle donna toute la politesse qu'il eut depuis, ce Duc aiant fort méchant air quand il parut d'abord à la Cour, mais elle prit soin de le façonner. Ces deux ennemis reconciliés jugérent à propos de se servir d'elle,

pour

pour découvrir les choses qu'ils avoiẽt interêt de savoir, ils lui donnérent de l'argent pour jouër avec la Reine mére, & elle s'engagea à leur raporter fidélement tout ce qu'elle entendroit dire à cette Princesse, où ils pourroient avoir quelque interêt. Quoy que ces deux hommes eussent agi avec assés de bonne foy depuis leur reconciliation, Langlade s'aperceut bien tôt que la fortune de Gourville aloit plus vîte que la sienne, ce qui lui fit souhaitter de s'unir plus étroitement avec lui. Il avoit une sœur assés bien faite qu'il proposa à Gourville d'épouser, Gourville auroit accepté cet ofre avec joye, si son cœur eut été libre, mais il aimoit, depuis lon-tems en secret, Madame de Parville, qui avoit toutes les qualités qui peuvent engager fortement un amant délicat, il ne pouvoit se resoudre à la quiter, & d'ailleurs il avoit interêt de ne pas mécontenter Langlade, & ainsi il auroit bien souhaité avoir quelque prétexte plausible pour se défendre du Mariage qu'on lui proposoit. Le plus assuré &

le plus convenable à ses intentions auroit été d'épouser secrétement Madame de Parville, & il tâcha de l'y faire consentir ; mais quoy qu'elle l'aimât veritablement elle ne pût s'y resoudre, par une bizarrerie asses ordinaire à une personne de son séxe : néanmoins comme elle étoit bien aise de se tirer de cet embarras, elle lui permit de dire à Langlade qu'ils étoient mariés, & même pour apuyer ce mensonge, elle ala faire un petit voyage à la Campagne, feignant qu'elle aloit faire ses couches, sans se soucier du tort qu'elle pouvoit faire à sa reputation. Langlade trompé par cet artifice, ne songea plus au mariage de sa sœur avec Gourville : il rompit aussi quelque tems aprés avec Madame de St. Loup, qu'il trouva coûpable de plusieurs infidélités. Avant que de venir à la Cour il avoit aimé dans son pays, une fille de qualité qu'on apelloit Mademoiselle de Campagnol, & il n'avoit pas osé lui proposer de l'épouser, mais il avoit exigé d'elle, qu'elle ne se mariât point, promettant de l'avertir quand sa for-

tune

[i]une feroit en état de la pouvoir rendre heureuse. Il fit confidence à Gourville de la parole qu'il avoit donnée à cette fille, & lui témoigna avec quelque chagrin, qu'il ne se croyoit pas avoir assés de bien pour prétendre à cette aliance, n'ayant en tout, que quarante mille écus : Gourville lui dit que cela ne devoit pas l'embarrasser & qu'il pouvoit partir avec toute assurance, pour achever son mariage, lui promettant de lui en donner encore autant. Langlade partit sur cette assurance, & donna beaucoup de joye à Mademoiselle de Campagnol, quand il lui fit connoitre qu'il se souvenoit encore d'elle : ils se mariérent, & Langlade revint à Paris avec sa nouvelle Epouse, ou ils trouvérent que Gourville leur avoit retenu une belle maison, & qu'il l'avoit superbement meublée, il donna à Langlade ces beaux meubles, avec quantité de vaisselle d'argent & de pierreries pour sa femme, outre les quarante mille écus, & Madame de Parville prit grand soin de faire voir le beau monde à cette Provinciale. Ces nou-

nouveaux mariés vêcurent encore lontems fort contens l'un de l'autre, mais Gourville perdit sa Maitresse qu'une maladie lui ôta dans le tems qu'il en étoit le plus amoureux. Cette Dame avoit toûjours fait naître de grandes passions, & avant que de connoitre Gourville, elle en avoit inspiré une si violente à Présontaine, frére de Leroy, prémier commis de Monsieur le Tellier, Secretaire d'Etat, qu'il refusa seize mille livres de Pension que Mademoiselle de Montpensier lui ofrit pour s'atacher entiérement à son service, ne pouvant se resoudre de sacrifier à cette Princesse, les momens qu'il vouloit passer auprés de celle qui régnoit Souverainement dans son cœur, quoy qu'elle n'eût pas pour lui le même atachement, & qu'elle en fut toûjours demeurée au simples termes de l'estime & de l'amitié.

* L'atachement que le Roy eut pour les deux Niéces du Cardinal Mazarin, pour la Contesse de Soissons, & pour sa sœur, doit plûtôt passer pour un amusement, que pour une

* *Ann. [illegible]s.*

une véritable passion, ce qui fait que je n'en parleray point, Mademoiselle de Mancini en demeura bien convaincuë, quand on la maria avec le Connêtable Colonne, ce qui fut cause qu'elle dit à Sa Majesté, *Vous dites que vous m'aimez; vous êtes Roy, & cependant je pars.*

*Sur la fin de l'année 1659. La Cour se rendit à Lyon, sous prétexte du Mariage qu'on Négocioit du Roy avec la Princesse Marguerite de Savoye. Le Duc s'y rendit avec toute sa Cour, & il y eut de grandes réjouïssances pendant un mois, mais le Duc de Savoye ayant découvert que pendant qu'on amusoit sa sœur de l'esperance de cette haute Aliance, Pimantel avoit conclu le Mariage du Roy avec l'Infante d'Espagne, il prit la poste & s'en retourna à Chamberi, où il se consola dans les bras de Mademoiselle de Tercesson, de l'afront qu'il prétendoit avoir receu. Quoy qu'il l'eut comblée de bien faits elle n'en fut pas plus fidéle, le Marquis de Fleury avoit toutes ses inclinations,

Tom, II. An.1659. N &

& elle lui donnoit ſouvent de Rendez vous, le Duc qui en avoit eu quelque ſoupçon, mit auprés d'elle un de ſes valets de pied, avec ordre de ne la quitter jamais. Le Marquis ſe défit de cet Eſpion, & le fit jetter dans le Po, ce qui confirma le Duc dans ſes ſoupçons, Il fit arrêter le Marquis de Fleury, à qui on fit le procés ſur la mort du valet de pié, mais il en fut quitte pour une longue priſon. Le Duc s'étant raccõmodé avec Mademoiſelle de Terceſſon la maria avec le Marquis de Cahourre, qui avoit une des principales charges de ſa maiſon, Mais elle lui fit depuis tant de mauvais tours, qu'il fut contraint de la renvoyer en France, où elle eut pluſieurs avantures, qui mériteroient aſſés d'être écrites; mais comme j'ay donné pour bornes à cette hiſtoire, le Mariage du Roy avec l'Infante d'Eſpagne, qui fut célébré en l'année 1660, ce ſera par là que je finiray.

FIN.

TABLE

DES PRINCIPALES MATIERES Contenuës dans ce Second Tome.

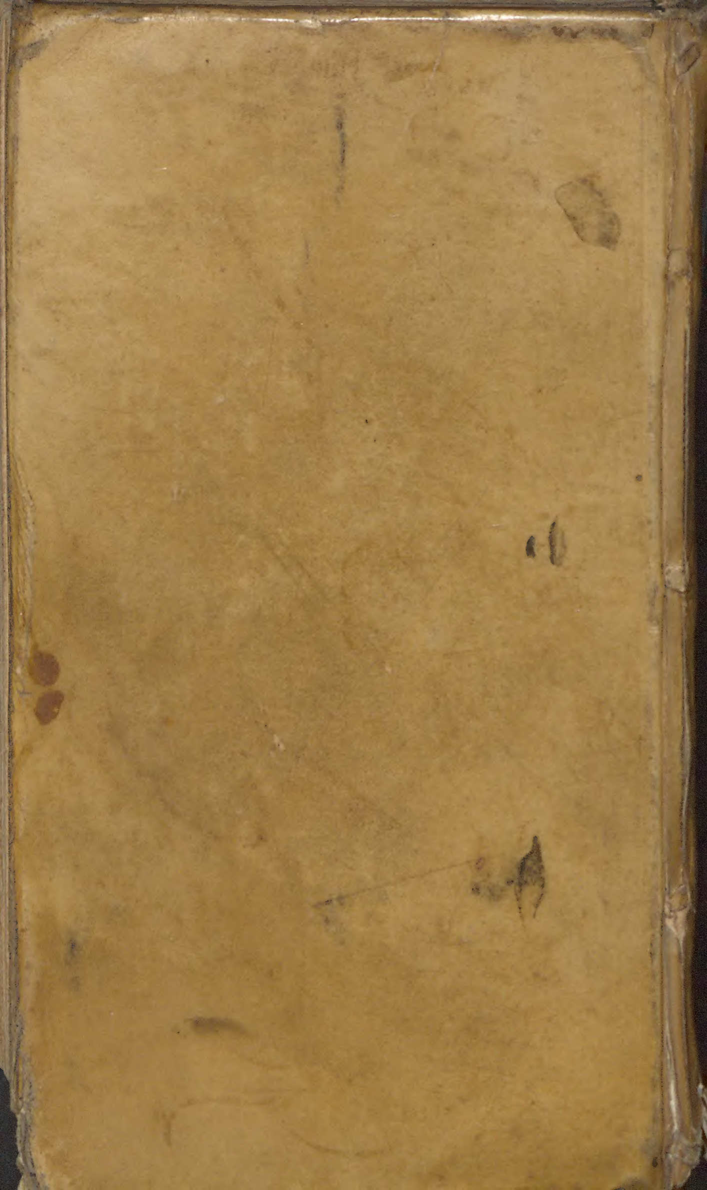
*

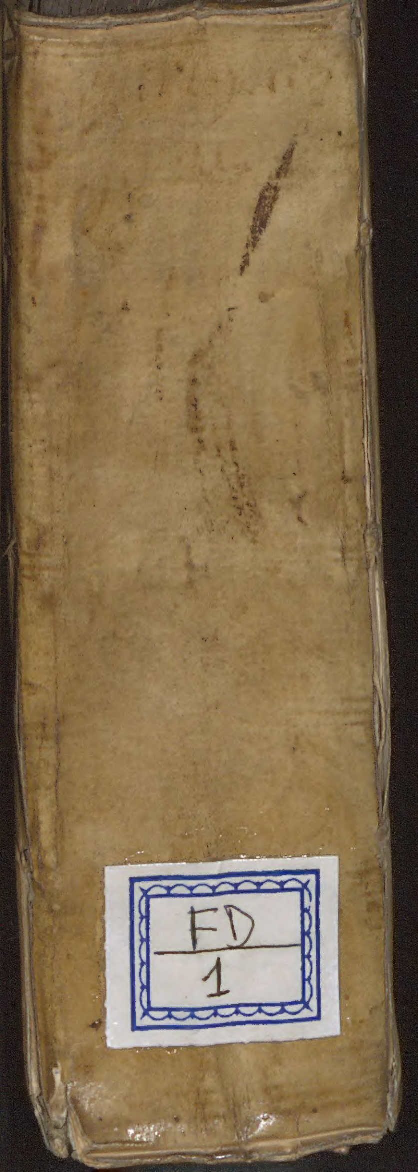
FIN.

INTRI-

LEG[illegible]DO
DEL DOCTOR
D. MIGUEL ROY[illegible] MAR[illegible]NEZ
Catedrátic[illegible] de [illegible] Civi[illegible]
[illegible] 1 —

M 100
2.-
A FD/1
UNIVERSIDAD DE SEVILLA
Biblioteca UNIVERSIDAD DE SEVILLA
600711950
I 27842575




FD
1